EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

76e ANNEE — No 276 | QUEBEC, VENDREDI 22 NOVEMBRE 1957 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui et demain :
Neige légère.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

La Jordanie adresse un ultimatum à l'Israël

Le monde communiste se serre les coudes

La déclaration de Moscou charge à fond contre l'autre bloc — Douze pays signent le document, mais la Yougoslavie se tient à l'écart — Influence de Mao Tsé-Toung.

Moscou, 22 (UP) Les chefs du monde communiste, à l'exception du maréchal Tito, ont fait appel aujourd'hui au renforcement des liens militaires dans leur lutte contre l'"impérialisme".

Un communiqué conjoint de 12 nations, que la Yougoslavie toutefois n'a pas signé, demande aussi "le renforcement de l'unité et de la coopération fraternelle" des partis communistes et des ouvriers des mouvements de libération nationale ou de la classe ouvrière internationale.

Les leaders communistes se sont rassemblés à Moscou pour participer aux célébrations du 40e anniversaire de la révolution bolchévique. Parmi les principaux chefs comunistes de l'étranger en visite à Moscou, on a relevé Mao Tsé-Tung, Wladyslaw Gomulka et Ho Chi-Minh, de la Chine rouge, de la Pologne et du Vietnam-Nord.

Le communiqué publié aujourd'hui est signé par l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, le Vietnam, l'Allemagne orientale, la Chine rouge, la Corée du Nord, la Mongolie, la Pologne, la Roumanie, la Russie et la Tchécoslovaquie.

On a remarqué particulièrement l'absence de Tito qui n'a pas assisté aux fêtes de Moscou ni aux réunions communistes à cause d'une attaque de lumbago dont il est maintenant rétabli.

(La dissidence de la Yougoslavie dans la signature du document communiste, laisserait entendre que les relations de Tito avec les Soviets sont de nouveau rompues. On rapporte même à Londres que le vice-premier ministre de la Yougoslavie Edward Kardelj qui a représenté Tito en Russie, a refusé de signer le communiqué conjoint du monde communiste.)

Ce communiqué avertit les "maniaques belliqueux impérialistes" qui s'aventureront à déclencher une guerre, que "l'impérialisme sera définitivement détruit."

"Les pays socialistes sont opposés à la division du monde en blocs militaires, affirme le document de Moscou, mais en face de la situation qui s'est dessinée, avec les puissances occidentales qui refusent d'accepter les propositions des pays socialistes pour l'abolition mutuelle de leurs forces armées, le pacte de Varsovie qui est d'une nature défensive, et qui sert la sécurité des peuples européens et la paix adns le monde, doit être préservé et renforcé."

Les chefs communistes ont violemment attaqué les "impérialistes" occidentaux pour leurs "visées" en Egypte, en Syrie et en Hongrie, et réaffirmé que la cause de la paix est assurée par le bloc socialiste, sous la direction de la Russie, ainsi que par les nations afro-asiatiques et par les pays neutres.

"Une alliance de toutes ces forces puissantes peut empêcher la guerre, continue le document, mais si les maniaques belliqueux impérialistes s'aventurent contre tout à provoquer une guerre, l'impérialisme, croulera définitivement, car les peuples ne toléreront pas un système qui leur apporte tant de souffrances et de sacrifices."

Le communiqué des chefs communistes réunis à Moscou blâme l'Occident de créer de petites guerres qui peuvent dégénérer en un autre conflit mondial. On vise particulièrement le gouvernement de Bonn en ajoutant que "la résurrection du militarisme en Allemagne de l'Ouest avec l'aide des Etats-Unis place au coeur de l'Europe un autre foyer de guerre."

Le document prétend également que "le bloc agressif de l'OTSEA est une source de guerre dans le sud-est asiatique."

Les communistes font appel en outre aux ouvriers du monde entier, pour s'unir à leur cause, et déclarent que "le socialisme est à son apogée tandis que l'impérialisme est à son déclin."

Faisant ausion à l'échec des "impérialistes" en Egypte, les leaders communistes terminent en disant que les "forces de la paix" des 960 millions d'habitants des nations communistes, sont si imposantes maintenant qu'elles peuvent "vraiment empêcher une autre guerre mondiale".

(Des observateurs à Tokyo croient que le communiqué conjoint du bloc communiste a été écrit par Mao Tsé-Tung. Ils soulignent une partie de sa théorie que les nations rouges ne doivent pas suivre aveuglément les preceptes rigides du communisme et que les théories marxistes-léninistes doivent s'adapter aux circonstances particulières dans chaque pays.



NOUVEL AVION D'ENTRAINEMENT : Une maquette ou un modèle à l'échelle d'un avion à réaction CL-41, conçu par Canadair, fait face à une piste simulée dans un hangar de la compagnie à Montréal. On produit actuellement deux prototypes de ce nouvel avion d'entrainement qui seront complètes à l'automne 1958. Les appareils à réaction CL-41 sont destinés à remplacer les avions "Harvard" et "Chipmunk" de l'Aviation canadienne, dont les moteurs sont à pistons.
(Presse Canadienne)

Tension accrue

Troupes en alerte

(Par Walter Logan
de l'agence United Press)

La tension entre l'Israël et la Jordanie s'est intensifiée aujourd'hui à la suite d'une série d'incidents de frontière.

La Jordanie a menacé de "prendre des mesures répressives" si un fermier de 37 ans présumément enlevé par une patrouille israélienne armée n'était pas retourné à midi aujourd'hui, mais aucun communiqué officiel à Amman n'a encore commenté l'ultimatum dramatique.

Les journaux d'Amman, en Jordanie, ont violemment attaqué l'Israël et ont rappelé que l'armée jordanienne se tenait "en alerte pour repousser toute tentative d'agression par l'ennemi israélien". Des rapports émanant du secteur jordanien de Jérusalem mandent que les citoyens portent des armes en contravention de la loi martiale.

L'Israël a décrit le fermier jordanien comme un "étranger qui s'est infiltré clandestinement", a déclaré qu'il subirait un procès et a nié l'accusation "d'enlèvement". Un porte-parole de l'Armée a précisé qu'il avait été capturé définitivement à l'intérieur du territoire israélien et qu'il n'avait pas été enlevé en territoire jordanien.

Une dépêche émanant de la zone israélienne de Jérusalem mande qu'un petit groupe de touristes qui se dirigeaient en Israël ont été détenus plusieurs heures aujourd'hui par la police jordanienne de la frontière.

Le gouvernement israélien a protesté auprès des Nations Unies contre l'arrêt par la Jordanie d'un convoi israélien en route pour le mont Scopus, une enclave israélienne à l'intérieur du territoire jordanien et qui contient un hôpital.

La dépêche israélienne signale que des rapports émanant du secteur jordanien de Jérusalem veulent qu'il se produise des mouvements de troupes dans la cité et sur les routes qui y mènent et elle souligne que ces mouvements se sont amplifiés récemment.

Le colonel Byron Leary, l'observateur en chef des Nations Unies, doit retourner à Jérusalem cet après-midi à l'issue d'un entretien avec le roi Hussein sur le litige du convoi.

L'incident de l'enlèvement provoque la plus profonde tension.

L'incident a résulté d'un engagement entre les troupes des deux pays hier dans le premier incident de frontière depuis plusieurs mois. Chaque partie impute à l'adversaire le déclanchement de l'incident.

La version israélienne rapporte qu'une unité de soldats jordaniens a ouvert le feu sur une patrouille israélienne près de la ville de Tulkarm et que les Israéliens ont tiré à leur tour. Aucune victime n'aurait été enregistrée.

A Amman, la Jordanie prétend qu'une patrouille israélienne a ouvert le feu dans cette région à midi pour ensuite franchir la frontière et pénétrer en Jordanie pour enlever le fermier.

La Jordanie a alors déposé une protestation auprès du secrétaire général des Nations unies Dag Hammarskjold avant d'avertir l'Israël qu'elle "prendrait des mesures répressives" à moins que le fermier ne soit retournée dans les 24 heures.

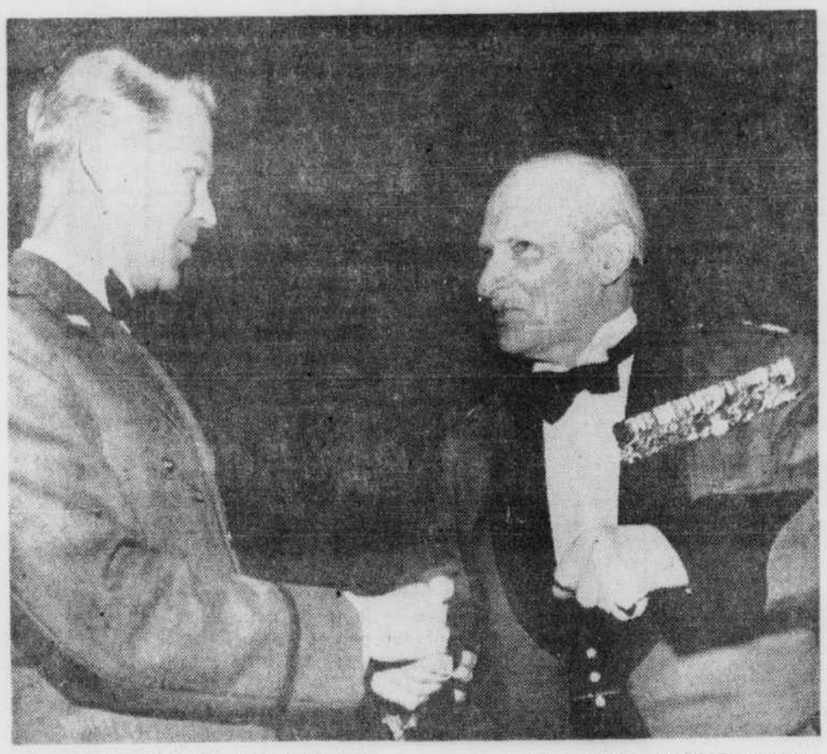
A Jérusalem, un porte-parole de l'Armée a affirmé que les forces israéliennes avaient capturé un "étranger qui s'était infiltré clandestinement" et qui pourrait être l'homme auquel a fait allusion la Jordanie. Néanmoins, le porte-parole a déclaré emphatiquement que l'homme avait été capturé définitivement à l'intérieur du territoire israélien et qu'il subirait un procès.

Un porte-parole militaire de la Jordanie a énuméré plusieurs autres prétendues attaques israéliennes.

La Jordanie a également protes-

(Suite à la page 14, 4e col.)

Invitation de Khrouchtchev aux sceptiques



MONTGOMERY FETE PAR LES OFFICIERS DE L'OTAN: Le fêld-maréchal vicomte MONTGOMERY, qui prendra sa retraite en septembre 1958 comme commandant adjoint des forces alliées en Europe, est accueilli par le général LAURIS NORSTAD, commandant suprême, au quartier général de SHAPE, à Paris, à l'occasion d'une fête donnée par 300 officiers en l'honneur du grand stratège.
(International News)

Le Caire, 22. (Reuters) — Le journal Al Ahram du Caire annonce, aujourd'hui, que Nikita Khrouchtchev a invité tous ceux qui doutent encore que l'URSS ait réussi à mettre à point un projectile ballistique intercontinental à assister à un essai concluant de cette arme.

Au cours d'une entrevue accordée au rédacteur en chef de ce journal, M. Hassanein Heykal, Khrouchtchev a affirmé que les Russes, ont, par leurs avertissements, empêché la Turquie et les Etats-Unis d'attaquer la Syrie, cet automne. Il a accusé les Etats-Unis d'avoir conspiré il y a un an avec Israël, la Grande-Bretagne et la France pour envahir l'Egypte.

Le secrétaire du parti communiste soviétique a déclaré au sujet du projectile intercontinental que s'il y a encore des gens dans le doute, l'URSS est disposée à tenir un essai concluant.

L'Union soviétique a annoncé il y a trois mois la mise à point d'un projectile intercontinental. Cette arme, qui peut être munie d'une ogive atomique, serait capable d'atteindre n'importe quel endroit sur le globe.

LA TERRE D'ABORD

Heykal a demandé à Khrouchtchev si les Russes espéraient parvenir bientôt à la lune. Le chef soviétique a répliqué : "Je ne sais pas très bien mais j'espère que nous pourrons trouver une solution aux problèmes de cette terre avant d'atteindre la lune".

Le rédacteur en chef a offert d'être le premier journaliste a effectuer un voyage dans l'espace. Khrouchtchev a répondu : "Pas dans la première fusée. C'est bon pour les gens désespérés. Beaucoup d'autres devraient partir avant vous".

Heykal a demandé : "Dulles, par exemple ?" Khrouchtchev a riposté : "C'est une idée. Pourriez-vous le convaincre ?"

PIQUE-NIQUE MANQUE

Khrouchtchev a réitéré les accusations qu'il a déjà portées au début du mois contre les Etats-Unis. Il a affirmé que les Américains ont encouragé la Turquie à envahir la Syrie mais que, lorsqu'ils se sont aperçus que la Syrie n'était pas seule et que l'aventure ne serait pas uniquement un pique-nique militaire, ils ont demandé à la Turquie de demeurer paisible.

Le secrétaire du parti communiste a ajouté qu'avant ce complot, les Etats-Unis avaient projeté de provoquer une guerre entre les Etats arabes en poussant la Jordanie et l'Irak contre la Syrie. Les efforts des Américains dans ce sens ont été inutiles.

Il a de plus accusé les Etats-Unis d'avoir appuyé l'expédition des troupes israéliennes et franco-britanniques contre l'Egypte, il y a un an. Les Etats-Unis, dit-il, ont fait semblant d'être mécontents de l'attaque déclenchée par leurs alliés. "Cette attitude n'était qu'hypocrisie, dit-il, car je ne peux pas concevoir que la Grande-Bretagne, la France et Israël, des pays obligés de compter sur les Etats-Unis, aient pu faire ce qu'ils ont fait sans l'appui des Etats-Unis".

LE SORT DE CHEPILOV

Le rédacteur d'"Al Ahram" a dit à Khrouchtchev que les Arabes sont inquiets de la destitution de leur "ami", Chepilov.

Chepilov a séjourné durant quatre jours en Egypte en juin 1956. Il était alors ministre des Affaires étrangères. L'Egypte a nationalisé le canal de Suez un mois plus tard. Chepilov s'est fait le défenseur de l'Egypte à la conférence de Londres en août suivant et plus tard, au Conseil de sécurité des Nations-Unies.

"Je sais que vous vous inquiétez", a répondu Khrouchtchev. "La même chose s'est produite lorsque Joukov est parti". L'ex-ministre de la Défense, Joukov, a perdu son poste le mois dernier.

"Toutefois", a expliqué Khrouchtchev, "notre politique n'est pas fondée sur les individus. En dépit du départ de Chepilov, la bonne entente continue de régner entre l'URSS et l'Egypte".

Feu de forêt monstre à Los Angeles

Los Angeles, 22. (PA) Un vent dévastateur venu du désert à la vitesse d'un ouragan s'est abattu hier sur la région de Los Angeles, animant un feu de forêt monstre dont on craint les effets encore aujourd'hui.

Le service des incendies rapporte que le feu, qui fait rage dans la forêt nationale au nord-est de Los Angeles, couvre jusqu'à 25,000 acres.

Les téléphones de la police des environs de Los Angeles et du sud de la Californie n'ont pas cessé de transmttre de nouveaux rapports sur l'étendue des dégâts. Il n'y a eu jusqu'ici aucun mort.

Le feu a sévi hier. Des détenus d'une prison, travaillant à la réfection d'une route à l'ouest de Crystal Lake, à environ 25 milles au nord d'Azusa, avaient allumé un feu de camp.

Aujourd'hui, le feu s'étend à 22 milles de là. A certain moment, il progressait à la vitesse de 200 pieds à la minute, poussé par un vent violent qui atteignait parfois 100 milles à l'heure.

Du gaz naturel à Montréal en janvier

Montréal, 22 (PC) — Le directeur général de la Corporation du gaz naturel du Québec a fait savoir jeudi que Montréal pourra être alimenté en gaz naturel à partir du premier janvier prochain. Ce gaz sera fourni par les Etats-Unis en attendant que soit terminé le pipe-line transcanadien, dans un an environ. Dans la seule île de Montréal, la corporation a 250,000 clients. Elle espère étendre ses services dans un rayon de 15 milles autour de l'île.

En direction de la Russie

Base de lancement de $65 millions pour le projectile Atlas

Washington, 22. (UP) Le projectile intercontinental Atlas, selon toute apparence, sera pointé directement sur la Russie, de sa base gigantesque bientôt construite, dans le Wyoming.

Le ministère de la Défense a annoncé, tard dans la journée d'hier, que la base de 65 millions de dollars sera construite à la base aérienne Francis A. Warren, près de Cheyenne.

Le Pentagone dit que la construction débutera "vers le milieu de l'année prochaine". La base serait terminée à peu près en même temps que les projectiles Atlas, entièrement perfectionnés, rouleront en série sous le rythme de la production.

Le projectile est à l'épreuve à Cape Canaveral, Floride, centre d'essais. On croit qu'il y a eu deux épreuves de tir, à date. Dans les deux cas, le projectile gigantesque s'est désagrégé à basse altitude, à cause de la faille d'une pièce d'importance relativement négligeable. On procédera bientôt à un autre test.

Les autorités de la Défense ont décidé de révéler l'emplacement de la nouvelle base puisqu'il aurait été impossible de garder secrète une entreprise de cette envergure.

Le Pentagone n'a pas annoncé le but exact de ce nouveau site de projectiles. Mais les observateurs ont cru comprendre, d'après le sens de la déclaration, qu'il s'agissait d'un champ de tir de 5,500 milles destiné à l'Atlas.

La base sera entièrement équipée pour le lancement de gros projectiles qui fileront au-dessus de la terre pour atterrir en 30 minutes sur un champ nucléaire de cibles russes, dans l'éventualité d'une guerre.

Le ministère de la Défense dit que 4,000 à 5,000 hommes seront recrutés "pour le fonctionnement du projectile". Les écoles aériennes d'entrainement localisées sur le site, à l'heure actuelle, seront transportées ailleurs à mesure que la construction en exigera l'évacuation.

Le Pentagone déclare que le Centre aérien de recherches et de développement prendra la direction de la base Warren. On croit que le major général B. A. Schriever, commandant de la division des projectiles ARDC, en assumera la direction.

Ottawa veut faire plus pour les chômeurs

Prestations d'assurance-chômage prolongées pour les victimes du chômage saisonnier?

(Par Alan Donnelly, de la Presse Canadienne)

Ottawa, 22. — Le ministre du Travail, M. Michael Starr, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement étudie très sérieusement le projet de porter de 16 à 24 semaines la limite de temps au cours de laquelle les personnes sans emploi peuvent retirer les prestations d'assurance-chômage durant la saison froide, et l'on s'attend qu'un bill sera proposé en ce sens la semaine prochaine.

"Je crois que je serai en mesure de vous faire part d'une décision dans quelques jours", a-t-il déclaré en réponse à une question de M. Stanley Knowles, chef adjoint du parti social-démocratique.

Précédemment, on répétait dans les milieux bien informés que le gouvernement présentera vraisemblablement au début de la semaine prochaine un projet de loi, dont le but serait de prolonger de huit semaines la période de temps limitant le paiement des prestations d'assurance-chômage pour la saison morte. On verrait à éloigner dans les deux sens les dates-limites, actuellement fixées aux 1er janvier et 15 avril.

Plus tard au cours des débats, M. Starr a rapporté que le nombre des personnes sans emploi, inscrites dans les différentes succursales de l'Assurance-chômage, avait subi une hausse de 17 pour cent au cours des trois semaines qui ont précédé le 7 novembre.

L'ONU aura l'occasion de faire appliquer ses principes

Nations Unies, 22 (UP) — Le Canada a dit aujourd'hui à l'Assemblée générale que la décision de l'ONU sur l'avenir du corps expéditionnaire de l'organisme international au Moyen-Orient prouvera si les Nations Unies ont la force de faire appliquer leurs principes.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Sidney E. Smith, a présenté une résolution de 21 nations pour le maintien du corps expéditionnaire au Moyen-Orient.

Les fonds de dépenses pour ce corps sont souscrit à l'échelle par les pays représentés. Les Etats-Unis ont offert jusqu'ici $12,000,000 et la Grande-Bretagne a augmenté d'un million de dollars sa contribution, mais le bloc soviétique a refusé carrément de faire sa part.

Omar Loutfi, délégué de l'Egypte, au cours du débat sur les opérations de la force d'urgence, a déclaré qu'Israël "défiait encore une fois" les Nations Unies

Le commerce extérieur du Canada

Déficit dangereux

(Par Harold Morrison, de la Presse Canadienne)

Montréal, 22 (PC) Le Canada court un grave danger par suite du lourd déficit de ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis, a déclaré hier le premier ministre, M. Diefenbaker.

Il a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse à l'aérogare de Dorval, près de Montréal, avant le départ de la mission commerciale canadienne de 50 membres pour l'Angleterre. Les membres de cette mission feront une tournée des principaux centres industriels pendant leur séjour d'un mois dans ce pays.

M. Diefenbaker, qui désirait souhaiter bon voyage à la mission, a déclaré aux journalistes que le Canada importe beaucoup trop des Etats-Unis en comparaison de ses exportations à ce pays.

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, le but que se propose cette mission en se rendant en Angleterre — soit le détournement d'une partie de nos importations des Etats-Unis au profit de l'Angleterre — est d'une très grande importance.

DANGER ECONOMIQUE

La balance de commerce du Canada avec les Etats-Unis accuse un déficit annuel de $1,300,000,000. Et ce déficit a tendance à augmenter. A ce rythme, le Canada serait bientôt dans une position précaire du point de vue économique; il s'ensuivrait un "grave danger pour le pays".

Aux journalistes qui l'invitaient à préciser sa pensée, M. Diefenbaker s'est borné à leur dire qu'il s'agissait "d'un danger économique".

Il a déclaré que la mission, composée en grande partie d'éminents industriels canadiens, pourra peut-être accomplir des "progrès historiques" en ce qui a trait au commerce canadien avec l'Angleterre.

Il a rappelé la déclaration qu'il avait faite au mois de juillet dernier, alors qu'il avait exprimé

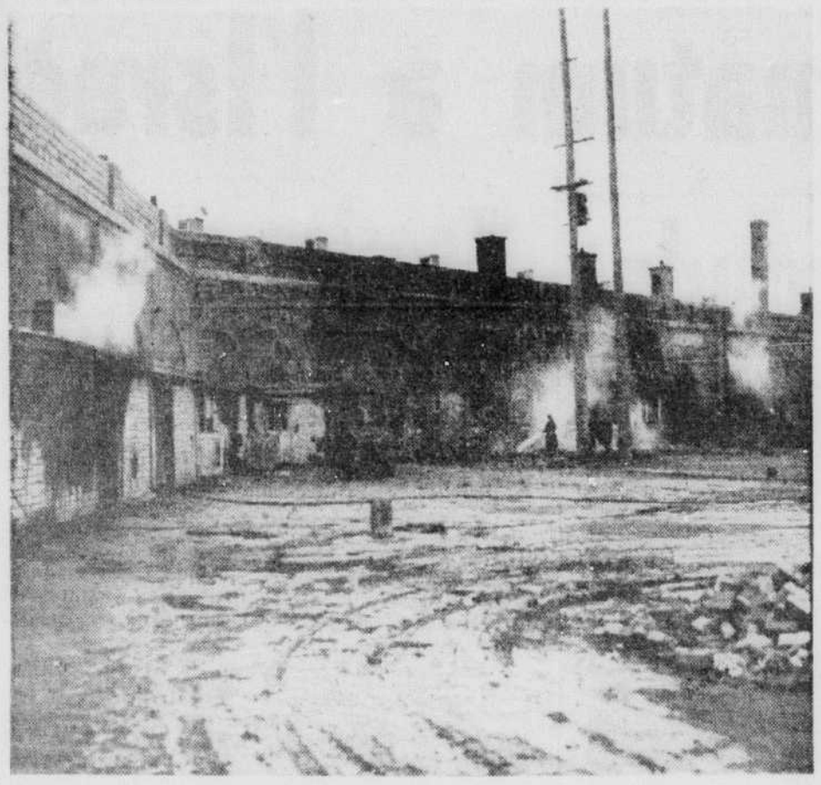
(Suite à la page 13, 3e co.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Allo . . . ici Carole	9
Annonces classées	18 et 19
Bandes illustrées	26
Bridge	16
Décès	29
Echos mondains	8 et 9
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	21
Mots croisés	26
Patrons	10 et 28
Propos médicaux	19
Rive Sud	2
Service des signaux	29
Spectacle	12
Sport	23 à 25
Télévision	28
Température	17

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Incendie au fort no 2 de Lévis



Un incendie a ravagé, hier après-midi, une partie des installations de la Ferme des Champignons Limitée, sur la route Trans-Canada, à Lévis. Le fort No 2 de Lévis, où sont cultivés les champignons, a subi des dommages considérables au cours du même incendie. Les installations du stade municipal de baseball, de Lévis, qui se trouvent sur le même terrain, ont légèrement été endommagées par le feu.

Il était environ 1 h. 45 de l'après-midi lorsque le feu éclata dans les constructions de bois attenantes au fort et érigées pour la culture des champignons. On appela sur les lieux les pompiers de la cité de Lévis qui ont travaillé pendant plus de trois heures pour maîtriser ce feu qui s'étendait sur une vaste superficie. Comme la borne-fontaine la plus proche du fort se trouve au coin de la rue Dallaire et pompiers durent étendre 2,000 pieds de boyau le long de la route Trans-Canada pour avoir de l'eau pour combattre les flammes. Le chef J.-A.-L. Arsenault dirigeait le travail des sapeurs qui furent aidés par le personnel de la Ferme des Champignons qui voyait se consumer son gagne-pain.

Cet incendie débuta dans la chambre des bouilloires se trouvant vers le centre du fort. Une explosion qui se produisit propagea les flammes jusqu'à l'extremité est du fort. Le vent qui soufflait dans cette direction activait la marche des flammes. Une galerie couverte construite sur la façade du fort fut presque totalement détruite sur toute la longueur du fort. Le feu se communiqua ensuite au fort qui a subi des dommages considérables. Les estrades érigées à l'extérieur ainsi que les appartements aménagés à l'intérieur du fort pour le de la route Trans-Canada, les stade ont subi des dommages plutôt légers.

La culture des champignons se fait depuis plus de quatre ans dans les voûtes du vieux fort de Lévis et c'est la deuxième fois en deux ans que ce fort subi des dommages par le feu. Toute la toiture avait été ravagé par un incendie en 1955. Comme le coût des réparations était très élevé, la cité de Lévis, qui avait acquis ce fort et les terrains environnants du Gouvernement fédéral, décida de le vendre à une entreprise qui voulait poursuivre la culture des champignons dans les voûtes de ce fort. Le feu d'hier après-midi a causé des pertes encore plus considérables que lors de l'incendie de 1955. Les dommages par le feu sont évalués à plusieurs milliers de dollars. (Photo Studio Gosselin, Lévis)



Mariage de la technique et du savoir-boire

M. Raymond Vibien, conseiller commercial de France à Montréal, avait convié hier soir à la Faculté de Commerce de l'université Laval quelques centaines d'amis de la France à se renseigner sur les réalisations de la technique française et à déguster des vins exquis. L'événement coincidait avec le 50e anniversaire de la fondation de la section de Québec de l'Association des Ingénieurs canadiens et avait été rendu possible grâce à la collaboration du Comité national des Vins de France.

Commentés par M. Raymond Vibien, trois films furent présentés. Les deux premiers avaient pour but de montrer au public canadien les grands succès techniques français. Parce qu'on parle très souvent de la France au point de vue culturel et de ses exportations de riches vêtements pour les jolies femmes, de parfums et de vins, les organisateurs de cette magnifique soirée avaient cru à propos de montrer, une autre facette du travail énorme accompli en France au point de vue construction (barrages, ponts, viaducs, bateaux, chemins de fer et avions) et du progrès de son industrie la plus importante, la sidérurgie. On a eu l'occasion d'admirer également de remarquables constructions de ponts à l'étranger (au Vénézuela par exemple) réalisées par des ingénieurs français.

M. Vibien a souligné le déséquilibre commercial qui existe à l'heure actuelle entre la France et le Canada et a fait remarquer qu'il était urgent que les pays alliés et amis intensifient leurs échanges avec la France et l'aident à sortir de l'impasse financière dans laquelle elle se trouve, car il est normal que des amis s'entr'aident et surtout lorsqu'un danger commun — le communisme — les menace. La soirée a continué ensuite gaiement par la projection d'un film en couleurs nous entraînant dans une magnifique promenade à travers le Roussillon, une des plus belles provinces françaises qui se trouve en bordure des Pyrénées et particulièrement pittoresque à cause des accidents de son relief : montagnes, précipices, etc. Les invités furent ensuite conviés à une dégustation de vins abondants et savoureux qui eut l'heur de semer la bonne humeur. Le folkloriste Jacques Labrecque contribua hautement par ses chansons à créer une atmosphère d'entrain et de franche cordialité.

On remarque sur la photo ci-dessus, de gauche à droite, MM. Raymond Vibien, conseiller commercial de France à Montréal; Robert Hollier et Jean Phisel, directeur et directeur adjoint des Services officiels du Tourisme français; Pierre Brassac et Fernand Lecoq, des services du Conseiller commercial de France à Montréal; François Ducros, 1er vice-président de la Chambre de Commerce française de Montréal; René Chalon, consul général de France à Québec et Lionel Boulet, ip., l'un des représentants de la section de Québec de l'Association des Ingénieurs du Canada — Josette Delorme (Photo du "Soleil")

Rien ne peut remplacer un bon journal rempli de nouvelles, après le souper. Assurez-vous d'un bon service de votre porteur du "Soleil" en le payant régulièrement.

Crédits demandés en Suisse pour l'achat de réactés

Berne (Reuter) — Le gouvernement suisse a invité le Parlement à voter des crédits se chiffrant à près de 313,000,000 de francs — environ $73,000,000 — qui serviraient à l'achat de 100 réactés britanniques de marque Hunter Mark VI de préférence à des Migs et Sabres, qui sont "désuets" selon lui.

Deux adolescents fuyaient dans une auto volée

Deux adolescents, de Rimouski, âgés de 15 et 16 ans, ont été appréhendés, hier soir, sur la route nationale, à l'Ancienne-Lorette, par l'agent Georges Clarke, dans une automobile du garage Dionne Automobile rapportée volée au cours de l'après-midi. Les deux copains étaient apparemment en route vers Montréal lorsqu'ils furent rejoints par l'agent de police qui avait reconnu le véhicule par le signalement déjà donné par radio-patrouille.

Les deux jeunes hommes ont été conduits au quartier général de la sûreté où l'un d'eux fut trouvé en possession d'une somme d'environ $200 qu'il aurait admis avoir volée dans le coffre-fort du garage Dionne avant de commencer leur fugue.

La police provinciale a aussi institué une enquête, autour d'un accident que les occupants d'une autre automobile volée à Montréal appartenant à Tubin Haskell Jacobsen, 5320, Mont-Royal, ont subi à Champigny. A l'arrivée des agents de la route, les hommes qui étaient en possession de l'auto avaient pris la fuite. Le véhicule accidenté fut ensuite remorqué au garage sur les instructions des agents enquêteurs.

Séance de l'Union des municipalités

Le maire a pris part aux délibérations de l'exécutif de l'Union des municipalités de la province de Québec lors d'une réunion qui a eu lieu dans son bureau. Dans la matinée, le maire accompagnait les directeurs de l'Union qui ont présenté un mémoire aux autorités provinciales.

DE KUYPER
ANNO 1695
blended GIN
La vraie saveur de Hollande
Distillé au Canada

Derniers mots célèbres...

"N'oubliez pas de m'avertir si vous trouvez que je vais trop vite, vous autres."



Epouses et enfants de soldats à bord du Queen Frederica

Un groupe de femmes et d'enfants, dépendants de nos soldats actuellement cantonnés en Allemagne, vont s'embarquer en fin de semaine à bord du paquebot "Queen Frederica" à destination d'Europe.

Les premiers mouvements de troupes s'étaient faits à la fin de septembre. Ce sont maintenant les épouses qui rejoignent leur mari, les enfants qui rejoignent leur père.

Le "Queen Frederica", un luxueux paquebat de la Home Line, en est à sa deuxième visite dans le port de Québec, cette année. Il assure ordinairement la liaison Piree-New-York.

Le cardinal Léger perd son père

Montréal (PC) - M. Ernest Léger, père du cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, est décédé hier soir à l'hôpital, à la suite d'une brève maladie.

M. Léger, né le 21 novembre 1876, était veuf depuis août dernier. Il était commandeur de l'Ordre de St-Grégoire.

Outre Son Eminence, M. Léger laisse dans le deuil un autre fils, Jules Léger, d'Ottawa, adjoint du ministre des Affaires extérieures.

Les funérailles auront lieu lundi.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11, rue St-Maurice, Lévis, Terminus 7-6086.
ANNONCES CLASSEES
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
39A, Ave Bégin, Lévis,
Tél.: TE 7-8330.
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.
ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8½ a.m. à 6 P. M.
Samedi 8½ à 12.00



en exclusivité chez Simons'

Chez Simons' les dernières nouveautés de la mode pour le ski venant des pentes de la Suisse, de l'Autriche et de l'Italie !

a Cagoule de ski en popeline imprimée motifs roues char romain..... $25

b Chandail-cagoule en tricot épais importé de Suisse.. $35

c Pantalons de ski à rayures, en laine élasticisée..... $45

Magasinez vendredi jusqu'à 9h. 30 p.m.



"L'étoile de Bethléem", ou l'étoile de Noel est un de nos symboles préférés des fêtes de Noel. La nuit où Jésus naquit, une étoile d'un éclat extraordinaire fut aperçue par les trois Rois Mages et elle les guida, en allant devant eux, jusqu'à l'étable où il reposait dans une crèche.

Chaque année, nous plaçons une étoile au sommet de notre arbre de Noel et nous décorons nos cadeaux d'étoiles brillantes en souvenir de ce premier Noël. Dans certaines villes, de superbes étoiles de Bethléem modernes sont construites au sommet des montagnes ou d'imposants edifices afin que les voyageurs, à des milles à la ronde, soient guidés par leur lumière, comme les sages d'Orient furent guidés jusqu'à l'Enfant.

Pourquoi ne découperiez-vous pas une étoile en papier d'aluminium ?
Suspendez-la dans un endroit où tous vos amis pourront voir votre propre "étoile de Noel" !

Numéro 2 de la série des charmantes coutumes de Noel.

Simons
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

"Feuilleton du Soleil"

Médecin "suppléant"

par Elizabeth Seifert

No 3

"Cette clinique," disait Flynn "est attachée à un petit hôpital — près de 20 lits — et chaque docteur a son bureau personnel pour pratiquer. L'hôpital et les bureaux ont le meilleur équipement.

Il y a de l'argent derrière, vous voyez. L'hôpital a tout ce qu'il faut pour toutes les sortes de chirurgies urgentes et pour permettre les hospitalisations à court terme."

"E il y a des cas enfants ?" Le ton de Garde était de bois.

"Beaucoup d'enfants. C'est le service le plus occupé."

"Connaissez-vous bien l'endroit, monsieur?"

"Oui. Je connais tous les médecins qui y sont et le vieux Dr Lillard est mon ami depuis des années. Je vais très souvent là-haut, en mondanités et professionnellement."

"Je vois."

"Si on m'en donnait le choix et que j'aie 20 ans de moins c'est bien là que j'aimerais vivre et travailler."

Vingt ans plus et, Garde Shelton avait 15 ans, il essayait ses chances pour les examens en vue de la pré-médicale. Il y avait vingt ans, la temps de cette dépression...

'Les hommes qu'ils ont à Bayard." continua le Dr Flynn, étaient ceux qui reconnaissaient et déploraient, la tuerie de la vie de la ville et la pratique de la médecine citadine. Ils ne voulaient pas exactement devenir rustres — ni socialement, ni professionnellement — mais ils étaient attires par une vie semi-rurale comme ce village et sa clinique. C'est à 40 milles en amont, vous savez, un endroit d'une grande beauté naturelle. Il y a des fermes et de petites propriétés. Ils élevent de bons chevaux et cultivent des pommes; leur genre de vie permet les passe-temps —"

Il se pencha en avant. "Cette position serait-elle permanente, monsieur ?"

"J'espère que non."

Le Dr Flynn lança sa réplique tranquillement et pendant une longue minute Garde se retint de la commenter. Il restait assis, attendant courtoisement et bien déterminé à ne pas parler le premier.

Les lèvres du Dr Flynn se plissèrent, "J'ai besoin de vous dans mon service, Shelton — et je tiens à vous avoir".

Garde aurait du être plus content qu'il ne l'était, plus excité. "Alors, pourquoi me laissez-vous tomber, monsieur ?"

"Je ne vous laisse pas tomber et je ne vous renvoie pas".

"Vous m'avez demandé d'aller là-bas".

"Ce n'est pas du tout la même chose".

"Mais bien sûr que si, monsieur! J'ai suivi vos avis et vos ordres trop longtemps..."

Ceci fit plaisir au Dr Flynn "Oui, oui", concéda-t-il. "J'ai compté là-dessus lorsque j'ai fait la suggestion".

Garde serra les mâchoires aux mots que son chef avait choisis. "Mais pourquoi moi, monsieur ? Je veux dire — bien, il faut que je pense un peu à moi. Et je sais — comme vous devez vous en douter — que je ne serai pas dans le tableau là-haut".

"Ils ont besoin d'un pédiatre, un médecin. J'ai considéré ce besoin lorsqu'ils m'ont demandé d'envoyer un homme. Et j'ai choisi le meilleur médecin que je connaissais".

Garde aurait dû être fier de cette louange. "Mais, je ne vois toujours pas — à moins que vous vouliez surveiller mon travail..."

"Oh, non ! Vous serez livré à vous-même ! Vous êtes prêt pour ça, Shelton !"

Le Dr Flynn opina en souriant. "Je vous ai dit que j'espérais que cette situation ne serait pas permanente. Pour mon bien et le vôtre peut-être, mais à coup sûr pour celui de l'homme que vous remplacerez".

Garde sentit ses cheveux se raidir, il frissonna légèrement. Il avait donc raison ; quelques bribes du début de la conversation lui revinrent en mémoire en même temps que l'histoire qui se rattachait à sa mission.

"Pas...?" Sa voix cassa. "Oui" répliqua le Dr Flynn. "Précisément celui-là. Garde..." il se tourna vers le jeune homme. "Avez-vous jamais laissé votre imagination s'arrêter sur la famille d'un homme convaincu d'un crime et condamné à un long terme en prison ? Avez-vous jamais pensé à ce qui pouvait arriver à cette famille et à ses amis ? Aux gens avec qui il avait travaillé ? Vous êtes vous demandé comment ils pouvaient faire pour continuer ?"

"Mais, non, monsieur, pas du tout. Ça doit demander une adaptation terrible, bien sûr".

"Je ne pense pas que la plupart des gens considère les détails de cette adaptation", répliqua tristement le Dr Flynn. "Moi-même j'aurais pu ne pas y penser beaucoup, mais, comme je vous le disais, j'ai été l'ami de Tom Lillard depuis des années. Je leur ai souvent rendu visite chez eux et quand son fils, Kurt — un jeune docteur plein de succès, très populaire ; il a à peu près votre âge, Garde — il fut arrêté et accusé de meurtre ! L'arrestation elle-même a été un terrible coup pour son père et ses amis. Et sur le plan médical, les autres médecins de la clinique ont du immédiatement faire son travail. Il devint bientôt évident pour les trois autres que plusieurs détails devaient être attentivement discutés. Qui allait s'occuper de la rougeole de la petite Mary ? Ou de la laryngite de Johnny ? Jusqu'au procès son père fit le travail nécessaire. Mais après, comme vous vous en souvenez peut-être, le jeune Kurt fut trouvé coupable du meurtre de l'ami de sa fiancée. Un garçon de 22 ans. La condamnation dépendit largement du fait qu'on déclara que Kurt avait déjà eu des ennuis avec ce garçon — on se servit du terme 'mauvais-oeil'. Ils avaient eu le mauvais oeil. Une phrase idiote, qui ne veut rien dire".

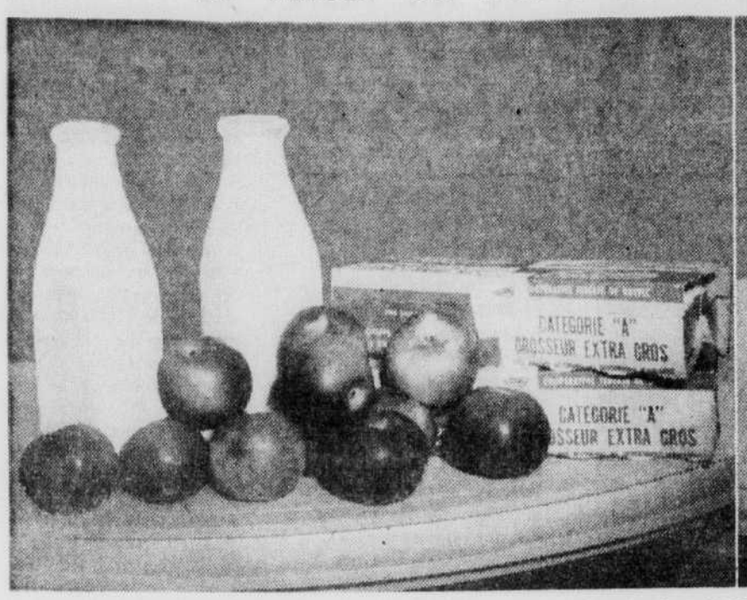
Le Dr Flynn était plus tendu qu'il ne l'avait jamais vu.

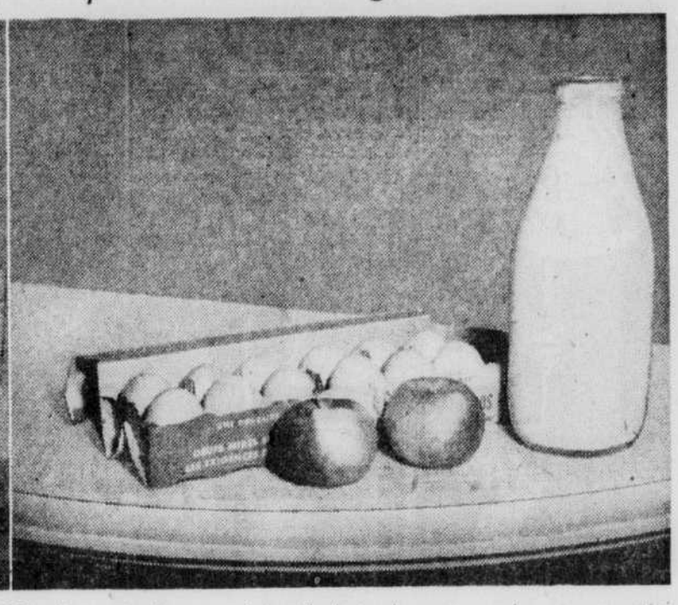
"Mais sur la base de ce témoignage la cour condamna Kurt à 70 ans ! Appelez-le coupable à ce degré, quoique de l'opinion du village il était acquitté sans condition".

"Le procès eut lieu en janvier dernier et les autres médecins ont fait leur part jusqu'à ce que je puisse leur envoyer un homme. Aussi — ceci peut être le travail seulement de quelques mois. La semaine passée son dossier a été accepté en appel. Si la condamnation tient, il restera en prison jusqu'à l'expiration de sa sentence. Si les villageois ont raison et qu'il soit acquitté — vous pourrez me revenir en moins d'un an".

(à suivre)

La valeur du dollar de 1957 pour la ménagère





La ménagère de 1957 doit faire des prodiges pour nourrir sa famille si elle ne dispose pas d'un budget illimité. C'est ainsi qu'avec un dollar, elle n'achète aujourd'hui qu'une douzaine d'oeufs, une pinte de lait et deux pommes, alors qu'en 1937, elle avait deux douzaines d'oeufs, deux pintes de lait et une douzaine de pommes. Ces articles sont considérés comme des aliments de base et aucune épouse ne peut se dispenser d'en faire l'achat chaque semaine en quantité plus ou moins grande selon le nombre de personnes à table.

(Photos du "Soleil")





Si nous considérons maintenant les produits en conserve, la situation ne s'améliore pas. Aujourd'hui les fumeurs doivent payer 48 cents pour un paquet de tabac et de papier à cigarettes, dont le prix était de 10 cents en 1937. Les tomates en boites de 28 onces se vendaient 3 pour 25 cents alors qu'aujourd'hui le prix est de 23 cents la boite. Le thé a doublé de prix, sauf le café dont les prix ont augmenté de seulement 50%. Les photos illustrent les quantités achetées en 1937 et en 1957 avec un dollar. Ceux qui vivent de rentes et de pensions dont l'indice ne varie pas sont les premiers à se ressentir de l'inflation. Il faut dire cependant que les salaires ont augmenté et qu'une foule de mesures sociales assurent le "minimum vital" dont parlent les économistes.

(Photos du "Soleil")

La session provinciale

Ajournement des débats jusqu'au 3 décembre

Après l'adoption du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône — Le député de Rivière-du-Loup réclame l'assurance-hospitalisation — La Gaspésie a besoin d'industries, dit le député libéral de Bonaventure — M. Daniel Johnson répond aux critiques de M. Emilien Lafrance.

(par Denys Paré)

L'Assemblée législative a adopté, hier soir, le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône. Ce débat a été particulièrement court cette année. Seize discours seulement ont été prononcés en marge de ce débat, qui a commencé le lendemain de l'ouverture de la session, soit le 14 novembre dernier.

Outre le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, il n'y a eu que trois ministériels qui ont pris part au débat sur l'Adresse, et celà comprend les discours du proposeur et du secondeur.

A la fin de la séance, M. Duplessis a proposé l'ajournement de la Chambre jusqu'au 3 décembre prochain. Il a expliqué qu'il serait difficile de tenir des séances la semaine prochaine. La conférence fédérale - provinciale qui se tient à Ottawa la semaine prochaine, dit-il, se réunira le matin, l'après-midi et le soir. Il nous sera impossible de quitter Ottawa avant mercredi et, si nous sommes incapables de prendre l'avion, celà veut dire qu'on ne pourrait pas tenir de séance à l'Assemblée législative avant jeudi. Je crois qu'il ne serait pas convenable de convoquer les députés à Québec à ce moment-là de la semaine. M. Duplessis a réitéré qu'il avait bon espoir dans les résultats de la conférence d'Ottawa en ajoutant qu'il se propose de faire un compte-rendu satisfaisant, à la Chambre, des délibérations de la conférence intergouvernementale.

DEUX NOUVELLES LOIS

Après l'adoption de l'Adresse, la Chambre a adopté deux projets de loi en troisième lecture. Il s'agit des amendements à la loi du crédit agricole et du bill visant l'université de Sherbrooke.

Au sujet du prêt agricole, le gouvernement a décidé de porter de $155 millions à $170 millions les prêts destinés aux cultivateurs. Quant au bill relatif à l'université de Sherbrooke, il a simplement pour effet de hâter les paiements que le gouvernement a consenti à faire à cette institution en vue de l'aménagement d'une école de Sciences. Les subventions à cette institution se chiffrent au total à $750,000. Cette somme devait être distribuée au cours d'une période de cinq ans. On a déja fait deux versements de $75,000. Le gouvernement a décidé d'hâter la balance des versements. Ils seront faits durant les deux prochaines années d'après la nouvelle loi.

Au cours de la journée d'hier, huit députés ont participé au débat sur l'Adresse. Sur ce nombre on comptait un seul député ministériel, M. Daniel Johnson, de Bagot. La Chambre a siégé pendant deux longues séances pour se terminer après onze heures hier soir. Elle est ajournée jusqu'au 3 décembre prochain.

Terminant le discours commencé la veille, M. Lafrance a réclamé une enquête royale sur la moralité publique. Il a brossé un sombre tableau "de la soi-disant prospère province de Québec". M. Lafrance a amèrement reproché au gouvernement sa politique en marge du développement des ressources naturelles.

M. Daniel Johnson, député de l'Union Nationale, et vice-président de la Chambre, répond à quelques points soulevés par le député Lafrance. M. Johnson dit au sujet de l'éducation: "la province a fait sa large part, il importe que les autres intéressés fassent aussi la leur".

Le Dr Alphonse Couturier, député libéral de Rivière-du-Loup, se prononce catégoriquement sur la question de l'assurance-hospitalisation. "Cette mesure, dit-il, est devenue une nécessité."

Pour sa part, M. Robert Théberge, député libéral de Chambly, a suggéré au gouvernement d'apporter des améliorations à la loi provinciale du logement afin de la rendre semblable à la loi fédérale sur l'habitation.

Quant au député libéral de Brôme, M. Glen Brown, il préconise l'institution d'une commission de l'agriculture au sein de l'Assemblée législative. Il voudrait que le gouvernement consacre davantage de ses crédits aux fins de la recherche et de l'établissement de marchés agricoles.

M. René St-Pierre, libéral de St-Hyacinthe, dit qu'il n'existe aucun obstacle pour que la province obtienne sa part dans les octrois fédéraux relatifs à la construction de la route trans-Canada. Il voudrait que ces subventions fédérales servent au parachèvement de la route 9 qui relie les villes de Québec et Montréal par la rive sud.

L'augmentation des crédits aux fins de l'agriculture a été suggérée par M. Edgar Turpin, député libéral de Rouyn-Noranda.

Quant à M. Gérard Levesque, libéral de Bonaventure, il suggère l'établissement d'industries dans la Gaspésie. Il signale aussi la nécessité de construire au plus tôt le port détruit par le feu depuis plusieurs années entre Maria et New-Richmond.

MAITRE CHEZ NOUS

M. Emilen Lafrance, député libéral de Richmond, poursuit le discours qu'il avait commencé la veille. Les ministériels parlent de prospérité, dit-il. Une véritable prospérité ne doit-elle pas profiter à l'individu et à la famille? Or, actuellement 90% de la production industrielle du Québec est aux mains des étrangers. Nous souffrons d'une pénurie d'ingénieurs et de techniciens. Au Québec, on ne compte qu'un ingénieur par 2,300 habitants alors qu'il y en a un par 300 habitants ailleurs au Canada. Selon M. Lafrance, 98% de nos mines sont aux mains d'étrangers. "Nous savons céder nos ressources naturelles pour un plat de lentilles.

M. Lafrance ajoute que c'est au Québec qu'on trouve le plus fort pourcentage de locataires. Les 60% de nos salariés gagnent moins de $3,000 par année; 80 pour cent de la population de la province n'a pas les moyens de se faire hospitaliser. Les professeurs sont mal payés, en grande partie. Le Québec est la seule province où il n'y a pas la gratuité scolaire. C'est aussi la seule province avec une taxe de vente de 5 pour cent. Les fonctionnaires reçoivent un traitement de famine. Les revenus des cultivateurs ne dépassent pas en moyenne $2,500. C'est dans le Québec où les chômeurs sont le plus nombreux.

Devant une telle situation, poursuit le député de Richmond, allons-nous redevenir maîtres chez nous ou continuer à demeurer éternellement des serviteurs? Nous souffrons d'un manque d'orientation et d'une politique d'opportunisme.

M. Lafrance parle ensuite des publications immorales et de l'abus des boissons alcooliques. Il dit que les publications immorales pervertissent une grande partie de notre jeunesse et sapent les convictions morales de tout notre peuple. Il cite une déclaration du cardinal Léger qui voit là un danger de "gangrène communiste".

"Pourquoi dépenser des dizaines de millions pour l'éducation, dit-il, si nous laissons ces gens continuer leur oeuvre diabolique?"

Par ailleurs, poursuit le député, à quoi servirait l'autonomie administrative, si on laisse l'alcool avilir toute une génération de jeunes. Comment peut-on s'afficher comme des patriotes sincères, si l'on tolère une telle chose?

L'alcoolisme, chancre moral et social, c'est l'école du vice. Certains diront que j'exagère, remarque M. Lafrance, mais l'usage des boissons alcooliques a pris des proportions effarantes. La consommation de la bière dans la province a augmenté de plus de 300 pour cent en moins de 15 ans. Chaque année un demi-milliard de dollars sert à leur achat au Québec. Si la population ne faisait que dissiper son argent, ce serait un demi-mal, mais elle y perd sa santé morale et physique. Il estime qu'en réglant ce problème, on règlerait en même temps une multitude d'autres problèmes, tels la délinquence juvénile, la tuberculose, les maladies mentales et l'hospitalisation.

M. Lafrance demande ensuite au gouvernement d'instituer une enquête sur la moralité publique dans la province. Ce qui dénigre la province, dit-il, ce n'est pas la dénonciation du mal, mais le mal lui-même. Les vrais responsables de la mauvaise réputation faite à notre province, ce sont ceux qui tolèrent les abus qu'ils

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Québec perd un demi-million par année

M. l'échevin Henri Beaupré signale que notre ville est frustrée de cette somme imposante par le système actuel de répartition du produit de la taxe de vente — Un écart de 50,000 âmes entre les statistiques fédérales et celles de Québec dans l'appréciation de la population.

M. l'échevin Henri Beaupré, leader du conseil municipal, a apporté hier quelques arguments nouveaux pour démontrer que la cité de Québec perd annuellement un demi-million de dollars avec le système actuel de répartition du produit de la taxe de vente.

Les $40,000,000 déboursés par les touristes rapportent un revenu fiscal auquel seule la cité de Québec a droit, à l'exclusion des municipalités de la banlieue, qui en bénéficient pourtant avec le système actuel, bien qu'elles ne déboursent rien pour la publicité touristique, dit M. Beaupré.

Il souligna de nouveau les inconvénients des statistiques fédérales comme base du calcul pour la répartition de la taxe de vente. Il y a un écart de 50,000 âmes, dit-il, entre ces statistiques et celles de la ville même.

Le recensement fédéral donne une augmentation de 10,000 âmes seulement en dix ans pour la ville de Québec, alors que, d'après les chiffres de l'archiviste de la cité, M. Valère Desjardins, l'augmentation réelle a été de 20.9 pour cent (environ 40,000).

Dans d'autres sphères, l'accroissement a été de 18 pour cent pour le nombre des paroisses, de 22.5 pour cent pour le nombre des édifices, de 29.4 pour les logements, de 60 pour cent pour les propriétés imposables, de 98.2 pour cent pour le revenu municipal, de 165.7 pour cent pour les compensations bancaires.

De plus, le nombre des touristes, dont le pouvoir d'achat est incroyable, est en moyenne de 20,000 par jour, douze mois par année, soit de 30,000 par jour en été, et 10,000 par jour en hiver. Ce facteur n'entre nullement en ligne de compte dans les statistiques démographiques.

Mais pour toutes ces considérations, il est permis d'affirmer que la cité de Québec perd $500,000 dans la répartition du produit de la taxe de vente. Ce demi-million, dit M. Beaupré, suffirait à boucler les budgets sans refinancement, tout en réduisant la dette. De plus, les villes de la banlieue en bénéficieraient, puisque la cité de Champlain serait aussi en mesure d'augmenter et d'améliorer ses services, ses sources de revenus et d'assurer une plus grande stabilité pour la région tout entière.



TIMBRE EN HOMMAGE AU JOURNAL: L'hon. William Hamilton, ministre des Postes, a donné aujourd'hui quelques détails sur un timbre-poste qui sera émis le 22 janvier 1958. Il s'agit d'un timbre de 5c dont l'émission soulignera le rôle important que joue l'imprimé dans la vie canadienne. Le Journal, qui est la forme la plus répandue de l'imprimé, sera le sujet de la vignette. La réputation des journaux canadiens n'est plus à faire, pas plus dans le domaine de l'information proprement dite que dans celui des articles de fond. Cette émission marquera le jubilé de la "Presse canadienne", agence établie pour la reception des nouvelles et leur diffusion aux journaux associés dans tout le pays. Sans but lucratif, cette association a fort contribué, par la diffusion quotidienne des nouvelles, à resserrer les liens qui unissent tous les Canadiens et à édifier le Canada d'aujourd'hui.

Incendie au marché St-Roch

Les pompiers de sept casernes ont été appelés à combattre, hier soir, sur la place du marché St-Roch, un incendie qui a duré près de trois heures et qui a ravagé l'établissement de M. Arthur Jobin, marchand de fruits et légumes en gros, demeurant à 145 boulevard Henri Bourassa. Le propriétaire estime les dommages à $25,000. Le bâtiment tout en bois d'un étage et à comble pointu appartient à la cité de Québec.

Personne n'a été blessé au cours de la lutte contre les flammes. Les sapeurs du poste no 3 ont été mandés par téléphone à 7 h. 35. Le lieutenant A. Nadeau dit qu'à leur arrivée le feu qui aurait pris naissance au rez-de-chaussée s'était communiqué au grenier sous l'entretoit où se trouvaient des boites de carton, des paniers et des sacs. Une fumée épaisse s'échappait du bâtiment.

Devant la situation deux alarmes furent données à 7 h. 42 et 7 h. 44. Les pompiers des postes 2, 5, 7, 8, 10 et 14 vinrent prêter main forte aux premiers, sous les ordres du chef de district Henri Auclair. La voiture de secours était aussi sur les lieux. Le brasier fut inondé à l'aide de trois jets pendant que les sapeurs au moyen de gaffes sortaient du grenier des boites en carton enflammées.

L'entrepôt contenait trois chambres froides où avaient été entassés, hier, pour $20,000 de produits périssables, oranges, bananes, oignons et autres fruits et légumes. La construction elle-même a subi des dommages considérables. Les sapeurs ont dû pratiquer de nombreuses brèches dans les murs.

Plusieurs policiers, sous les ordres du sergent Racine, ont vu à maintenir l'ordre parmi les nombreux spectateurs et à diriger la circulation aux abords du marché St-Roch.

Sanction royale

Ottawa (PC) — Le juge en chef Patrick Kerwin a donné, au nom du gouverneur général, la sanction royale à la loi qui augmente les pensions versées aux vieillards nécessiteux, aux aveugles et aux invalides, et qui élargit la portée des dispositions de la Loi sur les allocations aux anciens combattants.

M. Lacroix reproche amèrement au gouvernement d'avoir refusé au pays un drapeau distinctif

Ottawa, 22. (DNC) "Si nous n'avons pas de drapeau canadien, c'est exclusivement la faute du gouvernement qui vient, la semaine dernière, de le refuser au peuple canadien", déclarait, hier soir, au Soleil M. Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency, en commentaire de ce qui s'est passé il y a quelques jours aux Communes. On se souvient clairement que l'amendement Lacroix pour le drapeau nettement canadien a été battu parce que le gouvernement en a fait une question de confiance.

Interrogé par notre correspondant, voici ce qu'a textuellement déclaré M. Lacroix:

"Quelques-uns ont prétendu que l'amendement que j'ai présenté en faveur d'un drapeau vraiment canadien était de nature à renverser le gouvernement.

"Quel pays au monde, excepté le Canada, aurait hésité à poser ce geste afin de s'assurer, en conformité avec son développement constitutionnel, ce pas essentiel vers son indépendance?

"Le gouvernement porte seul la responsabilité d'avoir refusé de considérer cette question au-dessus de tout esprit de parti, et cela parce qu'il est opposé, comme il l'a démontré par son attitude et son vote, à un drapeau vraiment canadien".

Une opinion-bombe

Un dentiste prétend que le lait cause la carie dentaire

(Par Huguette Boivin)

Un dentiste de Québec prétend que le lait constitue un des plus grands facteurs de carie dentaire. Sa déclaration, conforme à celle de son frère, dentiste également, s'appuie sur les résultats de sérieuses investigations auprès de ses propres patients et de recherches en laboratoire.

Voici comment il a été amené à découvrir cette propriété néfaste du lait: En 1935, son frère aîné a subi un grave accident d'automobile et s'en est tiré avec de multiples contusions et une fracture du crâne. Croyant que son organisme demanderait beaucoup de calcium pour la reconstitution des tissus osseux, il a décidé pendant sa convalescence de boire deux pintes de lait par jour. Afin que sa dentition profite de cette généreuse assimilation de lait, il le faisait passer entre ses dents en le buvant. Quelques années plus tard, soit en 1938, Don qui venait de terminer ses études en dentisterie, a constaté avec stupéfaction dans la bouche de son frère Gordon, de nombreuses cavités en bordure des gencives.

C'est alors qu'il a soupçonné que peut-être le lait était la cause de cette carie aussi soudaine qu'inattendue. A tout hasard, il se mit à demander à chacun de ses clients s'il buvait du lait ou non, pour constater bientôt que les buveurs de lait avaient plus de dents cariées ou extraites que les non-buveurs de lait.

"Après ma graduation en 1943", poursuit le dentiste de Québec, "on m'envoya à Halifax comme officier - dentiste dans la marine. Pendant 8 ans, j'ai observé ce curieux phénomène chez la plupart de mes patients de toutes les régions du Canada ou venant d'autres pays du monde."

Revenu à la vie civile, il a commencé à tenir des dossiers en ce sens, et après quatre ans, ses statistiques démontraient que sur 1,646 patients, on décelait trois cavités pour chaque buveur de lait adulte et une seule cavité chez celui qui n'en buvait pas, tandis que pour les enfants, on établissait une moyenne de cinq cavités chez les buveurs de lait et une cavité chez les non-buveurs.

"Je sais", continue-t-il, "que cette théorie soulèvera un lot de controverses et m'attirera le ridicule, mais je ne suis pas le seul dentiste à partager cette opinion: d'autres docteurs au Canada et aux Etats-Unis découvrent eux-mêmes que le lait est l'un des principaux facteurs qui causent la carie dentaire. Dans l'Etat de la Californie, la "Lee Foundation" affirme, après des expériences effectuées sur des chats, "qu'il n'y a que très peu de valeur dans le lait pasteurisé."

Récemment, trois docteurs de la Nouvelle-Zélande déclaraient que dans leur pays, où se fait la plus haute consommation de lait per capita dans le monde, on trouve également le taux le plus élevé de carie dentaire dans le monde, ce qui prouve que le lait ne joue aucun rôle essentiel dans la physiologie des dents saines."

Un dentiste américain, le Dr A. Price, s'est acquis la conviction, en voyageant de par le monde avec son épouse, que le taux de carie dentaire augmente avec l'usage des aliments de l'homme blanc, et que les nations les plus primitives qui se nourrissent de viande crue et de breuvage naturel, possèdent les dents les plus intactes.

L'action du lait est évidente, d'après les expériences personnelles de laboratoire de ce dentiste de Québec.

"Le lait produit une réaction acide dans la bouche. Chez certaines personnes, cette réaction est plus forte que chez d'autres selon la condition de la salive. Cette action acide ruine l'émail de la dent, substance la plus dure du corps humain. La dent, ainsi privée de son émail, est attaquée par les organismes divers qui passent dans la bouche.

(Suite à la page 13, 1ère col.)

Clubs

Clubs de quilles, infirmières, étudiants, Valentino vous offre 3 danses pour $15.00 — 253 St-Jean. Mardi 20 à 60 ans, cours complet garanti $15.00 — C'est gratuit pour la dame qui l'accompagne. LA 3-2408. Enfants 8 à 11 ans, cours de bonne manière, diction, danse, à l'école Valentino. Aussi cours par correspondance.

PRÉVENEZ toute erreur

Vérifiez le numéro et composez-le avec soin

RÉPARATION TV JOUR ET NUIT $2.00 PAR APPEL SERVICE A DOMICILE
Garantie d'un an sur toutes pièces remplacées
ROY ET FRERES TV SERVICE
Maison canadienne-française
LA 5-4617 — LA 5-4617

PRETS
$100 à $5000 COMPTANT
le même jour
...contre votre signature!...
Pour renseignements, Tél.: LA 5-7144
GEORGES LECLERC
466, de la Couronne
COMMUNITY FINANCE CORPORATION
UNE COMPAGNIE CANADIENNE

Notre stock pour les fêtes est au complet; réservez votre cadeau moyennant un léger acompte.
★ BAGUES à diamants
★ BIJOUTERIE
★ MONTRES
★ CADEAUX de toutes sortes.



Achetez directement au prix du gros et économisez — Ouvert vendredi soir jusqu'à 9h.30.
RENE MARCOUX
IMPORTATEUR
365 de la Couronne - Tél.: LA 4-8722
(EN HAUT DE LA PHARMACIE SOUCY)

Prends le Johnnie Walker, par exemple.
Voilà un scotch que tu aimeras sûrement
...c'est mon favori
depuis
nombre d'années!



Né en 1820 — encore actif

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, vendredi 22 novembre 1957

Succès qui ne s'explique que par la charité de nos gens

Ce n'est pas en vain qu'on fait appel à la générosité de la population de notre ville et de tout le diocèse de Québec. Tout le monde se souvient encore de sa magnifique réponse lors de la campagne du Grand Séminaire. Elle avait fourni une preuve de générosité qui semblait avoir pour résultat de compromettre le succès des autres campagnes futures. Et c'est un peu ce qu'on craignait, malgré qu'on ait une confiance quasi illimitée en l'esprit de charité de notre population, lorsque débuta la souscription annuelle en faveur de la Fédération des Oeuvres. C'était un autre montant d'un demi-million qu'on attendait du public pour permettre aux 37 oeuvres reconnues par la Fédération de poursuivre leur travail bienfaisant au sein de notre population. Les organisateurs sous l'impulsion du président Marcel Fortier, ne se cachant pas la difficulté de leur tâche, ont mis tout leur coeur et tout leur enthousiasme au service de la Fédération, avec le résultat que non seulement on a atteint l'objectif d'un demi-million mais on l'a dépassé d'un montant de $47,107.

C'est un succès qu'on ne trouve pas de mot pour qualifier dans les circonstances. Il ne s'explique que par la grande charité de nos gens, leur désir de faire partager leur bien-être à ceux qui ont été moins bien pourvus de ressources matérielles, cette bonté qui les pousse à se pencher si spontanément sur les misères humaines, le talent d'organisation et la persévérance des responsables de la campagne.

Il est réellement consolant de constater au sein de notre milieu une mentalité aussi généreuse. Grâce à cet état d'esprit les oeuvres pourront continuer leur rôle de bon samaritain auprès de tous ceux qui sans elles seraient tentés de sombrer dans une détresse physique et morale dangereuse. Le résultat de la souscription est d'autant plus encourageant si l'on considère les difficultés éprouvées dans plusieurs autres centres importants du pays pour alimenter leur caisse de charité. La population du dioeèse de Québec a une fois de plus démontré son sens chrétien.

La révision des tarifs s'impose sur les produits textiles de l'étranger

Les difficultés incessantes qu'éprouve l'industrie textile depuis la fin de la guerre ont, de nouveau, pris la vedette devant la Commission du Tarif, alors que le mémoire des ouvriers syndiqués a exposé la condition précaire où les usines et les fabriques se trouvent réduites. Le délégué des ouvriers du textile a signalé la régression constante de la production avec la diminution du personnel de plus d'un tiers, devant l'envahissement de notre marché domestique par les produits étrangers, ceux du Japon d'une part, puis ceux de l'Angleterre et de l'Italie d'autre part; les droits tarifaires ne protègent aucunement, tels qu'ils sont établis, les textiles canadiens qui doivent subir la concurrence massive des produits étrangers qui sont fabriqués à vil prix.

La situation est particulièrement critique dans les lainages, par exemple, où les importations britanniques et italiennes ont inondé notre marché avec une proportion de 49.8 pour cent, au cours du premier semestre de la présente année. La venue des lainages étrangers a commencé à produire ses effets désastreux dès la période de 1945-49, avec des expéditions anglaises qui atteignaient 30 pour cent de la consommation domestique; cette proportion ne tarda point à s'élever pour dépasser 40 pour cent durant la période de 1952-55, puis 44 pour cent en 1956 et finalement parvenir à la moitié de notre consommation, cette année même.

Contre un pareil envahissement qui menace de compromettre notre industrie textile, le mémoire demande au gouvernement de sévir, et il lui propose les moyens suivants: il demande un rajustement général des droits tarifaires, de manière à protéger nos produits contre les textiles étrangers qui pénètrent sur notre place avec trop de facilité et en trop grande quantité. Pour empêcher la pratique de ce "dumping" ruineux, les requérants recommandent l'établissement d'un tarif à échelle qui élèverait les droits automatiquement dès que les importations dépassent une proportion raisonnable de la consommation domestique, et qui les abaisserait proportionnellement selon les périodes moins favorables du commerce. En outre, les droits devraient être imposés sur la base de la verge carrée et non sur le poids en livres du produit importé; enfin, on exige une révision complète des tarifs préférentiels qui ont été accordés aux produits britanniques en vertu des Accords d'Ottawa de 1932.

Le mémoire fait mention du sort qui est réservé à plusieurs fabriques et usines qui sont installées au centre de petites villes et de régions mi-rurales mi-urbaines, et dont la production assurait un gain stable à une partie de la population et contribuait ainsi à l'expansion économique. Depuis ces dernières années, nombre de ces établissements ont fermé leurs portes, d'autres fonctionnent encore mais au ralenti, et la plupart éprouvent les durs effets d'une concurrence pour le moins injustifiée qui provient des produits étrangers jetés en quantité massive sur notre marché.

Coopération non dépendance

La dernière déclaration du secrétaire d'État américain Dulles à l'effet que les Etats-Unis ont établi des rampes de lancement de projectiles téléguidés et entreposé des ogives nucléaires au Canada a provoqué des réactions immédiates à Ottawa. Celles-ci sont faciles à comprendre car, selon nos autorités gouvernementales, le Canada n'a pas encore autorisé les Américains à installer sur son territoire de telles armes. La réaction canadienne à la suite des remarques de M. Dulles ne signifie pas, loin de là, que le Canada est opposé à recevoir ces armements, c'est plutôt le contraire. Cette réaction témoigne tout simplement du fait que le Canada se considère toujours comme un pays souverain et que toute installation militaire d'un pays étranger, soit-il son meilleur ami, requiert auparavant son consentement.

C'est dans cette perspective qu'il faut situer les corrections qu'Ottawa n'a pas manqué d'apporter à la déclaration du secrétaire d'Etat américain. Il ne faudrait d'ailleurs pas exagérer l'incident car ces installations militaires, chacun le sait, se feront certainement un jour prochain et M. Dulles peut se tromper comme tout le monde; il ne s'agit pas nécessairement de sa part d'une attitude vexatoire vis-à-vis du Canada. La prompte mise au point canadienne était toutefois nécessaire. Elle n'a pas tardé à prendre forme dans un démenti rapide à la déclaration de M. Dulles car les adversaires des conservateurs aux Communes ont déjà reproché au gouvernement d'y être allé trop rapidement sur la question d'un commandement unifié pour les Etats-Unis et le Canada.

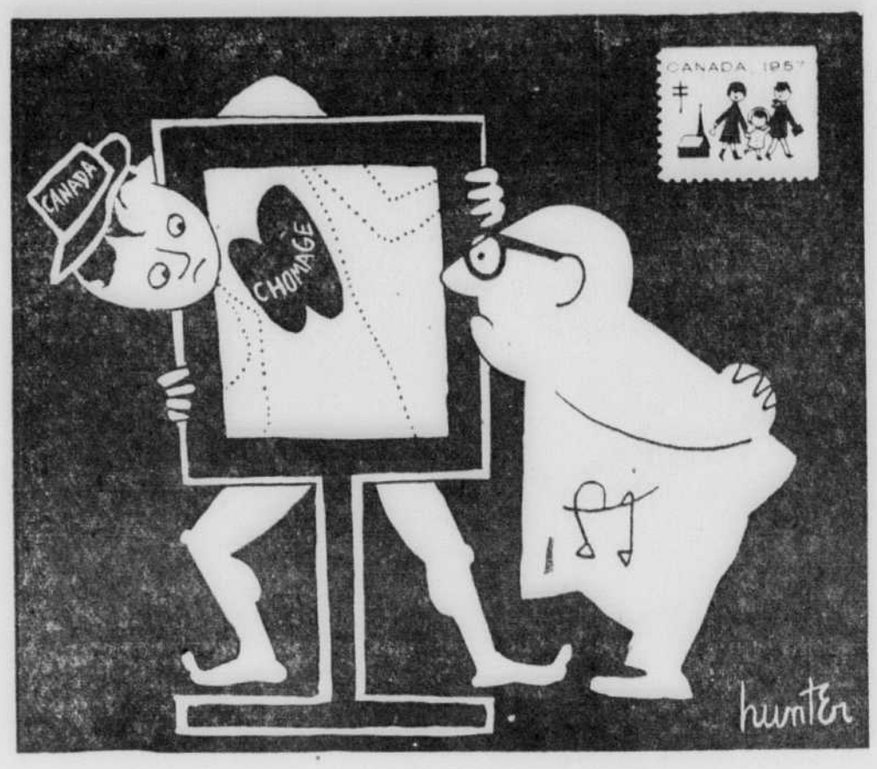
Quant au consentement du Canada au sujet de l'entreposage des nouveaux armements, il pourra en être question à l'occasion de prochaine réunion spéciale de l'O.T.A.N. le 16 décembre à Paris. L'autorisation de notre pays semble aller de soi car, logiquement, ces armements ne feront que compléter le système de défense commun dans le nord. S'il est un pays que les Américains désirent voir pourvu d'armements nucléaires c'est bien le Canada, qui les sépare de leurs grands rivaux soviétiques au nord. Au point de vue militaire le Canada est considéré ni plus ni moins comme le prolongement des Etats-Unis. Les armements nucléaires américains au Canada sont la suite logique de la ligne de défense Dew et du commandement unifié.

Il ne faut pas voir dans ce bref incident plus qu'une question de principe : le Canada entend collaborer le plus possible avec les Etats-Unis dans le domaine militaire, mais il désire également que la souveraineté du pays ne soit pas traitée à la légère. L'incident servira peut-être de leçon à nos voisins américains qui, sans avoir de la mauvaise volonté, ne font peut-être pas toujours les efforts qui s'imposent pour voir dans le Canada autre chose qu'un nouvel Etat américain.

Se protéger contre les radiations

Des physiciens, des chimistes et des ingénieurs des pays d'Europe et de la Méditerranée orientale se sont réunis à Mol, en Belgique, le mois dernier pour suivre un cours international sur la protection contre les radiations, organisé sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Gouvernement belge. Le cours portait sur les principes generaux de la radiophysique sanitaire, la surveillance du personnel affecté aux réacteurs et travaillant dans les laboratoires de radiochimie, les méthodes de contrôle et la dosimétrie. Il a également traité des questions de sécurité dans les usines utilisant l'uranium et le plutonium, des risques auxquels la collectivité est exposée, de l'emplacement et des plans des réacteurs et des laboratoires et de l'évacuation des déchets radioactifs.

Le stage de Mol est le deuxième cours international sur la protection contre les radiations, le premier ayant été organisé par l'OMS à Stockholm en 1955.



L'Eglise conserve une attitude de réserve en présence du difficile problème algérien

Des textes, des articles, des témoignages sur la guerre d'Algérie mettent en cause, de façon plus ou moins autorisée, les principes moraux. De divers côtés, on a demandé à l'Eglise de répondre et de prendre parti. Le R.P. d'Ouince, s.j., théologien des plus avertis et qui suit de très près ces questions, a bien voulu faire le point de ce grave problème, "La Croix" de Paris a publié ses conclusions sous le titre: "Des chrétiens interrogent l'Eglise".

"Au point où nous ont menés un terrorisme atroce et sa nécessaire répression..., il semble que ce soit à la hiérarchie... qu'il appartient maintenant d'enseigner les fidèles sur ce que peut exiger d'eux le combat révolutionnaire qui leur est imposé et ce qui néanmoins demeure interdit".

Cette respectueuse sommation d'un grand journal parisien traduit bien la gêne, et parfois le scandale éprouvé par de nombreux catholiques engagés dans la guerre d'Algérie ou simplement lecteurs des controverses qu'elle suscite.

Dans l'incertitude où ils se trouvent en face de cas de conscience relativement inédits, ils se tournent vers l'autorité — de préférence la plus haute — et lui demandent de juger: "La parole est à l'Eglise".

Attitude déférente et sincère et qui cependant risque de conduire à une impasse. Car la réponse sollicitée de la hiérarchie, il n'est pas sûr que celle-ci puisse toujours la donner.

Cette note voudrait exposer le plus clairement possible ce qu'il est légitime d'attendre de l'autorité ecclésiastique et ce qu'il est excessif de vouloir exiger d'elle.

Oublions un instant le terrorisme algérien et prenons un peu de recul, non pour dissoudre la difficulté en la généralisant, mais au contraire pour mieux en saisir la nature.

A chaque fois que le chrétien se trouve en présence d'une situation inédite et proprement révolutionnaire, où les règles établies ne sont plus immédiatement adaptées, il doit choisir lui-même sa route et inventer à tous risques une solution.

Songeons, dans un passé récent, à la légitimité d'une guerre dont les mobiles semblent incertains: campagne d'Indochine, expédition de Suez; aux problèmes posés par la résistance et le gouvernement de Vichy, au maquis et au S.T.O.; songeons aux cas moins tragiques, mais plus fréquents, de la légitimité d'une grève — fût-ce la grève de l'impôt, — à la révolte des vignerons du Midi, aux actions de force des partisans de Poujade.... A chaque fois, des hommes saisis par l'événement s'engagent, cherchent à justifier leurs options et, s'ils sont chrétiens, demandent à l'Eglise de juger.

Or, le jugement est difficile, parce qu'il suppose une estimation de la conjoncture économique, sociale, politique, dans laquelle bien des éléments sont incertains, et ceci d'autant plus que l'opinion publique s'en mêle, jetant sur le marché des arguments ou des informations de valeur douteuse, entachés de passions, les purs et les moins nobles... C'est l'une des caractéristiques de notre époque de pratiquer non seulement la diplomatie, mais la théologie de la place publique, peu favorable à l'élaboration de solutions objectives et sagement mûries.

Car l'élaboration de la morale catholique, comme le développement du dogme, n'est pas le fait de la seule autorité. Elle est normalement l'oeuvre commune du chrétien affronté à l'événement et de l'autorité qui le reprend ou l'approuve. A tel point que, dans bien des cas de déontologie professionnelle où le directeur de conscience ne possède pas de compétence particulière, il engage généralement le pénitent à suivre la règle empirique: "Agissez comme les honnêtes gens de votre profession".

Ainsi, en face d'une situation inédite, l'accord spontané des consciences chrétiennes — qui acceptent ou rejettent une ligne de conduite — fournit-il une première indication dans l'approche de la vérité. Elle peut être, à un degré modeste mais nullement négligeable, une "parole de l'Eglise".

Cependant, pour devenir exemplaire, un jugement moral doit être rattaché à des principes éprouvés, confronté à la tradition; ce qui est la tâche normale du théologien.

Celui-ci ne fait point partie de l'Eglise enseignante, mais il remplit auprès d'elle une fonction d'expert et de conseiller. Fonction qui n'est pas secondaire: saint Thomas d'Aquin n'a été qu'un théologien.

Une consultation théologique n'est donc pas un acte de gouvernement; sa valeur se mesure à la solidité des arguments qu'elle expose, à la sagesse et à l'autorité morale de son auteur. Elle éclaire les consciences qui veulent bien l'accueillir. Ainsi, sous l'occupation, la consultation du R. P. Lebreton au sujet du S.T.O. a été pour de nombreux catholiques français, une charte libératrice et l'autorité épiscopale, dans un grand nombre de diocèses, en a adopté les conclusions.

Ce genre de consultation peut être individuelle ou collective. On sait le rôle joué jadis par les consultations des docteurs de Sorbonne ou de Salamanque. De bons esprits souhaitent que cette coutume, aujourd'hui presque tombée en désuétude, soit remise en vigueur. L'opinion commune des théologiens d'une époque, sans fournir une règle absolue d'orthodoxie, est, de façon privilégiée, une parole de l'Eglise.

En dernier ressort intervient l'autorité. Celle-ci n'est pas nécessairement infaillible; elle peut s'engager à des degrés divers, mais dans la sphère qui lui est propre elle requiert toujours obéissance et respect.

Elle intervient sous une double forme. D'abord en rappelant les principes traditionnels, et points fermes de doctrine que la situation nouvelle risque de faire remettre en question. Ensuite en exerçant un arbitrage entre les théologiens, corrigeant, en tout ou en partie, les solutions erronées, consacrant enfin la légitimité de l'une d'elles.

Que cette intervention soit souvent tardive, le contraire devrait étonner. D'abord parce que, dans certaines circonstances, il ne s'impose pas de solution unique. L'Eglise, pour reprendre les termes du journaliste que nous avons cité, "enseigne aux fidèles ce qui est interdit", elle se refuse à définir "ce qui est exigé de lui".

Dans d'autres cas, l'autorité évite de se prononcer parce que la solution entrevue, faute d'une analyse suffisante de la situation, ne peut être formulée avec exactitude.

Enfin, l'autorité peut garder le silence parce que la conscience chrétienne n'est pas mûre pour apercevoir la justesse d'une solution pressentie par les plus lucides.

Ainsi l'Eglise a-t-elle longtemps différé la condamnation de l'esclavage — en dépit des anticipations de grands théologiens — parce que cette institution semblait, à l'époque, indispensable à la marche de la cité.

Ainsi la torture judiciaire, réprouvée par un Pape et par plusieurs moralistes, a-t-elle eu place dans le droit ecclésiastique, parce que, contenue dans certaines limites, elle était considérée comme un moindre mal, une sauvegarde du bien commun.

Ainsi, pour prendre un exemple recent et portant sur un loi positive, l'Eglise de France, en 1914, n'a-t-elle pas urgé la règle canonique interdisant aux clercs de porter les armes, parce que la conscience française, terriblement laïcisée, était incapable d'en comprendre la portée religieuse.

Bien des motifs légitimes peuvent donc inviter l'autorité ecclésiastique à la discrétion. En revanche, cette autorité sera inclinée à prendre parti, lorsque son silence devient un scandale, en particulier quant une pratique coupable se généralise et risque de déformer les consciences. Ainsi la sévérité des lois ecclésiastiques contre le duel au temps de Louis XII allait à combattre une institution dont les méfaits s'étendaient au point de devenir un fléau public.

Revenons maintenant au terrorisme algérien. L'armée française s'est trouvée en Algérie dans une situation relativement nouvelle, et pour laquelle elle se trouvait médiocrement preparée. Elle a reçu officiellement une mission, non de guerre, mais de pacification. Elle ne se troupe pas purement et simplement opposée à une autre armée dans une lutte ou s'appliqueraient les lois classiques de la guerre, mais il lui est demandé d'atteindre simultanément trois buts: protéger les amis de la France, gagner la confiance des neutres, maîtriser des adversaires. Cette mission générale impose une série de tâches qui vont de l'opération de police (contrôle d'identité, recherche de criminels) à des combats militaires de type classique (opération contre une bande répérée).

L'adversaire contre lequel on se heurte doit être traité, selon le cas, comme un criminel de droit commun, un partisan, un suspect, un soldat de l'armée régulière...

Une situation aussi complexe engendre des cas de conscience difficiles et parfois d'apparents conflits de devoirs. Un chef, si détaché qu'il soit de sa propre vie, se sent responsable de la vie de ses hommes et ne peut en faire bon marché. Il est également responsable de leur conscience et de leur honneur. S'il est chrétien, il croit qu'il existe une voie qui concilie ces doubles exigences, et il la cherche.

Dans ce travail de recherche, l'Eglise est activement présente. Elle agit par les directives générales de la hiérarchie, par l'action quotidienne des aumôniers militaires, par l'effort des laïcs chrétiens, hommes de pensée et hommes d'action, dont les écrits et les gestes, éclatants ou modestes, agissent sur l'opinion. Ces hommes, clercs ou laïcs, sont imparfaits et il y a des bavures. Mais le sens de cette action n'est pas douteux. Elle va incontestablement à humaniser cette guerre, que sa nature même porte à dégénérer en luttes inhumaines. Elle tend à empêcher que s'instaure une morale pratique qui serait une démission des consciences.

Certains actes sont, d'évidence, inadmissibles pour une conscience chrétienne. J'en relève une longue liste dans les directives données par l'aumônerie militaire: les représailles collectives, les exécutions d'otages, la justice expéditive livrée à l'arbitraire, les sévices exercés sur des suspects au sujet desquels on ne sait rien de précis, l'interrogatoire poussé jusqu'à la torture abolissant la liberté...

Sur ces points, des abus existent. Du moins la position de l'Eglise n'est pas ambiguë, elle les réprouve. Il ne dépend pas d'elle d'en faire davantage. Un aumônier militaire n'a pas plus de pouvoir sur les hommes de son unité qu'un curé n'en possède sur les habitants de sa paroisse.

Il y a en outre des situations obscures. Dans la guerre classique, on pouvait aisément distinguer le combattant régulier de l'espion ou de l'agent des services secrets, et des règles précises, sanctionnées par des conventions juridiques, étaient prévues pour chaque cas. Dans la guerre révolutionnaire, cette distinction est moins nette: dans quelle catégorie ranger l'homme qui a été fait prisonnier?

Cas plus épineux encore: la morale chrétienne enseigne qu'il est légitime d'user de la force pour se défendre contre un agresseur. Mais où est ici la limite? Un homme qui s'apprête à lancer une grenade dans un lieu public, est certainement agresseur, et peut être désarmé de force, dût-il être blessé s'il résiste. Mais l'homme qui vient de déposer une bombe à retardement et refuse de dire où elle se trouve n'est-il pas encore agresseur?... Inutile de multiplier les exemples; ceux-ci n'ont été évoqués que pour montrer la difficulté d'appliquer à certains cas extrêmes des principes généraux et clairs.

Certains sont plus sensibles à l'urgence de protéger des vies innocentes, à l'efficacité immédiate. D'autres qui me semblent les plus lucides, songent davantage aux dangers d'entraînement irrésistible, dès que l'on s'avance sur la pente de la violence et de l'arbitrage. Ils ont moins souci de l'immédiat que des conséquences lointaines; la déformation des consciences, les répercussions psychologiques d'une injustice commise par une armée qui combat au nom d'une civilisation supérieure. "Si vraiment nous sommes capables d'un réflexe moral que n'a pas l'adversaire, c'est la meilleure justification de notre cause et de notre victoire".

Presque tous, théoriciens et hommes d'action, s'accordent à reconnaître que les méthodes les plus noblement humaines sont, à longue échéance, les plus "payantes" pour la pacification. L'efficacité et la morale tendent ainsi à se réconcilier dans la voie difficile du respect de l'adversaire et de la maîtrise de soi.

A cet égard, les campagnes d'opinion contre les excès de violence, souvent exploitées pour des fins moins pures, ont eu des effets bienfaisants. Elles dépassent leur but quand elles font porter à un corps tout entier l'erreur ou la défaillance d'un de ses membres; elle s'égarent, quand elles exigent que l'autorité de l'Eglise se prononce dans des situations ambiguës. La hiérarchie qui impose une règle ne peut le faire en matière douteuse. Dans ce cas, le silence est de sa part, non une dérobade, mais acte de prudence et d'honnêteté.

Aussi bien, le chrétien n'est pas un robot aux mains de l'autorité de l'Eglise; il garde dans l'obéissance une initiative, une responsabilité personnelle qu'il ne peut aliéner. Saint Louis interdisait de tricher dans le paiement des rançons dues aux infidèles. Et des soldats français s'engagent aujourd'hui sur l'honneur "à considérer tout musulman comme un ami, à moins que des faits certains ne leur aient démontré le contraire". Ainsi y a-t-il, jusque dans l'affrontement du combat, des conceptions plus ou moins exigeantes du respect de l'homme et de l'honneur des armes.

C'est méconnaître le rôle de la hiérarchie que la réduire au rang d'un casuiste. La casuistique est nécessaire, mais elle ne suffit pas à inspirer une action morale. Elle marque la limite inférieure au-dessous de laquelle nul n'a le droit de descendre sans pécher. Au-dessus d'elle, chacun a le devoir de choisir sa route, d'être le témoin des valeurs qu'il est apte à percevoir.

"La parole est à l'Eglise". Mais la parole de l'Eglise n'est pas seulement une sentence arbitrale; elle est un témoignage et un appel: "Que celui qui a des oreilles pour entendre entende!"

A travers la presse

La ségrégation

Le calme s'est rétabli et les esprits se sont apaisés à Little Rock et ailleurs où les partisans de la ségrégation à outrance perdent graduellement du terrain. LE DEVOIR le constate lors de récentes élections municipales dans l'Arkansas; il écrit:

"A cause des événements récents, les élections municipales de Little Rock ont aussi attiré l'attention. Les électeurs avaient à choisir les sept membres du bureau des directeurs; deux groupes s'opposaient. Celui dont les membres, sans être pour l'intégration, n'étaient pas des partisans ardents de la ségrégation, a fait élire six de ses candidats. L'autre groupe, qui a inclus à son programme le maintien farouche de la ségrégation, n'a fait élire qu'un de ses candidats; de plus, parmi les candidats de ce groupe, trois seulement étaient considérés comme des extrémistes sur cette question et tous trois ont été défaits, tandis que les quatre autres, parmi lesquels un a été élu, avaient pris des attitudes moins radicales. La lutte a été serrée, et c'est grâce au vote des Noirs que le groupe modéré a été victorieux. Ce résultat ne signifie donc pas que les électeurs blancs de Little Rock sont pour l'intégration, mais c'est tout de même l'indice que la majorité d'entre eux ne sont pas non plus des tenants extrémistes de la ségrégation, et qu'ils souhaitent une accalmie. Cela confirme les conclusions que notre correspondant Philip formulait ces jours derniers quant à l'évolution du problème dans le Sud. Les Blanc de Little Rock restent divisés, mécontents, inquiets, mais il ne veulent plus de violence."

Canalisation du Richelieu

Le projet revient de nouveau d'actualité, à la suite de récente démarches de la commission internationale des eaux limitrophes. LA PATRIE s'en fait l'écho en ces termes:

"Depuis plus d'un siècle, des vaisseaux d'un très faible tonnage peuvent naviguer entre le Saint-Laurent et New-York grâce à des canaux sur la rivière Richelieu, en territoire canadien, et sur la rivière Hudson, du côté des Etats-Unis. La profondeur du canal Richelieu n'est que de six pieds et cinq pouces, ce qui ne le rend accessible qu'aux vaisseaux dont le tirant d'eau ne dépasse pas six pieds. De l'autre côté de la frontière, le canal de la rivière Hudson a une profondeur de douze pieds. Des navires d'un tirant d'eau de onze pieds capables de passer dans le canal de l'Hudson, mais ils ne peuvent donc atteindre le Saint-Laurent. Pour voyager entre Montréal et New-York, les vaisseaux dont le tirant d'eau dépasse six pieds doivent faire le tour par le golfe Saint-Laurent et l'océan Atlantique, trajet de 1,670 milles qui serait réduit à 452 milles pour tous ceux d'un tirant d'eau inférieur à douze pieds si l'on creusait à cette profondeur le canal du Richelieu. Il y a déjà plusieurs années que, d'un côté et de l'autre de la frontière, on réclame pour la canalisation du Richelieu une profondeur au moins égale à celle de l'Hudson. Les démarches tentées à cette fin auprès du gouvernement canadien se heurtèrent jusqu'ici à une objection unique, à savoir la nécessité de procéder d'abord à l'établissement de la voie maritime du Saint-Laurent entre Montréal et les Grands Lacs. Maintenant que cette voie est à peu près terminée, il est temps de songer à améliorer la canalisation du Richelieu. L'idéal serait évidemment de donner à la voie du Richelieu autant de profondeur qu'à la voie maritime du Saint-Laurent, soit vingt-sept pieds, mais les promoteurs du projet actuel ne sont pas ambitieux. En attendant mieux, ils se contenteront d'une profondeur de douze pieds."

Le sort des navires

Après des années de navigation, les navires plus solides finissent par vieillir et par mourir; c'est le sort de plusieurs grands transatlantiques célèbres qui sont disparus. LA TRIBUNE écrit à ce sujet:

"Bien qu'on n'y songe pas souvent, sauf en cas de naufrage, les navires qui sillonnent les océans finissent par vieillir et ont une fin. D'aucuns disparaissent soudainement au cours d'une tempête ou par suite d'une collision, tandis que d'autres meurent de vieillesse. Ce sera vraisemblablement le cas du paquebot Empress of Scotland qui vient d'accomplir son dernier voyage à Montréal, est reparti pour Liverpool, d'où il sera dirigé vers un quai en attendant que l'on décide de son sort. Le navire possède une longue et glorieuse histoire. Lancé il y a vingt-sept ans sous le nom d'Empress of Japan, il fit d'abord du service dans le Pacifique puis fut rebaptisé Empress of Scotland à un moment où l'empire nippon n'avait pas bonne presse en Grande-Bretagne. Utilisé comme transport de troupes, il reprit le service océanique entre Montréal et Liverpool en 1950. Aujourd'hui, il est mis à la retraite."

De 1939 à 1956, les dépenses des gouvernements au Canada sont passées de $1,119,000,000 à $8,144,000,000.

La session provinciale

Ajournement des débats jusqu'au 3 décembre

(Suite de la page 3)

pourraient réprimer. Puis il suggère en terminant que le premier ministre demande au chef de l'opposition de faire partie de la délégation qui se rendra à Ottawa pour participer à la conférence fédérale-provinciale.

M. DANIEL JOHNSON

Le député de Bagot, qui est aussi vice-président de la Chambre, répond à certaints points du discours prononcé par M. Lafrance. A entendre parler ce dernier, dit le député de Bagot, cela va terriblement mal partout. J'admets, dit M. Johnson, que malgré la perfection du premier ministre et de ses ministres nous n'avons pas réussi à chasser le péché de la province de Québec, ni à empêcher l'usage des boissons alcooliques. Une chose est certaine, toutefois, la consommation de la bière per capita est moindre au Québec que partout ailleurs au Canada. De plus, de signaler M. Johnson, la province de Québec est celle qui retire le moins de la vente des boissons alcooliques en proportion de son budget.

Au sujet de la moralité, le député de Bagot dit que chacun sait qu'il n'y a pas un seul membre de cette Chambre qui ne regrette et déplore l'existence de ses revues immorales dont a parlé M. Lafrance. Il est d'avis que son gouvernement a fait dans ce domaine un effort qui dépasse celui de tout autre gouvernement en vue de la disparition des périodiques malsains. Sans doute, dit M. Johnson, il se commet encore des péchés dans le Québec. Quelqu'un de plus intelligent et de plus puissant que le député de Richmond avait lui aussi dénoncé le péché et prêché contre le péché. C'est le Christ, il y a 2,000 ans. Il a pourtant laissé des apôtres et des confesseurs parce qu'Il savait que le peché ne serait pas chassé du monde.

Je ne reproche pas au député de Richmond, dit M. Johnson, de combattre le mal, mais je dis qu'il y a dénigrement de la province quand il exagère, quand il cite des statistiques non suffisamment contrôlées, quand il laisse entendre que 1,005 des citoyens du Québec seront damnés.

MGR PANICO

Pour ma part, dit-il, j'aime le témoignage d'un homme qualifié et désintéressé, le propre représentant du Souverain pontife au Canada. A Sherbrooke, il a déclaré récemment, qu'il irait dire au Saint-Père que depuis 34 ans qu'il était son représentant jamais il n'avait rencontré des catholiques aussi pieux et aussi bons que ceux du Canada.

Qu'on mette dans la balance le témoignage de Mgr Panico, dit-il, et celui du député de Richmond et il sera facile d'imaginer que ça penchera du côté du représentant de Rome.

NOS RESSOURCES

M. Johnson a ensuite déclaré qu'il voulait combattre un mythe qu'on popularise en certains milieux à l'effet que nos ressources naturelles ont été vendues par l'Union nationale. C'est le contraire qui est vrai. Dans le domaine forestier, par exemple, pas un mille ni un pouce carré de forêt n'a été aliéné depuis que l'Union nationale est au pouvoir. Au contraire des centaines de milles carrés de forêts sont rentrés dans le domaine public.

M. Johnson a parlé aussi de nos ressources hydrauliques. Pas un seul cheval vapeur n'a été donné par l'Union nationale ou cédé de façon définitive. Les seuls qui aient été cédés l'ont été par les anciennes administrations libérales. Il y a dans le Québec 24 millions de c.v. aménageables. Il y a 8 millions de forces aménagées. 62 p.c. de ces forces aménagées sont sous le contrôle direct du gouvernement par l'Hydro-Québec. Sur le potentiel total à peine 20 p.c. des forces hydrauliques échappent au contrôle de la province et c'est à cause des régimes précédents.

On lance le cri d'alarme au sujet de nos ressources minières. Mais sait-on qu'à peine 10 p.c. de ces ressources sont actuellement exploitées? Dans le 90 p.c. qui reste, il y a de la place pour les jeunes Canadiens, à la condition qu'au lieu de leur dire que nous sommes tous des ivrognes et des immoraux on leur montre le chemin de l'université.

M. Johnson parle ensuite de la loi du Prêt agricole. Il dit à ce sujet que même si le gouvernement n'avait adopté que cette seule loi du prêt aux cultivateurs, ceux-ci seraient à jamais reconnaissants envers l'Union Nationale.

Le député de Bagot dit que l'année dernière seulement on a accordé 3,448 prêts aux cultivateurs sous l'empire de cette loi. Le total des prêts s'est chiffré alors à $13,825,075. Il soutient qu'aucune province au Canada ou ailleurs n'a accordé un pareil traitement aux cultivateurs. M. Johnson ajoute qu'il n'existe aucun endroit au monde où le cultivateur peut obtenir de l'argent à si bon marché.

LE PROBLEME UNIVERSITAIRE

Le député de Bagot parle assez longuement du problème des universités. Il est d'avis qu'avant de critiquer le gouvernement qui n'a qu'un devoir supplétif dans le domaine de l'éducation, il faudrait établir que ceux qui, dans ce domaine, ont des responsabilités directes, assument toute leur tâche.

M. Johnson souligne à plusieurs reprises que le rôle du gouvernement vis-à-vis l'instruction publique n'est que supplétif, car le "gouvernement de Québec respecte les droits des parents et de l'Eglise. Le député fait la distinction entre l'enseignement primaire et secondaire pour préciser davantage le rôle du gouvernement en ce qui concerne les universités. Quant à l'enseignement primaire, il s'agit d'une question qui relève entièrement du contrôle exclusif du comité catholique ou du Comité protestant, et des commissions scolaires locales ou des syndics. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, elle est en partie sous le même contrôle que le primaire, et en partie sous le contrôle des institutions privées (collèges classiques et autres. Ce même domaine de l'enseignement secondaire est aussi en partie sous le contrôle du Département de l'Instruction publique (écoles normales) et en partie sous le contrôle plus ou moins direct de divers ministères du gouvernement, (l'Agriculture et le Bien-Etre social).

M. Johnson estime qu'à mesure que l'on s'élève dans l'échelle de l'instruction publique, on note que le contrôle des parents et par conséquent des contribuables, que ce soit par l'intermédiaire des Commissions scolaires et par le gouvernement, diminue rapidement. Le contrôle des parents devient de moins en moins existant. En ce qui concerne les universités de langue française, il dit que l'absence du contrôle des contribuables ou des parents est certaine. Aussi, est-il d'avis que, excepté pour les écoles spécialisées et les écoles spéciales, le rôle du gouvernement ne doit pas viser le programme scolaire, ni le choix du personnel enseignant, mais doit consister en des subventions. Le député reproche amèrement ceux qui critiquent l'attitude du gouvernement en matière d'enseignement.

M. Johnson fait une comparaison entre la proportion du budget provincial consacrée à l'instruction par rapport aux dépenses analogues dans les autres provinces. Se basant sur une publication de la "Canadian Tax Foundation," le député affirme que la province de Québec dépense une plus forte proportion de son budget (22% que même la province d'Ontario (21.9%).

Ainsi, sur un budget total de $471,467,860, en 1956-1957, les crédits du Département de l'Instruction publique se sont chiffrés à près de $107 millions. C'est dire, selon le député, que le gouvernement actuel consacre dix fois plus à cette fin que le dernier gouvernement libéral en 1943-1944.

Quant aux octrois relatives à la construction d'écoles, M. Johnson dit que son gouvernement, au cours de la dernière année, a dépensé environ $26 millions, alors que sous le dernier régime libéral les crédits consacrés à cette fin s'élevaient à un peu plus de $1,000,000.

Par ailleurs, le gouvernement actuel a donné l'année dernière en octrois aux universités la somme de $13,727,780. Ceci, dit le député, se compare favorablement avec les $2,672,817 qu'ont accordé les libéraux en 1942-1943.

En terminant, M. Johnson dit que le gouvernement actuel fait sa large part en ce qui concerne l'enseignement dans la province. Il se demande si les autres responsables de l'enseignement font également leur juste part.

Dr J.-A. COUTURIER

Le député de Rivière-du-Loup remercie le proposeur de l'Adresse (Dr J.-Emile Fortin, député de Mégantic) d'avoir donné des éclaircissements sur l'attitude du gouvernement en ce qui concerne l'assurance-hospitalisation.

"Si je l'en remercie, je ne puis par contre l'en féliciter", poursuit-il. "Et je regrette sincèrement qu'il n'ait pas employé l'influence qu'il dit avoir auprès du premier ministre et du ministre de la Santé pour amener le gouvernement à reviser son attitude anti-familiale et anti-sociale en ce qui concerne l'assurance-hospitalisation".

Le Dr Couturier dit que les familles qui ne sont pas assez pauvres pour réclamer l'aide de l'assistance publique, ni assez riches pour se payer l'hôpital et tous les médicaments nécessaires, constituent la très grande majorité de la population. Le sous-ministre de la Santé n'a-t-il pas déclaré que 80 pour cent des patients sont incapables de payer les frais de l'hospitalisation?

L'assurance-hospitalisation est donc devenue une nécessité. Car le droit à la santé est un droit tout aussi naturel que le droit à la vie. Sans doute l'action du gouvernement doit-elle demeurer supplétive. Mais le caractère supplétif de l'assurance-hospitalisation a été démontré bien des fois.

Une conférence fédérale-provinciale aura lieu à Ottawa la semaine prochaine, poursuit le Dr sation sera l'unes es questions à l'ordre du jour. Quelle attitude prendra alors le gouvernement de la province de Québec? Le discours du Trône ne le dit pas. Mais nous osons espérer qu'il ne se consentera pas de dire non. S'il prétend que l'aide fédérale viole les droits exclusifs des provinces en matière de santé publique, il a le devoir de présenter des contre-propositions, de manière à faire bénéficier notre population d'un plan d'assurance-hospitalisation qui respecte nos droits. Le jour où l'autonomie provinciale pourra retrouver chez nous son caractère positif, elle n'aura plus besoin de discoureurs et de polémistes pour la défendre. Du reste, le plan fédéral ne cherche pas à imposer les mêmes conditions à toutes les provinces, mais bien à défrayer, dans la proportion de 50 pour cent, le coût des plans provinciaux d'assurance-hospitalisation.

Le parti libéral provincial croit qu'il est du devoir du gouvernement provincial de coopérer avec le gouvernement fédéral et la profession médicale pour l'établissement d'un plan d'assurance-hospitalisation d'abord, puis d'assurance-santé par la suite.

Parlant ensuite de la littérature immorale, le Dr Couturier dit que tous semblent disposés à lutter contre ce fléau, mais qu'à peu près personne n'ose se servir des lois existantes, parce qu'elles manquent de clarté et de précision.

Pour faciliter l'application de l'article 150 du code criminel, il suggère au gouvernement de constituer un comité d'hommes compétents, choisis parmi les laïques et les ecclésiastiques, chargés d'étudier et de dénoncer à la censure, s'il y a lieu, les journaux, revues, magazines et livres qui sont, sinon au sens absolu de la loi, du moins en réalité, obscènes, immoraux et nuisibles au bien moral des individus et de la société.

Le procureur-général pourrait alors, en s'appuyant sur les rapports de ce comité, porter plainte contre les auteurs et les éditeurs des écrits enfreignant les dispositions du code criminel. Quant aux écrits qui ne peuvent être l'objet de poursuites en vertu du droit pénal, et ce sont les plus nombreux en même temps que les plus sournoisement corrupteurs, ils pourraient être transmis au bureau de censure provincial pour saisie et confiscation s'il y a lieu. De plus, on devrait permettre aux constables municipaux de saisir les écrits condamnés par le bureau de censure.

Il est temps, plus que jamais, que la population se réveille, termine le Dr Coutrier. Il est temps que l'autorité civile et la bonne presse s'unissent pour mettre un frein à la circulation de ces ordures qui pourrissent l'intelligence et pervertissent l'esprit de notre population et plus spécialement de nos enfants.

M. ROBERT THEBERGE

Le député libéral de Chambly a commenté le résultat des dernières élections partielles et passé au crible plusieurs parties du discours du trône. Il a traité d'agriculture, d'électrification rurale, de santé publique. Le premier ministre, dit-il, a déclaré avant-hier, qu'il allait bâtir un hôpital dans Chambly. Inutile de vous dire si j'étais fier. Je n'ai pas même demandé cet hôpital et le premier ministre me l'a donné.

M. Théberge faisait ses débuts en Chambre. S'il m'arrive d'être hors d'ordre, dit-il en s'adressant à l'Orateur, dites-le moi, mais si par hasard, je suis intéressant, donnez-moi une chance.

Le député de Chambly parle du transfert des limites à bois dans Kamouraska et déclare que le dernier transfert sera de nature à faire fermer les scieries et à apporter du chômage.

Relativement à la loi de l'habitation, M. Théberge, qui est constructeur, déclara qu'il s'est rallié au plan fédéral, ce qui n'empêche pas la loi de Québec de rendre des services signalés.

Longs applaudissements à droite.

Ménagez vos mains, dit-il, car de votre côté vous avez 73 députés à applaudir. M. Théberge réclame des améliorations à la loi provinciale du logement et suggère qu'on la mette plus en conformité avec la loi fédérale.

M. GLEN BROWN

Le député libéral de Brôme entreprend la première partie de son discours en français. Il dit qu'il s'est appliqué, depuis qu'il siège en Chambre, à apprendre la langue de la majorité de la province et qu'avec le temps il finira par faire des discours en français.

Parlant du discours prononcé par le secondeur de l'Adresse, il s'étonne du fait que M. Gosselin ait répété la même histoire familière aux députés ministériels.

"Je suis allé dans Compton, ajoute-t-il, et je trouve que l'honorable député de ce comté a naturellement regardé à travers ces traditionnels verres colorés en rose que l'Union Nationale donne à ses députés pour qu'ils ne voient que la prospérité et rien des luttes que livre la population de la plupart des comtés".

M. Brown parle des enfants qui doivent se rendre à l'école à dos de cheval, des routes qui conduisent aux Etats-Unis et ne passent pas par Compton, des fermes abandonnées derrière East Hereford. Citant le passage du discours du Trône qui a trait à la prospérité de l'agriculture dans la province, il dit que l'actuel ministre a les meilleures intentions du monde et veut aider les cultivateurs. Ceux-ci néanmoins se trouvent dans un situation critique. Ce dont le fermier a le plus besoin, précise le député, c'est d'un bon prix de vente pour ses produits.

Pour résoudre le problème agricole, ajoute M. Brown, il faut réunir toutes les bonnes volontés. Il faudrait former une commission de l'agriculture au sein de l'Assemblée législative qui accepterait les suggestions de tous les groupements agricoles anglais et français, celles des agronomes et verrait à ce que le gouvernement dépense plus que .05% de son budget dans le domaine des recherches et des marchés agricoles.

M. ST-PIERRE

M. René St-Pierre, député libéral de St-Hyacinthe, offre ses félicitations à M. Lapalme à l'occasion de son retour en Chambre, ainsi qu'au député de St-Maurice qui l'a remplacé l'an dernier comme chef de l'Opposition.

M. St-Pierre déclare que des travaux importants ont été faits sur la route No 9 entre St-Hyacinthe et Ste-Madeleine dans son comté. Toute la population de la rive sud est contente de voir ces progrès. Nous sommes de ceux qui souhaitent que la route soit bientôt complétée et à double voie pour répondre aux besoins du tourisme. Québec et la région du bas du fleuve en profiteront. Pour la partie terminée de la route Trans-Canada en Ontario, le gouvernement fédéral a payé $28,200,000 de 1949 à 1955. La route No 9 est une partie de la route Trans-Canada; et M. St-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

AUCUN AUTRE SCOTCH n'a une telle tradition d'excellence... fameux depuis plus de 300 ans

MAINTENANT DANS CE CARTON DISTINCTIF



Ne soyez pas Vague... dites

Haig & Haig

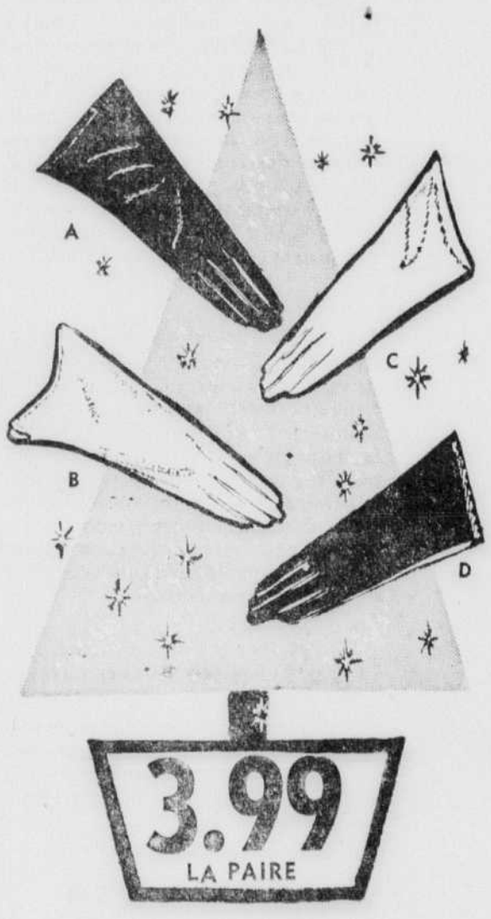
FIVE STAR SCOTCH WHISKY

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ECOSSE 173M

MAURICE Pollack LIMITÉE

Extra-spécial pour les Fêtes ! Pour vous-mêmes ou comme cadeau!

Chics gants en cuir importés de France!



Ces gants luxueux se vendent rég. $5.98

Imaginez mesdames, des gants lavables en fin chevreau souple pour un si bas prix! Toutes les élégantes aimeront ce fini luxueux de modèles courts 'slip-on' aux appliqués discrets et coutures soignées. Noir blanc, beige – pointures 6, 6½, 7, 7½.

COMMANDES POSTALES, TELEPHONIQUES ACCEPTEES - LA 9-2561

Pollack — Gants pour dames — Rez-de-chaussée

MAURICE Pollack LIMITÉE



Les plus charmants manteaux avec riche doublure en simili-fourrure à ce prix modique

39.95

Le très grand succès remporté par ces chics manteaux nous obligent à renouveler notre stock sur demande populaire. D'aspect luxueux, la simili-fourrure blanche ou beige double les tissus de lainages divers tissés tweeds. C'est le manteau d'hiver idéal par son confort et son élégance. Tweeds: brun, noir, beige, gris, bleu paon. Tailles 10 à 18.

Pollack — Etage de la Mode — Deuxième étage

MAURICE Pollack LIMITÉE



Pour l'après-midi ou le soir... cette robe vous ira à ravir, mesdames!

12.95

Modèle exclusif réalisé par Giselle dans une flanelle 100%. Cette copie d'une robe originale plus luxueuse vous est offerte dans son style authentique. Admirez son élégance et la beauté de lignes simples et seyantes ! Bleu Royal, rouge ou noir. 12 à 18 ans.



Quelle ravissante robe junior pour les Fêtes!

19.95

Les détails de fronces et plis permanents ont un air de gaieté et donnent beaucoup de charme à cette toilette cocktail ! Le crêpe mat, léger et souple est entièrement doublé. Noir, royal, rouge, vert Kelly - 9 à 15 ans.

COMMANDEZ PAR POSTE OU TELEPHONE — LA 9-2561

Pollack — Etage de la Mode — Deuxième étage

Magasin ouvert le vendredi soir jusqu'à 9.45 h. — Ouvert tous les lundis jusqu'au 30 décembre pour faciliter votre magasinage des Fêtes



A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GASPE-NORD: Le projet de chemin de fer Matane-Ste-Anne-des-Monts a retenu l'attention du bureau de direction de la Chambre de Commerce de Gaspé-Nord, à l'occasion d'une récente réunion au Palais de Justice de Ste-Anne-des-Monts. La photo ci-dessus évoque cette importante réunion. On remarque, de gauche à droite, M. GERARD-C. GAGNON, président de la réunion; M. ROLAND ENGLISH, député de Gaspé aux Communes; M. ALPHONSE COUTURIER, député de Gaspé-Nord à l'Assemblée législative, et M. JEAN-PAUL CAMERON, directeur de la Chambre. Plusieurs autres personnalités, dont l'hon. CAMILLE POULIOT, député de Gaspé-Sud et ministre de la Chasse et des Pêcheries, ont participé à l'étude du projet. Depuis cette réunion, le gouvernement fédéral a laissé entendre qu'il étudierait le projet. (Photo C. Faucon, Ste-Anne-des-Monts)

La ville réclame des travaux pour parer au chômage

La question du chômage est revenue sur le tapis, hier, au cours de la séance du conseil municipal.

M. Damase Blais a mentionné que les journaux, dans certains articles, annoncent qu'il y aura trois fois plus de chômeurs, au cours de l'hiver qui vient, qu'au cours des années précédentes. Il faudrait demander aux gouvernements, surtout le gouvernement fédéral, de lancer des travaux afin de venir en aide à ces sans-travail. La St-Vincent-de-Paul ne peut plus suffire.

M. Arthur Juneau a mentionné que "l'industrie de la neige" s'amène. M. Jos. Conseiller a insisté sur le fait qu'il s'agit maintenant d'un problème spécial et urgent. Il y avait une entente sous l'ancienne administration fédérale selon laquelle des travaux pouvaient être lancés lorsqu'il y avait un nombre imposant de chômeurs.

A l'encontre de cela, M. Jos. Matte a dit que ce système a cessé d'exister lorsqu'en chambre provinciale l'hon. T.-D. Bouchard, alors ministre provincial, avait déclaré qu'il n'y avait pas de chômage à Québec.

Voyage du maire à Ottawa différé

M. Paul Mecteau, pro-maire qui présidait à la séance du conseil, a mentionné qu'il sera impossible pour S. H. le maire Wilfrid Hamel de se rendre à Ottawa la semaine prochaine parce que les autorités fédérales seront préoccupées par la conférence fédérale-provinciale. On sait que c'est M. Fecteau qui a suggéré la semaine dernière qu'une délégation de la ville se rende à Ottawa aussitôt que possible pour réclamer certains travaux.

La Russie prête $700,000,000 de roubles au Caire

Le Caire (Reuter) — L'agence du Moyen-Orient a confirmé hier soir que la Russie a consenti à accorder à l'Egypte, en aide économique, un montant de 700,000,000 de roubles — soit environ $175,000,000 au taux officiel du change.

L'agence précisait que cette somme serait octroyée dans le cadre d'un programme quinquennal d'expansion économique et serait remboursée à l'Union soviétique en versements différés sur une période de 12 ans.

Cette entente a été conclue lors du séjour à Moscou du général Abdel Hakim Amer, ministre égyptien de la Guerre.

Les Etats-Unis peuvent entreprendre la production d'engins balistiques

Washington, 22 (PA) Les Etats-Unis disposent d'un assortiment d'engins balistiques à portée moyenne dont on pourrait commencer la production industrielle, assure le président du sous-comité des crédits de la défense de la Chambre des représentants.

M. George Mahon, démocrate du Texas, a l'issue d'une séance secrète au cours de laquelle le lieutenant-général C. S. Irvine, chef adjoint de l'état-major du Commandement du matériel aéronautique, a révélé que l'armée de l'air s'emploie présentement à mettre au point un aéronef balistique piloté et des stations spatiales.

Au cours de cette séance, les directeurs des programmes de missiles de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation ont fourni des précisions sur l'état de recherches en matière balistique et astronautique.

M. Mahon s'est déclaré optimiste quant aux progrès accomplis dans le domaine des projectiles à portée intermédiaire, capables d'atteindre des objectifs à 1,500 milles de distance. Deux jours plus tôt, il avait souligné que les Américains sont "gravement en retard" sur la Russie dans ce secteur des projectiles à portée moyenne.

"Les spécialistes s'accordent à reconnaître, et je partage leur opinion, que le stade de l'équipement auxiliaire est maintenant atteint."

M. Mahon a ajouté que le climat des conversations dans la salle du sous-comité, hier, l'a rassuré et encouragé. Ce sous-comité revise présentement l'ensemble du programme américain des missiles à la lumière des performances astronautiques de la Russie.

Les vespasiennes Place J.-Cartier

Par un vote de 12-3, les conseillers ont retourné au comité administratif une résolution ordonnant la reconstruction des vespasiennes de la place Jacques-Cartier dans une annexe au poste de police no 3. M. Emilien Boissinot a demandé que ce projet, de l'ordre de $5,500, soit étudié à nouveau car beaucoup de gens ne croient pas que les vespasiennes soient nécessaires.

Sentence remise

Un journalier de 18 ans de Giffard a vu ajourner sa sentence à l'issue de sa comparution devant le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix; le prévenu était accusé d'avoir volé un radio d'une valeur de $45 et trente douzaines d'oeufs et d'avoir pris une auto sans permission pour aller faire une balade.

Le prévenu a reconnu sa culpabilité et le juge a remis sa sentence au 3 décembre.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

La Mère d'Youville monterait sur les autels l'an prochain

Cité du Vatican (CCC) Deux miracles attribués à l'intercession d'une religieuse canadienne-française, la première fondatrice d'un Ordre religieux en Amérique du Nord, la Vénérable Marguerite de la Jemmerais d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, Soeurs de la Charité de Montréal, ont été déclarés authentiques au Vatican; cette décision hâtera d'autant la béatification de Mère d'Youville.

Née en 1701, à Varennes, Québec, Marguerite de la Jemmerais qui s'est acheminée sur la voie de la perfection dès ses jeunes années y est demeurée tout en remplissant son rôle d'épouse, de mère de veuve et de religieuse. Mariée à François d'Youville, elle donna naissance à six enfants, dont deux devinrent prêtres; elle était veuve après huit ans de mariage. Son intérêt pour les pauvres s'intensifia à tel point que trois autres femmes charitables se joignirent à elle et fondèrent en 1738 de concert avec Mme d'Youville la première communauté de femmes en Amérique du Nord.

Depuis lors, les Soeurs de la Charité de Montréal n'ont cessé d'exercer leur apostolat et comptent maintenant 8,000 professes.

Elles ont formé d'autres communautés telles les Soeurs Grises de la Croix, les Soeurs Grises de l'Immaculée Conception, les Soeurs Grises de Québec, les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe et les Soeurs Grises du Sacré-Coeur. Toutes ces communautés, sauf les Soeurs Grises de l'Immaculée Conception ont des maisons aux Etats-Unis.

Mère d'Youville a été proclamée Vénérable en 1890; le décret d'héroïcité de ses vertus a été promulgué par la Sacré Congrégation des Rites en 1925. Sa Sainteté le Pape Pie XII l'a appelée "la Mère de la charité universelle". Il est fort probable qu'elle soit béatifiée au cours de l'an prochain.

Au Sana Bégin

Sous la présidence de Mme J.-D. Bégin et de M. l'abbé Alphonse Asselin, aumônier, le personnel et les patients du Sana ont applaudi dimanche dernier deux jeunes professeurs instrumentistes du Conservatoire de la Province : Mlle Dorothy Bégin, violoncelliste; Mme Janine Lachance-Munrow, pianiste, de même qu'une pléiade de jeunes chanteurs expressifs et aux talents variés, dans un programme jeune, frais, soigné.

Accompagnés au piano par l'excellente pianiste Janine Munrow, nommons par ordre d'entrée en scène, ces élèves du professeur Rolando Dion qui ont offert le programme: Raymonde Robitaille, soprano; Julienne Chassé, mezzo; Paul Picard, ténor; Micheline Robitaille, soprano-lyrique; Marie-André Sawyer, baryton; Geneviève Savard, mezzo; Madeleine Brie, coloratur; Jean-Roch Perron, basse de même que France Dion, soprano.

Avec humour M. Jean-Roch Perron s'acquitta de la tâche délicate des présentations et c'est l'organisatrice de ces spectacles, Mme Camille Allaire qui remercia les artistes pour leur participation bénévole à ce concert.

Un sonneur de fausses alarmes?

Un adolescent de 14 ans dont les parents demeurent à St-Pascal de Maizerets, a été arrêté, vers 1 h. la nuit dernière, dans le quartier Limoilou. Il serait l'auteur de plusieurs fausses alarmes. Il aurait avoué en avoir sonné sept depuis une semaine, un peu partout dans la ville. Son arrestation est attribuable à un Québécois qui avait remarqué les allures louches du garçon et en a donné le signalement aux sergents détectives H. Mercier et Léo Doyon.

Prochain écho de l'affaire de Gaspe Copper

Montréal (PC) La Commission des relations ouvrières du Québec doit commencer ses audiences le 4 décembre, à Québec, sur une requête des métallurgistes unis d'Amérique, pour un certificat de reconnaissance syndicale à la Gaspe Copper Mines Ltd. à Murdochville, Qué., a annoncé un porte-parole de l'union, M. Emile Boudreau.

La compagnie s'oppose à la demande des MUA, prétendant que l'union ne représente plus les mineurs.

Dans une demande d'audience, lundi, l'union a déclaré que la Commission doit juger le cas sur la situation qui existait en juin 1956, lorsqu'elle a demandé sa certification pour la première fois.

En août 1956, la compagnie a obtenu une injonction de la Cour Supérieure empêchant la Commission de se prononcer sur la demande de l'union. L'injonction fut rejetée le 24 septembre dernier par le juge William Morin.

L'union déclencha une grève. Les mineurs furent congédiés lorsqu'ils ignorèrent un ordre de retour au travail.

La compagnie embaucha d'autres employés et déclara, après la fin de la grève en octobre dernier qu'elle ne congédierait pas les nouveaux mineurs pour réembaucher les grévistes.

Heureux compromis

North Bay, Ont., 21 (PC) Le ministre fédéral du Revenu, M. Nowlan, a déclaré hier soir qu'aucun pays n'a réussi autant que le Canada à combiner l'industrie privée et publique. Il a fait observer que le succès remporté par le Canada provient du compromis entre ces deux genres d'entreprises.

Ben Carlin entrevoit la fin de son tour du monde en jeep mais sa femme l'a quitté à Calcuta

San Francisco, 22 (UP) — Un ancien ingénieur minier australien se repose ici, aujourd'hui, avant d'entreprendre la dernière étape de son voyage de huit ans autour du monde dans une jeep amphibie. L'ingénieur barbu, transformé en marin, est Ben Carlin, 45 ans. Quand il est entré dans la baie de San Francisco avec son jeep, il avait parcouru 42,000 milles d'un tour du monde qui a débuté à Montréal en 1950.

Le voyageur a dit qu'il avait conduit sa jeep amphibie à travers l'Atlantique jusqu'en Europe, en Afrique du Nord, au Proche-Orient, en Extrême-Orient, en Alaska, au Canada et jusqu'à San Francisco. Le trajet s'est entièrement effectué sous le pouvoir de la jeep et en aucun moment, elle n'a été remorquée ou poussée. Le voyage se terminera à Montréal vers le milieu de janvier.

M. Carlin a utilisé 6,000 gallons de carburant depuis son départ de Montréal avec son épouse. Le carburant était contenu dans des boîtes hermétiquement fermées. Pendant la traversée des océans, Mme Carlin a toujours eu le mal de mer; c'est pourquoi elle a abandonné le véhicule de son mari à Calcuta. Elle travaille maintenant comme secrétaire à New York et rejoindra ce dernier, une fois l'aventure terminée.

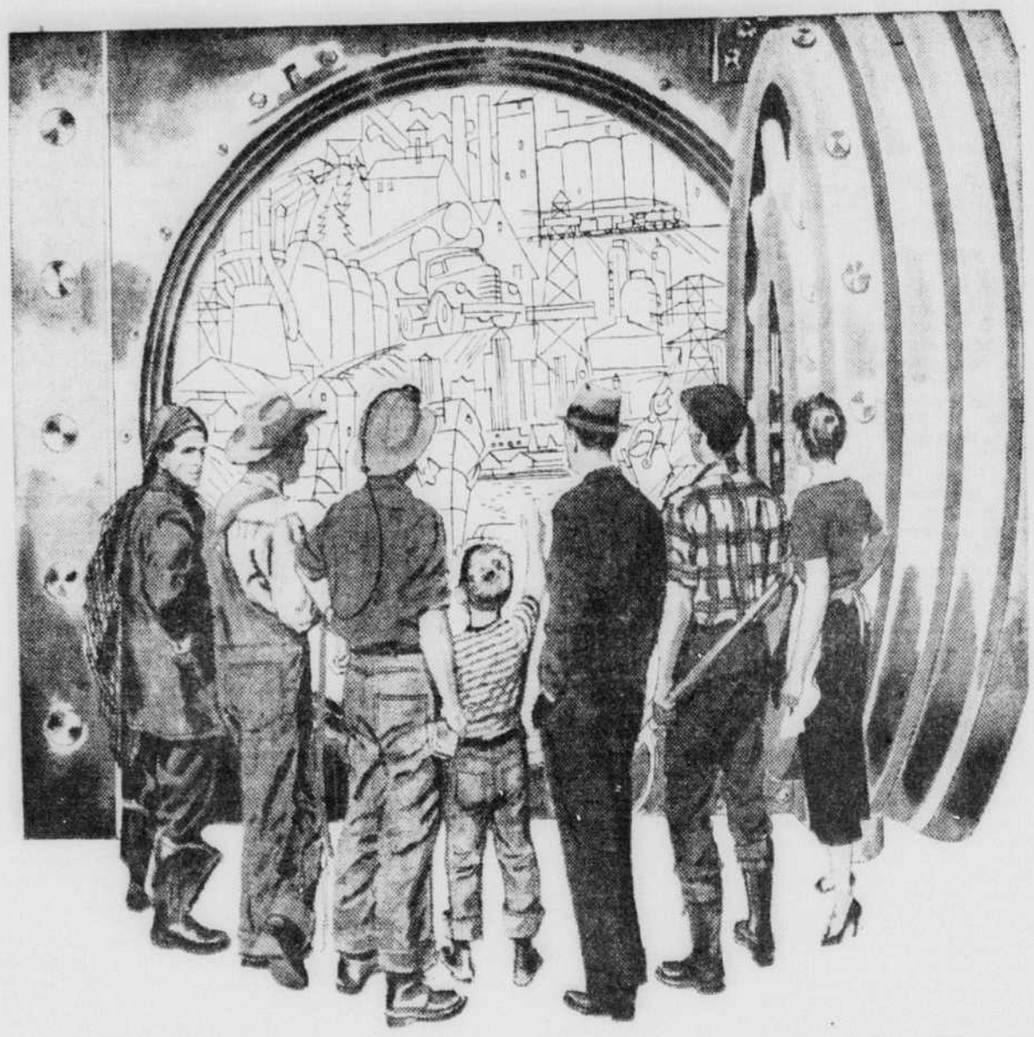
★★★

Faites
du Brandy Paul Masson
votre
choix 3 étoiles

PAUL MASSON
Three Star
BRANDY
PAUL MASSON & CO. LIMITED
MONTREAL, CANADA

10 OZ.
25 OZ.
40 OZ.

MAINTENANT EN BOUTEILLE PRATIQUE DE 10 OZ.



Voyez ce que fait votre argent!

Chaque fois que vous faites un dépôt, même modeste, à la banque, vous aidez à hausser votre niveau de vie et celui de vos concitoyens. Le bilan de la BNE ci-dessous montre comment votre argent est mis en oeuvre pour vous apporter de meilleurs produits, construire de meilleures écoles, de meilleures routes, un avenir meilleur. En collaboration avec ses centaines de milliers de déposants, La Banque de Nouvelle-Ecosse est fière de participer à l'essor économique du pays.

La Banque de Nouvelle-Ecosse
126e bilan annuel
au 31 octobre 1957

PASSIF
argent qui nous est confié

$1,260,611,795 *Dépôts*
Plus d'un million de clients ont actuellement un compte à la BNE. Ils déposent leur argent pour une foule de raisons—pour leurs affaires ou leurs besoins personnels . . . pour se constituer un fonds de retraite . . . ou pour financer des études. Nos clients placent ces fonds pour leur sécurité et leur commodité, dans des comptes courants et d'épargne, y compris des comptes spéciaux comme le PSP.

$19,780,600 *Lettres de crédit*
La Banque garantit le crédit de ses clients auprès de leurs fournisseurs, surtout à l'étranger. Cette somme égale le montant dont les clients se sont portés garants (voir la somme qui apparaît au poste semblable de l'actif). La Banque aide ainsi notre commerce à grossir, à l'étranger . . . une autre façon par laquelle la Banque contribue à l'expansion du Canada.

$4,964,680 *Autres valeurs passives*
Ce sont surtout des montants mis de côté pour faire face aux dépenses prévues . . . notre impôt sur le revenu pour 1957, par exemple.

CAPITAL DES ACTIONNAIRES

$70,004,090 (*Capital versé, réserve et bénéfices non répartis*)
Les actionnaires—les véritables propriétaires de la Banque—souscrivent ces fonds qui protègent les intérêts des clients. Ils assurent ainsi la vigueur et la stabilité de la BNE et ils aident la Banque à contribuer de plus en plus au progrès du Canada.

Passif total $1,355,361,165

ACTIF
—comment la Banque fait travailler l'argent pour vous!

$193,546,011 *Encaisse, chèques et créances d'autres banques*
Autrement dit, les espèces dans la caisse de la Banque pour payer les chèques que les clients de la BNE tirent sur leurs comptes.

$318,852,943 *Placements*
Ce montant (surtout des obligations du gouvernement du Canada) aide à financer différentes activités du gouvernement: la canalisation du St-Laurent, la Commission des ports nationaux, les paiements de l'Office du blé et de la Défense nationale. D'autres placements servent à construire des écoles, des routes, des usines et à l'acquisition d'outillage nouveau —pour mettre davantage à notre disposition les bienfaits de l'existence.

$141,498,363 *Prêts à demande, garantis*
La Banque peut réclamer en tout temps cet argent prêté à des maisons de placement.

$659,702,434 *Autres prêts, moins réserve pour pertes estimatives*
Nos clients au Canada et à l'étranger ont emprunté cet argent pour différentes fins personnelles et commerciales. Ces prêts ont aidé à financer l'achat de matériaux ainsi que la vente et la distribution de marchandises . . . depuis la coupe du bois en forêt jusqu'à la vente de réfrigérateurs . . . du lancement d'une nouvelle entreprise à l'amélioration d'une ferme ou d'une maison d'habitation. Les prêts de ce genre sont l'âme de l'expansion du Canada—le service le plus important que la Banque rend à la collectivité.

$19,780,600 *Engagements de clients en raison de lettres de crédit*
Montant dont les clients se sont portés garants envers la Banque pour des sommes reçues en raison de "lettres de crédit" (voir ce poste, au passif).

$21,980,814 *Immeubles de la Banque et autres avoirs*
La majeure partie de cette somme sert à l'amélioration constante de nos succursales afin que nos clients puissent y faire leurs transactions avec plus d'agrément et de facilité.

Actif total $1,355,361,165

La BANQUE de NOUVELLE-ÉCOSSE
associée à votre progrès

La session provinciale

Ajournement des débats jusqu'au 3 décembre

(Suite de la page 5)

Pierre est d'avis que nous devrions chercher à obtenir une aide fédérale pour la compléter.

— "Je suis pourtant autonomiste, dit-il; mais nous pourrions ainsi récupérer une partie des millions qui sont allés à Ottawa".

Le député de St-Hyacinthe réclame pour son comté des cours d'agriculture ou une école moyenne d'agriculture. Cela, dit-il, rendrait service aux fils de fermiers. Je ne voudrais pas que les terres de chez nous soient achetées par des étrangers.

M. St-Pierre voudrait aussi la construction d'une Ecole des arts et métiers à St-Hyacinthe qui possède déjà une Ecole de textile.

Il demande aussi certains travaux de voirie, notamment du côté de St-Bernard.

Au sujet des ponts Jacques-Cartier et Victoria, M. St-Pierre note que le trafic est considérable et que des embouteillages se produisent souvent en ces endroits de notre réseau routier. Les intéressés, les gouvernements provincial et fédéral, le C.N.R. et la municipalité de Montréal devraient intervenir; et il faudrait abolir le péage sur ces deux ponts.

Le député libéral prie le gouvernement de veiller à ce que les débits de boisson soient fermés le dimanche et aux fêtes religieuses. Il se plaint aussi de l'existence, dans sa circonscription, de clubs sans licence où l'on vend de la bière en pleine nuit; des mineurs y entrent, et même des jeunes filles de moins de seize ans. Ce serait rendre service à la population que d'observer la loi et de fermer les débits sans licence, car il n'y a pas pire école du vice. M. St-Pierre suggère aussi la censure des spectacles présentés dans les cabarets. Une enquête de la JOC a montré qu'il y a 343 grills et boîtes de nuit à Montréal et qu'ils attirent chaque semaine 70,000 couples, soit 140,000 jeunes gens.

M. GERARD LEVESQUE

Le député de Bonaventure dit qu'il n'agit pas par partisannerie quand il demande à la Chambre et au gouvernement d'avoir une considération spéciale pour la Gaspésie et pour son comté. Je ne fais, dit-il, qu'exprimer la conviction de tous les Gaspésiens, à quelque parti qu'ils appartiennent. Tous constatent que ce coin de notre province a des besoins tout à fait particuliers. Et je ne saurais en trouver de meilleure preuve que le discours prononcé aux Communes par le nouveau député fédéral de Bonaventure, M. Nérée Arsenault. Notre population diminue au lieu d'augmenter, a dit M. Arsenault. Il a même parlé d'une seconde dispersion des Acadiens.

Nous avons des forêts, des mines, d'abondantes ressources naturelles, mais la population ne trouve pas de quoi vivre parce que ces ressources ne sont pas suffisamment développées. Il nous faudrait des industries. Il nous faudrait de l'électricité à des prix compétitifs pour faire fonctionner ces industries. Notre bois devrait être ouvré chez nous au lieu de s'en aller en dehors du Québec.

M. Lévesque soutient ensuite que dans l'une de ses assemblées, M. Arsenault a dit qu'il se présentait à la demande de M. Duplessis et qu'il avait obtenu de lui la promesse qu'au provincial, Bonaventure ne serait plus désormais considéré comme un comté de l'opposition, que sa pénitence serait écourtée et que le patronage lui serait ouvert.

M. Duplessis: Est-ce qu'il a été élu?

M. Lévesque: Il a été élu et je ne doute pas qu'il en ait fait rapport au premier ministre. Les comtés de l'opposition payent les mêmes taxes que les autres et ils ont droit comme les autres à la considération du gouvernement. Surtout s'il s'agit d'un comté qui, comme Bonaventure, a des besoins énormes.

M. Lévesque souligne en particulier l'urgence de reconstruire au plus tôt le pont détruit par le feu depuis plusieurs années déjà, entre Maria et New-Richmond, sur la rivière Cascapédia. Ce n'est pas un pont ordinaire, puisqu'il se trouve sur la route de ceinture de la Gaspésie. Actuellement, il faut faire un détour d'une dizaine de milles et emprunter une passerelle suspendue à un pont du Canadien National. Est-ce là une situation compatible avec la souveraineté de la province?

En terminant, M. Lévesque a félicité le ministre des Transports d'avoir fait poser des panneaux-réclame en faveur de la sécurité routière. Il croit que cette publicité est de nature à faire réfléchir et à sauver des vies humaines.

M. EDGAR TURPIN

Le député de Rouyn-Noranda, M. Edgar Turpin, traite d'abord des problèmes de l'agriculture et de la colonisation. Il regrette que la part faite à ces deux postes dans le budget en ces dernières années n'ait pas suivi la marche ascendante que l'on trouve aux autres postes.

Le budget de la province, dit M. Turpin, a augmenté de 26%, pour cette année. L'augmentation des montants consacrés à l'agriculture n'a été que de 14%. Au cours des deux dernières années, on a constaté une augmentation générale dans le budget de la province de l'ordre de 40%. Si cette augmentation de 40% s'était répétée dans le domaine de la colonisation, on aurait dû y consacrer, cette année, $18,085,000. Or, on ne retrouve que $13,492,000 au poste de la colonisation.

De ce montant de $13,492,000, le colon reçoit $3,254,000, ou 24%. La part des employés, contracteurs, etc., est de $10,238,000, soit 76%. Si l'on consacrait au moins $18,000,000 à la colonisation, on pourrait augmenter le taux des primes, le nombre d'acres donnant droit au colon à des primes, etc.

Il faut faire davantage pour le colon, surtout à l'heure actuelle, alors que le chômage s'annonce d'une façon plus précise. "L'industrie minière de nos régions est à la baisse, l'industrie forestière est pratiquement à zéro et le peu de bois que nos colons peuvent vendre est vendu à des prix dérisoires, le gouvernement n'ayant pas prévu l'utilité d'instaurer des prix minima raisonnables pour la pulpe ni de fixer des salaires minima pour les salariés en général.

Puis M. Turpin demande au gouvernement de prendre entièrement à sa charge le coût de l'entretien de toutes les routes d'hiver. Il ne lui en coûterait que $3,000,000 environ de plus par année pour assurer entièrement ce service. Si le gouvernement pratiquait une politique de demande de soumissions, il pourrait économiser probablement $25,000,000 par année. Une partie de ce montant pourrait être consacrée à l'entretien des chemins d'hiver. On ne serait plus obligé, à ce chapitre, de demander des contributions à des pauvres pères de famille.

Après le discours de M. Turpin, à 10 h. 20, l'adresse est adoptée à l'unanimité.

LE CREDIT AGRICOLE

La Chambre passe aussitôt à l'étude des résolutions relatives à la loi autorisant de nouveaux crédits pour fins de prêt agricole. Les résolutions subissent leur troisième lecture sans discussion.

Sur la deuxième lecture du bill lui-même, l'hon. M. Barré prend la parole. Ce qui me frappe, dit-il, c'est qu'un montant de $170,000,000 est mis à la disposition des cultivateurs. (Le bill autorise un montant additionnel de $15,000,000 au montant de $155,000,000 déjà voté). Et cette somme est en plus des sommes prévues dans le budget de l'agriculture.

Le ministre déclare que c'est l'Union Nationale qui a établi le crédit agricole, qui est une oeuvre de base. Il serait intéressant, poursuit-il, de revenir sur la situation qui existait en 1936. Pris à l'improviste...

M. Lapalme. — Si le ministre est pris à l'improviste, on peut adopter le bill tout de suite!

M. Barré réplique en disant que l'opposition n'aime pas à se faire rappeler son passé. J'ai entendu M. Taschereau, poursuit-il, déclarer que c'était une organisation inutile. J'ai entendu M. Bouchard prétendre que les cultivateurs ne paieraient pas. Au 31 décembre 1956, l'Office du Prêt agricole avait consenti 51,000 prêts et placé $133,800,000 entre les mains des cultivateurs. Le montant perdu n'a été que de $1,709.93. Aucune organisation au monde ne peut montrer de pareils résultats.

Le ministre rend hommage à l'honnêteté du cultivateur. Il ajoute que $25,000,000 ont été payés avant échéance. Nos cultivateurs ont du coeur, dit-il, et c'est ce qui explique qu'ils aient de la reconnaissance pour le premier ministre.

M. Barré insiste que malgré la hausse du taux de l'intérêt, dont la province n'est pas responsable, le Prêt agricole continue à maintenir les mêmes taux, soit 2½% d'intérêt et 1½ pour cent d'amortissement.

M. ALCIDE COURCY

Prenant la parole à la suite du ministre de l'Agriculture, M. Alcide de Courcy, critique de l'opposition en matière d'agriculture, et député d'Abitibi-Ouest, relève le propos du ministre qui venait de dire en parlant de la classe agricole qu'elle était "l'élément pauvre de la société".

Les libéraux, dit M. Courcy, favorisent les prêts aux cultivateurs, car comme vient de la dire le ministre, les cultivateurs demeurent l'élément pauvre de la population.

En 1956, dit-il, un total de 2,252 prêts ont été consentis pour une somme globale de $8,000,645. Par ailleurs, le gouvernement n'a donné qu'une moyenne de $100 par ferme pour abaisser le coût de production des produits agricoles dans la province. Il trouve cela insuffisant et demande au gouvernement d'améliorer cet état de choses. "Nous sommes prêts, dit M. Courcy, à accepter ces $15 millions que vous nous proposez malgré qu'il retourne dans la province environ $5 millions par année du montant des prêts consentis aux cultivateurs. Nous votons en faveur de la motion, de conclure M. Courcy.

Le premier ministre intervient brièvement dans le débat pour dire qu'au total les crédits pour fins de prêts agricoles se chiffrent à $170 millions. Sur des prêts se chiffrant à $152 millions, d'expliquer le chef du gouvernement l'Office du Prêt Agricole a subi une perte de $1,709 seulement. Nous avons en même temps, dit-il solidifier les finances des corporations scolaires et des commissions scolaires.

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, prend la parole à son tour. Il se dit fort surpris de la façon de procéder en marge de l'étude du bill du prêt agricole. Voilà un autre exemple d'électoralisme. Les libéraux sont aussi intéressés à majorer les crédits aux fins de l'agriculture. Il accuse le gouvernement de s'intéresser davantage à la publicité qu'au sort des cultivateurs. On est au courant de ce bill. Il vient à chaque session. Nous avons devant nous les amendements proposés. Mais le gouvernement n'est pas capable de s'empêcher de faire de la publicité. M. Lapalme dit que le ministre de l'Agriculture a fait un témoignage accablant au sujet de l'agriculteur quand il dit que c'est l'élément pauvre de la société.

A tous les ans, poursuit M. Lapalme, le gouvernement se vante de sauver l'agriculture. Ça prend un temps de la sauver l'agriculture.

Le ministre Barré se lève pour expliquer que ce qu'il a voulu dire, c'est que les cultivateurs sont pas riches.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Mauvaise humeur des étudiants d'une école baptiste à cause de l'interdiction de la danse

Winston-Salem, Caroline du nord, 21, (UP) — Un groupe de 500 étudiants du collège de Wake Forest ont brûlé en effigie hier soir le président sortant du Congrès baptiste de l'Etat, en guise de protestation contre le ban imposé sur la danse dans les écoles baptistes. Une clameur étourdissante accompagnait l'autodafé.

On rapporte qu'une autre démonstration s'organise aujourd'hui contre la décision du Congrès baptiste. Les étudiants projettent de sortir en formation serrée de la chapelle du collège en plein milieu du service religieux aujourd'hui.

Ces protestations se sont manifestées quelques heures à peine après qu'à la réunion du congrès à Raleigh les participants eurent rétabli un ban qui existait en 1937 contre la danse sur les campus où les collèges subventionnés par l'église. Le règlement de 1937 décrétait que la danse est "démoralisante" et qu'elle "entraine à l'immoralité".

Les délégués au congrès votèrent par 4 contre un, environ, sur la proposition que la danse et autres modes de récréation fussent laissés à la discrétion des administrateurs de chaque institution. Ceux du collège Meredith à Raleigh et du collège de Wake Forest avaient jusqu'ici permis la danse sur les campus.

Un groupe d'étudiantes de Meredith, un collège baptiste féminin, a pris une attitude dégoûtée pendant le vote et plusieurs d'entre elles gromelaient d'indignation en quittant l'assemblée.

La démonstration de Wake Forest a débuté dans la cour que surplombe le dortoir de étudiants où l'effigie du Dr J. C. Canipe de Hendersonville, Caroline du nord, a été brûlée. Il était président sortant de charge d'. Congrès de l'état. Le Dr Canipe a critiqué la danse aux collèges lors de son discours à l'ouverture du congrès.

Il avait suggéré aussi une enquêt sur l'opportunité douteuse de maintenir les diverses fraternités dans les collèges baptistes. Wake Forest est le seul collège de l'état où il existe des fraternités organisées.

D'autres orateurs du congrès ont déclaré que la danse "détériorait l'atmosphère spirituelle" et "enflammait la sensualité".

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

La responsabilité des accidents dus aux parcomètres

Afin d'éviter du travail dispendieux, l'échevin A.-H. Légaré a demandé que le département de la police fasse des études complètes avant de poser des compteurs de stationnement dans le quartier Limoilou. M. Arthur Juneau a précisé que certains compteurs doivent être déplacés après avoir été installés devant des postes de commerce. Au sujet des compteurs, M. Ulderic Bédard a demandé qui serait responsable des accidents qui serait imputables aux compteurs. S'ils sont placés sur les trottoirs, a-t-il demandé, est-ce que les propriétaires des trottoirs sont tenus responsables des accidents. Le Contentieux étudiera la question et fera rapport.

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h. 30



OUVERT LE LUNDI
Durant le temps des fêtes

LE JEU, DISTRACTION UTILE POUR PETITS ET GRANDS !



Paquet possède un beau choix de jeux amusants et instructifs qui plairont sûrement à tous. Favorisez l'esprit de famille en offrant à vos enfants des jeux d'intérieur qui leur procureront des heures de distraction saines et gaies au sein d'une ambiance reposante.





JOLIE POUPEE

Entièrement en vinyl, 15" de hauteur. Cheveux enracinés pouvant être lavés. Pleure avec larmes. Boit, se mouille, crie, fait des balounes, dort et peut être lavée. Livrée dans une attrayante boite comprenant accessoires et lingerie. Votre fillette sera comblée si elle reçoit cette splendide poupée à Noël.

8.98

MICROSCOPE

présenté dans un solide coffret en métal comprenant tous les accessoires pour expériences. Microscope de 8¾" de hauteur. Capacité de pouvoir 60, 200, 405. Aidez le développement intellectuel de votre enfant en lui procurant une chance de s'intéresser de plus près aux différentes phases d'un laboratoire.

18.50

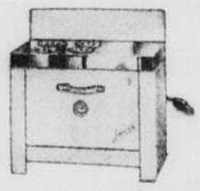
JEU de Pichenolle

Jeu sur pivot. Bois franc teint acajou et naturel. Coins arrondis avec poches en tricot de couleur rouge ou vert. Tel qu'illustré. Les jeunes en raffolent !

14.95







POELE ELECTRIQUE

Laissez vos fillettes exercer leur talent de cuisinière en imitant maman !

5.85

Joli poêle électrique jouet, 75 watts, 115 volts, avec thermomètre dans la porte, 4 brûleurs. Les enfants ne peuvent se brûler les doigts. Un jouet sûr. Emaillé blanc avec poignée rouge. Complet avec corde et fiche. 11" x 11" x 7"

CONSTRUCTION Easylock

BOITE DE BRIQUES en polythène pouvant devenir un passe-temps pour toute la famille. Les formes variées de briques sont si bien faites et si semblables à la réalité que même les plus jeunes apprennent à construire et sont très fiers de leurs constructions.

120 pièces	1.98	222 pièces	3.98
309 pièces	4.98	622 pièces	9.98



ALBUM Spirou

Le dernier numéro du Spirou vient de paraitre No 60. Livre très intéressant pour les enfants.

En vente à notre comptoir de la Librairie.

chacun 2.75

Rez-de-chaussée

LA CIE PAQUET LTEE, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
Veuillez m'expedier les articles suivants :

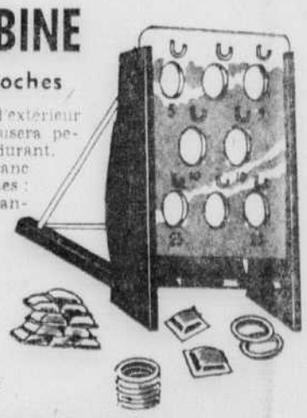
Quantité	Description	Prix

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Comté .....
☐ Comptant ☐ Entrée ☐ C. O. D.
Ajoutez 2% pour la taxe.

JEU COMBINE
anneaux et poches

Jeu d'intérieur ou d'extérieur très intéressant qui amusera petits et grands 12 mois durant. Construction de bois franc aux couleurs attrayantes : rouge et naturel. 8 anneaux et 10 poches.

9.95



Jouets, deuxième étage

COMMANDEZ PAR LA POSTE et PAR TELEPHONE LA-4-5121 local 100 ou Zenith 52300 pour l'extérieur



'Cavalcade'
CHEMISE DE COTON
qui n'exige pas de repassage



LAVEZ votre chemise "Cavalcade" B.V.D. dans votre chambre d'hôtel ou à la maison, à l'eau chaude savonneuse. Cela ne prend qu'une minute. Puis ...



FAITES SÉCHER votre chemise "Cavalcade" B.V.D. — après l'avoir bien rincée — en la suspendant à un cintre. Boutonnez-la, et, du bout des doigts, lissez légèrement le col, les poignets et le devant.



seulement $5.95

...et quelle économie de buanderie!

ET VOILA! Votre chemise "Cavalcade" B.V.D., en broadcloth anglais tissé de coton égyptien, est de nouveau prête à porter. Vous serez impeccable toute la journée, car le col modèle Kent "fusionné" gardera sa fraîcheur et votre chemise ne fera pas de faux-plis.

B.V.D.
RENOMMEE POUR LES CHEMISES "SANS REPASSAGE"



A droite, ces deux robes jumelles en organdi de soie bleu marine s'ornent d'un col, blanc, marine, avec poignets assortis. La touche "madame" réside dans la grosse rose à l'encolure.

Une dessinatrice pour enfants déclare que les petites filles doivent le rester

En dépit de certains débordements de garçon manqué, dans leur conduite, les petites filles sont déjà très féminines. Et ce point a été démontré à une récente exposition rétrospective de vêtements d'enfants, au Metropolitan Museum of Arts. Les toilettes de ces jeunes demoiselles étaient classées par ordre chronologique, depuis les robes à jupes raides de satin du 17e siècle et ce furent les robes à ruchés de l'époque Victorienne avec les roses romantiques qui gagnèrent les coeurs des jeunes spectatrices et remportèrent tous les suffrages.

Une dessinatrice d'origine française, Suzanne Godart, de Suzy Brooks, dont la pensée doit coïncider avec celle de ses jeunes clientes, partage son temps entre la France et les Etats-Unis depuis l'âge de 12 ans, et elle est arrivée à la conclusion que les enfants américains sont les mieux habillés du monde entier.

La période favorite de Suzanne, pour les enfants, est le milieu de l'ère victorienne et la silhouette étrange et un peu "grande dame" de l'époque se retrouve dans sa collection. "Les petites filles de 1860 étaient essentiellement féminines", dit-elle. "Pas une, quand elle était habillée, ne se serait permis des attitudes plus ou moins disgracieuses ou garçonnières."

"Nous commettons une faute aujourd'hui en élevant nos fillettes en "jeans". Elle deviennent toutes gauches et disgracieuses aussitôt qu'elles ont une robe sur le dos et ce qui est pire, elles prennent inévitablement une allure agressive et masculine. Vous pensez que je parle d'un nonsens psychologique ? Regardez un peu autour de vous, les villes sont pleines de ces jeunes femmes aggressives et masculines — probablement des "ex-porteuses de jeans".



On voit ci-dessus Suzanne Godart, très attirante brunette, qui dessine pour les enfants, chez Suzy Brooks.

Cependant, elle préfère les petites filles américaines, à celles de sa France natale. Elle dit à ce sujet : "Jusqu'à un an, les petites Françaises sont adorables; après ce âge, leurs vêtements deviennent atroces. Ils n'ont pas de style et généralement paraissent être faits à la maison. Suzanne a défini ses couleurs préférées pour les petites filles. Pardessus tout, le rose-mauve. Ensuite, le rose pâle, le bleu, le blanc, mais en dépit de la faveur de cette couleur à l'époque victorienne, elle déteste le brun. Les petites filles n'ont pas de maquillage, explique-t-elle et c'est pour cela que le brun ne vas pas à leur teint. Elle dessine pour les petites bonnes femmes qui commencent à marcher jusqu'à celles de 15 ans. Comme elle habille 7 ans, elle peut essayer elle-même certains de ses modèles, qu'elle adore d'ailleurs porter. Elle ne dessine rien pour elle et se fait habiller par Dior, Castillo, Balenciaga, au cours de ses voyages bi-annuels à Paris. Aux Etats-Unis, elle préfère pour elle-même le couturier Galanos. Pour relaxer, elle fréquente les théâtres, opéra et ballets. "Je ne peux jamais voir tout ce que je voudrais", dit-elle. A la maison, je joue de la guitare. J'ai aussi étudié l'espagnol et mon hobby est ma collection de poupées, dont quelques-unes sont très anciennes.

"Toute la conduite de notre vie dépend de nos sens, entre lesquels, celui de notre vue étant le plus universel et le plus noble, il n'y a point de doute que les inventions qui servent à augmenter sa puissance ne soient des plus utiles qui puissent être". Descartes.

HOTEL CHATEAU
BONNE ENTENTE
3400 CHEMIN STE-FOY
Marcel Roberge, gérant
Tél. : MU 3-4421
- Cuisine distinctive
- Chambres luxueuses à taux d'hiver
- TV Room et Cocktail Lounge
- Conventions et réceptions de tous genres

L'enchifrènement vous empêche de dormir?
Lorsqu'un rhume de cerveau vous empêche de respirer et de dormir, utilisez les gouttes nasales Vicks Va-tro-nol. Quelques gouttes dans chaque narine dégagent rapidement votre nez. Vous respirez librement . . . vous retrouvez le sommeil, et l'action de Va-tro-nol se continue, vous permettant de respirer pendant des heures.
Quelques gouttes suffisent
VICKS VA-TRO-NOL GOUTTES NASALES

Choisissez bien vos lunettes

De plus en plus, on prend plaisir à porter des lunettes, qui sont d'un goût tantôt coquet, tantôt original. Certaines étudiantes feignent d'avoir mal aux yeux pour orner leurs visages de montures qui font "intellectuel".

Certes, il serait un peu osé de dire que les lunettes embellissent mais on peut affirmer que lorsqu'elles sont choisies avec tact et goût, elles donnent un genre, un caractère à la figure. Pour cela, il faut absolument que la monture aille suivant les traits, la coiffure et le chapeau.

Parfois les lunettes aident à rectifier une forme imparfaite, par exemple, si votre visage est trop rectangulaire, créez l'impression de largeur et n'allongez pas davantage votre visage. Prenez une monture épaisse qui ne suit pas de ligne ascendante et dont le bas est arrondi.

S'il est trop carré, il est préférable de donner un effet de courbe et une impression de hauteur. Portez des verres et une monture presque rondes qui rallongeront votre visage par en haut et par en bas.

Vous avez un petit front ou vous portez une frange, prenez des lunettes assez longues, ni droites ni trop courbées.

Si votre visage est plutôt allongé, choisissez des lunettes rondes dont les bords remontent légèrement en descendant.

Si votre visage évoque le cercle, que vos joues sont pleines, votre nez et votre menton ronds, choisissez une monture en amande pour couper l'effet circulaire donnée par vos traits.

Lorsque le visage est trop large du haut, vous tenterez d'estomper le volume des joues avec des montures, plutôt étroites, aux bandes rapprochées, épousant les lignes des sourcils et évitant tout angle aigu.

Un simple mot

— de colère, mais il a blessé un coeur sensible ;
— de dur reproche, mais il a fait couler des larmes ;
— Impatient et irréfléchi, mais il a assombri un jour qui s'annonçait radieux ;
— malveillant et moqueur, mais la guêpe a laissé son aiguillon.



Une robe d'organdi blanc, reproduction de l'époque victorienne, offre un col blanc rond au corsage avec des petits poignets de dentelle blanche. La jupe amplement froncée a un double rang de ruchés de dentelle.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

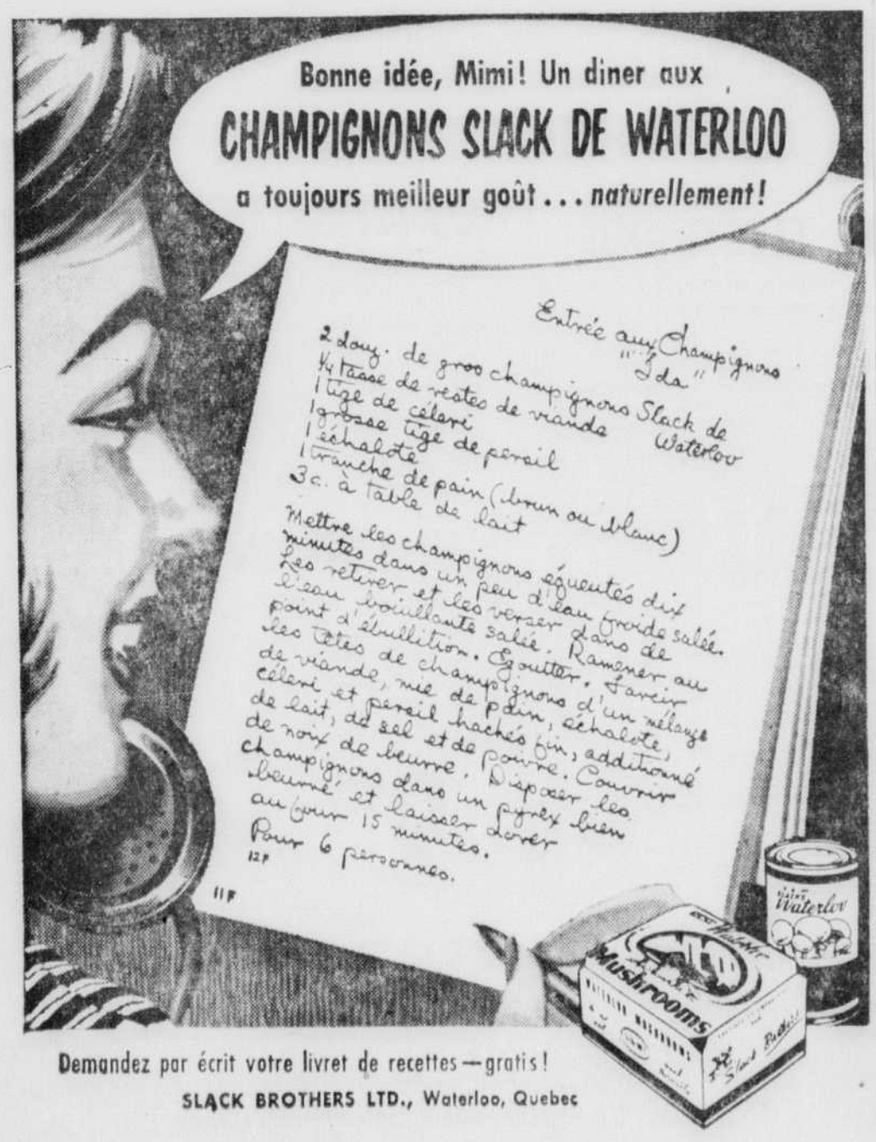
Sveltesse
Ne peut se conserver avec sécurité que si votre diète est composée d'aliments ayant toutes les vitamines nécessaires. Le pain Hollywood est fortifié de 8 farines de légumes déshydratés. Il contient de précieux éléments : — protéine, hydrate de carbone, vitamines, minéraux. Vous obtenez donc ainsi une diète bien balancée pour les régimes amaigrissants. Saveur délicieuse — véritable régal.
GRATIS ! Guide de calories et diètes Hollywood. Bien documenté pour maigrir — en sécurité. Envoyez une carte postale à Eleanor Day, 100 W. Monroe, St., Chicago 3, Ill.
ANNE NEYLAND dans le film "JAILHOUSE ROCK" production Avon en CinémaScope Mise en circulation MGM
Environ 46 calories seulement par tranche (tranche de 18 grammes)
Hollywood
PAIN A FORMULE SPECIALE
Cuit exclusivement pour vous par
JOS. VAILLANCOURT, INC.
100 est, rue St-Joseph — Tél.: LA 2-4702
Avec l'autorisation de National Bakers Services, Inc., Chicago



Une poupée de qualité PULLAN
VOYEZ ROSE-MARIE A . . .
LE SYNDICAT DE QUEBEC, LIMITEE
J.-B. LALIBERTE, LTEE
et aux meilleurs magasins de jouets

avec les DISQUES DECCA
tout VOTRE foyer chantera !


LES "FOUR ACES"
SHUFFLIN' ALONG
Have You Ever Been Lonely—Girl Of My Dreams—Miss You—et autres.
DL 8567—ED 2529
HOWARD LANIN & SON ORCHESTRE
DANCE TILL DAWN
I Could Have Danced All Night—This Is It—Just In Time—et autres.
DL 8612
FRANKIE FROBA
BACK ROOM PIANO
Down By The Old Mill Stream—I Wonder Who's Kissing Her Now—et autres.
DL 8592
JIMMY DORSEY
THE GREAT JIMMY DORSEY
Contrasts—Star Eyes—My Prayer—Besame Mucho—My Devotion—et autres.
DL 8609
WERNER MÜLLER
CASCADING STRINGS
Blue Bolero—Armen's Theme—Tango In The Rain—et autres.
DL 8499
JAN GARBER & SON ORCHESTRE
IN A DANCING MOOD
Avalon—Be Honest With Me—Little Brown Jug—et autres.
DL 8483
BILL HALEY
ROCKIN' THE "OLDIES"
The Dipsy Doodle—You Can't Stop Me—et autres.
DL 8569
AL JOLSON
AMONG MY SOUVENIRS
Roses Of Picardy—Say It Isn't So—et autres.
DL 9050
MILLS BROTHERS
ONE DOZEN ROSES
Rose Room—Mexicali Rose—Honeysuckle Rose—et autres.
DL 8491—ED 2513
BING CROSBY
NEW TRICKS
When I Take My Sugar To Tea—et autres.
DL 8575—ED 2535
DECCA® RECORDS
a New World of Sound®
DEMANDEZ À VOTRE DÉPOSITAIRE LE CATALOGUE DECCA AVEC ILLUSTRATIONS EN COULEURS



Demandez par écrit votre livret de recettes—gratis!
SLACK BROTHERS LTD., Waterloo, Quebec

Robes fluides pour les Fêtes

Des robes du soir dont la somptuosité est rehaussée par des broderies : broderies pailletées, broderies en relief ou incrustations de satin recouvertes de noeuds dans le genre "rococo"; des travaux d'ateliers au point de cachemire, des festons, des guirlandes de fleurs appliquées en relief.

Tout concourt à faire des robes d'après-midi, des toilettes de cocktail ou de bal courtes, de petites merveilles de raffinement et de féminité.

Un détail important souvent vu sur les robes du soir, c'est, dans le dos, à la base du décolleté plongeant, soit un noeud volumineux, soit un drapé noué, soit un long pan flottant jusqu'au bas de la robe, courte ou longue.

Au fait, où est la taille, cette année ? Ma foi, un peu partout. Souvent basse, indiquée sans rigueur par une ceinture lâche, entre sa place naturelle et la pointe des hanches. Souvent haute aussi, notamment lorsqu'un petit "spencer" crée une illusion d'élévation à deux doigts au-dessus de la jupe.

Les robes à jupe ample sont les seules à avoir conservé une taille bien en place et un corsage en forme de bustier. Elles ne se portent plus guère le jour, excepté chez les adolescentes et les très jeunes filles, mais sont toujours en vogue pour le soir. Il y a une explication bien simple pour cela : la robe large est fonctionnelle et indispensable pour aller danser.

Crêpe, jersey, chiffon, tulle et velours de soie font des robes fluides qui enveloppent la silhouette avec une grâce floue. Tout doit être en harmonie avec leur style : coiffure, chaussures et accessoires.

A la salle des retouches

Si vous passiez une heure dans des salles de réparations de grands magasins vous prendriez sûrement la résolution d'acheter vos toilettes de Noël de bonne heure. La directrice du service de réparations d'un grand magasin de Québec, qui dirige vingt-cinq couturières, dit que le gros travail des fêtes commence déjà aux derniers jours de novembre. Jusqu'à la veille de Noël, ces habiles et vives personnes qui travaillent dans les coulisses, n'auront pas une minute pour souffler car on n'épargnera rien pour vous servir bien et rapidement. Si vous faisiez votre choix de bonne heure, non seulement vous donneriez aux services de réparations la chance de vous servir mieux, mais vous vous éviteriez les soucis de de dernière heure.

BIJOUTERIE
VEZINA
- Le plus grand choix de bagues. Diamants garantis.
- Assurance gratuite.

REPRESENTANT DIRECT DES MANUFACTURIERS
MONTRES — BIJOUX, ETC.
815 St-Joseph Est, Québec

Carnet mondain

Le monde officiel

Son Excellence l'ambassadeur d'Indonésie et madame L. N. Palar viennent de partir pour l'Indonésie où ils participeront à la délégation des Nations Unies. Ils reviendront dans la capitale fédérale au début de la semaine prochaine.

L'ambassadeur de Colombie et madame Joaquim Pineros Corpas recevaient, hier soir, à Ottawa, en l'honneur de M. et madame Graham McGuiness.

M. Philip S. Bogart, deuxième secrétaire près l'ambassade des Etats-Unis, et madame Bogart ont reçu en l'honneur de M. Nelson David, récemment nommé ministre des Etats-Unis, à l'Aviation civile internationale, à Montréal.

DEPLACEMENTS

Le juge et madame R. Paquet ont passé quelques jours à Québec.

Madame Braün Langelier est retournée à Ottawa après avoir passé quelques jours à Québec chez sa mère, madame Oscar Pelletier.

M. et madame J.-A. Latulipe sont retournés à Montréal après un séjour à Québec.

M. et madame K.S. Molyneux, accompagnés de leurs enfants, sont partis pour Vancouver où ils habiteront désormais.

Madame Jacques Miquelon est retournée à Rouyn, après un court séjour à Québec.

Mesdemoiselles Yolande Tremblay, Lise Morency et Huguette Chouinard font présentement un séjour de trois semaines au Mexique.

Madame J. Bigman, de Québec est partie pour Toronto où elle assistera au 17e congrès biennal de l'organisation Hadassah du Canada, qui se tiendra à l'hôtel King Edward.

Madame E. Massé, de Montréal, est actuellement de passage à Québec.

Madame Andréa Saint-Pierre de Deschambault accompagnée de madame Maurice Hudon de Portneuf sont actuellement dans la métropole pour une semaine.

M. et madame Roger Rushdy, de Deschambault sont de retour d'un court séjour à Montréal, les invités de M. et madame Antoine Rushdy.

M. Andréa Saint-Pierre, régisseur de la ferme de Deschambault, assiste présentement à l'exposition provinciale d'automne, à Toronto.

M. et madame Ernest Noel de Bienville, Qué., sont de retour d'un séjour à Norfolk, Va., et Elizabeth City, N.C., les invités de M. et madame William L. Wood.

Madame Hubert Loevenbruck, accompagnée de sa fille Maude, est retournée à Chicago après un séjour chez ses parents le docteur et madame A.-J. Crépault, de Montréal.

Son Honneur le maire d'Ascot Corner, M. Noël Dubreuil, accompagné de sa soeur, madame Joseph Pomerleau a fait un séjour dans notre ville, récemment.

M. Roger Dauphin, journaliste de Paris, fait présentement un séjour dans la vieille capitale.

Mademoiselle Thérèse Prud'homme, de Montréal, et mademoiselle Madeleine Lacerte, de Québec, font présentement un voyage en Amérique Centrale.

Mademoiselle Pierrette Benoit de Montréal, est de passage dans notre ville.

M. et madame Raoul Fontaine, de Notre-Dame de Bucklland, font présentement un voyage aux Bermudes.

Mesdames Gaby Cloutier et Jules Frenette, ainsi que mademoiselle Lucie Samson assisteront au congrès de la "Catholic Camping Association" qui aura lieu à Philadelphie en fin de semaine.

Les chevelures brilleront d'un nouvel éclat



"Les impératifs de la mode canadienne ont transformé l'art de colorer ou de décolorer les cheveux en une industrie valant aujourd'hui des millions de dollars", a déclaré M. le gérant des ventes d'une importante maison de colorants, en s'adressant, hier, au congrès des spécialistes de la beauté réunis, à Montréal.

En 1949, selon les renseignements recueillis à l'époque, une femme sur quinze se faisait teindre les cheveux. La mode des cheveux teints a pris un développement sensationnel depuis. Déjà en 1953 on a pu constater qu'une femme sur trois se servait d'un colorant.

"A l'heure actuelle" a ajouté le conférencier "il est courant d'entendre presque chaque femme demander à son coiffeur de rehausser la couleur de ses cheveux soit pour se donner du caractère soit encore pour avoir de l'assurance dans son travail.

"De nouvelles créations viennent d'être lancées sur le marché canadien. Il s'agit de rouges purs et vifs, de six teintes de beige, et de quatre rinces "Gris-Régénérateur" Ces teintes ont remporté un succès magistral aux Etats-Unis et au cours du mois prochain vous pourrez en disposer pour vos salons de beauté.

"Les rouges, vraiment ROUGES ont été spécialement étudiés pour la femme dont la carrière la place sous les yeux du public; actrice à la télévision, modèle, ou femme d'affaires. Les rinçages trouveront la faveur de 40% des femmes dont les cheveux commencent à grisonner et qui désirent faire ressortir la beauté latente de leur chevelure.

Une technicienne chargée de laboratoires d'essais à Montréal a déclaré au cours de la réunion. "Contrairement à ce que l'on croit généralement la décoloration ou la coloration pratiquée par un expert ne nuit nullement à la santé des cheveux. L'huile utilisée au cours de l'opération agit comme stimulant pour le cuir chevelu et les cheveux et donne à ces derniers un aspect très soigné, souple et soyeux.

"On peut atteindre à la santé des cheveux' si l'application est faite par une main inexpérimentée" a-t-elle ajouté. "La cliente serait alors obligée de se rendre dans un salon de beauté pour faire réparer le mal ce qui coûtera certainement très cher. Il est beaucoup plus facile, et moins onéreux de confier l'application à un spécialiste".

Le clou de la soirée a été une démonstration de style par Bernard de réputation internationale. Il s'occupe des cheveux de nombreuses actrices et autres personnalités employées à la radio ou la télévision de Montréal. M. Bernard est titulaire du Grand Prix décerné lors d'un concours de Haute Mode dans l'art de la coiffure tenu à New York en 1953.

ALLO... ici Carole

D. — J'ai les jambes enflées. Pouvez-vous m'aider ? — DORETTE

R. — Une mauvaise circulation provoque l'enflure des jambes. Vous ne me donnez pas beaucoup de détails. Votre métier vous oblige-t-il à rester debout ? Si vous demeurez au foyer, souvent durant la journée, reposez-vous en élevant vos jambes. Si vous travaillez au dehors, à votre retour lorsque vous regardez la télévicion, ou que vous écoutez la radio, ou toutes les fois que vous pouvez vous asseoir, placez un coussin sur un tabouret afin que vos jambes soient plus hautes que votre siège. Voici aussi un bon moyen de soulager vos jambes, élevez le pied de votre lit par des blocs de deux ou trois pouces de hauteur. Vous dormirez ainsi les jambes surélevées et vous vous lèverez beaucoup plus disposée et légère.

Carole

Le monde féminin

Amicale du couvent Sainte-Marie

Les anciennes du couvent Sainte-Marie tiendront leur réunion annuelle à 60 rue Saint-Augustin, dimanche le 24 novembre prochain.

Toutes sont cordialement invitées et attendues. L'inscription se fera à deux heures.

Amicale Notre-Dame du Canada

La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame du Canada aura lieu le dimanche vingt-quatre novembre au Couvent Saint-Sauveur. L'inscription se fera à deux heures et toutes considérer cette invitation comme personnelle.

Le contrôle des naissances

Il n'est pas de problème social qui ait fait couler plus d'encre et soulevé des polémiques plus violentes que celui du contrôle des naissances; plus que jamais d'actualité, il est devenu pour certains pays, question de survie. A notre époque, il serait vain de l'ignorer, car il est vrai que l'accroissement de la population menace l'économie, même de pays aussi privilégiés que le nôtre.

Il est vrai qu'en Inde, le médecin-chef de l'Hôpital de Jamshedpur a pu dire, après avoir fait visiter par des médecins étrangers ses couveuses modernes pour prématurés:"Le drame de l'Inde n'est pas que dix-sept nouveau-nés sur cent meurent dans le cours de leur première année, c'est qu'il en survive quatre-vingt-trois!" La probabilité de vie d'un Indien à sa naissance est de 26 ans!

Il est vrai qu'en Angleterre, au Danemark, en Finlande, en Norvège, en Suède, en Suisse, le Birth Control est devenu légal, et que le protestantisme, si proche de nous cependant, le favorise. L'archevêque d'York a déclaré récemment: "L'éducation morale et religieuse doit avoir comme but l'enseignement de la restriction de la parenté; la qualité des enfants est plus importante que le nombre."

Jusqu'à présent, pour tenter de résoudre cet angoissant problème, des hommes, dont on ne pourrait suspecter l'intelligence, l'honnêteté et la bonne foi, ont proposé des solutions, mais incompatibles avec nos convictions religieuses; il fallait donc concilier les exigences de notre morale et les raisons médicales sociales et eugéniques, non moins exigeantes, de la réduction de la natalité.

Dans une étude très fouillée, très documentée, exposant toutes les données du problème, le docteur Emilien Mourgues nous propose la solution idéale qui satisfait la morale catholique et permet au couple de réduire, selon ses possibilités matérielles ou son état de santé, le rythme des naissances.

Approuvé par les autorités religieuses le livre "D'Ogino à Pavlov" par le Dr Emilien Mourgues, rendra service à de nombreux ménages; le R. P. Nuidic le commente en ces termes: "La liberté de la conception est une thèse dangereuse pour les âmes faibles, le docteur Mourgues reste dans la pure tradition catholique. Qu'il en soit loué".



Sainte Cécile patronne des musiciens

Coecilia, martyre romaine, d'une excellente famille, s'accompagnait, rapporte - t - on, d'un instrument de musique (on ne précisait pas lequel) pour chanter les mélodies chrétiennes de cette époque, IIIe siècle. Mais c'est là, malheureusement, une interprétation fautive des Acta Martyrum. Sainte Cécile était peut-être musicienne; on n'en sait cependant absolument rien.

Quoi qu'il en soit, de très bonne heure, cette réputation lui valut d'être choisie pour patronne par tous les choristes, chanteurs et musiciens. Au moyen âge, beaucoup de confréries se plaçaient sous son vocable. Et le jour de sa fête, le 22 novembre, on couronnait de fleurs de saison sa statue; si elle avait une chapelle, on ornait celle-ci de tapisseries et de guirlandes de verdure. On mettait même des "chapeaux de fleurs", comme on disait, sur les statues de la sainte Vierge. Et il y avait "haulte messe chantée en musique et orgues".

En 1576, on fonda, en son honneur, à Evreux, un "Puy de musique", concours musical qui eut un très grand retentissement dans l'Europe entière pendant plus d'un quart de siècle. Ce "Puy" se tenait le 23 novembre de chaque année dans la "maison des enfants de choeur" ou dans une des maisons canoniales. Le plus grand prix décerné s'appelait "Le Triomphe de la Cécile"; parmi les plus célèbres lauréats figurerent Orlando de Lassus et Guillaume Costely, maître de chapelle du roi Charles IX.

Chez les Filles d'Isabelle

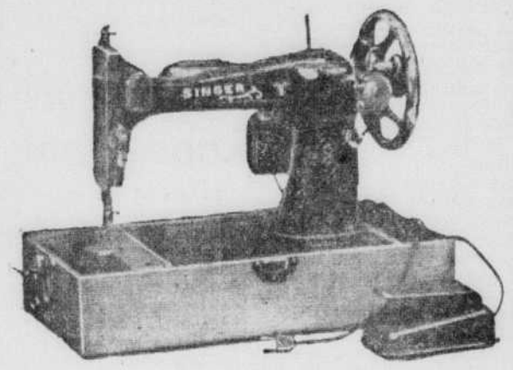
Les élections du 5 novembre chez les Filles d'Isabelle du Cercle St-Jean-Eudes, Conseil 814 B.C., qui ont eu lieu à Baie-Comeau sous la direction de Mme Kay Beaulieu, ont donné les résultats suivants: Régente: Mme Béatrice Ménard; vice-régente: Mme Philippe Amyot; ex-régente: Mme Alice Boucher; sec.-archiviste: Mlle Denise Doucet; sec.-financière: Mme Cécile Martel; sec.-trésorière: Mme Albertine Tremblay; chancelière: Mme Luce St-Laurent; gardienne: Mme Paul Brie; monitrice: Mme Rose Masson; 1ère guide: Mlle Yolande Proulx; 2e guide: Mme Paul Fortin; rédactrice: Mme Jean Dorion; porte-bannière: Mme Edmond Audet; organiste : Mme Claire Audet; 1ère syndic: Mme Louis-Philippe Gagnon; 2e syndic: Mme Rosalie Tremblay; 3e syndic: Mme Arthur Baril; garde intérieure: Mme Rolande Montigny; garde extérieure: Mme Charles-Eugène St-Pierre.

Tout artiste fut d'abord un amateur. Emerson.

19.00 seulement

MACHINE A COUDRE "SINGER" USAGEE telle qu'illustrée

GARANTIE DE 5 ANS



Exigez votre essai gratuit à la maison
Signalez jour ou soir

MO 3-7243

Canadian Sewing Machine
48 Boul. Gauthier - Giffard

Aussitôt que vous commencez à vous maquiller vous avez besoin de...

Cold Cream Salon





D'effet uniforme et émulsionnant, ce produit nettoie votre peau aujourd'hui pour vous donner une belle peau demain.

La magie du maquillage est passionnante! Mais l'emploi d'un maquillage exige que votre peau ait un nettoyage *spécial* afin de lui conserver *l'éclat de la jeunesse malgré les ans qui passent*—ce soin *spécial* n'est autre que le fameux produit Cold Cream Salon Dorothy Gray.

De l'adolescence jusqu'après la "trentaine", *chaque* peau graisseuse, sèche, normale ou autre, a besoin d'un nettoyage *à fond tous les jours* avec Cold Cream Salon. Cold Cream Salon enlève toute trace de poussière, toute trace de vieux maquillage et toute impureté qui peut causer des comédons, des boutons et des imperfections. Cold Cream Salon est reconnu comme étant 2½ fois plus efficace que les autres crèmes et savons pour le teint.

A partir du moment où vous commencerez à employer Cold Cream Salon, vous apprécierez son effet de fraîcheur sur la peau qui devient parfumée, *propre et veloutée*.

Appliquez la fameuse "Règle de trois" Dorothy Gray pour toujours garder la beauté de votre teint!

1 **NETTOYAGE**—Chaque soir, faites un nettoyage avec "Cold Cream Salon" Dorothy Gray, afin d'enlever *toute* trace de saleté et de maquillage.

2 **STIMULATION**—Après avoir enlevé le "Cold Cream Salon", tapotez vigoureusement la peau avec la lotion "Orange-Flower" glacée et vivifiante, afin de stimuler et de raviver la couleur de votre peau.

3 **LUBRIFICATION**—Chaque soir, appliquez le mélange spécial Dorothy Gray pour peau sèche, afin de nourrir et de conserver votre peau souple, veloutée et d'apparence jeune!

Salon Cold Cream — 1.25 — 1.75 — 3.50
Lotion Orange-Flower pour la peau — 1.50 — 2.50
Mélange spécial pour la peau sèche — 2.50 — 4.50



Sheer Velvet Film
Maquillage liquide convenable pour tout genre de peaux. Ne coule pas et ne sèche pas. Veloute remarquablement le teint. Vivifie la couleur d'une peau terne. Atténue la couleur d'une peau trop colorée. Dissimule les imperfections de la peau..... 1.50



Nouveauté moderne en beauté avec
Dorothy Gray

EN VENTE CHEZ TAMBLYN, AUX GRANDS MAGASINS ET AUX MEILLEURES PHARMACIES SUIVANTES:

PHARMACIE ARTHUR FRENETTE, 1501 De La Canardière
PHARMACIE VICTOR GIROUX, 16 St-Pierre
PHARMACIE GRANDE-ALLEE, 86 D'Artigny
PHARMACIE JOLICOEUR, 338 rue St-Jean
PHARMACIE JOLICOEUR, rue Buade
PHARMACIE PAULINE L'ABBE, 220 ouest, rue St-Vallier
PHARMACIE LEMAY, 2461 Chemin St-Louis
PHARMACIE O. PELLETIER, 996, 3ième Avenue
PHARMACIE PAUL SOUCY, 85 rue Cartier
PHARMACIE PAUL ROY, 827, 9ième Avenue, Charny
PHARMACIE W. BRUNET & CIE, 605 Est, rue St-Joseph

Tous les jours... de la vitamine "C" pour votre famille...



dans une boite de

jus de pommes VITAMINÉ ALLEN'S



Voilà une façon pratique de garder votre famille heureuse et en santé! Dans chaque boîte de jus de pommes Allen's, il y a une quantité déterminée de vitamine "C", nécessaire à la croissance et à la formation des os, la vitamine qui accroît la résistance. Servez le jus de pommes Allen's "nature" ou "Vitaminé", au déjeuner et au casse-croûte. Il est rafraîchissant, délicieux et économique!

NOUVELLE MISE EN BOÎTE
Fraîcheur de Verger!

La ligne DEW est desservie par vingt et une pistes d'atterrissage

Washington. — (UP) — Les Etats-Unis et le Canada en sont venus au point de nommer l'emplacement de plusieurs pistes secrètes de stations de radar destinées à prévenir une attaque possible par le sommet du globe terrestre.

Les autorités américaines de la Défense ont dit cependant que le résultat net de leurs révélations signifiera pour les deux pays plutôt plus de sécurité que moins.

Les deux gouvernements viennent en effet de publier les noms et l'endroit exact de 21 pistes d'atterrissage principales de la ligne DEW (Distant Early Warning) dans le grand nord de l'Amérique.

La voie de défense dans l'Arctique a été rendue publique quand Washington et Ottawa eurent établi une nouvelle zone polaire de défense aérienne dans laquelle aucun avion ne peut voler sans un plan déterminé ni sans avoir au préalable été identifié.

La nouvelle zone s'étend approximativement entre les 68e et 70e parallèles de latitude.

On a nommé également les zones de défense le long de la frontière canado-américaine, sur la côte de l'Ouest, et autour de l'Alaska.

Les appareils volant dans ces zones suivront un plan aérien déterminé d'avance; et ils bénéficieront de toutes les facilités de la navigation aérienne. Grâce à la radio, on pourra aussi suivre leur course dans les différentes bases de ces zones protectrices.

Les pistes de la ligne DEW ont été publiées afin d'aider les pilotes en cas d'urgence. Sans l'identification positive de toutes ces pistes un avion commercial égaré non identifié pourrait déclencher une alerte inutile.

La liste de 21 pistes de stations de radar a été publiée dans la Gazette officielle du Canada.

Même si les stations de radar demeurent elles-mêmes secrètes, on sait qu'elles ne sont pas loin des pistes localisées.

Il y a encore 23 pistes d'atterrissage non identifiées, parce qu'elles manquent de radio pour aider les avions qui les survolent.

Les pistes identifiées dans la Gazette du Canada s'étendent de Cape Dyer dans la Terre de Baffin jusqu'à Cambridge Bay sur l'île Victoria.

Les autorités américaines publieront aussi prochainement une liste des pistes situées en Alaska.

Le Manoir Bilodeau est rasé par les flammes à Vallée-Jonction

Vallée-Jonction (DNC) Le Manoir Bilodeau à Vallée-Jonction a été rasé par les flammes hier soir et on évalue les pertes à $50,000. Cet hôtel de 28 chambres, propriété de M. Shank, de Sherbrooke, était inhabité au moment de l'incendie qui a éclaté peu après sept heures. En dépit de l'intervention des pompiers de Vallée-Jonction, la bâtisse de quatre étages n'était qu'un amas de ruines vers minuit.

Un témoin a raconté avoir entendu un bruit semblable à une explosion quelques instants avant que les flammes ne commencent à surgir de l'édifice. A neuf heures, l'incendie était à son plus fort; l'élément destructeur avait environné le Manoir de toute part.

Les auteurs du vol au garage Labbé sont toujours au large

La Sûreté provinciale était en possession, ce matin, des deux automobiles et d'une partie du stock considérable volés dans la nuit d'hier au garage Marcel Labbé, à Ste-Foy, mais elle n'avait pas encore retrouvé les auteurs de ce vol audacieux. Les recherches, qui ont donné lieu à une battue dans les bois et les champs d'Orsainville, se poursuivent encore activement. La police croit même posséder de précieux renseignements sur l'identité des deux voleurs.

Le vol au garage Labbé a été perpétré aux petites heures, hier matin. A la faveur de la nuit, les intrus ont chargé le coffre-fort, des pneus, des caisses d'huile et d'antigel, des accumulateurs, des pompes ainsi qu'une foule d'autres articles et accessoires pour ensuite déguerpir avec les deux véhicules. Vers 7 heures 15, hier matin, avant même que la plainte de vol ne soit enregistrée, les agents Trudel et Frenette interceptaient l'un des voleurs pour vitesse excessive sur la route 54. Comme les deux policiers étaient à vérifier les dires du jeunes homme, ce dernier leur brûla la politesse et prit la clef des champs, abandonnant sur place l'automobile chargée du coffre-fort et d'un matériel considérable. Plus tard, dans la matinée, alors que les recherches se poursuivaient intensément à Charlesbourg et les environs, les agents provinciaux localisaient l'autre véhicule volé dans le garage Labbé. Il avait été abandonné non loin du collège de Ste-Foy mais tout son chargement de marchandises volées était disparu.

Jeune fille arrêtée pour vol à l'étalage

Une jeune fille de 17 ans, a été prise en flagrant délit de vols à l'étalage, hier après-midi. Elle aurait dérobé diverses marchandises pour une somme de $18 environ dans trois magasins de la rue St-Joseph. Les sergents détectives Bourré et Willshire, de la brigade judiciaire municipale, ont effectué l'arrestation de la jeune fille.

Un vol a été commis, la nuit dernière à l'édifice de la faculté des Sciences de l'Université Laval, 1620 boulevard de l'Entente. Une machine distributrice de cigarettes a été renversée et son contenu a été dérobé. Le gardien de nuit, M. Armand Tremblay, a porté plainte à la police municipale qui fait enquête.

Nommé secrétaire des marchands de bois d'oeuvre

Ottawa (PC) — L'Association canadienne des marchands de bois d'oeuvre a un nouveau secrétaire-général, M. G.E. Bell, qui le chef de la section de l'utilisation des bois au Laboratoire des produits forestiers à Ottawa. M. Bell succède à M. W. J. Leclair, qui occupait le poste depuis 21 ans.

Né à Yarmouth, N.-B., en 1917, M. Bell est diplômé en génie forestier de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a représenté le Laboratoire des produits forestiers à des réunions de divers organismes mondiaux.

Choix d'une capitale de l'Europe

Bruxelles 21 (Reuters) — Les six ministres des Affaires étrangères de la "Petite Europe" doivent se réunir à Paris le 17 ou le 18 décembre pour choisir une "capitale de l'Europe", a-t-on appris aujourd'hui de source officielle.

La "capitale" sera le siège du marché commun européen et de l'Euratom groupant la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg.

Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg et Milan se disputent le titre de "capitale européenne" et Paris est un candidat non officiel.

2 blessés dans des accidents

Mlle Yvette Saillant, 42 ans, 469 rue St-Cyrille ouest, a été blessée à la figure et conduite à l'hôpital S.-Sacrement, hier soir, vers 8 h. à la suite d'une collision survenue au croisement des rues Berthelot et Artillerie. Les policiers Côté et Garneau, du poste no 1, ont enquêté.

Gisèle Houde, 7 ans, 364, avenue Royale, a subi une fracture de la jambe et des contusions, hier après-midi, vers 4 h. 15, à Beauport. Elle a été renversée par une auto. L'ambulance J. Bouchard & Fils l'a transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Aneurin Bevan lance un procès à une revue

Londres (Reuter) — M. Aneurin Bevan a déclaré hier devant un jury qu'un article paru dans une revue et faisant état de sa grande facilité à ingurgiter force whiskey et café a porté atteinte à "sa réputation et à la dignité du poste qu'il occupe". M. Bevan, porte-parole du parti travailliste sur les affaires étrangères, a fait cette déclaration dans son témoignage au procès qu'il a intenté au Spectator, une revue hebdomadaire traitant des problèmes politiques, sur une accusation de libelle diffamatoire.

Un trop jeune époux arrêté

Newmarket (PC) — La lune de miel d'un jeune couple de Keswick, marié depuis à peine deux semaines, a pris abruptement fin mercredi quand le mari a été arrêté à Elliot Lake sous l'accusation de détournement de mineure. Gordon Black, 18 ans, a été ramené de cette ville minière du nord de l'Ontario, où lui et sa jeune épouse de 15 ans, Greta Walsh, avaient élu domicile. Les parents de la jeune fille avaient demandé à la police de la retrouver. L'escapade s'était produite le 23 octobre. La jeune femme a déclaré, pour sa part, qu'elle suivra son mari.



"OU ALLEZ-VOUS, MADAME?": Lorsque le chauffeur de taxi Don Oakes, de Hamilton, Ontario, demanda l'autre jour à une femme où elle se rendait, il obtint une réponse qui dépassait de beaucoup ce qu'il attendait. Elle répondit: "Moncton, Nouveau-Brunswick;" après quatre jours et un voyage de 2,100 milles, Oakes était de retour avec $300 dans sa poche. La voyageuse, Mlle Rosanna Pagé, originaire de St-Basile de Portneuf, a changé deux fois sa destination, mais se décida enfin pour Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Wahepton, Dakota Nord, (UP)— La Chambre de Commerce junior a maintenant décidé comment décrire la belle température du Dakota Nord.

Les rapports météorologiques seront nombreux les jours de beaux temps. Par contre, quand une tempête s'annoncera, aucun bulletin ne sera émis jusqu'à ce que la tempête soit finie.

Une réplique de Doris Lussier

Montréal, 22 (PC) — M. Doris Lussier, qui interprète le rôle de l'oncle Gédéon dans le télé-roman "La famille Plouffe", s'est dit "bien peiné" d'apprendre que le Dr Raoul Poulin n'aime plus, semble-t-il, regarder les jolies filles.

Rappelons que le Dr Poulin, député indépendant de la Beauce aux Communes, s'est élevé en Chambre mardi contre le prétendu relâchement moral de l'adaptation du roman de Roger Lemelin à la télévision.

Le député a exprimé la crainte que le public ne soit amené à croire que les scènes dans lesquelles M. Lussier incarne un typique paysan canadien-français "expriment le mode de vie de la belle, bonne et fière population du comté de la Beauce".

Dans quelques épisodes du téléroman, l'oncle Gédéon a constaté avec bonheur que l'absorption de vitamines à l'automne le stimule considérablement; à quelques reprises, il a fait des voyages en Floride où les jolies baigneuses ne l'ont pas laissé indifférent.

DECLARATION DE M. LUSSIER

Interrogé au sujet de la déclaration faite aux Communes par le Dr Poulin, M. Lussier, qui enseignait autrefois à l'Université Laval, a fait la déclaration suivante:

"Le Père Gédéon est bien peiné de ce qui arrive à son député, le Dr Raoul Poulin, dont l'état de santé lui inspire des craintes après le discours qu'il vient de faire au Parlement fédéral, discours d'après lequel il semble bien que le pauvre docteur n'aime plus regarder les "belles créatures".

"Le Père Gédéon éprouve d'autant plus de sympathie pour son député qu'il s'est trouvé lui aussi dans une pareille situation l'an dernier. Et il conseille fortement au docteur de prendre, trois fois par jour, après chaque repas, les fameuses "vitamines d'automne" qui lui ont fait tant de bien à lui-même. Et si ça ne guérit pas d'ici un mois, un petit voyage en Floride le remettra sur pied."

Cécile Dionne est la seconde des quintuplées à se marier demain; journalistes admis

Corbeil, Ontario, 22. (BUP) Mlle Cécile Dionne deviendra la seconde des quintuplées Dionne à se marier, quand elle épousera demain, M. Philippe Langlois. Elle est l'une des quatre survivantes des quintuplées canadiennes et à 23 ans, est considérée la plus vigoureuse de toutes. Son fiancé est cinéaste à la télévision, et ils se marieront dans la petite église du Sacré-Coeur, près de la maison de ferme qui a vu naître les soeurs Dionne, dans le nord de l'Ontario, le 28 mai 1934.

Le couple projette une lune de miel de 23 jours aux Etats-Unis, probablement en Californie. Ils résideront ensuite à Montréal où M. Langlois travaille. Ce dernier, qui s'entend très bien avec son beau-père, admettra quelques journalistes à la cérémonie nuptiale ainsi qu'à la réception qui suivra, mais il limitera cependant le nombre des cinéastes. Quelque 90 invités assisteront à ce mariage. M. Langlois espère que l'église ne sera pas transformée en un studio de télévision pour la circonstance. Bien que les journalistes et photographes auront libre accès à l'église, il n'y aura qu'un photographe officiel à la réception.

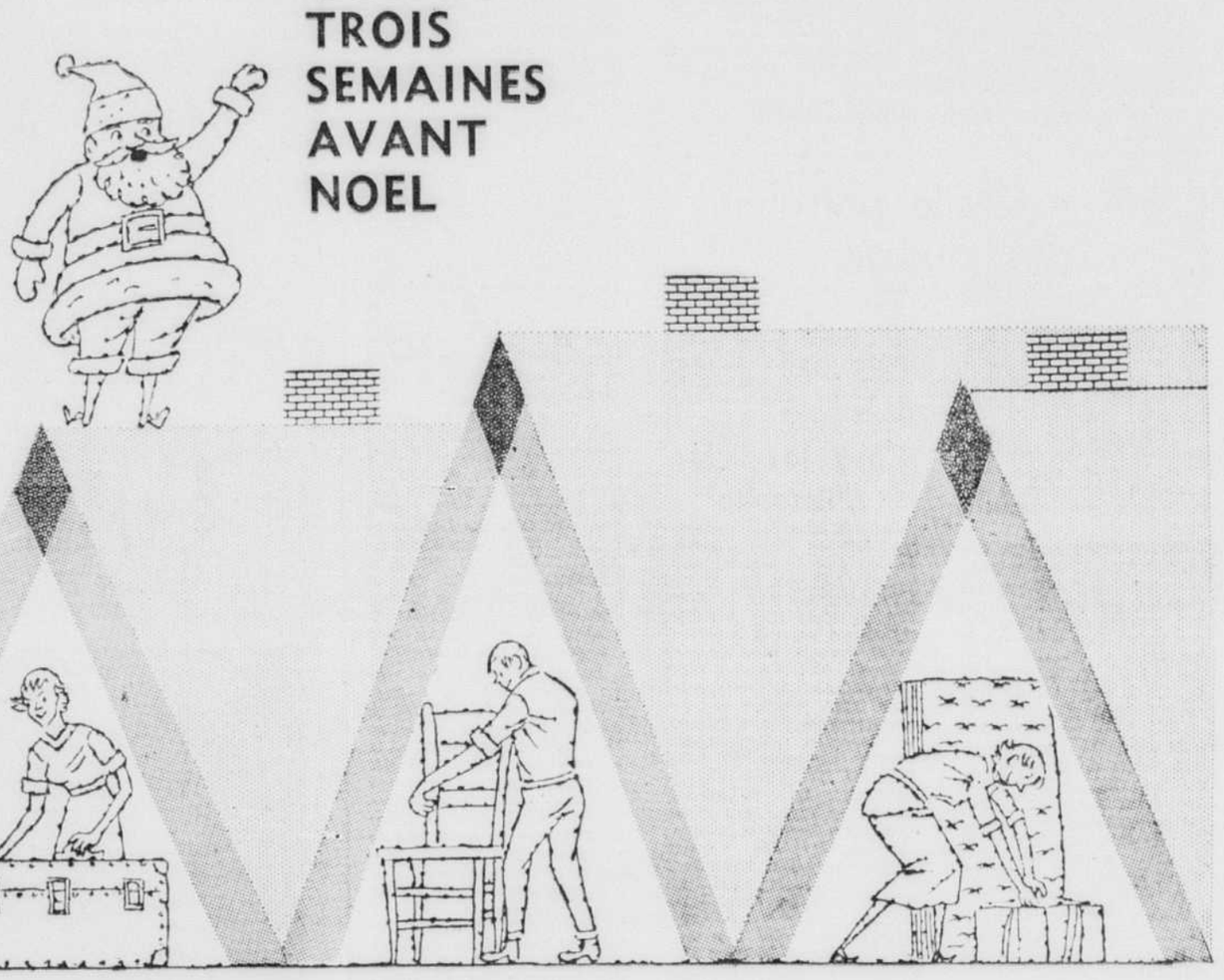
Lors du mariage de Mlle Annette Dionne à M. Germain Allard, à Montréal le 11 octobre dernier, la presse avait été bannie des lieux, mais des journalistes et photographes avaient tout de même réussi à s'introduire dans l'église par une porte de côté. La fortune des quintuplées a certainement diminué au cours des dernières années par suite de l'exploitation infructueuse d'un salon de fleuriste que leur soeur Marie avait ouvert. Il ne resterait plus que $500,000 du $1,000,000 amassé par les quintuplées avec la publicité qu'elles ont accordée à certains commerces de vêtements et nourriture pour bébés, ainsi que la vente de droits biographiques et de photographies.

Mlle Cécile Dionne a rencontré M. Langlois pour la première fois, pendant son cours d'infirmière dans un hôpital de Ville St-Laurent, alors que ce dernier tentait de photographier les soeurs Cécile et Yvonne Dionne.

Il ne serait pas bien de riposter par la bombe-H

Canberra (Reuter) — Un homme de science australien est d'avis que les Etats-Unis, en qualité de nation chrétienne, devraient présenter l'autre joue si la Russie venait à lancer une attaque nucléaire contre ce pays. Rien ne saurait justifier une puissance d'avoir recours à des armes nucléaires, a déclaré le professeur Marcus Oliphant.





Il y avait une activité effervescente. Les maîtresses de maison avisées s'affairaient à vider le grenier, la cave, les placards et armoires, collectionnant tous les objets et articles encore en bon état mais dont elles ne se servaient plus et qui pourraient être vendus pour de l'argent comptant.

Si un objet est utile, quelqu'un peut s'en servir ou en avoir besoin. Si vous-même n'en savez plus que faire, vous pourrez trouver la personne désireuse d'en faire l'acquisition pour de l'argent comptant, simplement en annonçant votre article sous le rubrique "Divers à vendre" dans les annonces classées du Soleil.

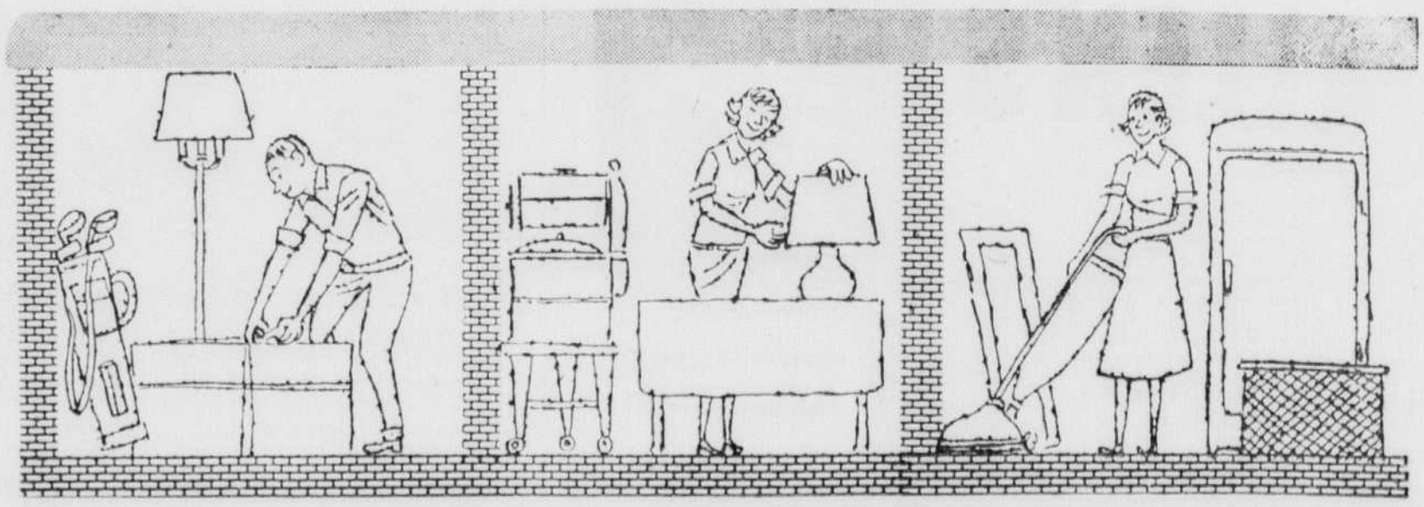
Le service des annonces classées du Soleil est mis à votre disposition moyennant un déboursé minime et il vous est facile de vous en prévaloir. Signaler LA 5-5133, une téléphoniste courtoise et serviable prendra votre commande et se fera un plaisir de vous aider pour la rédaction de votre texte d'annonce.

Procurez-vous dès maintenant cet argent supplémentaire pour la période des Fêtes. Faites insérer votre annonce tout de suite.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

Téléphone : LA 5-5133

Cinq lignes à votre service





CA C'EST UN BEAU GESTE, MON PIT!

GIN GENEVA BEAU GESTE

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED VALLEYFIELD, P.Q.



Votre patron, Madame par Anne Adams

4658

Oui, les jours froids sont vraiment là, et pour longtemps... C'est pourquoi nous avons besoin de vêtements chauds et confortables. Ce jumper répondra à cette exigence en plus d'être élégant et à la page.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 2⅝ verges d'un tissu de 54 pouces de large pour le jumper et 1½ verge pour la blouse.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50¢

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Un ancien ministre est mis en accusation en C.-Britannique

Vancouver, 22. (BUP) L'ancien ministre provincial des Terres et Forêts, Robert E. Sommers, a été libéré aujourd'hui sur un cautionnement de $7,500, après avoir passé la majeure partie de la journée



en prison, hier, après son arrestation. Il a été accusé d'avoir accepté des pots-de-vin pendant son mandat.

Le leader de l'Oppositon, M. Robert Strachan, a demandé hier au premier ministre W. A. C. Bennett du gouvernement du Crédit social, de démissionner à cause du scandale Sommers. L'ex-ministre aurait accepté des pots-de-vin en échange de permis d'administration forestière.

Sommers a été arrêté par la Gendarmerie Royale à sa demeure, à Victoria, et conduit en avion à Vancouver, où il a comparu brièvement devant la Cour avec C. D. Schultz, président de la compagnie C. D. Schultz Limited, et Hugh Wilson Gray, des Services du Pacifique. Les noms des deux compagnies apparaissaient sur l'acte d'accusation.

Schultz et Gray ont déposé un cautionnement de $5,000 et furent relâchés aussitôt. Sommers a réussi à trouver son cautionnement vers le soir. Tous trois devront comparaître de nouveau dans une semaine.

Sommers est impliqué depuis deux ans dans une dispute légale avec un avocat de Vancouver, M. David Sturdy, à propos des présumés pots-de-vin. Le procureur général, M. Robert Bonner, qui a ordonné les arrestations, n'a agi qu'après que le procès pour libelle contre M. Sturdy eut été renvoyé et lorsqu'une commission royale fut nommée pour faire enquête dans cette affaire.

M. Strachan, chef de l'Opposition du parti CCF à la Législature, a dit que depuis deux ans "le gouvernement a tout fait pour cacher délibérément la vérité au public."

Il a dit que le gouvernement s'est identifié entièrement à Sommers depuis le début de la cause et que "le nuage qui plane au-dessus de Sommers plane aussi au-dessus du gouvernement."

"Il ne s'agit pas là d'une simple question politique", dit M. Strachan, "c'est un flétrissement de nos croyances démocratiques et de nos traditions parlementaires.

"Un gouvernement ne peut rester au pouvoir lorsqu'un ministre du cabinet accuse en cour de justice un autre membre du gouvernement de malversation au cours de son mandat."

Sommers avait résigné son ministère dès les premières accusations, mais il avait gardé son siège à la Législature.

Le mariage n'existe pas pour les seuls avantages matériels

Le mariage n'est pas tant un contrat par lequel l'époux et l'épouse recherchent des avantages matériels; c'est celui par lequel les conjoints prennent l'engagement sacré d'appartenir l'un à l'autre, de donner naissance à des enfants et de les élever chrétiennement, les éduquer et les instruire. C'est la définition donnée par le tribunal en marge d'une action en séparation de corps dans un jugement rendu à Québec.

L'épouse avait demandé la séparation, alléguant qu'elle n'avait pas assez de distraction, que son mari refusait de sortir avec elle et qu'il la tenait captive. Elle ajoute que le salaire modeste de son mari l'avait obligée à se trouver un emploi pour améliorer leurs conditions. Par ailleurs, l'époux reprochait à son épouse d'avoir acquis une certaine indépendance de fortune et d'organiser sa vie sociale comme une célibataire.

Après une querelle survenue un certain soir, l'épouse cessa de céder aux désirs de son époux et elle demanda une séparation de corps. Elle prétextait que son mari l'insultait devant ses enfants et même qu'il lui avait avoué l'avoir trompée avec une autre. Elle prétend en outre que le mari ne subvient plus aux besoins de la famille et que c'est elle qui pourvoit à l'éducation des enfants.

La Cour a cependant rejeté la demande de l'épouse, l'époux ayant offert de reprendre la vie commune et s'étant dit prêt à reprendre ses obligations.

Une enquête sur l'incident de l'ambulance

Montréal, 21 (PC) — Une enquête s'est ouverte hier sur les circonstances entourant la mort de M. Aaron Zilber, heurté par une automobile et privé des secours d'une ambulance, arrivée trop tard sur les lieux.

Une fois l'identité formellement établie, l'enquête a été ajournée à la fin de la semaine.

C'est en vain que deux policiers ont téléphoné à plusieurs hôpitaux pour faire venir l'ambulance.

L'incident a causé un vif émoi dans les milieux municipaux.

Le maire de Montréal, le sénateur Sarto Fournier, a déclaré que le rétablissement des subventions municipales aux hôpitaux est de nature à améliorer le service ambulancier de la ville. Le Comité exécutif, a-t-il ajouté, étudiera les moyens d'y parvenir.

L'inspecteur adjoint Gérard Ferron, chef de la patrouille mobile, a fait savoir qu'il avait reçu de nombreux appels des hôpitaux de la région qui se sont engagés à offrir un meilleur service ambulancier.

M. Ferron a ajouté que son service a formulé, voici deux ans, plusieurs suggestions tendant à l'amélioration du service.

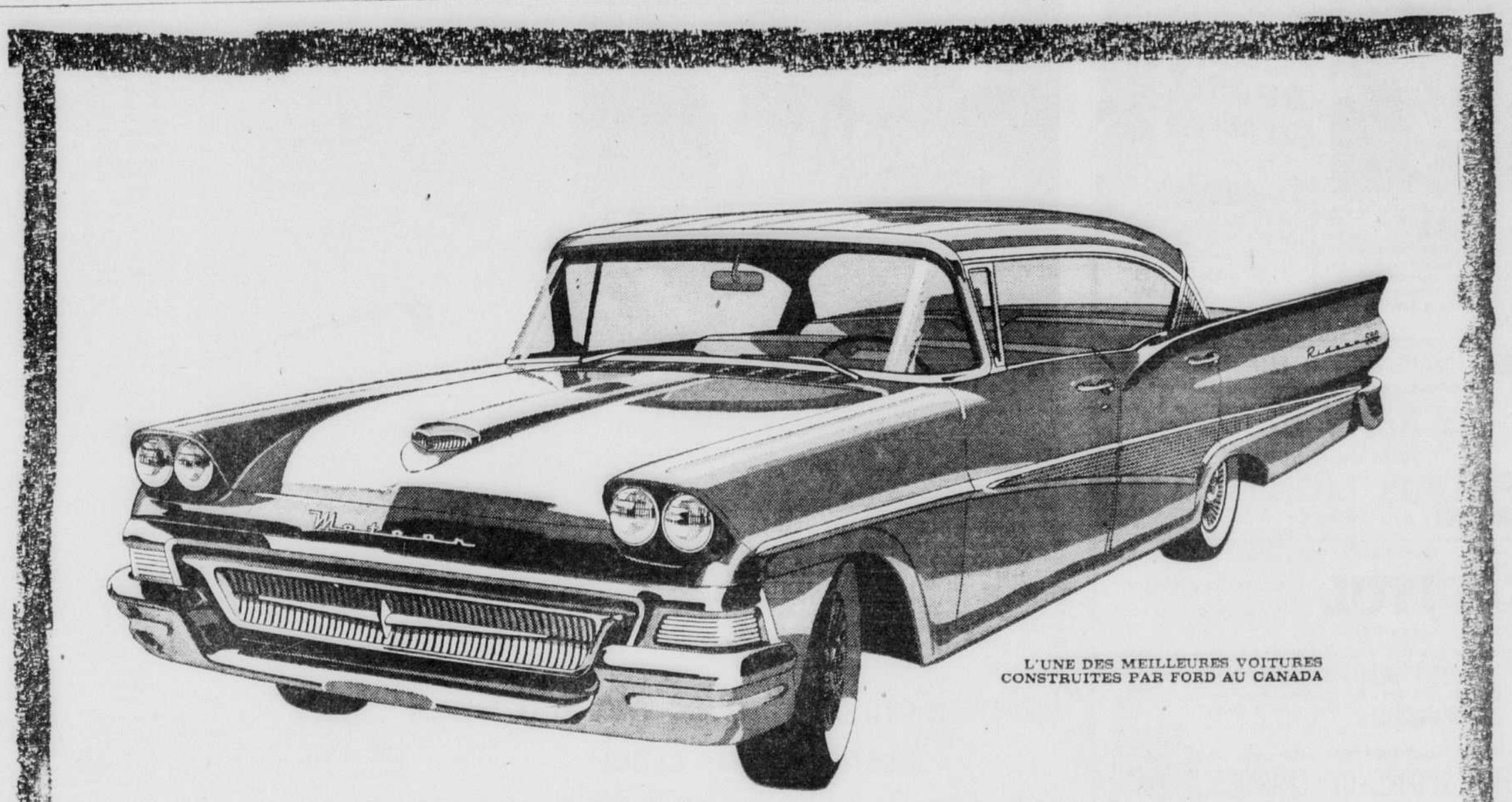
M. J. Létourneau élu président

M. J. Létourneau est le nouveau président de "l'Institute of Power Engineers" de Québec à la suite des élections qui se sont tenues hier soir, à la cantine de la Rock City Tobacco. En plus de M. Létourneau, l'exécutif de l'Institut se compose de MM. C. Patoine, 1er vice-président, M. Beaumont, 2e vice-président, G. H. Henderson, secrétaire - trésorier, L.-P. Guay, secrétaire - correspondant, A. Savard, secrétaire - archiviste. Une visite de l'usine, pilotée par M. Albert Demers, ingénieur-en-chef de la Rock City a terminé cette réunion.

Jules Thériault subira son procès aux Assises

Jules Thériault, accusé de s'être introduit avec effraction dans la résidence de M. Mike Zotis dans la nuit du 26 au 27 juillet dernier, subira son procès aux Assises criminelles de Québec, durant la session d'avril. L'enquête préliminaire du prévenu s'est déroulée hier. Le Montréalais aurait par ailleurs causé des lésions corporelles à M. Nicky Tzanoff, alors qu'il était muni d'une arme offensive. Il aurait également volé un bijou de $75.

Le prévenu a dû fournir un cautionnement de $950 pour jouir de sa liberté.



L'UNE DES MEILLEURES VOITURES CONSTRUITES PAR FORD AU CANADA

Une

souplesse

-audacieusement différente



La Magnifique Meteor 1958 - apparence agréable - confort agréable - conduite agréable

Faites l'expérience de la nouvelle Meteor 1958 et vous remarquerez que toutes les têtes se retournent au passage de cette voiture aux lignes agréablement profilées.

Puis, prenez la route . . . vous constaterez la souplesse et la fougue du tout nouveau moteur Tempest V-8—ou du 6-Cyl. le plus économique au Canada—, la puissance de ses reprises et l'aisance avec laquelle il monte les côtes.

Une autre constation que vous ferez . . . c'est la douceur de roulement de la nouvelle Meteor 1958, même sur les routes cahoteuses: la nouvelle suspension Meteor amortit les chocs des roues avant, contrebalance les plongeons et garde toujours la voiture d'aplomb.

Tout cela rendu possible grâce au nouveau "roulement équilibré" de la Meteor et à sa nouvelle suspension pneumatique—la seule suspension du genre dans la catégorie des voitures à prix modique.

Conduire sera un véritable plaisir avec une Magnifique Meteor 1958—d'allure, de performances et de confort aussi doux qu'agréables. Pour le constater vraiment, demandez au vendeur Meteor de votre voisinage de faire un tour d'essai, aujourd'hui même.

La Magnifique Meteor 1958

V-8 ou 6-Cyl.

(Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées ici sont standard sur certains modèles et facultatives sur d'autres moyennant supplément.)

Voyez le vendeur Meteor . . . un tour d'essai vous renseignera

Vous êtes cordialement invités à venir l'admirer chez . . .

MERCURY LINCOLN Meteor

CAMIONS MERCURY

Montcalm Automobiles inc.

"Votre garage de confiance"

JULES PRECOURT et JACQUES ARSENAULT, prop.

901, 1ère AVENUE

QUEBEC

Tél.: LA 9-2131



Fred Astaire et Cyd Charisse sont les partenaires de "Silk Stockings" la nouvelle comédie musicale M-G-M en Cinema-Scope et Metrocolor dont les représentations commencent aujourd'hui au théâtre Capitol avec "Chasing the Sun" en Warner Color.

PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
Festival de la Chanson Française
LE CHANTEUR DE L'AMOUR LUIS MARIANO dans Fandango
PROD. GLORIA
TINO ROSSI SON DERNIER NOËL
avec CLAUDE MAY et MARIE FRANCE
Georges GUETARY JO LA ROMANCE
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"LES PASSIONNES"
"SANG ANDALOU"

EXPOSITION de PEINTURES
de Betty Baldwin
DU 23 AU 30 NOV., AU
PALAIS MONTCALM
2 h. à 5 h. et 8 h. à 10 h.

JOUISSEZ PLUS DE LA VIE... ALLEZ AU CINEMA!
CAPITOL
A L'AFFICHE JUSQU'A MARDI SOIR
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
Continu de 1h. à 11h.; "SILK STOCKINGS" à 1h., 3h.40, 6h.15, 9h.05
COLOSSAL! ENLEVANT! MAGNIFIQUE!
Ce film comprend tous les éléments qui ont contribué au succès de cette comédie musicale sur le Broadway.
M-G-M presents AN ARTHUR FREED PRODUCTION starring
FRED ASTAIRE · CYD CHARISSE
IN
Silk Stockings
also co-starring
JANIS PAIGE · PETER LORRE
in CinemaScope and METROCOLOR
Aussi à 3h., 5h. 40, 8h. 25: "CHASING THE SUN"
En Warner Color; Mat.: 65c; Dim. et soirs: 85c; Dernier spectacle: 8h.10



John Raitt et Doris Day dans une scène du superbe film musical en couleurs, "Pajama Game", d'après la fameuse pièce du Broadway, que les cinémas Empire et Lairet présentent à partir d'aujourd'hui.

UNE IDEE ENTIEREMENT NOUVELLE DANS LE DOMAINE DU CINEMA!
Vous fait voir les artistes actuellement les plus doués dans les arts, la musique et la danse!
M-G-M présente
Invitation to the dance
Couleurs par TECHNICOLOR
en vedette
GENE KELLY TAMARA TOUMANOVA · IGOR YOUSKEVITCH
DIRECTION AND CHOREOGRAPHY BY GENE KELLY · PRODUCED BY ARTHUR FREED · AN M-G-M PICTURE
Film compagnon
"THE SPANISH GARDENER"
VistaVision & Technicolor
avec DIRK BOGARDE
UNE SEMAINE COMM. AUJOURD'HUI
Superbe programme double en technicolor
Dernier spectacle complet à 7.45 p.m.
CARTIER



QUELQUES PEINTRES DE MONTREAL: M. Gérard Morisset, conservateur du Musée de la Province, a procédé hier soir à l'inauguration d'une exposition des oeuvres de quelques peintres de Montréal. Cette collection a été sélectionnée parmi les toiles qui ont été présentées au public montréalais, l'été dernier, à l'île Ste-Hélène. M. Claude Piché, directeur de l'exposition, a pu se procurer ces toiles, grâce au Service des Parcs de l'hôtel de ville de Montréal. "L'école de Montréal, représentée en partie ici ce soir, n'a pas de cohésion et suit des tendances contradictoires, mais elle fournit une contribution importante à l'oeuvre canadienne", déclarait M. Morisset dans une brève allocution. Les peintres exposants sont: John Lyman, Ghitta Caiserman, Goodridge Roberts, Stanley Cosgrove, Léon Bellefleur, Mariam Scott et Jean-Paul Riopelle, dont deux de ses tableaux s'évaluent à $2,500. On aperçoit, admirant "L'automne", de Cosgrove: M. MAURICE RAYMOND, M. GERARD MORISSET, conservateur du Musée, et Mme RAYMOND.
(Photo du "Soleil")

Richard Verreau soulève son auditoire

(Par Michèle Stanton)

"Tous les sentiments de notre âme, trouvent dans le chant des modulations qui s'adaptent à leurs nuances diverses et, par une secrète harmonie, les font vibrer." Ces paroles empruntées à saint Augustin par le Révérend Père Raymond Beaudet, curé de Saint-Dominique, dans la présentation du programme de Richard Verreau, hier soir au Capitol, ne pouvaient être mieux choisies pour parler de celui qui pendant près de deux heures, nous a charmés, éblouis et pour tout dire, enlevés.

Devant un auditoire, suspendu à ses lèvres, Richard Verreau, ténor québécois, s'est fait entendre dans les plus beaux airs que nous connaissons. Haendel, Brahms, Schubert, Massenet, Franck, Gounod, Verdi, ont revécu, dans leurs oeuvres exécutées par une voix aux registres balancés, au volume puissant, à la diction impeccable et au souffle large.

"Comfort Ye, My People" et "Every Valley", tirés de l'oratorio "Le Messie" et chantés au début rassurèrent tout de suite l'assistance sur la qualité du concert qu'il lui serait donné d'entendre, aussi la chaleur, et la réceptivité si nécessaires en de telles occasions ne tardèrent pas à se manifester, par des applaudissements soutenus.

Les jolis airs qui suivirent: "A l'astre des nuits" et "Un dimanche", chant tout plein de timidité, et d'amour caché, "La Truite", où il nous a semblé entendre le clapotis de l'eau, et les sauts du poisson, et "Sérénade", manifestèrent la facilité, la perfection, la maîtrise et le lyrisme de ce chanteur, que la critique européenne a rapproché du grand Gigli.

Les arias qui figuraient au programme furent rendus de façon magistrale, et "Ah! fuyez douce image", comme les extraits de Mignon et le "Dei miei bollenti spiriti" révélèrent les possibilités de technique, d'interprétation, et de versatilité de celui qui figura comme premier ténor du Covent Garden de Londres.

Doué d'une voix dont la pureté lui permet de faire passer tout son souffle dans son chant, sans même qu'il nous soit possible de le voir respirer, et à laquelle la clarté rend accessibles les plus difficiles applications, il reste un artiste de classe, marqué du sceau de la distinction et de l'impeccabilité.

Et les cinq rappels qu'un public exigeant et emballé lui réclama — éclatant en bravos même avant le temps, — furent donnés avec une bonne grâce et un sourire qui en disaient long sur le bonheur que procurait à cet artiste l'admiration de ses compatriotes.

Les chaudes intonations et les sonorités riches et précises trouvées dans "l'Arlesienne" et "Je t'ai donné mon coeur", nous ont rappelé que Verreau allie à sa diction parfaite et à sa technique irréprochable, une âme qui ressent ce que dit sa bouche, et un coeur où l'émotion et la poésie trouvent leur place.

Tout est chez lui coulant, enchaîné, doux et prenant pour devenir, lorsque nécessaire, fort, puissant, riche en volume et en intensité, sans qu'il soit possible de distinguer par quels miracles se font ses subtiles transformations, par quels subterfuges nous allons du pianissimo aux notes élevées, sans être passés par une foule de sons transitoires et discordants.

Magicien, il le fut certainement, hier soir, car il a subjugué l'auditoire venu écouter un des siens. Il s'en est retourné le coeur rempli des mélodies de ce beau chanteur, dont le talent et les dons sont des choses qu'il faut voir, pour les croire et les apprécier comme elles le méritent.

L'accompagnement de M. Claude Paquet fut en tout adéquat et discret.

"La pensionnaire" avec Martine Carol est un film cruel

Sous les apparences d'une histoire bien banale et sur un mode léger et amusant, le réalisateur italien Alberto Lattuada a peint, dans "La pensionnaire", une fresque sociale d'une cruauté presque effrayante. Le film est passé presque inaperçu chez nous, et c'est dans un petit cinéma de quartier, et par hasard, que je l'ai découvert. Il vaut d'être commenté.

Dans un train en partance pour une station balnéaire de la Riviera, des hommes et des femmes de condition aisée sont tout heureux de quitter la ville, ses vices et ses misères, la politique, les mesquineries et petitesses de la vie quotidienne; qui l'alcool, qui la cigarette; tous pour se désintoxiquer et prendre de l'air pur, se refaire une âme au contact de la nature.

Dans un des wagons, une jeune mère avec son enfant. C'est Martine Carol, prostituée qui vient chercher à la mer une régénération.

Et le lendemain matin, dans un détour, apparaît la Méditerranée, immense, bleue de ciel. La joie inonde les voyageurs; déjà leurs âmes se dilatent pour se mettre au diapason de la nature grandiose qui les envahit.

Lentement, par petites touches, le réalisateur pénètre en profondeur dans ce milieu d'estivants, coudoie les groupes, sur la plage comme le long de l'élégante promenade. C'est alors que se dévoilent les petitesses, les mesquineries, la cupidité et la méchanceté profondes de ces villégiateurs qui se guettent les uns les autres. Ce sont, ou des nouveaux riches que l'argent a rendus féroces, ou des oisifs en quête d'une aventure amoureuse avec une dame riche. L'argent est partout, le souci de chacun; il corrompt tout. La grandeur du milieu ne peut rien: le mal est dans les âmes. C'est l'échec irrémédiable d'un monde rongé de l'intérieur.

Il y a un millionnaire dans le film, un homme toujours seul, sorte de Sphynx à l'oeil méchant devant qui tous les estivants font des courbettes. Il est sûr de son pouvoir parce qu'il tient les cordons de la bourse. Quand la prostituée sera découverte puis rejetée avec dédain par l'élégante société, le vieux millionnaire ira la chercher et se promènera à son bras. Est-ce par pitié? Oh! non, c'est pour mieux triompher! Tout le long de la promenade, les gens les salueront avec déférence, pendant que le vieux expliquera à la jeune femme qu'elle ne peut songer à se sauver seule si elle ne change pas tout l'univers. Et c'est à son bras, par le pouvoir de l'argent, qu'elle retrouvera la considération.

Dans la scène finale, son geste accompli, le millionnaire sort un cigare de sa poche. Cinq ou six mains tendent une allumette vers son visage, qui luit à ce moment d'un mépris qui est une destruction du monde.

Pour rendre son film plus féroce, Lattuada l'a tourné en couleurs. Tout est riant, coloré: un paradis terrestre. Et c'est dans cette pureté naturelle que les loups se pourchassent. Jamais film n'a peut-être montré avec plus de force le divorce entre la beauté et la grandeur d'un lieu et la corruption des hommes.

Mais le grand art du réalisateur aura été de suggérer tout cela à travers un film en apparence léger, cocasse par moments, plein de cet humour qui atténue le noir du réalisme italien. Le fond n'en est que plus cruel, le pessimisme de Lattuada plus total. Le film est vrai et méchant. Vrai parce que méchant. Méchant parce que vrai. C'est le film de l'échec des bons sentiments, pour ne pas dire de la nature humaine.

Collision coûteuse

Deux automobiles appartenant à MM. André Lemieux et Roméo Baribeau, de Lévis, ont subi plusieurs centaines de dollars de dommages au cours d'une collision survenue vers 11 h. 55, hier matin, sur la rue St-Georges, à Lévis. Le constable Raymond Dumont, de la police municipale de Lévis, a fait les constatations d'usage sur cette collision.

Horaires des cinémas

CAPITOL: — Représentation continue de 1h. à 11h. "Silk Stockings" (117 min.); CinémaScope Metrocolor, à 1h., 3h.40, 6h.15, 9h.05. "Chasing the Sun", Warner Color, à 3h., 5h.40, 8h.25. Dernier spectacle complet à 9h.10.

CINEMA DE PARIS: — Actualités françaises: 12.30, 4.09, 7.48 hrs. La Mouche: 12.50, 4.29, 8.08 hrs. La fille abandonnée: 2.25, 6.04, 9.43 hrs.

CLASSIC: — Le Grand Couteau: 1.00, 4.25, 7.50 hrs. La Rivière de nos Amours: 2.55, 6.15, 9.40 hrs. Fin: 11.05 hrs.

CARTIER: — The Spanish Gardener: 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Nouvelles: 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Invitation to the Dance: 2.50, 6.15, 9.35 hrs. Fin: 1.10 hrs.

EMPIRE: — Nouvelles: 1.10, 3.35, 6.05, 8.30 hrs. Henry Bussy and his Orchestra: 1.20, 3.50, 6.20, 8.45 hrs. Pearl of the Pacific: 1.30, 4.00, 6.25, 8.55 hrs. Fox Terror (cartoon): 1.50, 4.15, 6.45, 9.10 hrs. Pajama Game: 1.55, 4.25, 6.50, 9.20 hrs. Continu de 1.10 à 11.05 hrs.

IMPERIAL: — Sujets: 1.00, 4.22, 7.44 hrs. Traqué: 1.09, 4.31, 7.53 hrs. A l'Est d'Eden (en cinémascope): 2.28, 5.50, 9.12 hrs.

LAIRET: — Nouvelles: 1.00, 4.21, 7.42 hrs. Shoot out at Medecine Bend: 1.13, 4.34, 7.55 hrs. Pajama Game: 2.40, 6.01, 9.22 hrs. Fin: 11.03 hrs.

LAURIER: — Sur la Trace du Crime: 12.45, 4.20, 7.35 hrs. Nouvelles: 2.14, 9.04 hrs. Le Grand Caruso: 2.34, 5.49, 9.24 hrs. Fin: 11.10 hrs.

PIGALLE: — Actualités françaises: 12.40, 4.23, 8.06 hrs. Sang Andalou: 1.00, 4.43, 8.26 hrs. Les Pasionnées: 2.27, 6.10, 9.53 hrs. Fin: 11.31 hrs.

PRINCESSE: — L'Ame Perdue: 12.50, 3.44, 6.38, 9.32 hrs. Sujets: 2.29, 5.23, 8.17 hrs. Garde-Côtes: 2.35, 5.29, 8.23 hrs.

RIALTO: — Filles de Plaisir: 2.05, 5.11, 8.04 hrs. Nouvelles: 3.41, 6.36, 9.31 hrs. Le Prince de Bagdad: 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Fin: 11.01 hrs.

VICTORIA: — Fort Bravo (version française): 12.40, 4.20, 8.00 hrs. Tous en scène: 2.30, 6.00, 9.40 hrs. Continuel de 12.40 à 11.30 hrs.

BIENVILLE: — Histoire de Détective: 6.30, 9.57 hrs. Nouvelles: 8.10 hrs. Les Fiancés de Rome: 8.25 hrs. Fin: 11.37 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — Monsieur Pipelet: 6.15, 9.30 hrs. Actualités: 7.45 hrs. Brigadoon (français): 8.00 hrs.

ETCHEMIN: — Rue de l'Estrapade: 7.30 hrs. Le Pavillon du Combat: 9.20 hrs.

IMPERIAL
"A L'EST DE L'EDEN"
JAMES DEAN et JULIE HARRIS
CinémaScope en couleurs
Film policier:
"TRAQUE"
GLENN FORD et JANIS CARTER

PRINCESSE
UNE AME PERDUE
RAY MILLAND et GERALDINE FITZGERALD
GARDES-COTE
RANDOLPH SCOTT et FRANCES DEE

RIALTO
JUSQU'A JEUDI
VICTOR MATURE MARI BLANCHARD
"Le PRINCE de BAGDAD"
TECHNICOLOR
(Veils of Bagdad) SECOND FILM!
"FILLES de PLAISIR"
SHELLEY WINTERS BARRY SULLIVAN
Version française de "PLAYGIRL"

CINEMA de PARIS
COMMENÇANT DEMAIN
Un roman et un film INOUBLIABLES
JEAN CLAUDE PASCAL
GIANNA-MARIE CANALE
EN COULEURS CINEMASCOPE
La Châtelaine du Liban
d'après le roman de Pierre Benoit
JEAN SERVAIS JULIETTE GRECO
Michel SIMON UN FURIEUX ÉCLAT DE RIRE
LA JOYEUSE PRISON
DANY CARREL PAULETTE DUBOST
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"La Fille abandonnée"
"La Manche"

Un grand spectacle!
LE MEILLEUR FILM MUSICAL
Mieux encore que "An American in Paris"
"TOUS EN SCENE"
En couleur et CinémaScope
EN VEDETTE
FRED ASTAIRE
CYD CHARISSE
AUSSI
Une aventure palpitante!
FORT BRAVO
en vedette
WILLIAM HOLDEN · ELEANOR PARKER
• EN COULEURS •
A L'AFFICHE
VICTORIA

L'amour brûlant d'un combattant d'Indiens et d'une jolie Indienne!
CINEMASCOPE
KIRK DOUGLAS
dans
"RIVIERE DE NOS AMOURS"
en couleurs
AUSSI
Jack Palance
Ida Lupino
dans
"LE GRAND COUTEAU"
A L'AFFICHE
CLASSIC

AUBERGE du Cheval Blanc
Lac St-Charles
A l'occasion de la
STE-CATHERINE
il y aura
samedi soir
à l'auberge
Grand spectacle
comprenant: DANSE - ARTISTES, INVITES - ainsi que les populaires SWING MASTERS, 6 musiciens.
Admission .50

LAURIER JUSQU'A JEUDI
1ère FOIS — BAS DE LA VILLE
L'histoire passionnée d'un vagabond à la voix d'or et de la belle héritière dont on voulait le séparer.
Mario LANZA, Ann BLYTH
LE GRAND CARUSO
en Technicolor
AUSSI Robert TAYLOR
Janet LEIGH, George RAFT
"SUR LA TRACE DU CRIME"
Un roman policier d'une violence rare et d'une audace exceptionnelle
1ère FOIS — BAS DE LA VILLE



Des étoiles de la danse d'une renommée mondiale . . . Gene Kelly, le clown, avec Ikor Youskevitch et l'étoile de ballet de Paris, Claire Sombert, tel que nous les voyons dans l'épisode "Circus" de "Invitation To The Dance", un film MGM en Technicolor, film musical unique racontant trois histoires en musique, danse et pantomime. Le film passe actuellement, jusqu'à jeudi soir, au Cinéma Cartier avec "The Spanish Gardener", en VistaVision et Technicolor mettant en vedette le populaire Dirk Bogarde.

Dès AUJOURD'HUI!
EMPIRE
Simultanément aux 2 cinémas!
LAIRET
La fameuse comédie musicale du Broadway maintenant au cinéma . . .
5 chansons populaires y compris . . .
♪♪♪ "HEY, THERE" ♪♪ "HERNANDO'S HIDEAWAY" ♪♪♪
♪♪ "STEAM HEAT" ♪ "SEVEN AND A HALF CENTS" ♪♪♪
♪♪♪ "THERE ONCE WAS A MAN" ... et plusieurs autres!
The Pajama Game
IN WARNERCOLOR FROM WARNER BROS. STARRING
Doris Day as 'Babe'—and the wonderful cast of the Broadway play!
John Raitt · Carol Haney
Eddie Foy, Jr.
aussi à l'EMPIRE: intéressants sujets courts
2e film au LAIRET SEULEMENT: "SHOOT-OUT AT MEDICINE BEND" avec RANDOLPH SCOTT

Les centrales nucléaires pourront . . .

(Suite de la page 17)

naturel répondront ensemble à environ 70 pour cent des exigences totales du Canada en énergie. Vraisemblablement, la contribution de l'énergie hydraulique demeurera inchangée et celle du charbon et du bois de chauffage diminuera".

On calcule que la contribution du charbon, dans l'ensemble, sera descendue de 39 à 16 pour cent, et elle du bois de sept à un pour cent, cependant que celle du gaz naturel se sera élevée de quatre à 25 pour cent et celle du pétrole de 42 à 45 pour cent.

L'énergie hydraulique accuserait une hausse de huit à 11 pour cent.

"Exprimés en termes quantitatifs, les approvisionnements varieront quelque peu, ajoute-t-on. Il est probable que l'apport du gaz naturel deviendra 18 fois plus considérable, celui de l'énergie hydraulique, quatre fois, celui du pétrole, plus de trois fois, et que celui du charbon, quoique proportionnellement moindre, augmente d'un tiers, si on l'évalue en tonnes."

Ces prévisions tablent sur celles qui ont été faites concernant l'expansion de l'économie canadienne durant les 25 prochaines années.

ENERGIE A IMPORTER

Les auteurs du mémoire croient que "plus de la moitié des exigences . . . grandissantes de charbon devra être affectée à la production d'électricité dans le sud de l'Ontario. Cette énergie supplémentaire devra être importée des Etats-Unis.

"Il sera sans doute satisfait à une large part de la demande de pétrole brut et de produits importés dans le Québec et la région de l'Atlantique au moyen d'importations provenant des Etats-Unis, des Antilles et, dans une plus faible mesure, du Moyen-Orient.

"Par contre, la presque totalité des approvisionnements canadiens en énergie dérivée du gaz naturel ou de la force hydraulique proviendra de sources indigènes à ce pays . . .

L'ENERGIE NUCLEAIRE

"Il est possible, pendant cet intervalle, que l'énergie nucléaire apparaisse sur le marché, les premières usines du genre à être construites devant desservir le sud de l'Ontario, et possiblement les Maritimes et le sud du Manitoba.

"Comme l'énergie hydroélectrique, la force nucléaire peut être utilisée plus efficacement que les combustibles liquides ou le charbon. En d'autres termes, sa contribution effective dépassera quelque peu le chiffre de deux pour cent."

Il se pourrait, ajoute le mémoire à ce chapitre, que grâce à des perfectionnements techniques imprévus, l'énergie d'origine nucléaire se place sur un pied de concurrence plus tôt qu'on ne le prévoit présentement.

Toutefois "le Canada possède d'autres formes d'énergie, abondante dans la plupart des régions, dont la mise en valeur est relativement peu coûteuse."

Suivant les études faites, la région qui, après le sud de l'Ontario, semble la plus propice à l'énergie nucléaire est celle des provinces maritimes. En effet, "sauf pour certaines chutes d'eau, dans le fleuve St-Jean, au Nouveau-Brunswick, la plupart des richesses hydrauliques de ces provinces sont maintenant exploitées. Il faudra recourir de plus en plus à l'énergie thermique pour répondre aux besoins grandissants d'électricité dans cette région de l'Est canadien."

DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK?

C'est au Nouveau-Brunswick, laisse entendre le mémoire, pour la mise en valeur des gisements minéralogiques récemment découverts, que l'électricité d'origine nucléaire pourrait trouver l'une de ses premières applications.

"Un centre mixte d'électrométallurgie et d'électrochimie, établi dans le nord du Nouveau-Brunswick, pourrait peut-être fournir à la nouvelle industrie de l'énergie nucléaire canadienne sa première occasion d'aider à l'établissement d'un autre genre d'activité tout à fait nouveau au Canada", précise-t-on.

L'ENERGIE SOLAIRE

Soulignant que malgré ses possibilités illimitées l'exploitation de l'énergie d'origine nucléaire entraîne des difficultés d'ordre technique, des frais d'outillage et d'équipement considérables et exige un personnel nombreux et spécialisé, le document, au chapitre des autres sources d'énergie, aborde celle du soleil.

Les appareils fonctionnant au moyen de l'énergie solaire, déclarent les auteurs, exigent peu d'attention lorsqu'ils sont bien conçus et bien construits. Toutefois, leur puissance est restreinte et cette façon de produire de l'énergie est aléatoire, à moins d'aménager "des installations coûteuses d'emmagasinage". Employée à des fins domestiques, l'énergie solaire entraînerait pour cette raison des dépenses excessives dans la plupart des régions canadiennes.

Cette forme d'énergie se prête cependant bien à d'autres entreprises, où son caractère aléatoire aurait des effets moins sensibles.

Le mémoire mentionne, à titre d'exemple, le pompage de l'eau pour l'irrigation ou la purification de l'eau saumâtre par distillation.

ENCORE PEU D'ATTRAITS

C'est d'ailleurs dans des emplois d'ordre secondaire comme le chauffage de l'eau que l'énergie solaire trouverait à être avantageusement mise à oeuvre. Si l'on tient compte que même indirectement employée, au moyen de pompes à chaleur ou pompes réfrigérantes, au chauffage comme elle l'est dans une vingtaine de maisons canadiennes, l'énergie solaire nécessiterait l'installation d'appareils de chauffage ou autres dont le coût est de deux à trois fois celui des appareils classiques, il apparaît qu'elle présentera peut d'attraits avant 25 ou 30 ans, d'autant moins que, mesurée selon son équivalence en houille, au 49e parallèle, en territoire canadien, elle n'est que de une tonne et demie par acre par jour.

BESOINS ET DONNEES

Résumant les données colligées dans l'analyse sur la demande d'énergie nucléaire à prévoir, le mémoire tire des conclusions "très générales":

1.—Il semble que vers la fin des années 1970 ou au commencement des années 1980, nous aurons besoin au Canada d'au moins cinquante assez grandes usines d'énergie nucléaire, de l'ordre de 100,000 kilowatts chacune, pour la plupart dans le sud de l'Ontario. On en trouvera peut-être aussi dans les Provinces Maritimes ainsi que dans le sud du Manitoba.

2.—Les stations de puissance moyenne seront peut-être d'utiles sources d'énergie dans des industries comme celle de la pâte et du papier, qui peuvent en même temps tirer parti de la chaleur produite. Grâce à ces usines à fins multiples, des entreprises pourront peut-être s'établir dans les Provinces Maritimes, le long des littoraux oriental et occidental et aussi dans certaines régions les plus septentrionales de la Saskatchewan, du Manitoba et du Québec.

3.—Quant aux générateurs de 2,000 à 3,000 kilowatts à fins multiples il est probable que leur nombre sera sensiblement plus grand. Cependant, leur contribution à la satisfaction des besoins globaux d'électricité sera beaucoup moindre. De façon générale, elles seront employées dans le Grand Nord du Canada.

LE GAZ NATUREL

Au titre du gaz naturel, les auteurs du document prévoient une expansion considérable et un avenir des plus souriants.

Même si, jugée avec un certain recul, la période écoulée entre 1945 et 1960 semble plus tard avoir été pénible dans ce domaine, elle n'aura été que "le prélude nécessaire à de plus grandes réalisations".

"La demande dans toute l'Amérique du Nord, prévoit-on, continuera d'être forte et soutenue. Les marchés, une fois entamés, s'élargiront rapidement.

"Géographiquement les gisements canadiens sont avantageusement situés pour satisfaire aux exigences grandissantes d'un bon nombre de régions voisines des Etats-Unis . . .

"Le gaz canadien obtiendra vraisemblablement, au cours des années soixante et soixante-dix, un prix plus en harmonie avec sa valeur de concurrence. Dans ce climat plus favorable, l'industrie du gaz naturel, libre et confiante, connaîtra au Canada son plein épanouissement".

LE FINANCEMENT

A la question de savoir si les Canadiens pourront jouer un rôle dominant dans le financement des entreprises que fera naître l'expansion de cette industrie, la réponse repose sur des conjectures.

"Vers la fin des années soixante et soixante-dix, plusieurs centaines de millions de dollars seront nécessaires annuellement aux fins d'expansion", soutient le document. Sera-t-il possible de trouver au Canada les fonds nécessaires?

"L'intérêt ne manquera pas dans d'autres milieux . . . Dans la mesure où le gaz canadien est exporté aux Etats-Unis, il est probable que les pipe-lines en cause seront détenus et contrôlés par des sociétés américaines . . . Ce n'est qu'à l'égard de pipe-lines . . . destinés à desservir les consommateurs canadiens qu'une participation canadienne à la direction peut être envisagée dans une mesure raisonnable".

LE PETROLE

En ce qui concerne le pétrole, les auteurs concluent, des données recueillies:

1. que les besoins du Canada en produits de pétrole vont s'accroître au cours de la période considérée;

2. que les champs pétrolifères de l'Ouest canadien pourront répondre à ces besoins dans une mesure considérable et

3. qu'en vue d'obtenir le rendement maximum de la production canadienne, une plus grande partie de la production brut devra être exportée aux régions avoisinantes des Etats-Unis, d'ici 1980.

Les spécialistes prévoient de plus que d'ici 10 ans les vastes étendues de sables bitumineux de l'Alberta seront en exploitation et qu'on en pourra soutirer le pétrole dont ils constituent une abondante réserve.

Un Rye Whisky véritable
à prix populaire
VISCOUNT
de
MELCHERS

Nous sommes ici pour "faire des affaires"

Londres, 22. (UP) Une mission canadienne de commerce, composée de 50 membres et conduite par le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Gordon Churchill, est arrivée à Londres aujourd'hui à bord d'un avion spécialement nolisé à Ottawa.

A l'aéroport, M. Churchill a dit: "nous sommes ici pour travailler. Nous voulons nous faire des amis et des affaires".

La mission a été accueillie par un comité de bienvenue plus nombreux que le comité canadien conduit par le président de la Chambre de Commerce, sir David Eccles, le secrétaire d'Etat des relations du Commonwealth, lord Home et le président du Conseil de l'Exportation du dollar, sir William Rootes.

Lord Home a déclaré aux hommes d'affaires: "le soleil brille rarement à Londres, en novembre. Espérons qu'il est de bon augure de l'apercevoir aujourd'hui".

Sir David Eccles, au cours d'un discours de bienvenue, a dit: "Nous n'avons jamais reçu en Grande-Bretagne, une mission de l'importance et de l'envergure de celle que nous saluons aujourd'hui. Son nombre et sa composition — tant de membres distingués, chefs de file de l'économie canadienne — parlent éloquemment de sa haute valeur et démontre au monde entier que nous avons sous la main une très grande entreprise que nous désirons ardemment conduire au succès".

M. Churchill a dit que le but de la mission était d'acheter au meilleur marché possible et que la capacité potentielle d'achat des compagnies représentées s'élevait dans les centaines de millions de dollars.

"Nous sommes ici pour convaincre les manufacturiers et les exportateurs britanniques que notre économie se développe rapidement et qu'ils devraient se prévaloir de l'opportunité de partager avec nous un marché conjoint d'une grande variété de produits.

"Le Canada offre à la Grande-Bretagne un marché continu et nous donnerons tous les avantages possibles aux hommes d'affaires qui sont prêts à en explorer les possibilités."

Les membres individuels de la mission ont parlé de leur intention de "réveiller certaines sections du système d'exportation britannique."

Ils critiquèrent surtout les services d'après-vente qui, dans leur opinion, sont pratiquement inexistants.

M. R. W. Ganong du Nouveau-Brunswick a dit: "J'ai dépensé $200,000 pour de la machinerie nouvelle en Grande-Bretagne, en 1946 et en 1948; depuis je n'ai pas reçu un mot de la firme où j'ai acheté cette machinerie. J'espère que cette mission stimulera le processus d'après-vente."

M. J. A. Clark, chef d'une firme de couverture de planchers de l'Ile du Prince-Edouard, a dit: "Nous achetons pour $100,000 par année de machinerie. Le service d'après-vente est mauvais.

"Lorsque nous achetons en Amérique, les vendeurs sont accrochés au téléphone, et font tout pour nous aider et nous stimuler. Maintenant que l'Angleterre est devenue notre père-patrie au lieu de notre mère-patrie, nous pouvons nous permettre de critiquer un peu la lenteur "du vieux". Nous ne l'aurions jamais osé devant notre mère-patrie. Mais je suis convaincu que les difficultés s'applaniront à la suite de ce voyage".

Atterrissage d'urgence

Springfield, Ill., 22. (PA) — Un aérobus de la patrouille frontalière américaine transportant sept étrangers, dont trois Canadiens, a dû faire un atterrissage d'urgence hier à cause de défectuosités de moteur.

Le DC-3 parti de Brownsville, Texas, se rendait à Chicago.

Les étrangers devraient être déportés. L'avion transportait trois membres d'équipage, une matronne de la patrouille de frontière, quatre ressortissants mexicains et les trois Canadiens.

Les Canadiens ont été identifiés comme étant Raymond Arbour, âgé de 23 ans, de Québec; Pierre Patenaude, âgé de 23 ans, d'Outremont, Qué., et Mlle Frances J. M. Hooker, âgée de 22 ans, de Coquitlam, C.-B.

Les autorités ont dit que les Canadiens étaient conduits de Brownsville à Chicago pour y prendre un autre avion qui devait les transporter au poste de frontière le plus rapproché.

Les Canadiens ont été arrêtés au Texas pour entrée illégale. L'avion s'était arrêté à Kansas City, Missouri, pour y recueillir les Mexicains, détenus à cet endroit pour les mêmes raisons.

Une opinion-bombe

(Suite de la page 3)

Mon frère et moi avons fait la culture de matières cariée prélevée sur une dent et d'un verre de lait ordinaire, pour y découvrir le germe prédominant. Dans les deux substances, nous avons trouvé 80% de "lacto bacillus acidophilus", élément qui cause la décalcification.

Ce dentiste croit même que le lait produit un effet aussi nocif que les sucreries, mais que sa réaction s'effectue plus lentement. "Aucun enfant ne devrait boire du lait après l'allaitement maternel."

Il y a quelques années, le Dr E. E. Rogers, diplômé en médecine à l'université McGill, affirmait à la suite de nombreuses expériences sur les animaux: "Le lait n'est naturel pour aucun animal après la période de l'allaitement."

Le commerce extérieur du Canada

(Suite de la première page)

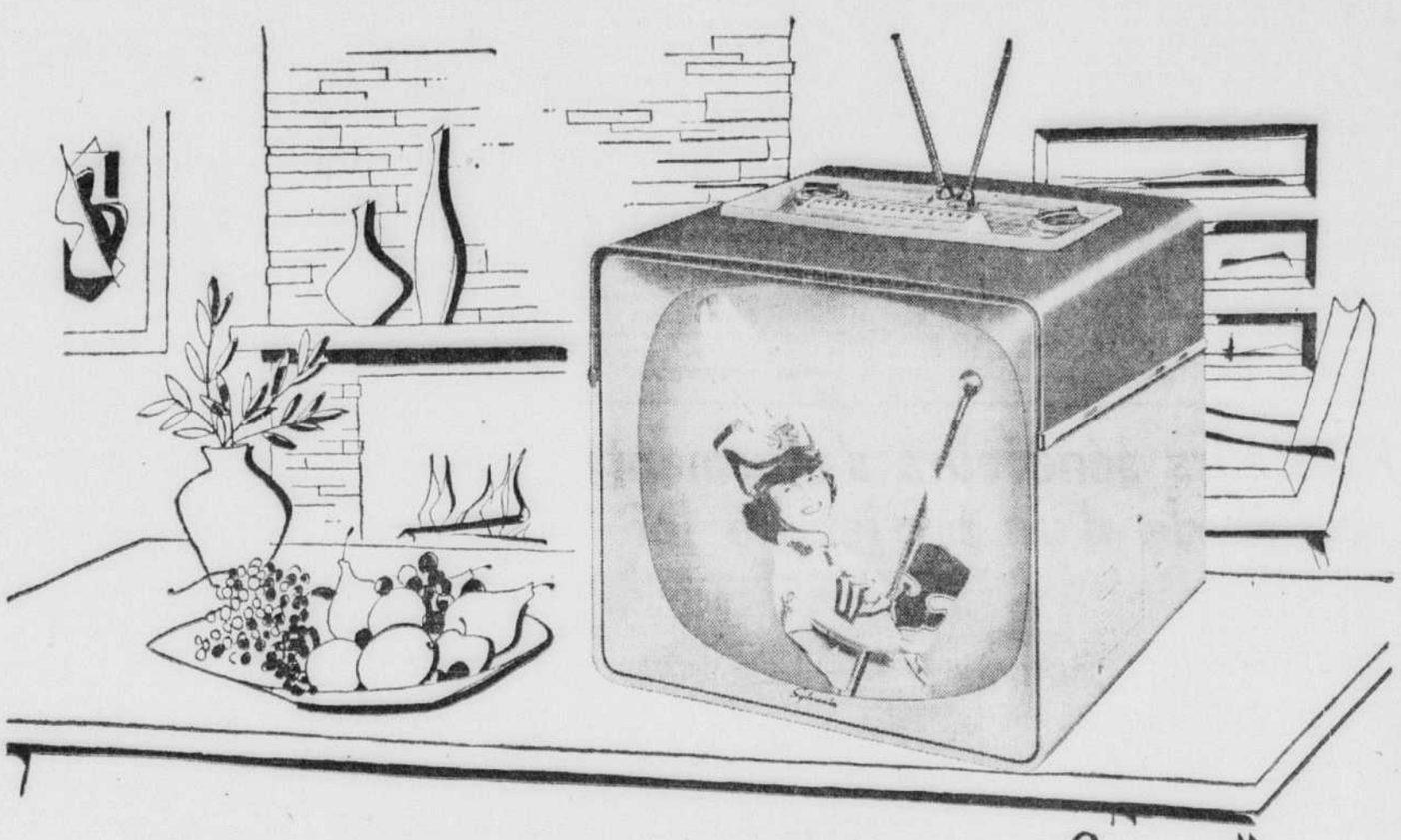
l'espoir de pouvoir détourner 15 pour cent de nos importations américaines au profit de la Grande-Bretagne.

Il croit sincèrement que cet espoir se matérialisera en bonne part quand le temps sera venu.

PREMIER SUCCES

Et pour appuyer son dire, il a mentionné la Conférence commerciale du Commonwealth qui doit avoir lieu en 1958 en soulignant que "9 pour cent de l'opinion croyait impossible d'en arriver là" quand il avait lancé cette proposition pour la première fois l'été dernier.

La mission, qui se rend outremer à bord d'un appareil d'Air-Canada gracieusement mis à sa disposition par le gouvernement canadien, est dirigée par M. Gordon Churchill, ministre du Commerce, M. James Duncan, de Toronto, président de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, lui sert d'adjoint.



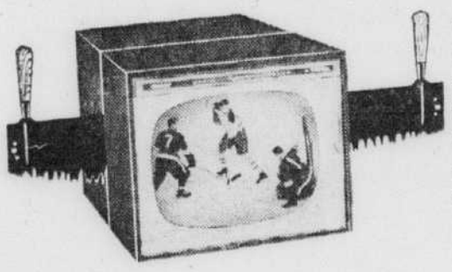
"Précisément ce qu'il vous faut!"

TV PORTATIF SLIM JIM 110

SYLVANIA

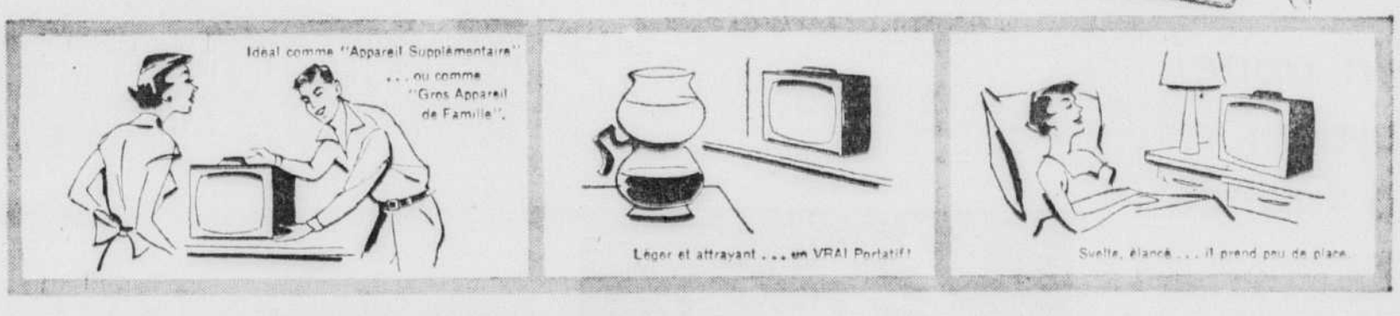
Plus "d'allant", de vie, de puissance . . . voilà le téléviseur SLIM JIM SYLVANIA! Que vous recherchiez un "Gros Appareil de Famille" ou un "Appareil Supplémentaire", le SLIM JIM est votre téléviseur idéal . . . un RÉEL portatif . . . muni de la toute-nouvelle et légère lampe projectrice 110° Sylvania et de l'exclusif, ultra-puissant châssis S-110.





Plus élancés, plus légers . . . les téléviseurs SLIMLINE 110 Sylvania vous offrent un meuble de construction radicalement différente, un meuble moins profond, conçu pour le décor intérieur moderne!

Faites connaissance avec le "Californian" . . . le premier TV 21" entièrement portatif . . . avec image géante de 261 pouces carrés . . . un portatif rempli d'allant, de vie et de puissance dans la réception!



Gardez l'oeil ouvert sur

SYLVANIA

le nom le plus haut à l'horizon

DISTRIBUÉ PAR Northern Electric

VENDEURS AUTORISES SYLVANIA	**TALON LTEE** 762 St-Joseph Est Tél.: LA 2-4820	**LA BELLE FURNITURE** INC. 265 de la Couronne Centre Champlain Tél.: LA 2-2712	**GERARD DOYON** Ste-Anne de Beaupré Cté Montmorency	**LE PARADIS DU BIJOU** ENR. 53, ave Plante Québec-Ouest Téléphone : LA 7-8317
QUEBEC ELECTRONIQUE ENR. 375 rue St-Jean Tél.: LA 4-4237	**RACINE REFRIGERATEUR DOMESTIQUE ENR.** 165 St-Vallier Ouest Tél.: LA 5-4741	**QUINCAILLERIE SIOUI** Village Huron Tél.: VI 2-3761	**G.-J. LEMIEUX Ltée** 15 rue St-Louis, Lévis Tél.: TE 7-8821	**DUCHAINE & BOUCHER** INC. 447, 113e rue, St-Grégoire Téléphone : MO 3-4054
BERNIER RADIO TV Enr. 14 rue Du Pont Montmagny Téléphone : 838	**R. MARIER** TV Service Télévision Chauffage "Air cond." La Malbaie, Tél.: 110	**SYNDICAT D'ECONOMIE DE PORTNEUF INC.** ST-BASILE CTE PORTNEUF Téléphone : 1053	**ROLAND MORIN** 371 Lafontaine Rivière-du-Loup Téléphone : 2167	ENCOURAGEONS NOS MARCHANDS

Agréable au goût,
Apprécié partout....



LE RYE PRÉFÉRÉ DU QUÉBEC

Washington savait qu'un satellite serait lancé

Washington, 22 (UP) Un organisme de recherches qui poursuit des travaux ultra-secrets pour le gouvernement a informé d'Aviation militaire le 21 juin dernier que la Russie lancerait un satellite artificiel de la terre probablement le 17 septembre.

La Russie lançait son premier satellite artificiel 17 jours plus tard, soit le 4 octobre.

Une copie du rapport transmis à l'Aviation par la société Rand de Santa Monica, en Californie, a été mise à la disposition de l'agence United Press. La société Rand est une organisation sans but lucratif et indépendante qui poursuit des recherches secrètes et remplit des contrats pour le compte de l'Aviation militaire et de la Commission de l'énergie atomique.

Le rapport de 24 pages résume des publications soviétiques récentes qui, selon les conclusions de la société Rand, indiquaient que les Russes se préparaient à lancer dans un avenir imminent un satellite dans son orbite autour de la terre. Remis à l'Aviation le 21 juin, il contenait une ébauche d'un chien harnaché pour une envolée interplanétaire.

Le rapport signalait que "la date projetée sur le calendrier astronautique soviétique est fixée au 17 septembre 1957. Ce jour coïncide avec le 100e anniversaire de la naissance de K. E. Tsiolkovskii, le fondateur de la science de l'astronautique."

Le rapport citait Tsiolkovskii, mort vers 1930, qui disait: "La terre est le berceau de l'esprit, mais personne ne peut vivre éternellement dans un berceau."

Le rapport de la société Rand basait son estimé du lancement du satellite sur l'intention exprimée par la Russie de lancer plusieurs satellites et sur la decision des Etats-Unis de reporter à mars 1958 le lancement de son propre satellite.

Le rapport souligne que "le prestige et la valeur de propagande inhérents au lancement d'un premier satellite artificiel de la terre, muni ou dépourvu d'instruments, présente indubitablement un aspect éminemment trop attrayant pour être ignoré par les opportunistes du Kremlin."

Le représentant John E. Moss, démocrate de la Californie et président d'un sous-comité d'information de la Chambre, a violemment critiqué l'Aviation militaire pour s'être abstenue de tenir compte de l'avertissement contenu dans le rapport et s'être conformée au principe d'information "au diable le public" en n'alertant pas la population américaine.

Moss a fait allusion au rapport dans un discours prononcé mercredi à la Nouvelle-Orléans.

Le rapport de la société Rand a lancé également l'avertissement que l'intérêt manifesté par la Russie dans les envolées interplanétaires n'est "pas purement académique ou superficiel, mais se révèle aussi sérieux et prémédité que peut l'être un intérêt sur un sujet poursuivi impérieusement par un régime totalitaire impitoyable."

Il signale que les publications russes indiquent clairement "l'unité de but du programme soviétique d'envolées interplanétaires."

Ces publications russes étaient disponibles au monde occidental. La "pléthore des articles sur les envolées interplanétaires dans la presse soviétique" indique clairement que la Russie se préparait à lancer bientôt un satellite dans l'espace.

Le rapport contenait également un avertissement indirect contre l'attribution de l'essor du développement des projectiles intercontinentaux et des satellites aux savants allemands emmenés de force en Russie après la Seconde Grande Guerre ou idées volées aux Occidentaux.

"La littérature technique russe contient une mine d'indices que les Soviets ont acquis une grande compétence dans différents domaines théoriques de la balistique des fusées et des envolées interplanétaires."

Le rapport Rand mentionne également que, déjà il y a 20 ans, avant la Seconde Grande Guerre, les Russes "possédaient une technique relativement élaborée.

"Il reste intéressant de remarquer que plusieurs des chercheurs russes qui ont contribué à ces publications primitives sont aujourd'hui éminents dans le domaine de la propulsion des fusées et des envolées interplanétaires."

M. Lesage veut qu'Ottawa s'assure de la propriété des territoires sous-marins

Ottawa, 22 (PC) — M. Jean Lesage a déclaré hier soir que le gouvernement fédéral, se fondant sur l'avis de ses avocats, pourrait bien priver les provinces de la propriété de plusieurs milliers de milles carrés de territoire sous-marin.

Le député libéral de Montmagny-L'Islet a déclaré à la Chambre que la question ne devrait pas être irrévocablement réglée par la simple opinion juridique des avocats du gouvernement.

Les terres sous-marines en question sont celles de la Baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et du golfe St-Laurent.

M. Lesage, ancien ministre des Ressources, a déjà posé des questions officielles au gouvernement à ce sujet depuis le début de la session. Les réponses faites par écrit disaient que les avocats fédéraux ont informé le gouvernement fédéral qu'il possède et contrôle le lit et le sous-sol de ces régions. Les avocats se demandaient toutefois si la revendication du Canada concernant le golfe St-Laurent serait acceptée par les autres nations.

LA TACHE DES TRIBUNAUX

M. Lesage ne veut pas affirmer que les provinces ont des droits juridiques ou non sur ces terres sous-marines, mais il est d'avis que la question devrait être décidée devant les tribunaux, conformément au droit constitutionnel.

Dans la Baie d'Hudson, près de la côte québecoise, il existe de riches gisements de nickel et de fer qui, d'après l'opinion des avocats fédéraux, appartiennent au gouvernement d'Ottawa.

M. Lesage a fait remarquer que le ministre fédéral des Mines, M. Paul Comtois, s'est toujours proclamé comme un grand defenseur des droits provinciaux. Il devrait donc étudier le problème afin de savoir si les avocats fédéraux ont donné leur opinion sans une étude approfondie.

Le cabinet et le Parlement devraient étudier la question avant qu'une décision finale soit prise, dit M. Lesage.

Dégâts par le feu au "Claridge"

Un incendie a éclaté, vers 12 h. 45, ce midi, au sous-sol des appartements Claridge, situés à 220 Grande-Allée. Les pompiers de quatre postes ont répondu à l'alerte. A leur arrivée, le feu faisait rage dans une pièce du sous-sol où se trouvaient entreposés des mobiliers de salon. Les flammes consumaient les fauteuils. Une épaisse fumée se dégageait des fenêtres et envahissait les étages supérieurs de l'édifice. Les sapeurs dirigés par le chef de district Jos. Laverdière, ont rapidement maîtrisé le brasier à l'aide de deux jets et d'un surpresseur. Le sous-sol de l'édifice est entièrement à l'épreuve du feu. Seuls les fauteuils ont été détruits par les flammes.

Projet de loi contraire aux droits provinciaux, dit le sénateur Pouliot

Ottawa, 22. (PC) Le sénateur Jean-François Pouliot, libéral du Québec, a critiqué une récente déclaration du premier ministre, M. Diefenbaker, dans laquelle ce dernier rapportait que le gouvernement est à étudier la possibilité de présenter un projet de loi sur les droits civils des Canadiens.

Participant au débat sur le discours du trône, le représentant libéral a déclaré au Sénat qu'une telle législation serait contraire aux droits provinciaux.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord comportait la garantie que les lois en vigueur dans les provinces de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ne seraient modifiées en aucune façon par suite de son adoption en 1867. Les statuts de l'Ontario et du Québec garantissent la liberte du culte dans ces provinces.

Les statuts de la province de Québec contiennent encore cette garantie. "Si elle n'existe plus dans la province d'Ontario, c'est que cette province l'a fait disparaître de ses statuts."

Lors de la Confédération, "le gouvernement du Dominion n'avait pas cru bon de toucher à cette disposition et, chose plus remarquable encore, lors de la revision des statuts à une date ultérieure, alors que plusieurs des Pères de la Confédération étaient encore vivants, ces gentilshommes n'avaient pas pensé de l'inclure dans les statuts revisés du Canada."

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

La Jordanie adresse un ultimatum à l'Israël

(Suite de la première page)

té auprès de M. Hammarskjold en marge d'un incident survenu à la porte Mandelbaum, où la Jordanie avait détenu un convoi israélien qui aurait transporté de l'essence prohibée.

La Jordanie permet aux approvisionnements israéliens de franchir la porte pour atteindre l'université hébraïque et l'hôpital Hadassah situés dans l'enclave du Mont Scopus, mais l'essence est interdite.

Le litige entre l'Israël et la Jordanie survient au moment où les Etats-Unis tentent d'empêcher l'Egypte de tomber totalement dans l'orbite économique soviétique.

Quatre représentants au congrès américain et membres d'une commission spéciale d'étude du comité des affaires étrangères de la Chambre se rendent au Caire en avion aujourd'hui pour interroger le président Gamal Abdel Nasser sur les raisons qui l'ont incité à accepter une aide économique si considérable de l'Union soviétique.

Un communiqué émanant du Caire hier révélait que l'Union soviétique avait offert à l'Egypte 700,000,000 de roubles, soit, au taux actuel d'échange sur le marché égyptien, l'équivalent de 72,000,000 de livres sterling ou $200,000,000.

Neanmoins le prêt n'atteindrait que $70,000,000 selon le taux d'échange dont bénéficient les touristes à l'heure actuelle.

Une dépêche du Caire annonce que le ministre égyptien de l'Industrie Aziz Sidky se rendra à Moscou par avion la semaine prochaine pour discuter les détails du prêt russe.

Les diplomates occidentaux s'inquiètent de l'énormité du prêt et les Américains qui arrivent au Caire aujourd'hui sont accueillis par une rafale de propagande antiaméricaine dans le journal Al Ahram, qui cite Nikita S Khrouchtchev comme affirmant que les Etats-Unis avaient machiné dans l'ombre l'invasion anglo-française de Suez.

La délégation américaine au Caire comprend les représentants Wayne L. Hays, démocrate de l'Ohio, Armistead I. Selden, fils, démocrate de l'Alabama, Barratt O'Hara, démocrate de l'Illinois, et Marguerite Stitt Church, républicaine de l'Illinois. La délégation a parcouru le Moyen-Orient et l'Afrique pour "étudier les répercussions de la politique étrangère des Etats-Unis et elle se rend au Caire et Beyrouth, au Liban.

Plusieurs sénateurs s'alarment à l'étude d'un projet de loi

Ottawa, 22. (DNC) Le comité sénatorial des ressources s'est ému, hier, de la présentation d'un projet de loi qui, suivant plusieurs sénateurs, représente une atteinte à la souveraineté des provinces dans le domaine de l'exploitation des ressources, même la propriété du sol ou du sous-sol, et les droits miniers.

Le gouvernement vient d'initier au sénat le "bill I" qui s'intitule : loi modifiant la loi sur les terres territoriales.

Interrogé à ce sujet par le correspondant du Soleil, le sénateur Thomas Vien, de Montréal, a rappelé que cet amendement a pour but d'élargir la définition de "terres territoriales". L'expression comprendra les terres se trouvant sous les eaux territoriales qui ressortissent au Canada. Il sera maintenant possible d'accorder, si le bill est voté au sénat d'abord et puis à la Chambre, des demandes de droits miniers sur les terres au-dessous des eaux territoriales.

L'ancien ministre du Nord Canadien et des Ressources Naturelles, Me Jean Lesage, a attiré l'attention de plusieurs sénateurs sur les dangers de ce bill qui cause un tort immense à la juridiction provinciale dans plusieurs cas. On comprend que les territoires du Nord-Ouest, qui dépendent du fédéral, avoisinent des territoires comme l'Ungava, ou le gouvernement actuel pourrait par ce bill commettre des empiètements sur les droits de la province de Québec, la Nouvelle-Ecosse et quelques autres.

Le comité du Sénat a ajourné ses séances à deux semaines, pour permettre aux ministères provinciaux des Mines de témoigner et présenter leurs points de vue. Le comité a ordonné que copie des minutes de la séance d'hier soit adressée aux dix ministères provinciaux des Mines au pays.

Hier, à la séance du comité sénatorial, Ross Macdonald, leader de l'opposition ; H.-P. Bouffard, de Québec ; Léon Méthot, conservateur, de Trois-Rivières, et Thomas Vien, tous avocats, se sont faits les champions des droit provinciaux.

Les sénateurs, alertés par l'ancien ministre du Nord, M. Lesage, ont étudié le bill de plus près, et insisté pour que cette question soit soumise préalablement à une conférence fédérale-provinciale.

Les sénateurs Bouffard et Méthot ont cité plusieurs décisions du Conseil privé, dans lesquelles les droits provinciaux avaient été maintenus. Ils ont, comme le sénateur Vien, exprimé de graves inquiétudes sur l'effet de ce bill et indiqué clairement que dans leur opinion ce projet de loi privait les provinces du droit d'émettre des permis pour l'exploitation minière sous les eaux territoriales adjacentes à leur territoire, espace que le fédéral tente de s'approprier pour répondre à 277 demandes de permis miniers.

Le comité a exprimé l'opinion que les ressources naturelles dans les eaux territoriales adjacentes à une province devraient être de juridiction provinciale.

Plusieurs sénateurs ont exprimé la surprise que le gouvernement actuel, qui, selon les sénateurs que nous avons interrogés, "cherchent à se donner une attitude de ne jamais vouloir envahir les droits provinciaux, lancent tout à coup, sans avertissement aux provinces, un bill qui semble violer leurs droits."

Les provinces ont juridiction apparemment, sur les terres, jusqu'à la ligne des eaux basses. Mais il n'a pas encore été défini quelle est la juridiction au-delà de cette ligne. De façon générale, on reconnait internationalement que les eaux territoriales s'étendent à trois milles de la rive. Mais les Américains réclament jusqu'à 6 milles, même si par une curieuse logique, ils réclament la pêche au-delà de la limite de trois milles dans le golfe St-Laurent.

Le sénateur Vien semble d'avis que la question devra être tranchée, plus tard, en droit international. Mais, en attendant il déclare à notre représentant qu'il faudrait d'abord régler le problème entre le fédéral et les provinces sur ces mêmes eaux et terres territoriales. Le bille promet une belle bataille au sénat et ensuite à la Chambre des Communes, dit M. Vien.

Les camionneurs demandent à M. Duplessis de plaider leur cause à Ottawa

Montreal, 22. (PC) — L'Association du Camionnage du Québec Inc. a demandé à l'hon. Maurice Duplessis de réclamer, à la prochaine conférence federale-provinciale, "un examen des amendements" à la loi fédérale sur le transport par véhicules-moteurs.

Dans une lettre au premier ministre de la province, l'Association demande une revision de la loi afin d'aider "les provinces à maintenir leur autonomie dans le contrôle de tous les genres de transport routier, tout en appliquant un contrôle effectif coordonné par toutes les régies provinciales au Canada".

Cette requête est le résultat d'un jugement du Conseil privé, rendu en 1954, qui décidait que le transport routier de nature internationale et interprovinciale, par camions et autobus, était de juridiction fédérale. La même année, le gouvernement fédéral adopta un bill par lequel le contrôle du transport routier extra provincial demeurait aux provinces. De plus, le gouvernement fédéral se reservait le droit d'exemption dans l'application de ce contrôle.

Toutes les provinces à l'exception du Québec, ont proclamé leur acceptation du bill.

SITUATION CONFUSE

Dans sa lettre rendue publique aujourd'hui, l'Association que la situation est restée confuse et pose deux problèmes principaux.

D'abord, la Régie provinciale des Transports semble sans juridiction pour poursuivre son travail dans le domaine du contrôle du camionnage interprovincial ou international.

De plus, cette "absence décourageante de coordination et d'uniformite dans le contrôle du transport par camion extra-provincial continue d'exister entre les provinces qui ont accepté le contrôle fédéral en vertu de la loi fédérale sur le transport par véhicules-moteurs".

La lettre ajoute que cette situation "porte l'industrie du transport motorisé dans les autres provinces à appuyer ce qui leur répugne, en désespoir de cause, le contrôle fédéral du transport routier".

Un appel urgent à la France

Rabat, Maroc, 22 (PA) Les chefs des Etats arabes voisins de l'Algérie ont lancé aujourd'hui un appel urgent à la France et aux rebelles algériens afin de faire cesser le conflit qui les oppose depuis trois ans.

Le roi Mohammed V, du Maroc, et le président Habib Bourguiba, de la Tunisie, ont offert leur médiation.

On n'a décelé aucune réaction immédiate chez les autorités françaises et chez les chefs du Front algérien de libération nationale, principal groupe rebelle participant à la guerre d'indépendance. Des observateurs ont affirmé aux Nations unies, où la question algérienne doit être abordée la semaine prochaine, que l'appel demeurera sans reponse.

La requête a été formulée à l'issue d'une réunion de deux jours entre Mohammed et Bourguiba. Ils ont réussi à affranchir leurs pays l'an dernier. Le Maroc et la Tunisie étaient jusqu'alors protectorats français.

Leur communiqué réclame des négociations qui aboutiront à une solution équitable en reconnaissant la souveraineté de la population algérienne conformément aux principes des Nations unies et en sauvegardant les intérêts légitimes de la France et de ses citoyens demeurant en Algérie.

La France a refusé jusqu'ici de reconnaître la souveraineté de l'Algérie. Par ailleurs, les Français demeurant en Algérie craignent que leurs intérêts ne soient compromis si jamais ce pays devenait indépendant.

Pour des breuvages au goût différent!

MORRIS' SLOE GIN

Aussi en flacons de 12 oz.

LE PLUS EN DEMANDE AU CANADA!

ACHETEZ AUJOURD'HUI

Pour livraison plus tard, si vous le désirez.

Profitez de nos occasions actuelles



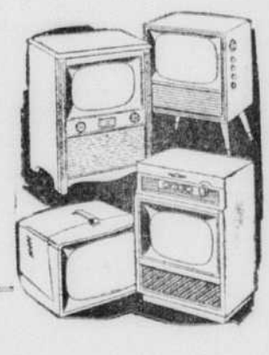


3 POELES électriques General Electric. Ce qu'il y a de plus moderne — Push Button fourneau automatique — 40 pcs avec rechaud et 2 tiroirs d'utilité — 4 ronds, 1 avec elements ultra-rapide, etc. etc.
Valeur reg. $399.
pour ..... $299.

2 CLARE BROS., 24 pces
Echantillons de plancher
Rég. $249.
pour ..... $169.

25 autres modèles de marques les plus réputées au pays.

APPAREILS DE TV de la fameuse marque DUMONT. Echantillons de plancher.



1 MODELE METROPOLITAIN
2 haut-parleurs, rendement 28 lampes, prise pour phono, cadran lumineux, etc. Rég. $439. pour ..... $329.

1 MODELE BUCKINGHAM
3 haut-parleurs, fonction 28 lampes, écran geant, etc. Rég. $419. pour ... $319.

1 MODELE DE TABLE RAYTHON, repossession. Rég. $349. pour ..... $179.

12 MOBILIERS de CHAMBRE à COUCHER



Magnifique combinaison de couleurs modernes, écume de mer, pâle, acajou, etc.
Rég. $189.
pour ..... $129.

20 autres modèles différents, tous les finis, tous les prix.

MACHINES A COUDRE

25 modèles de meilleures marques connues au pays. Tous sacrifiés à 25% d'escompte du prix régulier.

MAGASIN OUVERT CE SOIR JUSQU'A 10 H.

J.-Roméo CROTEAU

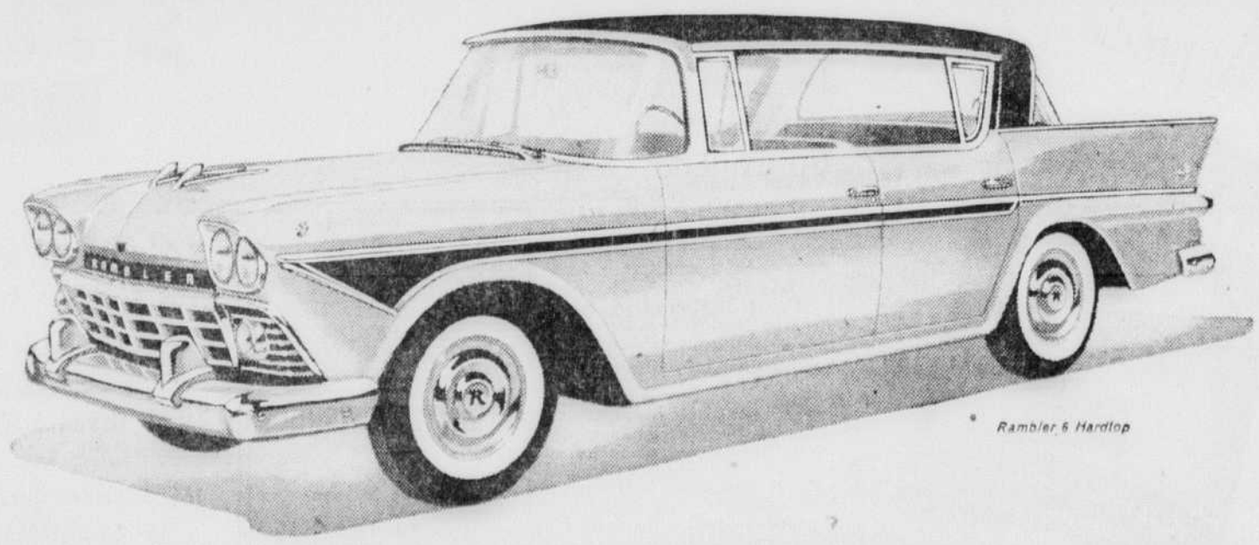
179, ST-JOSEPH, EST — LA 2-3928

Montez un escalier et économisez de l'argent.

Rambler vous donne le meilleur des deux mondes

Le confort luxueux d'une grande voiture et la maniabilité et l'économie d'une petite voiture. Voilà ce que vous obtenez avec la Rambler. Actionnée par le moteur qui détient le plus grand nombre de records d'économie, la Rambler vous présente aussi la nouvelle ligne fusée — à l'intérieur comme à l'extérieur — et une construction entièrement soudée, doublement sûre . . . la plus solide et la plus sûre du monde. Mais, avant tout, la Rambler vous donne "le meilleur des deux mondes" — le confort luxueux d'une grande voiture et la maniabilité et l'économie d'une petite voiture. Conduisez une Rambler ce soir.

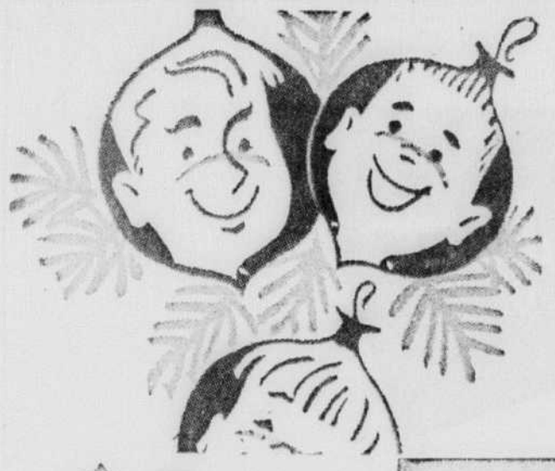
2-8F



Rambler 6 Hardtop

QUEBEC
TRUDEL AUTOMOBILES INC. 201, 3e AVE 2-6834
J.-R. RACINE INC. 269 rue Arago Est LA 2-2019
GARAGE DESCHAMBAULT ENRG. Deschambault
GARAGE MAURICE BLACKBURN ENRG. Chicoutimi
NAP. JEAN AUTOMOBILES LTEE Rimouski
LEVESQUE AUTO INC. Rivière-du-Loup
GARAGE HUDON & FRERE ENRG. St-Pascal

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
Pionniers de l'assemblage entièrement soudé en Amérique du Nord



De quoi ravir tous les enfants au Royaume de Saint Nicolas!

Le Syndicat de Québec Ltée

6e étage

Merveilleux jouets de toutes sortes ! Filles et garçons en raffolent !
Achetez dès maintenant, faites une mise-de-côté, tél.: LA 4-3561 ou commandez par la poste !



1—Pour toute la famille!
Traines en bois dur

3' ..... 3.69 5' 6.69
4' ..... 5.49 6' 7.69
modèle demi-traine 4' 3.69

En aluminium léger

3' ..... 6.50 5' 11.95
4' ..... 9.50 6' 15.95
Coussins 2' 1.25, 3' 1.75, 4' 2.50, 5' 2.98



2- Pupitre et chaise en bois dur

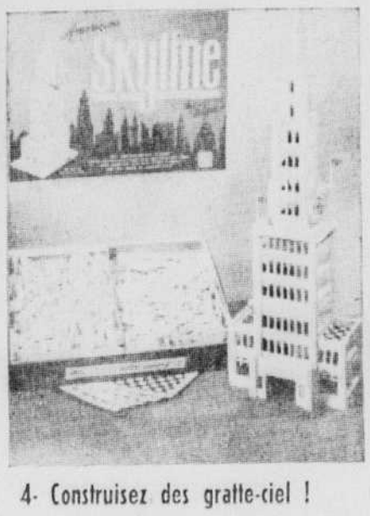
verni naturel. Pupitre avec cannelure pour y déposer crayons et plumes. Pour les jeunes écoliers et ceux qui le deviendront!
Spécial **13.95**
Autres modèles à 24.50 et 29.50 (chaise incluse)



3 – Jeux de chimie

Développent l'intérêt culturel des jeunes! Ils s'instruiront tout en s'amusant! Tous les renseignements en français avec chaque jeu.

No 1 1.39 - No 2 4.98 - No 3 6.98
No 4 12.50 - No 5 18.50



4- Construisez des gratte-ciel !

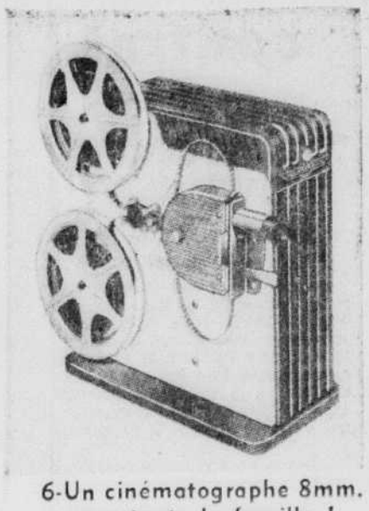
Voilà des jeux qui permettront d'élever des cités nouvelles! C'est pourquoi ils sont très populaires parmi la gent enfantine . . .

No 1, 229 mcx 2.98, no 2, 476 mcx 4.98
no 3, 723 mcx 7.50, no4 970 mcx 9.98



5—La soucoupe volante !

Quel plaisir de se voir en soucoupe volante et de glisser à toute vitesse sur les pentes enneigées! Même les grandes personnes y prennent goût ! Essayez, vous verrez ! . . . Légère, presque indestructible, avec 2 poignées, elle a 27" de diamètre **4.39**



6-Un cinématographe 8mm. pour toute la famille !

Peut dérouler des bobines de 200 pieds. Projecteur avec lentille achromatique ajustable. Parfaite ventilation. Facile à faire fonctionner. La C. S. A. recommande cet appareil. GRATUIT avec chaque achat, 50 pieds de film **39.95**



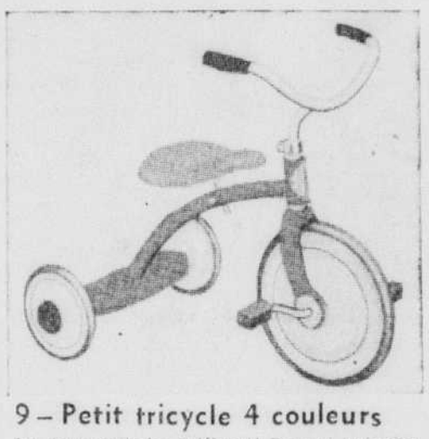
7 – Un orgue électronique

Oui, "électronique" s.v.p.! Modelé sur celui qu'a présenté le grand acteur Perry Como à la T.V. américaine. Ce petit orgue fonctionne au moyen de batteries et les sons qu'il produit vous surprendront pour leur qualité. Avec livre de musique.
Dim. 10 a 6 x 7½" **16.95**



8 – Un cheval aimé de tous !

Il est fait en latex pur, renforcé d'acier, et repose sur des ressorts puissants. Le support même est en acier chromé. Hauteur de la selle 21".
Dimensions totales: 44½ x 28½ x 20½ **29.95**
Autres modèles à compter de 13.95



9 – Petit tricycle 4 couleurs

Les tout-petits les préfèrent! Banc et poignées ajustables. Roues à billes, pédales en caoutchouc. Si vous désirez leur faire vraiment plaisir, c'est là une heureuse suggestion !
Tel qu'illustré **9.50**
Autres modèles à compter de 3.98



10 – Nouveau tricycle

Fabrication solide et durable. Métal émaillé rouge, blanc et jaune. Fourche renforcée.

16" ..... **16.95** 20" **18.50**
Autres tricycles, prix jusqu'à 27.95



Construisez des MAISONS MODELES !

Faites des projets d'avenir en vous divertissant! Ces jeux intéressent toujours.

Modèles no 1, 208 mcx 4.89
no 2, 290 mcx 6.50 - no 3, 459 mcx 9.50



12 – "Magna-Jector" puissant

Un nouveau projecteur électrique pour photos, cartes postales, etc . . . S'emploie avec une lampe de 100 w. Plastique moulé, solide et bien aéré. Corde et fiche comprises. Images en couleurs ou noir et blanc **5.95**



13 – Boites d'outils

du futur menuisier . . Scie à manche en plastique, marteau, maillet, des pinces, tournevis, règle, crayon, marqueur, deux équerres, une clé, un manuel de plans, 3 feuilles de papier sablé. Outils métal et bois. Boite de métal, 14 x 5 x 2½".
Tel qu'illustré 5.50 - No 1 1.98 - no 2 2.95
no 3 3.95 - no 4 5.50 - no 5 6.95 - no 6 9.50
no 7 16.95 - autres prix à compter de 1.69



14—Poupée 15" tout vinyl

Cheveux bien ancrés; les yeux se ferment. Avec nécessaire: savon, ferment. Avec nécessaire: savon, éponge, etc. Le tout **5.98**

BAINS SEULS, à compter de **2.98**



15 – Bébés SUN – DEE

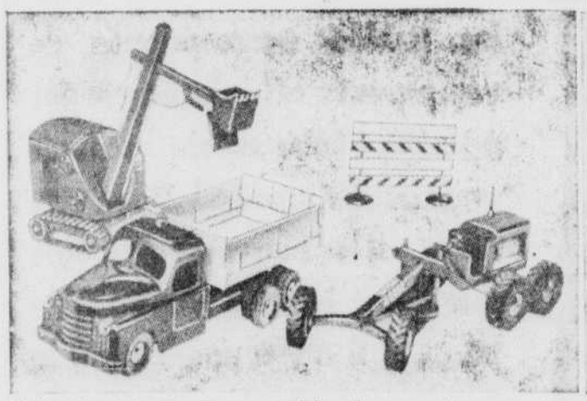
Très populaires chez les Américains . . . Bébés tout vinyl de 16" (hauteur). Ressemble à si méprendre à un enfant réel! Tous les détails y sont! Ces superbes poupées sont vêtues d'un gilet de laine, culottes et chaussettes. Elles boivent, se mouillent et font des bulles de savon . . .

Modèle 14" **4.98** Modèle 16" **6.98**



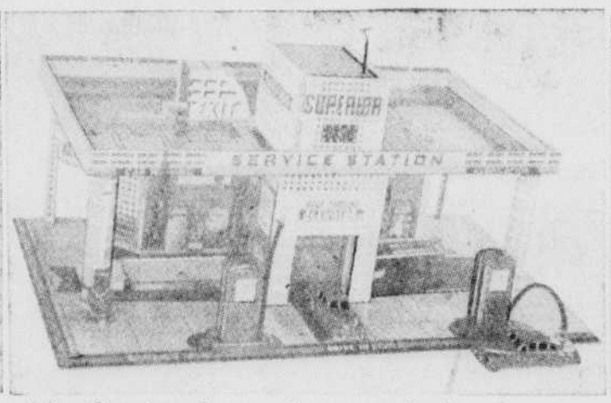
16 – Nouveau télétype

Une copie miniature du véritable télétype! Qui n'éprouverait pas d'agrément à faire fonctionner ce magnifique jouet? Il lance des messages ou télégrammes à distance et imprime ces messages sur ruban gommé **16.50**
Autres modèles à compter de 8.95



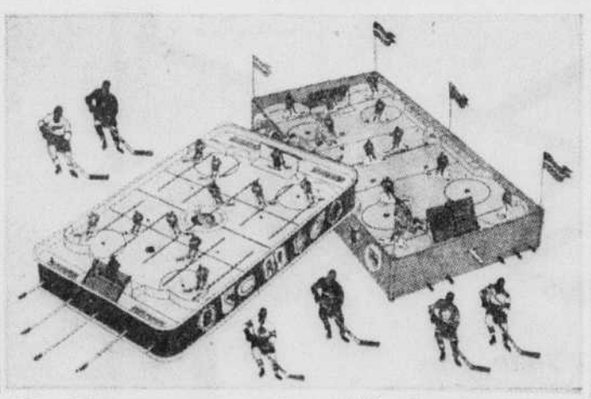
17 – Un choix incroyable de camions !

L'illustré ci-dessus nous montre 1 camion à bascule, 1 pelle mécanique, 1 niveleuse et 2 indications routières. Le tout **16.95**
CAMIONS: Autres prix depuis .88 à 29.95



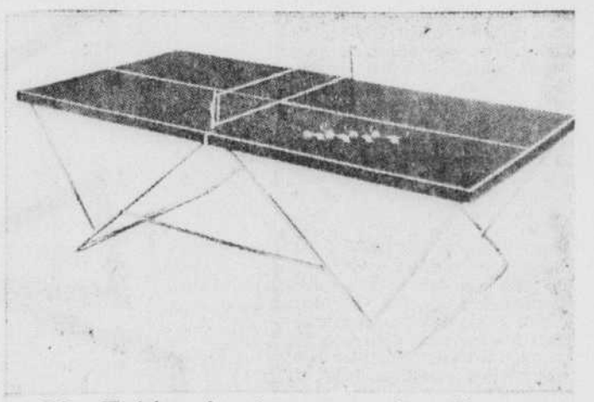
18 – Station de service en métal

Un garagiste ne peut être mieux pourvu! Bâtisse à deux étages, avec ascenceurs, pompes à essence, etc . . . etc. Toutes les commodités modernes!
Dimensions: 25 x 16¾ x 10¼ **6.49**
Autres stations de service, prix à compter de 4.25



19 – Notre sport national ! Le hockey . . .

Cinq modèles au choix: 1- pour les petits: 24¼ x 10⅞ x 3¼ 3.98
Jeu en métal avec 6 joueurs. 2 - PRO, hockey, 36 x 16 x 4 8.95
3 - PRO, hockey 36 x 16 x 14, avec joueurs interchangeables de 6 équipes N. H. L. Tel qu'illustré 9.95 4-COUPE STANLEY, tout métal, 31 x 18, Canadiens vs Toronto. 11.95 5 - N. H. L. jeu électrifié, nouveau ! Les feux s'allument au-dessus des buts lorsqu'il y a un point. 2' x 3' 14.95



20 – Tables de ping-pong, 4' x 8'

Avec filet, supports et jeu de 4 palettes et 10 balles. Le tout **34.50**
Un prix très intéressant n'est-ce pas ?
Jeu de ping-pong seul, 1.29, 1.98, 2.50, 2.89, 4.39 et 6.50



21- Tout ce qu'il faut au médecin et à la garde-malade !

Seulement

11.50

Tous les instruments nécessaires! Il y a même possibilité d'une transfusion afin de guérir les poupées malades ! . . . Une cinquantaine de morceaux.



22- Le nouveau piano "Spinet Grand"

4 octaves, 48 touches dont 20 pour les demi-tons. Meuble de couleur ambre Provincial, 26 x 32 x 17½ prof. Avec banc. Méthode pratique, les notes sont différenciées au moyen de couleurs. **59.95**
Autres modèles 1.49 et plus.

Syndicat, 6e étage - Commandez par la poste. Inscrivez les numéros

Le Syndicat de Québec, Ltée, C.P. 1267 Québec
Veuillez m'expédier immédiatement

Quant.	No	Description	Prix

C. R. Compte No Total

Nom .....
Adresse .....
Taxe Prov. 3%

Un grand spécial à l'occasion de la venue de Saint Nicolas !

23—Poussettes pour les poupées de vos fillettes

Val. 1.98

.88

Monture tout acier, haut 19" x 12 x 8½, bleu, enjolivée de motifs enfantins, à l'intérieur et rose à l'extérieur. Courroie de sûreté.

Aucune commande postale ou téléphonique.





"Veuillez ne pas m'en vouloir, mesdames, si je suis impoli. C'est ma fête, aujourd'hui !"

le bridge contrat

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge
Le Soleil, Québec.

3037 B-1405

Chance ou observation?

Que la chance soit existante et puisse jouer un certain rôle, le fait est admis. Mais cette bonne chance que tout chacun désire, elle doit être recherchée, aidée et même guidée. Bien des succès sont attribués à la chance et souvent sont les produits de l'observation qui a éclairé et guidé le jugement.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	♠ D 8 5 ♥ D 7 6 2 ♦ R D 7 2 ♣ 3 2	
♠ A V 9 3 ♥ 9 4 3 ♦ 6 ♣ D V 8 5 4	N O E S	♠ 7 6 4 2 ♥ 10 8 5 ♦ A 8 5 4 ♣ A 7
	♠ R 10 ♥ A R V ♦ V 10 9 3 ♣ R 10 9 6	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-S-A(1)	passe	2-♣(2)	passe
2-♦	passe	3-S-A	passe
passe	passe		

(1) Si une première évaluation n'accorde que quinze points à la main Sud, on peut facilement lui accorder un point de plus pour les trois dix.

(2) Convention Stayman. La réponse 2-carreaux mera chez Sud la possession d'une suite majeure montrable et également indiquera une faible qualification d'ouverture.

Entame: — cinq de trèfle.

Est fait la première levée de l'as de trèfle et c'est à la deuxième levée que se fixera le sort du contrat. Après une observation attentive, Est change au sept de pique qui fait sortir le dix, le valet et la dame. Comme le contrat ne peut être réalisé sans le recours à la suite carreau, de nouveau Est obtient la main et continuant son attaque à pique, Est-Ouest totalisent trois piques, un carreau et un trèfle. Le déclarant, qui ne peut être enthousiasmé de ce résultat, accuse tout simplement les adversaires de jouer de chance. "Comment avez-vous pu abandonner la suite de votre partenaire pour lui préférer une faible suite de quatre cartes? Le résultat obtenu n'est-il pas purement de la chance?"

"Vous confondez la chance et l'observation", de répliquer Est. Suivons ses explications:" L'entame du cinq de trèfle, quatrième meilleure, revèle qu'à la main Sud il se trouve quatre cartes supérieures au cinq. Ouest ne peut détenir plus de deux honneurs de trèfle. Avec honneurs R-D-V ou R-D-10, l'attaque aurait été du roi et non du cinq. Avec D-V-10, l'entame aurait été la dame. Avec R-V-10 l'entame régulière est du valet. Donc, après la première levée de trèfle, Sud se trouve encore en possession d'au moins trois trèfles comprenant au moins deux honneurs. Dans ces conditions, Sud peut disposer d'une double garde des trèfles et est-il possible d'espérer hors des trèfles deux rentrées à la main Ouest? Mathématiquement impossible, l'ouverture 1-S-A indique seize points, neuf points se trouvent à la main Nord et j'en possède huit, ce qui ne laisse à mon partenaire que sept points, y compris les honneurs de trèfle. (Sud ne détenait que quinze points, ce qui en laisse huit à la main Ouest). L'attaque à trèfle ne pouvant menacer le contrat, il fallait chercher autre chose et découvrir un point plus faible. Où pouvait-il se trouver? La suite pique était le plus grand espoir et le changement à cette suite était non pas un coup de chance, mais un mouvement bien raisonné, fruit de l'observation."

Ne partagez-vous pas l'opinion de Est?

Chute d'un avion dans l'Arctique : 2 morts, 1 blessé

Ottawa 21 (PC) — Deux hommes ont été tués et un autre blessé lundi dans l'écrasement d'un avion Beaver de Wheeler Airlines sur le réseau d'alerte DEW dans l'Arctique, révèle la Gendarmerie royale aujourd'hui.

Les victimes ont été identifiées tout simplement comme étant Lees, le pilote, et C. Dickson, un passager. Le blessé est M. Keller, de la Federal Electric Company du New Jersey, qui voit au fonctionnement du réseau de radar.

La nouvelle de l'accident a été reçu aujourd'hui dans un radiogramme du détachement de la Gendarmerie royale à Frobisher Bay, sur l'Ile de Baffin.

Une auto-neige est en route vers le lieu de l'accident pour ramener les deux corps.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.



Le Syndicat de Québec Ltée

GRATIS ! pour une journée seulement. Demain, le 23

PECHE MERVEILLEUSE pour tous les enfants accompagnés de leurs parents ! Cadeau-surprise pour chacun !

L'avant-midi de 9½ à 11 h. et de 2 à 5 h. l'après-midi.

A compter de lundi, 25 nov.

SAINT NICOLAS sera visible tous les jours, de 2 à 5 h. de l'après-midi.

Egalement, PECHE MERVEILLEUSE tous les jours durant les mêmes heures.

Visitez notre Royaume des Jouets de SAINT NICOLAS !

Un merveilleux assortiment de splendides jouets ! (Voyez notre page de jouets dans le journal d'aujourd'hui !) De quoi satisfaire les filles et les garçons, les tout-petits comme les adolescents ! Jeux éducatifs, camions, poupées, jeux mécaniques, etc ... etc ...

★ Syndicat, 6e étage

C'est demain que SAINT NICOLAS occupe son trône et vous attend ... tous ! ...

En cette circonstance heureuse, le SYNDICAT DE QUEBEC exprime sa grande satisfaction de recevoir le saint patron des écoliers. C'est également l'occasion de faire plaisir aux enfants; voilà pourquoi SAINT NICOLAS leur offre GRATUITEMENT, UNE PECHE MERVEILLEUSE. Cette offre n'est valable que pour demain seulement, samedi 23 novembre. Voyez le bateau de saint Nicolas et le décor féerique qui l'entoure ! Venez donc tous, les jeunes, accompagnés de vos parents afin de participer à cette Pêche et de recevoir un cadeau-surprise ! Vous verrez aussi les merveilleux jouets que saint Nicolas vous réserve . . . Il n'y a pas à dire, le Syndicat de Québec est fier de son immense assortiment de jouets, cette année ! Il vaut la peine d'être vu !

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE

Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de Saint Clément Ier, pape et martyr. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Félicité, martyre.

Offices de dimanche

Vingt-quatrième et dernier dimanche après la Pentecote. Vert, double, messe propre, Gloria. (2ème oraison de s. Jean de la Croix). Credo, Préface de la Sainte Trinité.

— Deuxièmes vêpres du dimanche, mémoire de s. Jean de la Croix, "O Doctor", verset "Justum".

Evangile de dimanche

(Saint-Matthieu, chapitre XXIV, versets 15 à 35)

— En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit comprenne : alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui se trouvera sur le toit ne descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans les champs ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices ! Priez donc le Seigneur que vous ne soyez pas obligés de fuir en hiver, ni le jour du sabbat; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en a point eu de pareil depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours ne devaient pas être abrégés, personne ne serait sauvé; mais ils seront abrégés en faveur des élus. Alors, si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici; ou : il est là, ne le croyez point. Car il paraîtra de faux christs et de faux prophètes, qui opéreront des prodiges et des merveilles étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus même. Je vous en avertis par avance. Si donc on vous dit : Le Christ est dans le désert; n'y allez point. Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, n'en croyez rien. Car l'avènement du Fils de l'homme sera comme l'éclair qui part de l'Orient et brille tout d'un coup jusqu'à l'Occident. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. Aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. A cette vue, tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme venir sur es nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra ses anges, qui feront entendre le son de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Comprenez ceci par une comparaison tirée du figuier : lors ses branches sont encore tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous connaissez que l'été est proche; de même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir, et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera pas sans que tout cela arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 57; coucher: 4 h. 05. Longueur du jour: 9 h. 08.

La marée — Haute marée : 6 h. 27 et 6 h. 38; basse marée: 1 h. 46 et 1 h. 52 (heure solaire).

Les conditions atmosphériques

Montréal, 22 (PC) — Prévisions de la météo, valables jusqu'à minuit, samedi.

Synopsis: On signale un ciel nuageux et quelques chutes de neige légère, aujourd'hui, dans l'est de l'Ontario et le sud du Québec. Une faible perturbation traversera la partie nord du St-Laurent, demain. Une vague d'air froid atteindra les régions nord demain soir. On prévoit peu de changement dans les autres secteurs.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Nuageux avec périodes ensoleillées et chutes de neige légère aujourd'hui et demain. Peu de changement dans la température. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui; du sud-ouest de 20 milles avec rafales, demain. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Montréal 30 et 38, Ottawa 26 et 38, Québec 26 et 36, Sherbrooke 28 et 38, Ste-Agathe 25 et 35.

Aperçu pour demain: nuageux et doux. Neige légère.

Régions de la Mauricie, du Lac-St-Jean et de Baie-Comeau: Nuageux avec périodes ensoleillées et chutes de neige légère aujourd'hui et demain. Plus froid vers la fin de la journée, demain, vents du sud-ouest de 15 milles tournant au nord-ouest de 15 milles demain soir. Minimum cette nuit et maximum, demain, à La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 25 et 35.

La langue française mieux servie . . .

CESSER ne se conjugue plus guère qu'avec l'auxiliaire avoir : La pluie a cessé (Lar. du XXe s.). La fièvre a cessé (Acad.).

—Ne cesser de — ne pas cesser de. Devant un infinitif, et au sens de "faire une chose sans s'arrêter", on supprime le plus souvent pas : Il ne cesse de parler, de rire. Les années qui précèdent l'âge ne cessent d'accroître les ressources intérieures d'un écrivain (J. Romains, les Hommes de bonne volonté, I, VI).

—Décesser est du langage populaire.

(Extrait Larousse)

AVIS DIVERS

8 h. 15 p.m. — **Jeune Commerce** — Dîner mixte à la Porte St-Jean. Conférencier, le R. P. Ambroise Lafortune.

8 h. 30 p.m. — **Instituteurs catholiques** — Ouverture du congrès de la Fédération au Palais Montcalm. Conférencier, Mgr Irénée Lussier.



DEMONSTRATION MILITAIRE EN TURQUIE : Le président CELAL BAYAR de la Turquie, et le président GIOVANNI GRONCHI, d'Italie, actuellement en visite à Ankara, passent en revue des chars d'assaut de fabrication américaine mais appartenant à l'Armée turque, sur la piste de courses de la capitale de la Turquie. Plus de 5,000 soldats et 1,000 véhicules militaires ont participé à cette démonstration. (Presse Associée)

Les centrales nucléaires pourront contribuer au progrès des Maritimes

Par JOHN LEBLANC

Ottawa, 22 (PC) — Selon les progrès de la technologie, les centrales d'énergie nucléaire pourront fournir, dans 25 ans d'ici, deux pour cent ou plus du volume global d'électricité et de chaleur transformée, au Canada.

C'est l'une des conclusions auxquelles en vient une étude faite sur les perspectives énergitiques du Canada, à la requête de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, par un groupe d'experts dirigés par M. John Davis, autrefois spécialiste en la matière auprès du ministère fédéral du Commerce et aujourd'hui attaché à la British Columbia Electric Company.

LA DEMANDE DE L'INDUSTRIE

D'ici 1980, lit-on dans le mémoire, si les prévisions de la Commission selon lesquelles le produit national brut devrait s'accroître au rythme de 4 1-2 pour cent annuellement, se révèlent justes, "la consommation d'énergie en ce pays augmentera probablement à un taux annuel d'environ quatre pour cent.

Pendant cette même période "les besoins totalisés du Canada en charbon, pétrole, gaz naturel, bois combustible, énergie électrique d'origine hydraulique ou nucléaire, pourraient s'élever à près de 2.8 fois leur niveau actuel".

C'est de l'industrie, affirme le mémoire, que viendra la demande la plus considérable. La quantité d'énergie employée dans ce secteur "augmentera possiblement de moins de 23 pour cent à plus de 25 pour cent du volume global".

LES COMBUSTIBLES LIQUIDES

Cependant des besoins nouveaux exigeront un apport plus considérable des combustibles liquides. "Dans 25 ans, affirment les auteurs, le pétrole et le gaz

(Suite à la page 13, 1ère col.)

La France lance deux satellites à 4,000 milles

Sous la forme de disques lancés, non pas en hauteur, mais en longueur. Les signaux sont facilement perceptibles par tout le monde à toute heure du jour ou de la nuit. C'est même un disque Haute Fidélité, microsillon, 33 tours, pressé par la Compagnie Odéon; lancé de Paris, il a maintenant atteint Québec, à 1024 rue St-Jean, au comptoir des disques chez Marquette Electrique, où il s'en trouve quelques centaines d'exemplaires, et à ce seul endroit pratiquement. Bien que ce disque soit une oeuvre maîtresse de fabrication française, il est disponible sur-le-champ à ceux qui en désirent soit en l'allant quérir au comptoir ou par commande postale. Il se vend $2.85 si vous y allez ou $3.00 par la poste. Les deux satellites, lancés dans un but on ne peut plus pacifique, Varel & Bailly avec les sept de Paris ont enregistré en microsillon leurs meilleures chansons : La Danse du blé — Madame est servie — Les Arbres — Toute ma vie — Le Ciel — Laissez-moi croire — Ma vie s'éveille — Vérité. Huit chansons qui se sont toujours vendues $4.95, offertes maintenant à $2.85. Incroyable mais pourtant vrai ! Vu la grande demande reçue nous avons dû établir une limite pour qu'un plus grand nombre en profite; pas plus que dix par client. A ce comptoir de disques chez Marquette s'obtiennent aussi Les Blasons, les disques de Richard Verreault, les boniments de Jean Rigaud, des cours de langues sur disques à $11.95, de la musique de tous les pays. Que de choix ! Que de choix ! —

Spécialistes invités à discuter du programme du cours classique

La Commission du programme de la faculté des Arts a commencé son travail. A l'occasion de sa première séance hier, elle a reçu M. le juge Thomas Tremblay qui a exposé devant ses membres la procédure suivie dans les enquêtes royales. Le travail de la commission du programme aura en effet plusieurs traits de similitude avec celui des commissions d'enquêtes royales. Aussi, les remarques de M. le juge Tremblay furent-elles très appréciées.

Au cours des semaines qui vont suivre, les membres de la commission du programme entendront des spécialistes qui viendront leur parler des systèmes scolaires du Québec, du Canada anglais et de quelques pays d'Europe. A l'occasion de ces rencontres, il sera question du milieu canadien et canadien-français, de l'humanisme dans ses rapports avec la religion, les humanités, les sciences et la technique. On parlera aussi de la population étudiante et des aspects proprement pédagogiques que présente la revision du programme.

La commission projette d'entendre les représentants de différents corps publics, tels la Chambre de Commerce, la Société St-Jean-Baptiste et certains clubs sociaux. On souhaite aussi accueillir des représentants de l'industrie et des professions libérales comme aussi les doyens des facultés universitaires.

Avant de s'attaquer à toute modification éventuelle du programme, on veut recueillir les points de vues de personnalités de divers milieux. Ce sera l'objet des rencontres que projette la commission. Les nombreux témoignages anticipés donneront une idée très précise de la situation. On pourra ensuite aviser en parfaite connaissance de cause aux améliorations passibles.

La commission du programme fut instituée en mai dernier par la faculté des Arts de l'université dont le doyen est M.-l'abbé Roméo Miville. La commission est composée de Mgr Alphonse Lafrenière, P.D., ex-supérieur du séminaire d'Amos, qui en assume la présidence; de M. Paul-A. Laber-

(Suite à la page 28, 4e col.)

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Québec. Le brise-glace "Montcalm" a frappé le roc dans le bas du fleuve et s'est infligé une telle entaille au flanc que l'eau a bientôt gagné les compartiments. Toutes les pompes ont dû être utilisées pour tenir le navire à flot.

St-Jean, N.-B. — L'association des débardeurs a déclaré la grève pour obtenir 40 centins de l'heure. Le capitaine Walsh du Canadien Pacifique, a déclaré que la compagnie fera travailler ses propres employés et amènera des hommes de Montréal.

Il y a vingt-cinq ans

Berlin. — Adolph Hitler ne pourra former un ministère en Allemagne et devra céder sa place à un autre. Le président Hindeburg aurait refusé de le mettre à la tête d'un gouvernement seulement responsable envers le chef de l'Etat.

Washington. — La dette totale des pays européens aux Etats-Unis d'Amérique se chiffre actuellement à $11,598,501,461 plus $184,000,000 d'intérêts différés. Les débiteurs ont payé $2,627,580,897 jusqu'ici.

Lettre d'Ottawa

M. Maurice Bourget réclame des travaux publics afin de parer à la crise du chômage

Ottawa, 22. — Le chômage continue d'alarmer les parlementaires à Ottawa. Plusieurs députés, maintenant dans l'opposition, des libéraux, se plaignent ouvertement que des travaux publics n'ont pas été exécutés et ont même été coupés dans leurs comtés, par le nouveau régime. M. Maurice Bourget, député de Lévis, a presque soulevé un débat à ce sujet, hier, aux Communes.



Les gens du district de Québec, libéraux encore, se plaignent du fait que les travaux du futur bureau de poste, près de l'ancienne rue Henderson, ne commencent jamais, parce que le Canadien National retarde les ententes d'échange de terrains avec la cité de Québec.

TRAVAUX DE CHOMAGE ?

A cause de "la très sérieuse situation du chômage au Canada", suivant l'expression de M. Bourget, le député de Lévis, ancien adjoint parlementaire aux Travaux publics,a demandé au ministre actuel de ce même ministère, M. Howard Green, si le gouvernement avait l'intention de lancer un programme spécial de travaux publics à travers le pays, pour pallier à cette

(Suite à la page 28, 1ère col.)

La Bell ne croit pouvoir économiser en changeant son mode de financement

Ottawa, 22. (PC) La compagnie Bell Telephone a repoussé hier une suggestion voulant qu'un changement dans son mode de financement pourrait lui apporter des économies.

La compagnie cherche à obtenir une hausse moyenne de sept pour cent de ses tarifs en vigueur dans le Québec et l'Ontario; une hausse qui lui assurerait un revenu additionnel de $24,000,000 par année. Sa demande est actuellement à l'étude devant la Commission des transports.

M. Lovell Carroll, de Montréal, qui est le procureur de 35 municipalités de l'Ontario et du Québec combattant cette requête, a émis l'opinion que des modifications à son mode de financement seraient de nature à améliorer la position financière de la Bell et, par voie de conséquence, lui éviteraient de demander une hausse de ses tarifs.

M. James A. Hobbs, vice-président de la compagnie en charge du service de la comptabilité et des besoins financiers, a immédiatement rejeté cette proposition

ACTIONS ORDINAIRES

En procédant au contre-interrogatoire de M. Hobbs, M. Carroll s'est appliqué plus particulièrement à mettre sa suggestion en lumière en soulignant notamment que la compagnie devrait changer le rapport de ses dettes passives en fonction des actions ordinaires.

M. Carroll a exprimé l'avis que le déversement d'une plus forte proportion des dettes passives dans les cadres des actions ordinaires assurerait à la compagnie un mode de financement moins dispendieux étant donné que la majeure partie des dividendes qu'elle accorde s'applique à cette catégorie.

M. Hobbs croit au contraire qu'il est préférable dans le moment de baisser le taux de la dette, étant donné que la compagnie doit financer son entreprise au rythme de $100,000,000 par année en vue de répondre aux besoins de son expansion. Il est souhaitable de présenter un bilan avantageux si l'on veut obtenir des capitaux.

A la suggestion de M. Carroll, qui invitait la compagnie à hausser le taux de la dette "à titre d'expérience", M. Hobbs a répondu que la compagnie considère que le "temps n'est pas propice pour tenter de telles expériences."

M. Carroll est revenu à la charge en disant que le taux actuel de 35 pour cent pourrait bien être porté à 50 pour cent ou plus, mais M. Hobbs a exprimé l'avis que les investisseurs seraient portés à croire qu'un placement en de telles circonstances serait par trop aléatoire.

M. L.-C. Blais est mort noyé

Le quartier général de la Sûreté provinciale a été informé, hier après-midi, par l'agent Gérard Tobin, officier en charge du poste de New Carlisle, que la mort de M. Louis-Charles Blais, 73 ans, de Port-Daniel, était attribuable à "la noyade par submersion".

Il semble bien maintenant, après recherches faites par les agents provinciaux, que la mort de M. Blais fut accidentelle. L'enquête du coroner, demain matin, à la morgue Leblanc, à New Richmond, établira officiellement les faits. Une trentaine de témoins seraient entendus et notamment les membres de l'équipage du navire français "Langrade".

A la demande du coroner, le Dr J.-R. Boileau, le capitaine Emmanuel Kerrien, les neuf membres de l'équipage et deux passagers du "Dangrade" sont restés à la disposition des autorités pour l'enquête.

On sait que le corps de M. Louis-Charles Blais, rentier, a été trouvé près du quai de Port-Daniel, lundi matin, par deux de ses concitoyens, MM. Ernest et Salomon Fulhom. A cause des circonstances particulières dans lesquelles l'homme était disparu, la Sûreté avait entrepris une sérieuse enquête sur cette affaire. Le Dr Gustave Desrochers, de Québec, fut appelé à pratiquer une autopsie sur le corps de M. Blais. Ses constatations sont à l'effet que sa mort est "due à une noyade" apparemment accidentelle.

J'allais presque abandonner . . .





MIROIRS — VITRES SUR MEUBLES
FAÇADES MODERNES DE MAGASINS
LA MAISON DU VERRE A QUEBEC
VITRERIE Citadel GLASS INC.
THE GLASS HOUSE IN QUEBEC
186 RUE ST-PAUL, QUEBEC
PRES CARRE PARENT
NOTEZ: NOUVEAU NUMERO
Tél.: LA 2-2085

Jean Hamel
NOTAIRE
Edifice du Boulevard
350 Est, Boul. Charest
Tél.: LA 3-7077

PHOTO
APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
Au Royaume de la CAMERA INC.
3 RUE ST-JEAN, Québec

DANS L'ANNONCE DE "HECTOR POITRAS" FOURRURES
601, 3e Avenue
(Angle Canardière)
qui paraissait hier dans nos éditions il y avait erreur à l'item de "Grand Spécial de 4 jours MANTEAUX DE DOS DE RAT MUSQUE (teint) CANADIEN. Ces manteaux sont de 1ère QUALITE et non de 2e qualité tels qu'annoncés, Val. rég. de $335.00 SPECIAL $275.00.

LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs Atalante, Baie Comeau, Beauport, Cap Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Lac St-Charles, L'Ancienne-Lorette, Les Saules, Levis, Loretteville, N.-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Ville Montmorency $c la copie ou $15.00 par année.

Beauport, Boischatel, Cap de la Madeleine, Château, Richer, L'Ange-Gardien, Ste-Anne de Beaupré, St-Joachim, Trois-Rivières, régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean, 20c par semaine ou $10.00 par année.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Abitibi, Arthabaska, Bagot, Beauce, Beauharnois, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an $8.50; 6 mois $4.50; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00. Ailleurs au Canada: 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00.

États-Unis: 1 an, $12.00; 6 mois $6.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots 25
coût minimum
3 ins. consécutives la ligne comptée 22
4 ins. consécutives la ligne comptée 20
24 ins. consécutives la ligne comptée 17
Titre individuel par insertion 35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais et réexpédition en plus $0.05.

Avis de décès, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03

REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 3 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle cinq mots 25
la ligne

Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels --- 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA 4-9944

30 SUCCURSALES

annonce au même prix qu'au bureau:

BRESSER, G., 128 Avenue Rural, St-Grégoire, Montmagny. Tél.: MO 3-8107

BLAIS, DAMASE, épicier, 734 rue Ste-Thérèse. Tél.: LA 7-9936

BOB COTE, Inc., Super No 2, 76 St-Jean Tél.: LA 4-0674
Super No 4, 15 Blade, Tél.: LA 2-0223
Super No 5, 859 St-Jean Tél.: LA 4-0592
Super No 8, 160 St-Joseph Tél.: LA 4-0454
Super No 11, 369 rue St-Joseph, ex-p Dorchester Tél.: LA 4-9054
Super No 15, Carré d'Youville Tél.: LA 2-0994

C. A. GAGNON, 191 Ave Royale, Giffard Tél.: MO 3-6763

DION, RENE, 108 ouest St-Vallier Tél.: LA 4-047

GAGNON, Mme J.-ALBERT, 613 Blvd Sir Wilfrid Laurier Tél.: LA 7-1943

GIGUERE, J.-E., tabagiste, 231 St-Joseph Tél.: LA 4-0710
1107 St-Joseph Tél.: LA 4-1161

GIGUERE, ROGER, 108 de la Couronne Tél.: LA 4-0402

GIROUX, ADELARD, 900 3e Avenue Tél.: LA 2-0191

LABRECQUE, M.-A., 17 avenue Plante, Québec-Ouest Tél.: LA 7-1007

LANGEVIN, L., Club des Marchands, Coin Blvd Charest et de la Couronne Tél.: LA 2-0442

PARENT, Eugène, 29 du Collège, Beauport Tél.: MO 1-1328

PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue Tél.: MA 3-2129

PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2994 1ère Ave, St-Alberic-le-Grand, St-Rodrigue Tél.: MA 3-1474

RESTAURANT LACHANCE, 1201 1ère Avenue, Tél.: LA 2-4382

ROUSSEAU, J.-B., 477 St-Jean Tél.: LA 5-8301

SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85 ave Cartier, coin St-Cyrille Tél.: LA 2-1234

TABAGIE ST-JEAN, 702 rue St-Jean Tél.: LA 2-5933

TABAGIE CARTIER ENRG., 1111 ave Cartier Tél.: LA 4-9944

TABAGIE CENTRALE, 702 St-Jean Tél.: LA 2-0303

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU SOLEIL Tél.: LA 5-8133

LEVIS

PARE, C.-E., 4 rue St-Joseph, Bienville, Lévis Tél.: TE 7-4401

PHARMACIE AUGER, 2 rue Guénette, Lévis Tél.: 7-4843

PARE, J.-E., 235 rue St-Joseph, Lauzon Tél.: TE 7-1801

LORETTEVILLE

BOIVIN, A. ANRG., 185 St-Ambroise, Loretteville Tél.: VI 2-2821

ANCIENNE-LORETTE

BEDARD, J.-L., 181 Notre-Dame Tél.: LA 7-4953

1 Accordage et réparations

POUR FAIRE réparer ou accorder votre piano, téléphoner à LA 7-1680.

8 ANIMAUX A VENDRE

BEAU petit chien, tout noir, poil ras, cause départ, MA 3-9682.

JEUNES CHIENS boxers et jeunes femelles. LA 1-1087.

CHIENNE COLLEY 1½ an à vendre. Tél.: LA 2-4382.

COCKERS. — Très belle femelle brune, six mois, pure, aussi femelle blonde deux ans. Aubaine. LA 5-4518.

10 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT 3 pièces, boudoir, chambre bain, cuisinette, meublé, chauffé, 480 St-François Est, appt 5. — LA 7-3217.

CHEMIN ST-LOUIS, face centre d'accueil Paiement, 1 appartement de 2 grandes pièces avec cuisinette, et un autre appartement avec cuisinette, chauffé, fraîchement meublés, éclairés. LA 7-3106.

BACHELORS — Rue Desjardins, 1 pièce, frigidaire, poêle électrique, chambre bain, moderne, $55.00 — $60.00 mois. Desjardins Realty Soir: MU 1-3389 — Jour: LA 4-7668.

APPARTEMENT à louer, chauffé, meublé, frigidaire, poêle électrique, eau chaude, 2194 St-Vallier Est (Carré Parent).

ST-ALBERT, 2 appartements, chauffés, chambre de bain, eau chaude, entrée privée, 2792, 1ère Avenue, MA 3-2676.

APPARTEMENT 2 pièces, 8 Claire-Fontaine, 9 à 5 heures.

2 PIECES meublées, près autobus, Limoilou, TEL. LA 3-1829.

ST-SACREMENT, appartement et chambres, meublés, chauffés, éclairés, poêle privée, MU 3-8566.

SUITE moderne, neuf, rue du Pont, entrée seule, 704 de la Reine, LA 3-4714.

NOTRE-DAME PITIE, grande chambre, boudoir, meublée, bain privé, LA 7-9714.

ST-PASCAL, 3 grandes pièces, plus chambre bain, meublées au complet, chauffées, entrée seule, LA 2-3840.

RUE ST-LOUIS, 2 pièces chauffées, meublées ou non, MU 3-4606.

10 APPARTEMENTS A LOUER

3 PIECES, chauffées, meublées, modernes, stationnement, adultes. Prix 1er. LA 2-3160.

GRAND appartement moderne, pour les décembre, 1er plancher, entrée seule, balcon, plate-plant, permis cuisine, pour couple ou personne seule, paroisse St-Pie X. LA 4-3752.

CHAMBRE-BOUDOIR, cuisinette, meublées, frigidaire, eau chaude, 925 ST-JEAN.

2 APPTS, meublés, chauffés 55 St-Réal, LA 3-3211.

418 VITRE, 2 pièces meublées, chauffées, pour logement, atelier. LA 5-8250.

3 APPARTEMENTS modernes, chauffés, chambre bain, 1ère AVENUE, LA 5-9658.

COTE ROBS, endroit idéal, boudoir, cuisine, chambre bain, entrée seule — LA 7-3108.

2 APPARTEMENTS, meublés, chauffés. Libre immédiatement. 329 1de Roc.

BOUDOIR et cuisinette, les planchers meublés, chauffés, éclairés, eau chaude, toilette, lavabo, poêle gaz, libre immédiatement, convviendrait couple. 4 STE-URSULE.

FLAT 3 pièces, meublé, chauffé, St-Pascal, 347 Bardy, appt 1. — Tél.: MO 3-3810.

APPARTEMENT, eau chaude, permis cuisine. S'adresser 728 St-Vallier Ouest.

BEAUX APPARTEMENTS chauffés, eau chaude, chambre bain, moderne, prise. LA 3-3443.

FLAT 2 PIECES, chambre bain, meublés. S'adresser 10 Garneau. LA 2-0038.

2 APPTS toilette, meublés, entrée seule. S'adresser 31 St-Gabriel.

ST-ROCH, flat meublé, chauffé, éclairé, 1 pièces. LA 3-1485.

LIMOILOU, flat 2 pièces, meublé, chauffé, entrée seule. LA 4-7653 — LA 4-8339.

CUISINE-LIVING, frigidaire, vaisselle, chambre, literie, bain, téléphone, éclairés, chauffées, meublées, entrée seule, bas, $16.00 semaine. 526 Ronde — MO 1-2702 Adultes.

2 PIECES séparées, cuisine, chambre, usage frigidaire, 12 ST-CYRILLE EST.

179 ST-JOSEPH-EST, une pièce, confortable, chauffée, eau chaude, réfrigérateur. LA 5-9426 ou LA 3-5228.

4 APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés, eau chaude, réfrigérateur, lessiveuse, salle bain et entrée seule. S'adresser 1435 Blvd Bennit, XV. LA 4-0780.

ST-PIERRE, 3 appts, chauffés, éclairés, $40.00 mois — 1585 — 8e Avenue, appt 2.

CHAMBRE, cuisine meublées, frigidaire, bain, TELEPHONE — 226 LA SALLE.

2 APPTS, meublés, chauffés, éclairés, entrée seule, pour couple ou demoiselle sérieuse. TEL.: LA 4-7352.

CHAMBRE cuisinette meublée, chauffée, 440 de la Ronde, MO 1-2101 soir.

13 ARGENT A PRETER

$1,000 à $50,000.00, 1ère, 2ème hypothèque. Information $145 CANARDIERE MO 3-3024.

PRETS en première et deuxième hypothèques. TEL. MO 1-4072.

$100,000.00 DIVERS MONTANTS, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, banlieue. Notaire FORTIER, 423 de l'EGLISE, LA 5-9450.

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ème hypothèques à Québec et banlieue meublement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires, 970 CARTIER.

PRETS en première hypothèque. Boileau, Jolicoeur, notaires, 405 St-Jean, LA 2-5086.

ARGENT pour 1ère et 2e hypothèque, jour et soir, LA 7-2813.

SUCCESSION, prêterait, $10,000.00 ou moins, 1ère hypothèque, sur propriétés à revenus, Québec. TEL.: LA 7-1032.

ARGENT pour construction, réparation, refinancement, etc., résidentiel et commercial, offres et campagnes, confiez la négociation de votre emprunt au Service de Prêts sur Hypothèques, 479 de la Couronne, Québec. TEL.: LA 7-1318.

14 ARGENT DEMANDE

PAIERAIS 4½% pour $15,000.00 sur propriété unie de $25,000.00. LA 4-6177.

$10,000.00 à 7% intérêt pour 5 ans, sur première hypothèque en banlieue. Investi toute les 6 mois. Soir seulement. VI 2-3306.

ARGENT A PRETER, $1,000.00 à $50,000.00, 5% première hypothèque, 6e deuxième. Longue terme partout dans toute la province. Pour information s'adresser à: Corporation Financiale Nationale, 1166 et 4190 rue St-Hubert, coin Rachel, Montréal, P.Q.

29 BRULEURS A L'HUILE

J.-L. HARTON, 129 Latourelle, TEL. LA 4-4108. Huile pour brûleurs.

BRULEURS Victor neufs, $39.95, pièces chromés. Poêle avec garantie, aussi entreposage $4.00. SOLDUC TEL. LA 2-2976.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN BREEZE KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détails. Distributeur exclusif huile à poêle traînés Kleen-Flo. EUG. DESROCHES & FILS LTEE, 589 ST-VALLIER OUEST, LA 5-4346.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX pour professionnels, rue St-Jean. Tél.: LA 5-3066, après 6 hres le soir.

BUREAUX A LOUER

EDIFICE CIMON, Coin d'Aiguillon et St-Eustache, 1,600 plancher, douze larges fenêtres à louer en tout ou en partie. Autres bureaux: Dans centre de St-Roch, Salon barbier. Ou pour salon coiffure, à louer dans bon centre, M.-P. CIMON, 28 Place d'Aiguillon. — TEL.: LA 5-5189.

36 CHALETS A VENDRE

GRAND CHALET, 3 pièces, plus solarium, 12 fenêtres, bois Colombie, solage en ciment, construit 2 autres chalets sur pente terre à culture, bois, lac privé, Mme Giguère, 10 Christophe-Colomb, Québec.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou deux personnes, 230, 2e AVENUE, LA 3-6945.

HAUTE-VILLE, chambre et pension ou pension seule, 48 STE-URSULE.

CHAMBRE et pension pour personne âgée et couple, à prix modique — MU 1-1452.

ST-ROCH, Chambre et pension, 790 FUERIE, TEL. LA 2-0349.

CHAMBRE et pension, près centre industriel, St-Malo, $15.00 semaine, MU 3-0229.

SUR CANARDIERE chambre et pension dans maison privée. LA 3-5207.

POUR JEUNE HOMME distingué, prix modique, 214 Ouest, Christophe Colomb.

CHAMBRE meublée, convviendrait pour couple. Tel.: LA 4-3387.

FOYER NOTRE-DAME

POUR DAMES et couples âgés, bon chez soi, bonne nourriture, commencement, Charlesbourg, ameublement complètement neuf, près église, autobus. MA 3-4490.

40 CHAMBRES A LOUER

HOTEL Manoir Claire-Fontaine, chambres semaine, 120 Claire-Fontaine, LA 4-8708.

CHAMBRE à louer, 61 ou 595 SCOTT, LA 4-6917.

GRANDE chambre convviendrait pour 3 personnes, 300, 8e RUE, LA 4-0048.

HOTEL UNION, Chambres confortables, avec eau courante à partir $16.00 semaine. Pension si désirée. Nouvelle administration, 359 du PONT, LA 2-4728.

751 RUE ST-JEAN, Apt 2, 3e, nouveau numéro: LA 2-4308.

LIMOILOU grande chambre, famille sans enfant, pour monsieur distingué, TEL. LA 4-7261.

BACHELOR et chambres meublé, chauffé, poêle électrique S'adresser 406 FRASER.

ST-ROCH, Chambre moderne, eau chaude, confort, tranquillité, 891 DUROC.

3 PIECES, toilette, lavabo, frigidaire, 16 Lafontaine, nouveau 430, LA 3-4922.

CHAMBRE-BOUDOIR, entrée seule, toilette, lavabo, 461 VITRE, St-Pascal. — LA 2-2940.

CHAMBRE à — 2 personnes, eau chaude, 181 St-Cyrille Est, LA 2-1455.

943 AVE MURRAY, double, cuisinette, eau chaude, personnes distinguées — LA 7-6041.

2 CHAMBRES à louer, S'adresser, 455 — 5e Rue, TEL. LA 3-4022.

CHAMBRE avec eau courante, monsieur ou dame, permis cuisiner, maison tranquille, 1019 Murray, TEL. MU 3-4893.

CHAMBRES simples et doubles, à louer, S'adresser 68 STE-URSULE.

CHAMBRE à louer, 1er étage, 56 Ste-Ursule, LA 3-0479.

MAGNIFIQUE chambre, propre, tranquille, Calixa-Lavallée, MU 1-0243.

PRES CARTIER, moderne, entrée privée, 11 St-Cyrille Ouest, LA 2-0084 — MU 3-1443.

RUE ST-JEAN, Chambre meublée, chauffée, éclairée, toilette, douche, LA 4-7025 pour LA 7-9345.

CHAMBRE à louer, S'adresser 975 Ave Cartier, appt 2, LA 3-7177.

40 CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE et petit boudoir meublés, lavabo, libre, Lockwell. — LA 3-4355.

LIBRE immédiatement, entrée privée, monsieur seulement, 12 St-Stanislas. — LA 2-0630.

CHAMBRE, lits jumeaux, chauffée, garage, 1243 ST-CYRILLE OUEST. — MU 3-4544.

GRANDE CHAMBRE simple, double, meublée, lavabo, cuisine, téléphone, 576 STE-HELENE.

PRES Parlement, belle grande chambre pour monsieur, service téléphone. — LA 4-0859.

PETIT FLAT chambre, eau chaude, permis cuisine, 12 GARNEAU.

ST-ROCH, eau chaude année, usage téléphone 342 de la Chapelle.

CHAMBRE et flat, louer, 843 Ave des Oblats, TEL. LA 5-0091.

CHAMBRE confortable, libre immédiatement, 884 Ste-Julie, LA 5-7560.

STE-MARTYRE, St-Cyrille, chambre convviendrait monsieur, TEL.: MU 3-9321.

CONVIENDRAIT 1-2-3 personnes, meublé ou non, vue rue rue, 16 St-Cyrille Est, LA 2-5868.

3 ST-STANISLAS, libre immédiatement, chambre meublée, boudoir, lavabo, pas cuisine.

CHAMBRE à louer, 1024 Avenue Cartier, LA 3-8549.

CHAMBRE, meublée, permis cuisine, bain, S'adresser 35 Dauphine LA 4-8538.

JOLIE CHAMBRE à louer, située à 33 rue Buade, LA 2-8526.

A LA SEMAINE, grande et petite chambre avec eau courante ou chambre bain privé, prix raisonnable, Manoir Lafayette, 115 Grande-Allée Tél.: 2-3861.

CHAMBRE-BOUDOIR avec lavabo, près Enfant-Jésus pour 1 ou 2 demoiselles LA 3-4137, 196 Goupil.

BELLES GRANDES CHAMBRES, 1er et 2e plancher, avec toilette, lavabo, permis cuisine, maison tranquille, pour couple sans enfant, 16 COTE DU PALAIS.

ST-CYRILLE, chambre moderne, entrée privée, lavabo, téléphone, près Université, MU 3-0222.

CHAMBRE-STUDIO, meublée, moderne, tout confort, très indépendante, TEL.: LA 2-3567, 715 de Salaberry.

PRES PARLEMENT, chambre chauffée, eau chaude, famille sans enfants, S'adr.: 12 CONROY.

ST-PASCAL, 1-2-3 chambres, bain, chauffées, droit cuisinette, entrée privée, près autobus, parking, 4 d'Estimauville jour, LA 4-0357 soir MO 3-6202.

GRANDE CHAMBRE, Mme Napoléon Tremblay 1424 Rue Prestone Sillery LA 7-0007.

GRANDE ET PETITE chambre avec set de cuisine, bain, eau chaude, 285 Marie-Louise.

CHAMBRE A LOUER, eau chaude année, permis cuisine, 302 de l'Eglise.

LIMOILOU, chambre bien chauffée, permis cuisine, prix modique, LA 3-4432.

POUR 1 ou 2 jeunes filles, magnifique chambre, bonnet dans belle résidence, 1030 Est des Compagnons, MA 3-9481.

PETITE CHAMBRE meublée, propriété, eau chaude, permis cuisine, 6 Ste-Ursule.

1 PIECE, eau chaude à l'année, permis de cuisine, LA 7-2956.

PAROISSE SACRE-COEUR, chambre meublée, 448 St-Alexis, maison neuve, entrée seule, lavabo, toilette seule — LA 2-3283.

DANS FAMILLE 2 personnes, chambre propre, confortablement meublée. Tél.: MU 3-9102.

CHAMBRE près hôpital St-Sacrement, 1020 Chemin Ste-Foy, Tel.: LA 7-2678.

CHAMBRE pas cuisine, 30 Ste-Julie, Tél.: LA 2-9431.

GRANDE chambre à louer, accepterais bébé, 8 RUE GARNEAU.

CHAMBRE avec eau courante, à louer, S'adresser 9 Avenue Ste-Geneviève, LA 5-6481.

2 APPTS entrée seule, éclairés, S'adr.: 181 LATOURELLE.

CHAMBRE double ou simple, Avenue Bourlamaque, près Grande-Allée, LA 5-8389.

APPARTEMENT meublé, réparé à neuf, permis de cuisine, Place tranquille, 354, Est des Commissaires.

ST-ROCH — chambre à louer, dans famille privée, LA 3-8743.

CHAMBRE 2 personnes, acceptons enfant, permis cuisine, 541 LA REINE.

PETITE CHAMBRE en avant, chaude, éclairée, $5.50, 12 ST-DENIS.

PETITE CHAMBRE, très propre, pour jeune homme distingué, eau chaude à l'année, TEL.: LA 4-5981. Boulevard St-Cyrille Ouest, près Carrier.

CHAMBRE moderne, 199 BERGEMONT, appt 1, LA 4-7935.

ST-ROCH, flat propre, meublé, poêle fourni, bon chez-soi, LA 3-2850.

SUITE, 2 chambres avec permis cuisine, Limoilou, LA 4-3620.

41 Chauffage, bois, charbon

POETIN marchand bois, huile à brûler, 16 MARIE L'INCARNATION — LA 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT A. CLEMENT, Inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest Est, Téléphone LA 5-4823, $6.00 par mois, $15.00 3 mois. Réparations clavigraphes.

E. LACOUDINE, clavigraphe Royal Underwood, 144 Côte d'Abraham, TEL. LA 4-3869. Location clavigraphe, $6.00 par mois ou 3 mois $16.00.

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU 480 Dorchester, LA 3-6168.

CAISSE ENREGISTREUSE, machine à additionner, machine à écrire, coffre-fort, machine à copies, etc., réparations, location. QUEBEC BUSINESS MACHINE Co., 105 rue Commerciale, Lévis — TErminus 7-4178.

CLAVIGRAPHE pour location, modèle récent, $6.00 mois, 3 mois $15.00. ROYAL TYPEWRITER CO. LTD, LA 2-7061.

54 COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT à vendre, 203, rue St-Paul. Bonne condition. LA 2-0277.

EPICERIE, comptoir-lunch, stock et ameublement, 70 CHAMPLAIN, TEL. LA 2-0236.

BOUCHERIE à louer, équipement complet, bon poêle établi, LA 4-5327 — LA 7-3579.

RESTAURANT, centre St-Roch affaires annuelle $80,000. Prix $22,000, comptant. LA 4-4278.

AUBERGE Acompte $6,000. Revenu, par semaine, $400 à l'année, LA 4-4278.

BASSE-VILLE, Gros garage, réparation générale et station service, LA 7-4567.

LIMOILOU, Gros restaurant, moderne, vendre ou échanger pour bungalows, LA 7-4567.

ST-VALLIER OUEST, Grosse épicerie-licencier, moderne, prix $12,500.00, LA 7-4567.

PREMIERE AVENUE propriété commerciale, 2 postes de commerce et 2 logements 8 pièces, chauffé LA 7-4567.

FOND COMMERCE, Chapeaux, robes dames, au prix d'inventaire LA 7-4567.

PARC BOUDREAU, Plusieurs terrains 85 x 100, égout, $700.00, LA 3-4567.

SACRIFIER — Restaurant situé haute-ville, très central, prix $2,000, LA 3-4770.

STATION service, réparations générales, Blvd Ste-Anne, chiffre d'affaires $45,000.00, LA 7-8583.

MAGASIN chapeaux dame, rue St-Joseph, poste établi depuis 25 ans, Cause santé, TEL.: LA 5-8420.

RESTAURANT, avec ou sans logement, Accepte $500.00, plus épicerie, LA 7-2219.

COMMERCE, huile à chauffage, avec bonne clientèle, S'adresser LA 7-4032.

COMMERCE lingerie pour dame, Centre des affaires, écrire Chaîne postal 3461, St-Roch, rue St-Joseph, Québec.

RESTAURANT à Ste-Foy, près de l'Ecole Technique, LA 7-4567.

RESTAURANT à vendre, 366 Montmagny, LA 4-0238.

HOTEL A VENDRE
PRIX D'OCCASION

GRENIL, salle à manger, 24 chambres, profit net de $35,000 à $40,000. Prix $200,000. Comptant requis. $50,000. Information PAUL-H DOLBEC, courtier en immeubles, 1114 Breton, Québec. — TEL. MU 3-4793.

55 COMMERCE DEMANDE

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le à O. LEROUX, 503, 1e AVENUE, LA 4-3834.

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne de résultats rapidement.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tout autre article. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à nos prix. 110 RUE ST-PAUL, TEL. LA 9-1741.

63 DIVERS A LOUER

ROBES soirées, mariées, couronnes, mitaines, bouquets, cape fourrure, vêtements baptême, manchons, costume Père Noël, LA 5-8434.

64 DIVERS A VENDRE

MACHINE A COUDRE Singer usagée, parfait état, sur meuble, LA 3-6265.

MACHINE Necchi automatique, 172 St-Jean, Appt 2 nouveau (938) LA 2-4908.

A VENDRE pour balance de compte, Téléviseurs, réfrigérateurs, meublers de chambre, salon, cuisine, poêles de toutes sortes et divers, CROTEAU LTEE, 134 DU ROI, LA 5-9426.

MACHINES à additionner et caisses enregistreuses neuves, $10.00 comptant, $15.00 par mois. Un an de garantie. — Universal Business Machine, 341 rue Nicolet, MO 1-2126.

DRAPEAU ENR. Achetons, vendons échangeons meubles et occasions de toutes sortes, 490 Ste-Thérèse, LA 7-7991.

BAIN, toilette, lavabo neuf et usagé, S'adresser: 1115 St-Vallier Est, TEL.: rez, et bureau: LA 4-3782.

ACHETEZ ou échanges votre chesterfield directement agent manufacturier LA 7-3760 — MO 1-3656.

PUPITRE, machine additionner, garde-robes, chaises roulantes, poêle, L.-J.-A. DEMERS, 240 LA COURONNE — LA 2-2688.

TAPIS oriental Carouck 14 x 10. Ameublement de salle à dîner Chippendale acajou, MU 1-4829.

POUR UN POELE USAGE adressez-vous chez Belanger 340 rue Du Pont, — LA 9-1301.

LAVEUSE "Connor", thermos, pompe automatique, comme neuve, beau chesterfield, LA 3-3760.

MACHINE A COUDRE "Pfaff", neuve, $99.00, 419 rue St-Jean, LA 4-9724.

ASPIRATEUR Electrolux, machine coudre Singer, carabine Winchester, 30-40 MU 1-3048.

REFRIGERATEUR Frigidaire 7 pieds cubes, parfaite condition, cause déménagement, TE-7-4302.

FRIGIDAIRE, garde-robes, télévision, poêle huile, laveuses, radiateur électrique, Singer, 1 chambre, DRAPEAU ENG., 490 Ste-Thérèse, LA 3-7991.

SET de boudoir en cuirette, 3 morceaux, TEL. MU 3-7434.

MANTEAU seal noir à vendre. S'adresser LA 4-7533.

MANTEAU seal noir, garni mouton gris, 18 ans, $100.00, LA 5-7785.

DIVAN 2 lits, sommier, matelas, prix bargain LA 7-1926.

ATTENTION NEUFS — Manteaux mouton Perse, rat musqué, naturel, seal, L. VADEAU, 123 Cremazie ouest, LA 5-8434.

PATINS fantaisie blancs, pointure 4½, TEL.: MU 1-4207.

MANTEAUX mouton Perse, 18 ans, rat musqué, 14 ans, paletot homme, 40, sport-jacket, LA 2-5348.

PRENDRAIS contrat de neige, terre de remplissage à vendre, LA 2-3711.

TRAIN électrique Lionel sur table, $40.00, TEL.: MU 1-1947.

MEILLEURS prix à Québec, appareils électriques neufs, meubles neufs — LA 7-7810.

2 LITS junior, matelas, laveuse Monitor, poêle Supreme (116), MU 3-4827.

MATELAS à ressorts $16.00, réfrigérateur JORIN 761 ST-VALLIER OUEST LA 7-0744.

DRAPERIES salon mur à mur, 18 pliant, fauteuil Jour LA 2-5940.

LIT POUR ENFANT 1 an bois, naturel avec matelas et cadre, matelas convient aussi pour lit de semaine LA 7-6547.

SCRAPPER, chassis de poulailler, aller et voiture, MO 1-5603.

AMEUBLEMENT salon, coiffure, à vendre, TEL.: MA 3-1849.

REFRIGERATEURS usagés en parfaite condition, prix raisonnables et garantis, 504 Canardière, LA 3-3092.

POELE, bois, charbon, brûleur, réfrigérateur, télévision, set chambre, cuisine, chesterfield, moulin Singer, garde-robes, laveuse, radio, pick-up, bassinet, commode, davenport, coffre, cadre, complet chambre, 35 ST-VALLIER OUEST LA 7-1760.

13 OPERAS complets avec librette sur disque, long jeu, TEL.: après 6 heures LA 2-8897.

DEMANDEZ notre catalogue gratuit pour machine à coudre, prix de fabrique, téléphonez à MO 3-7243, Canadian Sewing Machine, 685, Montmagny, Giffard.

FRIGIDAIRE Astral $100.00 — TEL. LA 3-9151, midi à 1 hre — 5 à 10 hres.

PICK-UP portatif 1 vitesse, 1?4 disques modernes, valeur d'hiver $once, homme 42, MO 1-1991.

POELE électrique, réfrigérateur, très propre, prix: 178 Berthiaume, Ste-Claire d'Assise.

POELE McClary, 4 ponds, fourneau, très propre, prix d'aubaine LA 7-3084.

MANTEAU mouton Perse un Seal, 14 ans, paletot d'homme, MU 1-4013.

MANTEAU fourrure set salle à diner, LA 4-1570, 474 BAYARD.

CHASSIS DOUBLES, portes, moustiquaires, etc, bon marché. S'adresser 910 BEGIN.

AUBAINE: congélateur domestique 13 pds cubes, TEL.: MO 3-6160.

POELE électrique 220, set boudoir, carrosse, TEL. LA 7-1682.

POELE électrique 40 pouces, état neuf avant laveuse, MO 3-0457.

MACHINE à coudre Singer électrique à vendre, LA 2-2474.

POELE Gurney, 220 volts, 32 pcs, très propre, $90.00, garanti, 504 Canardière, LA 3-3982.

MACHINE A COUDRE

PRESQUE neuve à vendre, très bon marché, LA 3-2695.

MEUBLES EN GROS

PETITES mises tout votre ameublement de A à Z au prix du gros. Offre sensationnelle pour commencer du mariage. Cordiale invitation à toute autre personne intéressée. LA 3-3331, LA 3-7042 Gilles Pare.

MACHINE A COUDRE

1 MACHINE à pédales Singer, $12.95, aussi autres modèles, portatives électrique ou sur meuble, reprise en échange. Prix d'aubaine — CENTRE DE COUTURE SINGER, 726 Est St-Joseph, LA 3-2660.

ATELIER D'EMAIL CUIT BERGEVIN Enr.

PAITES PEINTURER vos réfrigérateurs, laveuses, et tout autre article en métal à l'émail cuit: 30 Ave Renaud, LA 4-5021.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs

SETS de chambre, de salle et cuisine, poêles, lampes, tapis, commodes, matelas, Achetons, vendons, échangeons, 39 RUE ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier, TEL.: LA 5-3331.

REPARATION DE MACHINES A COUDRE

TOUTE AGE et toute marque. Estimation gratuite, travail par 2 experts. Singer, 324 St-Joseph Est, LA 2-8100. Ouvert jusqu'à 9 heures le vendredi.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, tables à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour achat. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 654 ST-VALLIER OUEST.

PEINTURE CORVETTE
$3.60 LE GALLON

INTERIEUR extérieur. Peintures Corvette Enrg., 315, Ste-Therese, TEL. LA 3-1123. Succursale J.-L. FICHER, Donnacona.

VENTE RAPIDE

Meubles de bureau. Secrétaires toutes les grandeurs. Filières en bois et en métal. Chaises tournantes. Fauteuil droit. Table de travail, 34 x 60. Panier à lettres en bois et en métal, à très bas prix.

ENCHERES MARCEAU INC.

110 rue St-Paul, Québec,
LA 9-1741-42

64 DIVERS A VENDRE

LAVEUSE automatique et ordinaire, en bon ordre, $25.00 et plus. 804 Canardière, LA 3-3852.

PORTES de cuisine ou tambour vitrées ou non, 550 ARTILLERIE.

MACHINE à coudre Singer usagée, — MO 3-7243.

MENAGE A VENDRE au complet. Aubaine TEL.: MO 1-2177.

PATINS garçon no 5, manteau mouton case brun (4 ans), manteau chat sauvage (8 ans). Aubaine, MO 3-9874.

STATION pour dame 14 ans, très propre A sacrifier, MA 3-4155.

PORTE DE GARAGE $10.00. Machine à coudre Singer, Radio cabinet 5 lampes LA 3-0940.

AUBAINE — Radio combiné avec pick-up sur table, 10 records. Aussi chesterfield état neuf, LA 2-3134.

POELE avec brûleur à l'huile, combiné au gaz, très propre, lit double, chaises, bureaux, bas prix, LA 3-0095.

LIT DE BEBE à vendre avec matelas neuf, TEL.: LA 3-4824.

A VENDRE à l'état de neuf, 2 costumes Institut Roc Amadour (15 ans), robes, costumes, jeu de Meccano grand, accordéon canadienne Hohner 1043, 4ème AVENUE.

RADIO de Ford 1955, parfait ordre Aubaine, LA 4-7289.

LEA NADEAU ENRG., 2017, 1ère Avenue, LA 4-3724. Fourrures, robes de mariée, soirée, chapeaux, trousseaux de baptême, vente, location.

PETIT TRICYCLE, pousse-pousse sunshine, marchette bébé, TEL.: LA 3-6338.

JOLIE robe mariée bleue, 11 ans, avec diadème, LA 4-4481.

SET DE CHAMBRE, set de chesterfield 1081 Ave Rousseau.

CHESTERFIELD, tapis de passage et autres, tapis, rideaux, lampes sur pied LA 7-1007.

LINGERIE, patins pour garçone fille 12 à 16 ans, MO 3-7626.

COMPTOIR LUNCH, accessoires, avec tables et chaises, 980 des Voltigeurs.

MANTEAU HIVER 16 ans, $20.00, 467 Bonaventure, TE 7-6248.

LAVEUSE CONNOR, très bon ordre, $40.00, Tel.: LA 7-6170.

FOURNAISE à air chaud, 2 Glass-Heat, MO 3-4139.

TELEVISION combiné avec radio, pick-up presque neuve, sacrifier, MU 3-8131.

SET DE CHAMBRE, lit simple avec bureau, bon marché, bon état, 941 des Prairies-est.

ETAT NEUF, patins CCM, pointure 3, garçon, Tel.: LA 7-2841.

POELE fournaise, avec brûleurs "Kenay" drum, fournaise charbon, pois, MO 3-4454.

LAVEUSE, poêle électrique, malaxeur Kenwood, lit berçant de parterre — MO 3-3231.

MOBILIER de

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

PRIX D'AUBAINE

1951 Chevrolet, sedan	$550
1951 Oldsmobile, sedan	$650
1953 Chevrolet, sedan	$875
1953 Dodge, sedan	$925
1953 Buick, sedan	$1450
1954 Oldsmobile, sedan	$1650

Ouvert le soir

Tous nos services sont maintenant sous un même toit

UNIVERSAL AUTO LTD.

777, 1ère AVENUE

TEL.: LA 5-5113 - LA 5-5111

CITADEL AUTO

245 DORCHESTER
coin Prince-Edouard
LA 3-2485

150 chars au choix

PLYMOUTH 1954, sedan, $800. Plymouth 1958 sedan Savoy, Plymouth 1956 Savoy sedan $1500. 110 D'YOUVILLE. TEL. LA 2-5317.

AUBAINE DeSoto 1956, Hard-Top, tout équipé, comme neuf, bas millage. 3240, 1ère Avenue. MA 3-3200.

VAN RED 2 tonnes 1941, en très bon état. TEL.: TErminus 2-3014. Mme Albert Robin.

MONARCH coach et convertible 1952. Dodge pick-up 1951, Buick sedan 1952. Buick coach 1958, tracteur TD-14. Commerce. Station-wagon 1951-53. PAUL MAHEUX, 78 Est Blvd Charest. TEL. LA 3-4167.

METEOR Niagara, trois cents, neuf, $780 en bas prix liste. 16 Marie l'Incarnation. LA 7-3039.

CHEVROLET, coach 1956, bien propre, $1,600.00. 16 Marie l'Incarnation — LA 7-3039.

PONTIAC Laurentien 1955, hydramatique, terme, échange 210 du PONT.

CHRYSLER New Yorker 1955 hard top, 28,000 milles, tout équipé, terme, échange 210 DU PONT.

CADILLAC Fleetwood 1958, acceptera échange. TEL.: MO 3-0201.

FORD sedan 1955, équipé comme neuf, terme, échange 210 DU PONT.

OLDSMOBILE Holiday 1952, moteur reconditionné, parfaite condition. 251, 6e Rue.

SOUFFLEUR à neige Sicard, avec moteur Diesel Viable 75. Boul. Charest Machinerie Maheux. MU 3-8940.

STUDEBAKER Champion sedan de luxe 1948, très propre $325.00. MA 3-3740.

2 Accessoires automobiles

LUDGER FERLAND ENRG Parties d'automobiles neuves usagées, neufs, vitres. 681, 1ère Avenue. TEL. LA 4-2920.

17 Automobiles demandées

ACHETONS auto pour argent comptant. Aussi vente, échange. Beaulé Auto Enrg. 20 3e AVENUE.

ACHETONS aux plus hauts prix 48-56 Echangeons, vendons. LA 7-3339.

ACHETONS au plus haut prix autos 1948 à 1955. Echangeons, vendons. 210 rue DU PONT.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO

545, 1ère Avenue. Tél.: LA 5-4769

SPECIAL

Dodge, sedan, 1954.
$1,150.00

Mercury, sedan, 1953.
$825.00

Dodge, sedan, 1953.
$675.00

Plymouth, coach, 1951.
$550.00

Nash, sedan, 1951.
$475.00

Studebaker, sedan, 1950.
$325.00

Plusieurs autres modèles 1950 à 1956

ARTHUR BLAIS
AUTOMOBILES
ROND-POINT LEVIS
coin St-Edouard et Trans-Canada.
TEL.: TE-7-5729
Dépositaires : Mercury, Lincoln, Meteor.

Visitez notre nouveau terrain d'autos usagées, sur la Canardière

1956—Plymouth sedan, 2 portes.
$1,695

Camions

1951—Chevrolet sedan, très propre.
$695

1956—Mercury, panel, ½ tonne.
$1,275

1957—Chevrolet, 3 tonnes avec dompeuses.
$3,300

ALBERT BARRE
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et
OLDSMOBILE
1095 DE LA CANARDIERE
Tél.: LA 9-3333 — Soir LA 9-3334
QUEBEC

DODGE 52, sedan équipé, cause maladie $525. LA 7-4800.

DEMONSTRATEUR Plymouth 1957 sedan V-8, automatique, garantie d'un neuf. TE-7-4107.

ANGLIA 1961, equipé pour l'hiver, à vendre, $100.00. TEL.: LA 7-8671.

MONARCH convertible 1957, depart pour U.S.A., équipement complet 11,000 milles, échange possible $3,300.00, valeur $5,200.00. TEL.: LA 9-1718.

CHECROLET sedan Bel-Air 1953, radio, chaufferette. Excellente condition. — LA 4-8765.

CHEVROLET Panel 1953 Sedan Delivery 1952 à vendre, balance de finance. — LA 5-7615.

CHRYSLER sedan, propre, bon ordre. Auvaine, $95.00. 268, 7e Rue.

FORD 50 convertible. Lucien Boucher, 67, Dussault, Chaudière-Bassin. TE 9-9862.

AUBAINE Chevrolet 1955, sedan de luxe, parfaite condition, équipé, pour l'hiver, d'un particulier. $1,400.00. Finance si désiré. MO 1-2488.

A SACRIFIER, Plymouth 1949, coupe, radio, chaufferette, très bon ordre. — Tél.: LA 3-9147.

SNOWMOBILE 12 passagers, très peu millage. Modèle récent. Visible 78 Blvd Charest Est. Paul Maheux.

AUSTIN 1956, excellente condition, chaufferette, radio, cash requis, cause départ. MU 3-9981.

DODGE Royal 1954 V-8 automatique, parfaite condition. MU 1-2372.

COUPE SPORT V-8 Studebaker 1951, propre, en ordre, $775.00. Aucune offre raisonnable refusée. Cause maladie. LA 4-6021. — LA 3-5206.

AUSTIN 1952, 4 portes, radio, chaufferette. S'adr : J.-B. Blondeau, 500 1ère Avenue. Tél : LA 4-1209.

PLYMOUTH coach 1947, radio, chaufferette, pneus neufs, très propre, moteur parfait ordre $195.00. MU 3-0337.

FORD 1957, coach, automatique, radio, peu de millage, aubaine. LA 7-0693.

FORD convertible 1953, mécanique, pneus, extra. 2390 1ère Avenue.

VANGUARD sedan, 1951, très bon ordre. 2390 1ère Avenue.

CHEVROLET sedan de luxe 1956, radio 2450 1ère Avenue. LA 5-8811.

OLDSMOBILE hard top 88 1952, équipé 2450 1ère Avenue. LA 5-8811.

METEOR coach 1957, radio, propre, bon pneus. 2390 1ère Avenue.

VANGUARD 1951, très bonne condition pneus d'hiver, licence 57. $275.00. — Tél : LA 3-0002.

AUBAINE, un Ford panel ½ tonne, 1953, comme neuf. Un Chevrolet panel ½ tonne, 1953, très belle valeur. Prix à débattre. Tél. LA 5-8202.

CHEVROLET coach 1957, 1,800 milles, comme neuf. Prix special. LA 4-7701.

CHAR DE PARTICULIER à vendre. Tél. entre 7.00 et 9.00 p.m. MU 3-8940. Special Station wagon, Volkswagen 55.

120 MAISON A LOUER

ANCIENNE-LORETTE, maison seule 5 appts plus chambre bain. MU 3-2768.

2100 ST-CYRILLE, Jolie maison seule neuve, 6 pièces. Beau terrain, stationnement voiture, $125.00, non chauffé. LA 7-1452.

121 MAISONS A VENDRE

OCCASION UNIQUE, près de la Cité Universitaire, deux attrayants modèles de maisons de sept pièces avec 4 chambres à coucher, un modèle avec salle de jeu en plus. Brique américaine ou pierre, intérieur en plâtre. Occupation en janvier et les versements mensuels ne commenceront qu'en juin 1958. Chamberland & Richard 3665 Des Quatre Bourgeois. Bur : LA 7-9533 — Rés : LA 7-6308.

ST-COEUR DE MARIE, maison 3 étages, 2 logements de 4-5 pièces, avec commerce, chauffé, plâtre, brique, direct propriétaire. LA 2-5363.

STE-FOY — Près église magnifique résidence 8 pièces, comptant minime. Raymond Bélanger, 479 Couronne. TEL. LA 3-8352.

AUBAINES, Charlesbourg, jolis bungalows neufs, 6 pièces, chambre bain, planchers tuile, terrain fini, chauffage huile, prix $10,300. Acompte $2,300. 93 RUE DROUIN. MA 3-9185.

STE-FOY, Ave Jean De Quen. Plain-pied 7 pièces, sous-sol fini, foyer naturel. Geo Paquet Enr. LA 4-4817.

AVENUE LA TOUR, résidence princière de 17 appartements, finition en acajou solide, sous-sol fini en salle de jeu, de lavage, etc. Prix $55,000. Comptant $20,000. Informations MU 3-4795.

SILLERY, 2064 BRULART, 10 pièces, grand terrain, 3 chambres bain, sous-sol. — $36,000.00. LA 7-2131.

1800 BLVD LAURIER. Magnifique plain-pied, 7 grandes pièces, modernes, 2 garages. Aubaine. LA 7-4136 — LA 3-4553.

PLAIN-PIED neuf, 7 pièces, 2 revenus au sous-sol, coin de rues, garage. 475 PIERRE BOUCHER.

DE LA RONDE, 6 logements, moderne. Acompte $35,000. Balance conditions faciles. Direct propriétaire. LA 7-8790.

VILLE DE STE-FOY, Maison 6-7-8 pièces W. Légaré. TEL.: MU 3-4446 LA 7-8025 ; Soir : LA 7-6939.

SILLERY, Parc Falaise, Eugène Chalifour, Construction 2485 CHEMIN ST-LOUIS. LA 7-1627.

ST-SACREMENT, 2 grands 6 pièces, chauffées, plâtre, brique, salle de jeux, garage, aubaine, $25,000. LA 3-8770.

MAISON appartements, neuve, à St-Thomas-d'Aquin, chauffage à l'huile, moderne avec grand terrain. MU 3-0507.

81 RUE EST Charlesbourg, Plain-pied, 6 pièces, chambre bain. Spécial $8,500.00. TEL.: VI 2-3212.

ST-PASCAL — 3 logements, 1 grand et 2 petits. LA 4-4278.

PAROISSE ST-SACREMENT, St-Dominique, 3 logements. Acompte $10,000. — LA 4-4278.

STE-FOY — Maison 5 pièces. Prix $10,500. Acompte $2,900. LA 4-4278.

$1,200 D'ACOMPTE ? Propriété de 2 logements. Orsainville, 1ère Avenue. — LA 4-4278.

RUE ST-VALLIER OUEST. Maison 14 pièces, ancien poste de médecin. Acompte $12,000.00. TURMEL. LA 3-4567.

STE-FOY, Split-level 8 pièces, chauffé, ultra-moderne. Livraison immédiate. Acompte $5,000.00. TURMEL, LA 3-4567.

DORCHESTER, Boulangerie, équipement complet, avec résidence privée 8 pièces. LA 3-4567.

PIERRE BOUCHER, 6 logements 4 pièces, chauffé, moderne. TURMEL, LA 3-4567.

BARDY, 3 logements 6 pièces, chauffé, garage, salle jeux. LA 3-4567.

AVE MURRAY, 2 logements 9 pièces, chauffé, salle jeux. LA 3-4567.

ST-FIDELE, 3 logements 8-4 pièces, chauffé, moderne. LA 3-4567.

COTE STE-GENEVIEVE, 8 logements 4½ pièces, chauffé, semi-meublé, $19,000.00. TURMEL, LA 3-4567.

LANDRY, Bungalow 6 pièces, chauffé, moderne, salle jeux. TURMEL, LA 3-4567.

BOISJOLI, Cottage 6 pièces, chauffé, moderne, foyer naturel, garage, cause de vente : Transfer. TURMEL, LA 3-4567.

QUATRE-BOURGEOIS, 2 logements 5 pièces, chauffé. Acompte $6,500.00. — LA 3-4567.

DES CHESNES EST, Cottage 8 pièces, salle jeux, chauffé, moderne, $12,500.00. Acompte $5,000.00. TURMEL, LA 3-4567.

FORGET, Cottage 8 pièces, chauffé, moderne, garage. Acompte, discutable. — LA 3-4567.

PARC FALAISE, Bungalow moderne, 6 pièces, foyer. Acompte $1,000.00. LA 3-4567.

RUE DOLBEAU, 476, Cottage 7 pièces, chauffé. Prix $9,000. LA 3-4567.

LAC BEAUPORT, Maison 6 appartements, habitable après. Bonne condition. LA 7-8583.

LOUISBOURG, Plain-pied 7 pièces, chauffé, garage, grand terrain. — ROGER LA 4-2542.

RUE DES PINS, 2 logements, 6 pièces, bain. ROGER, LA 4-2542.

RUE MAUFILS, 7-4 pièces, chauffées, grand terrain. ROGER, LA 4-2542.

ST-ALBERT, Cottage 6 pièces, moderne, chauffé, grand terrain — ROGER LA 4-2542.

RUE BARDY, 4 logements, 6-4 pièces, chauffés, ROGER, LA 4-2542.

DES LILAS, 3 logements, 6-3 pièces, bain, modernes, LA 4-2542.

2ème RUE, 4 logements 5-4 pièces, bain. ROGER, LA 4-2542.

ST-RODRIGUE, 6 pièces, bain, chauffé, moderne. Occasion. ROGER LA 4-2542.

LOUIS FRANCOEUR, Bungalow 6 pièces, ultra-moderne. Acompte $3,500.00. LA 3-4567.

POURQUOI PAYER LA MAISON
DE VOTRE PROPRIETAIRE

Lorsque vous pouvez payer votre propre maison et avec des mensualités qui ne seront pas plus élevées que le loyer que vous payez présentement.

La maison de vos rêves sera la vôtre pour la modique somme de
$200.00
Paiement initial
et avec des
paiements mensuels de
$54.00 par mois.
$9.00 par mois.
pour les taxes scolaires, municipales-Eau-Egout neige et vidange (toutes les taxes)

Pour les autres conditions, nous vous les exposerons en détail lors de votre visite à nos maisons modèles pour satisfaire à vos désirs et facilités de paiement.

Venez visiter nos maisons modèles 1958 de style "Ranch" : elles sont de vrai bijoux.

Ces maisons modèles sont visibles tous les jours de 2 heures à 9 heures.

Sur la rue Boucher
à Loretteville.

J. W. Cook Ltée
Courtier en Immeuble
378 Est du Roi
LA 4-9393 et VI 2-4804
Julien Plante, Entrepreneur

121 MAISONS A VENDRE

LIMOILOU, Propriété 2 logements 4 pièces, avec poste commercial. LA 3-4567.

FRANKLIN, 4-3 pièces, garage, prix $9,000.00. LA 3-4567.

QUEBEC-OUEST, Bungalow 5 pièces, avec 2 terrains, $4,500.00. LA 3-4567.

ST-CYRILLE, Cottage moderne 12 pièces, chauffé. LA 3-4567. Système Coopératif.

BOIS DE COULONGE, Bungalow moderne, 6 pièces, chauffé, garage. LA 3-4567.

SAINT-FIDELE, 19ième Rue, Cottage 7 pièces, garage, chauffé — ROGER, LA 4-2542.

RUE CHATEAUGUAY, 2 logements, 5 pièces, sacrifier $7,000.00. ROGER — LA 4-2542.

RUE CHAMBLY, Ste-Foy, 7 pièces, Split Level, ROGER, LA 4-2542.

RUE CHOQUETTE, 3 logements, 6-3 pièces, chauffés, ROGER, LA 4-2542.

RUE ARAGO, 4 logements, 5-4 pièces, bain, ROGER, LA 4-2542.

RUE MAUFILS, 6-4 pièces, chauffées. Acompte $4,000. ROGER, LA 4-2542.

16e RUE, St-Rodrigue, 2 logements, 5 pièces, $12,000. ROGER, LA 4-2542.

NOTRE-DAME DU CHEMIN, 4 logis, 5 pièces, chauffés, $23,000, acompte $8,000. CARETTE & CHEVRIER. LA 3-6770.

PRES HOPITAL LAVAL, Beau 7 pièces, chauffé, garage, plâtre, brique, occasion $14,500.00. Acompte $3,500.00 — LA 3-6770.

COURVILLE, maison neuve, 2 logements, garage, téléphone. MO 3-7796.

STE-FOY, Maison neuve, 4 chambres coucher, brique américaine, foyer, paiement comptant $2,000.00. LA 7-4330. Soir LA 7-4349.

11ème RUE, 5 logements, bain, bon revenu. Acompte $8,000. LA 4-2542.

STE-FOY, Maison neuve, brique américaine 52 x 30 pieds, garage, foyer, seulement $2,500.00 comptant, construit par Nadeau & Dumont. MU 3-0512 soir MU 3-4034.

BAGOT, 2 logements, 4-5 pièces. Emile PELLETIER, 780 MONK. LA 7-0296.

ST-PASCAL — 3 logements, 6-4 pièces, chauffées, brique, $24,000. LA 3-6770.

PROPRIETE, rue Napoléon, 2-3-4 pièces, chauffées. E. PELLETIER. — 780 MONK. LA 7-0296.

ST-ALBERT, 6 pièces, 1½ étage, amiante, $12,000. Acompte $5,700. LA 3-6770.

STE-FOY, 6 pièces, $14,500, livre 1er mai 58. TEL. : entre 6 et 8 hres. — MU 3-5383.

MAGNIFIQUE, plain-pied ayant revenu au sous-sol, 7 grandes pièces, très moderne, situé St-Pascal nord, 24e Rue. Cause départ. S'adresser Georges Larue, 350 Est Blvd Charest.

631 ROUTE DE L'EGLISE, Ste-Foy. — Bungalow 6 pièces, brique, foyer, terrassement fait, près églises, écoles, terrains jeux, magasins. Acompte $5,500. Possession immédiate, cause départ. — MU 3-8870.

STE-FOY, Maison neuve, pierres naturelles, 68 x 30 pieds avec garage, rapport seulement $4,000.00 comptant. MU 3-0512 le soir MU 3-4034.

STE-MONIQUE DES SAULES, Propriétaires, 2 revenus, grand terrain 165 x 60, garage, coin de rue. Bonnes conditions. 36 BLVD MASSON.

ST-SACREMENT, Deux logements 6 - 5 pièces. Paiements faciles. MU 3-8872.

6 PIECES, garage chauffé l'huile, $9,500.00. 473 RUE DOLBEAU. MU 3-4374.

888 MAUFILS, 2-6 pièces, 1-5 pièces, bâtie sous surveillance. Société centrale d'hypothèques 5% d'intérêt. — TEL. MO 1-8303.

439 RUE JEANNE D'ARC, 2 chambres, ville vue, livraison rapide. $31,000.00 avec termes. Tél : LA 4-2497.

STE-FOY, 6 pièces, construit selon règlements. S.C.H. en 1955. Comptant $700.00. 3032 NOBEL. LA 7-8682.

RUE ST-EDOUARD, Giffard, maison 1½ étage, terrain 50 x 90. Acompte $2,500. LA 7-8533.

RUE BON AIR, Ste-Foy, maison 2 logements 6 pièces, aide de jeu. — Tél : LA 7-9150.

PAROISSE ST-PIE X, plein pied, 6 pièces plus ameublement, grande cave, chauffage central à l'huile. LA 2-6747.

PRIX $8,000.00, maison-ville, 3 logis, 3 après bain. LA 3-3174.

2 PROPRIETES, 10 pièces, St-Sacrement Sillery, brique, grand terrain, $22,000. Acompte $7,000. CARETTE & CHEVRIER LA 3-6770.

ST-SACREMENT — 3 logis dont 2 de 6 chauffés, plâtre brique, aubaine, $29,000. Carette & Chevrier, LA 3-6770.

ST-ALBERT, 2 logis, 6-4 pièces, plâtre, brique, $17,000. LA 3-6770.

STE-FOY, 2 logis, 5 pièces, plâtre, brique. Acompte $5,000.00. LA 3-6770.

SILLERY, 8 pièces, chauffées, cave finie, garage. Aubaine $17,000. LA 3-6770.

SILLERY — Ave William, 2 logis 6 pièces, chauffés, plâtre, brique, aubaine, $18,500. Carette & Chevrier, LA 3-6770.

MAISON 6 pièces, chauffées, direct propriétaire, 860, 20e Rue. LA 5-6298.

STE-FOY, maison neuve, brique américaine, 54 x 26, terrain 80 x 100, termes faciles. LA 2-2298 — LA 3-8206.

N.-DAME DES LAURENTIDES, 9 pièces, près église, école. Acompte $2,000. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

STE-FOY, près hôpital Vétérans, 7 pièces, foyer, etc. Acompte $5,000.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

ST-RAYMOND, 3 logements, deux 4 et un 7, chauffage huile. Près église. Acompte $5,000.00. J.-E. LAMOTHE — VI 2-3105.

ANCIENNE-LORETTE, 8 pièces, terrain 100 x 100, rue de l'Aéronef. Acompte $2,000.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

STE-FOY, 6 pièces, brique, pierre champs. Acompte $2,000. Libre immédiatement. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

AVENUE MOREAU — Split-Level 8 pièces, grand terrain, aubaine $16,800. — TEL.: LA 3-6770.

AVE MAGUIRE, 7 pièces, libres immédiatement, plâtre, brique, garage, acompte $6,000, Carette & Chevrier, LA 3-6770. MA 3-1002.

COTE ROSS

7 PIECES, foyer, garage, près école, église. Directement propriétaire. LA 7-4635.

OUVERT LE SOIR

STE-FOY, au Parc Neilson — Maisons neuves, bungalow et Split-Level, 5, 6, 7 pièces. Livraison immédiate. Prix à partir de $12,000, comptant requis $1,800. Conditions faciles. TEL.: MU 3-4435.

ST-LOUIS DE FRANCE
A STE-FOY

Près écoles et église, nouvelles maisons genres plain-pieds et split-level des plus populaires et à prix modique, salle de jeux, pierre, plâtre, brique américaine, chambre de bain en céramique, plan fédéral 25 ou 30 ans et conditions très faciles.

F. & R. Couillard
MU 3-7706 — LA 7-1748

122 MAISON DEMANDEE

J'AI ACHETEUR sérieux dans toutes les parties de la ville et banlieue pour maison seule, revenu et commerce. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement. — Consultez WILFRID ROGER — 997, 4e RUE — LA 4-2542.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le à G. LEROUX, 525, 3e AVENUE. LA 4-3836.

127a MARCHANDISES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS : Epargnez en faisant affaires avec Montreal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph Est, Québec, distributeurs de marchandises sèches, vêtements, coupons, etc. Notre marchandise automne-hiver est au complet, une visite ou un achat vous convaincra de la qualité du choix de nos bas prix. Demandez catalogue.

128 MATERNITE

MATERNITE licencies pour filles. Pension avant terme. Servante demandée. 16 D'ARTIGNY. TEL. LA 3-1986.

MATERNITE LAROCHE, prives, dames demoiselles. 191, PIERRE-BERTRAND, Québec. MU 3-4084.

133 On demande à acheter

ACHETONS poches guenilles, os, fer, métaux. QUEBEC SACK, 805 Est St-François. LA 3-4853.

LOUIS 852 ST-JOSEPH EST. Achetons argenterie, bijouterie, diamant, radios, valises, claviographes, kodak, lunettes d'approche. LA 4-1431.

PNEUS à neige 800 x 16 ou 650 x 13. S'adresser LA 7-0007.

ON DEMANDE un petit piano 44 pouces hauteur, prix raisonnable. — TEL. MU 3-9709.

138 PENSION POUR ENFANTS

PRENDRAIS bébés jeunes enfants, en pension. 10 St-David, Giffard. — MO 1-4229.

PENSION pour enfants, bon chez-soi. TEL.: MO 1-3416.

PENSION pour enfant 3 mois à 3 ans. LA 4-8563.

PRENDRAIS BEBE pension 6 mois et plus, prix modique. MO 1-1042.

PENSION pour enfants. S'adresser VI 2-4545.

PRENDRAIS enfant en pension. Très près de la ville. VI 2-4186.

144 PIANO A VENDRE

PIANOS automatique et ordinaire. DEMERS, 240 de la Couronne.

PIANO à vendre, $75.00. — TEL.: LA 4-8993.

PIANO droit marque Steinberg, bon ordre. $125.00. Tel : LA 3-4930.

PIANO automatique avec 150 rouleaux, 350 PLEURIE. TEL.: LA 3-4092.

153 RADIO A LOUER

RADIO, pick-up location semaine, mois, chambre, hôtel, hôpitaux. TELEPHONE MU 1-1630.

159 SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE, bon salaire, logée. S'adresser : 1091 Bégin. TEL. LA 7-5035.

2 BONNES, sœurs ou amies, comme cuisinière et ménage, âgées de 24 à 45 ans, $25.00 par semaine pour 6 adultes, sorties libres. Devront revenir coucher. Centre ville, radio, TV, chambre bain privés, références exigées. Inutile d'écrire sans ces conditions. Ecrire Dept 613 Le Soleil.

PERSONNE sérieuse, aimant les enfants (4), accessoires modernes, bon salaire. 927 Painchaud.

BONNE DEMANDEE, ouvrage général. Bon salaire. Gros lavage en dehors. S'adresser 1161, Avenue Murray. MU 3-4005.

ON DEMANDE une ménagère pour 1 homme seulement, logement plain-pied. 1719 Chemin St-Louis. LA 7-1491.

SERVANTE demandée pour famille 3 adultes sachant faire un peu cuisine, gros lavage en dehors, soirées libres. Références exigées. LA 7-8847.

SERVANTE, (4 grandes personnes), bon salaire. 1098 Lemoine. LA 7-4487. — LA 7-4137.

BONNE demandée, plus de 20 ans, pas cuisine, aimant les enfants, références exigées, chambre seule, accessoires électriques, paroisse St-Sacrement. LA 7-4473.

BONNE DEMANDEE, pour prendre soin de 2 enfants, 2 après, devra coucher chez-elle. S'adr : 1041 4e Avenue.

BONNE demandée ouvrage général, aimant les enfants, à l'année, de campagne préférence. Chambre seule. — MU 1-4027.

FILLE CAMPAGNE, aimant enfants, ouvrage à l'année, sachant faire un peu cuisine. Références exigées. MA 3-3444.

159e TELEVISIONS A LOUER

TELEVISION à louer. Le système le plus pratique pour hôpitaux, motels, hôtels, chambres, etc. J.-ROMEO CROTEAU, 179 ST-JOSEPH EST. LA 2-3928. Soir et dimanche LA 7-1315.

TELEVISION, RADIO, louer, hôpitaux, maison privée, hôtel, vente, échange. JACQUES BEDARD ENR. 129 St-Luc. LA 5-6062.

LOCATION de télévision. Les 3 mois passés vous seront crédités sur l'achat d'un appareil neuf. Québec Electronique Enrg. 373 ST-JEAN. TEL.: LA 4-4237 ou LA 4-7828.

LOUEZ TELEVISION, 17-21 pouces, semaine, mois, spécial pour hôpitaux. Universal TV service Enrg. LA 2-8676.

TELEVISION General Electric, 21 pcs Conseil, $149.00, image et son parfaits. 504 Canardière. LA 3-3982.

LOCATION TV, neuves, portatives, 17 pouces. Pratique hôpitaux, motels, bureaux, maison privée. LA 7-8383.

162 TERRAINS A VENDRE

ST-RODRIGUE, 7-8e Rue, voisin centre Steinberg's en construction. LA 2-6775.

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs, $100.00 comptant $10.00 mois. ODILON HAMEL. MA 3-2767.

STE-FOY, avantageusement situés, arbres, aqueduc, égout sur plusieurs 26 cts et plus selon dimensions. Propriétaire. LA 7-1441.

PRES TERRAIN Exposition, terrain industriel, 300 x 800, voie d'evitement, $35,000.00. MARCEL PORTIN. MU 3-4148.

BEAUX TERRAINS boisés (minimum 8,000 pieds), près lac artificiel, 12 milles de Québec, Ave Des Lilas, Route Val St-Michel. Très bas prix. Conditions faciles. HECTOR LAVIGNE, 402, 3e Rue Jour Tel. LA 4-6678 ; soir Tél. 7-1310.

SILLERY, voisin Boisjoli, 80 le pied carré. Ste-Foy domaine Bonne Entente, 27½ pied carré. Chemin St-Louis, 30 pied carré. Ville Beauport, 35 le pied carré. ROYAL TRUST. LA 2-4031. Soir MU 3-0870.

STE-FOY — terrains résidentiels. Aussi terrains industriels et commerciaux. Prix à partir de 35c le pied carré. Information TEL. MU 3-4425.

ST-THOMAS D'AQUIN, Ave de Longpré convient pour plain-pied ou 2-3 logements 50 x 100, prix $3,100.00. Marcel Fortin. MU 3-4148.

STE-FOY, Chemin St-Louis, vue sur le fleuve, près Rond Point, Pont de Québec, 75 x 174 $2,600.00. Marcel Fortin. MU 3-4148.

STE-FOY, St-Rodrigue, Charlesbourg, Loretteville, Château d'Eau, Ancienne-Lorette, Les Saules, St-Albert le Grand, Notre-Dame des Laurentides, J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

RUE DES LILAS-EST, 50 x 80, près église. ROGER, LA 4-2542.

SILLERY, voisin des Gouverneurs. Les seuls terrains à Sillery au prix d'aubaine. Royal Trust. LA 2-4031. Soir MU 3-0870.

VILLE de Beauport. Les seuls terrains à Beauport avec vue sur fleuve aux prix aubaine. Royal Trust. LA 2-4031. Soir MU 3-0870.

ST-JEROME de Charlesbourg, Terrains à vendre. Conditions faciles. Le Parc Richelieu Ltée. TEL.: LA 5-8711; soir: LA 7-0408 — LA 4-6188.

GIFFARD, terrain coin de rue, près église, école 107 JONCAS.

MAGNIFIQUE terrain sur le Chemin Ste-Foy aux limites de la cité de Québec borné par 3 rues, grandeur 11,376 pieds carrés, endroit idéal pour maison à revenu. TEL : LA 5-4837.

QUEBEC-OUEST, terrain 45 x 80. S'adresser le soir. Tél : LA 7-8307.

3 TERRAINS à vendre, prix d'aubaine, situés 43 Petit Village Giffard — Tel : MO 3-0000.

TERRAIN situé Boulevard Masson. Les Saules avec garage et bâtisse pouvant servir comme entrepôt. LA 7-4032.

ORSAINVILLE

TERRAIN 65 x 72, aqueduc, egout $800. MO 3-6904.

STE-FOY

TERRAINS dans zone résidentielle, près Cité Universitaire et Centre d'Achats. Magnifiques lots de grandeurs différentes, dont quelques-uns boisés. Sol planche et bien égoutté. Aqueduc et égouts posés. Prix raisonnables. Conditions au désirées. — Visitez 2495, Des Quatre-Bourgeois. CHAMBERLAND & RICHARD, Bureau: LA 7-9533. — Rés : LA 7-6108 — LA 7-3880.

165 TERRE A VENDRE

TERRE DE REMPLISSAGE à vendre. S'adresser : LA 7-6824.

ST-RAYMOND, Loretteville, Ste-Anne Beaupré, Beauce, Mégantic, Ancienne-Lorette, Bellechasse, Stoneham, Tewkesbury, Dorchester. J.-E. LAMOTHE — VI 2-3105.

TERRE de remplissage pour le prix du charroyage. MA 3-1796.

166 TERRES DEMANDEES

INTERESSE à acheter terre, environ 10 milles de Québec, préférablement autre rive sud. TEL : MU 3-8976.

167a VOYAGE

TOUS D'UN MOIS A Miami, $372.00 Comprenant transport, Hôtels, Guide. Pour information, réservation, TOURAMA AUTOBUS GAUTHIER INC. Deschambault, tel. 22. A Québec LA 4-3234 224 ST-CYRILLE OUEST.

3 DAMES désirent aller en Floride en automobile. TEL.: LA 2-8656.

(Suite de la page 18)

98 INFORMATION

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez: Secrétaire CASIER POSTAL 1861, Québec. Téléphone: MU 3-7510.

105 LOCAL A LOUER

MAGASIN chauffé, face église St-Fidèle, 700 pieds planchers. LA 4-3187.

LOCAL 180 pi. de plancher, avec vitrines, chauffé, situé à 275 St-Vallier Ouest, disponible immédiatement. Visible sur appointement. S'adresser TRUST GENERAL DU CANADA, 71 St-Pierre. TEL : LA 2-6481.

LOCAL neuf dans St-Roch, chauffé, conviendrait salon barbier, salon coiffure, salle d'échantillon, infirmerie ou autres genres. TEL. : LA 4-4098.

1ère AVENUE, Ste-Claire d'Assise, coin de rue, conviendrait pour bureau, professionnel ou commerce. LA 5-6800.

SALON DE BARBIER, chauffé à louer, un autre conviendrait pour tabagie, confiserie ou salon coiffure. Situé à St-Jérôme Charlesbourg. MA 3-2600.

ANGLE ST-JEAN et ST-STANISLAS, grand local remis à neuf, chauffé, éclairé, 1er étage. Tel : LA 4-7022.

LOCAL pouvant servir bureau ou chambre. 1267, 3ème Avenue. LA 3-9316.

MAGASIN ET LOGEMENT EN BLOC

MAGASIN 30 x 40, coin de la Reine et Dallac, situé coin du terrain de stationnement du centre Champlain. Très bon endroit pour atelier de réparations de toutes sortes, avec logement 4 pièces situé juste au-dessus. Prix très avantageux. LA 3-1818.

107 LOGEMENTS A LOUER

2-3 PIECES, frigidaire, meublées, prêt à l'emploi, chauffées. 18 ST-PIERRE.

BEAUPORT-EST (Villeneuve), 2 logements, chauds, propres, 4 pièces, cour, près église, école. MO 3-0527. 1193 ROYALE.

CHARLESBOURG — Maison seule, 4 pièces. S'adresser 32, 10e Avenue Est.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, 3 pièces chauffées, plus chambre bain, eau chaude, possession immédiate, $40.00. LA 4-0092 — LA 3-7741.

CARRE PARENT, 3-4 pièces, semi-chauffées, $35.00. LA 2-4691 — LA 2-2621.

AVENUE CHOUINARD — Quartier Belvédère, 1½ pièces (Bachelor) plus cuisinette, chambre bain, garage chauffé, entièrement. LA 3-7488.

3 APPARTEMENTS, chauffés $45 par mois, près Centre Industriel. LA 7-6685.

ST-GREGOIRE, ville Montmorency, logement 4 appts, pourrait être occupé immédiatement. S'adresser à 56 Ave St-Grégoire ou MO 3-9870.

ST-ROCH EST, 4 grandes pièces, chauffées, libre immédiatement. 802 Est ST-JOSEPH. LA 4-1072.

910 MARGUERITE-BOURGEOIS, Logement 6 pièces plus chambre bain, 1er étage, chauffé, eau chaude. Libre 1er décembre. $120.00 par mois. M. Roberge. MU 1-4421.

QUARTIER BELVEDERE, 5 pièces, $47.00 par mois, chauffées, service conciergerie, ascheurs automatiques, libre immédiatement. 670 Calixa Lavallée apt 2.

ST-ROCH, 2 appartements, chauffés, 320, eau chaude, très propre. S'adresser 783 DU ROI.

LIMOILOU, 5 pièces, bain, pas chauffées, 2e. Informations 21 Capricieuse.

BEAUPORT logement 5 pièces, 1er plancher, libre 1er décembre. MO 3-7269.

3 PIECES, chauffées, entrée 220. Libre. LA 2-7918.

LOGEMENT 3 pièces. Deuxième étage, 452, rue St-Léon. TEL. : LA 3-5029.

4 PIECES, eau chaude, demi sous-sol, St-Sacrement, libre 15 décembre. $55.00. TEL. : LA 7-7936 après 6 hres.

3 APPARTEMENTS, chambre bain, chauffés. 220, 135 d'Aiguillon, Appt 1.

3 APPTS, chambre bain, chauffés, eau chaude. 70 de l'Espinay.

LOGEMENT 2 appartements pour couple seulement. 82 rue PAPINEAU.

820 AVE PAINCHAUD

APPTS 3-4 pièces, chauffées, modernes, luxueux. $85.00. Visites 5 à 8 hres p.m. Préférence. TEL.: MU 3-7750 ou LA 2-5587.

107 LOGEMENTS A LOUER

ST-ALBERT LE GRAND, 4 pièces, plus chambre bain, moderne. MO 1-3518.

RICHELIEU, — 3½ pièces plus chambre bain, chauffé, moderne, eau chaude à l'année, poêle, frigidaire fournis. LA 3-3968. LA 3-0510, MU 3-8229. LA 7-4378.

RUE ST-PAUL — 3 logements 3-4 pièces, plus chambre bain, pas chauffé. S'adresser le jour : LA 2-3988 ; le soir : LA 7-4378.

ST-FIDELE, 5 pièces, plus chambre bain, très propre, $45.00 par mois. — LA 6-1806.

MAISON chambres à sous-jouer, 11 appartements meublés, chauffés, moyennant, acheter ménage. 773 St-Joseph Est.

ANGE-GARDIEN, 5 appts, 1er planc

TOUT NOUVEAUX EN '58



les SURPUISSANTS DODGE

Style ultra-chic! Robustesse à toute épreuve!

* **Nouveauté! Style *élancé* distinctif . . . les camions les plus élégants.**
* **Nouveauté! Phares jumelés modernes.**
* **Nouveauté! V-8 plus puissants . . . plus de traction quand il le faut.**
* **Nouveauté! Transmission à 3 vitesses *à changements faciles* sur les modèles D100 d'une demi-tonne. Les changements de vitesse manuels les plus doux.**
* **Nouveauté! Suspension "de voiture de tourisme" dans les modèles D100 d'une demi-tonne. Ajustement automatique des ressorts arrière selon la charge.**
* **Nouveauté! P.B.V. plus élevés . . . plus fortes charges utiles.**
* **Nouveauté! Transmission automatique LoadFlite à boutons-poussoirs maintenant offerte pour *tous* les modèles légers.**
* **Nouveauté! Volant de sécurité à moyeu en retrait . . . instruments groupés, de lecture facile . . . rembourrages en vinyle.**

Les voici, les Dodge *surpuissants* de 1958! Chaque modèle est aussi robuste qu'il est élégant . . . chaque modèle a été construit pour atteindre de nouvelles normes de puissance et d'économie.

Pour les gros travaux ou pour les travaux légers—pour *tous* les travaux—Dodge vous offre des V-8 plus puissants que jamais auparavant. Tous les modèles peuvent être équipés du V-8 Power-Dome, et les modèles de petit et de moyen tonnages, d'un 6-cylindres résistant et sûr.

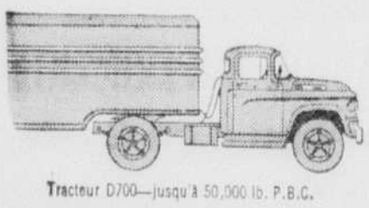
Chaque modèle léger vous offre la commodité de la transmission automatique LoadFlite à boutons-poussoirs. Dans les D100 d'une demi-tonne, les nouveaux ressorts arrière ont la douceur d'une suspension de voiture de tourisme, que le camion soit chargé ou non.

Il existe un nouveau camion Dodge construit pour *votre* type de transport. Vous pouvez voir et *essayer* les nouveaux Dodge en vous rendant dès maintenant chez votre dépositaire Dodge. Faites connaissance avec tous les perfectionnements qui vous feront économiser temps et argent, ceux des nouveaux Dodge *surpuissants et ultra-chics, d'une robustesse à toute épreuve.*

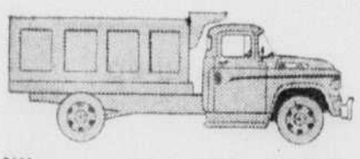
CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

CAMIONS "JOB-RATED" DODGE

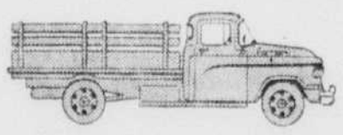
P.B.V.: DE 4,250 LB. À 46,000 LB.; P.B.C.: JUSQU'À 65,000 LB.



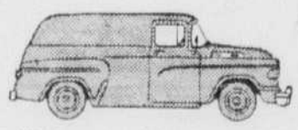
Tracteur D700—jusqu'à 50,000 lb. P.B.C.



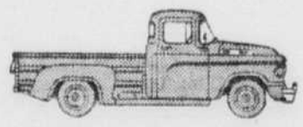
D500 avec carrosserie fourgon—P.B.V. max., 13,500 lb.



D300 à ridelles—P.B.V. max., 9,000 lb.



D100 à panneaux—P.B.V. max., 5,000 lb.



D100 express—P.B.V. max., 5,000 lb.

Voici le moment d'adopter les camions de style élancé

Chouinard & Letarte Automobiles Inc.

4, BOULEVARD ST-SACREMENT, QUEBEC.

Tanguay Automobiles Inc.

ROND-POINT, LEVIS, QUE.

Voyez "C'EST LA VIE" tous les mardis soir à 9 h., canal 4

Les industries de service absorbent 45 pour cent de la population active

Selon la dernière Revue des Affaires de la Banque de Montréal — Le commerce de détail doublerait le nombre de ses employés d'ici 1980.

Montréal. — Il y a de plus en plus de Canadiens ayant des emplois dans les "industries de service", par rapport à ceux qui travaillent dans les divers champs de la production. C'est ce qui ressort de la Revue des Affaires de novembre de la Banque de Montréal, qui résume une étude de 161 pages que la banque a entreprise sur ce sujet pour la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada.

Aujourd'hui, dit la revue, 45 pour cent de la population active se rangent dans les industries de service, "que l'on considère généralement comme comprenant toutes les sections de l'économie qui ne produisent pas de biens mais fournissent un service de quelque nature". Cette proportion, qui continue de s'accroître constamment, se compare à 18.5 pour cent en 1881, 28 pour cent en 1901 et 38 pour cent en 1931.

Dans le commerce de détail, dit la B de M, la première des industries de service, l'emploi est censé atteindre 1,610,000 vers 1980, soit plus de deux fois et demie le chiffre de 1950. On prévoit déjà qu'il y aura moins de magasins appartenant à des particuliers dans l'avenir, et une plus grande partie du commerce de détail entre les mains de compagnies et de sociétés en nom collectif .

Mais l'étude de la B de M ne voit pas le commerce nécessairement plus concentré dans l'avenir dans les "multiples" ou les grands magasins.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres (Reuters) La Bourse de Londres a été calme, aujourd'hui. L'annonce de nouvelles émissions de la British Petroleum et de la Shell Transport a provoqué une diminution du volume des affaires.

Les pétroles se sont améliorés. British Petroleum a gagné du terrain lorsqu'on a annoncé que Trial Oil, dominé par British, acquerra peut-être les terrains pétrolifères du C.P.R.

Prime réduite du dollar canadien

New York. (PC) Le dollar canadien a baissé de 1-32 de cent, aujourd'hui, à une prime de 3 7-8 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling est demeurée inchangée à $2.80 13-32.

x x x

Montréal. (PC) Le dollar américain s'escomptait par 3 23-32 pour cent par rapport à la devise canadienne à midi, aujourd'hui, annonce la Banque du Canada. Jeudi midi, il valait 96 7-32 cents. La livre sterling a monté de 1-8 de cent à $2.69 7-8.

Sur le marché libre de l'or

Paris. (PC) Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 4,230 francs sur le marché libre de l'or français, aujourd'hui. Cela représente une baisse de 50 francs. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 10,300 francs, soit une baisse de 60 francs.

x x x

Londres. (PC) Prix de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen : $34.95 à l'achat et $34.97 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots : $34.94 13-50 (249 shillings, 3 3-4 pence) comparativement à $34.96 83/100 jeudi.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 190 livres, F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $96.00; plomb, $14.50; zinc prime western, $11.50, zinc de haute qualité, $12.10; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $23.75; cuivre, $27¾.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $93.00; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $23.00; antimoine standard 99 pour cent $22.25.

Lots d'un wagon : — Plomb $12.75; zinc prime western, $10.00; zinc de haute qualité, $10.60; zinc de qualité spéciale, $11.10; aluminium en lingots, 99.5 pour cent $24.50; cuivre, $25⅞.

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché .

Etats-Unis (dollar)	$0.96¼
Royaume-Uni (sterling)	2.70¼
Belgique (franc)	0.0193
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1345
Danemark (couronne)	0.1399
France (franc)	0.0023 1/16
Allemagne (mark)	0.2302
Hollande (florin)	0.2549
Italie (lire)	0.00156
Mexique (peso)	0.0773⅝
Norvège (couronne)	0.1354
Suède (couronne)	0.1868
Suisse (franc)	0.2255
Venezuela (bolivar)	0.2910

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 21 novembre 1957

Titres	Off.	Dem.
x Affiliated Fund Inc Com	5.28	5.71
x American Business Shares	3.54	3.78
x Boston Fund Ltd	14.49	15.65
x Bullock Fund Td	10.57	11.59
Cdn Investment Fund	7.70	8.45
Canafund Co Ltd	29.49	30.96
Champ. Mut. Fund of Cda	4.44	4.88
Commonw. Inter. Corp.	6.36	7.01
Corporate Investors	7.35	7.99
Dividend Shares	2.35	2.57
Dom Equity Inv Ltd xd	12.40	12.68
Fonds Collectif "A"	4.81	5.28
x Group Sec Auto Shares	6.87	7.53
x Group Sec Rail Shares	6.70	7.35
x Group Sec Steel Shares	6.76	7.41
Grouped Income	3.12	3.41
Growth Mines Ltd	3.70	3.89
Growth Oil & Gas	7.03	7.38
x Incorporated Investors	7.10	7.68
Investors Mut. of Cda	9.00	9.73
Keystone of Canada	9.48	10.23
x Keystone Custodian B-3	15.12	16.80
x Do B-4	8.69	9.48
x Do K-1	7.59	8.28
x Do K-2	10.14	11.07
Inter-American	8.84	10.35
Leverage Fund	4.24	4.66
x Mass Invest Trust	9.83	10.63
Mutual Accumulating Fund	8.80	8.34
Mutual Income Fund	4.33	4.75
Prêt & Revenu	4.64	5.07
Radison R.I.	4.28	4.70
Regent Fund Ltd	4.61	5.07
Resources of Canada	6.75	...
Supervised Amer. Fund	5.57	6.03
Supervised Exec 1955 Ltd	30.06	...
Do 1956 Ltd	24.74	...
Do 1957 Ltd	4.24	4.49
Super. Growth Fund	1.51	1.53
Sup. Income Fund	3.47	3.80
Timed Investment Fund	64.60	64.60
x Wellington Fund Inc	11.76	12.83
Compagnie de Placement		
Divers. Inc Shs Séries B	3.05	3.35

a-Moins et b-Plus commission de la Bourse.
x-En monnaie américaine.

Cours d'ouverture

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
10 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 22 novembre 1957

Abitibi	26¼
Abitibi, pr	22¼
Algoma Steel	24¾
Aluminum Ltd	29¾
Alcan, 2 pr	45
Asbestos	30½
Bowater 5½%	43½
Bowater 5%	41
Bank of Montreal	42¾
Bank of Nova Scotia	52¾
Bell	39¾
B. A. Oil	36¼
B. C. Power	39½
Calgary Power	65½
Calgary Power, pr	97½
Can. Cement	22
Can. Steamship, pr	11
Can. Husky Oil	12
Canadian Breweries	25
Canadian Chemical	5
C. I. L. 5%	16¾
Can. Int Power, pr	43
C. P. R.	23½
C. Petrofina, pr	17¾
Cockshutt	8⅝
Cons. Smelters	19
Dist.-Seagrams	26
Dominion Bridge	21⅜
Dominion Foundries	26
Dominion Glass, pr	14
Dominion Stores	48½
Dominion Tar	10
Dow Brew	30
Du Pont Sec	17¾
French Pete, pr	9
Famous Players	13½
Gatineau	28¼
Great Lakes	15⅜
Home Oil 'A'	27
Howard Smith	48½
Imperial Bank	40½
Imperial Oil	12⅛
Imperial Tobacco	28
Ind. Ac	49
Ind. Acc. $2.75 pr	72
Int. Nickel	24
Int. Utilities	30½
Interprov. Pipe	22
Jamaica	26
MacMillan 'B'	5⅞
Massey-Harris	57
McColl Frontenac	7
Mitchel, Rob. 'A'	15
Montreal Loco	10
Niagara Wire 'B'	11
Niagara Wire	37
Noranda	20½
Pacific Pete	106
Page-Hersey	24
Penmans	8¼
Placer	29⅜
Powell River	58
Power Corp	42
Price Bros	21¼
Québec Nat. Gas	27½
Québec Power	14
Roe	63
Royal Bank	11½
Salada	12½
St. Law. Corp.	93
St. Law. Corp. pr	24¾
Shawinigan	46¼
Shaw. 4½%, pr	38
Sherwin-Will	18¾
Simpsons	50½
Toronto-Dominion Bank	5.05
Triad Oil	12½
United Steel	74½
Walker-Gooderh.	42
Zeller's 4¼%, pr	

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
10 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 22 novembre 1957

Anglo-Ntld. Dev.	5½
Cons. Paper	29⅝
Dom. Oilcloth	29
Traders Fin. 'A'	34⅜
Trans Mountain	63½
Union Gas	66
Wainwright	2.80
Waterman Pen	5¼

MINES & HUILES (en cents)

Alscope	17
Algom	3¼
Anglo Rouyn	26
Bicroft	90
Bailey Selb 'A'	730
Baker Talc	25
Base Metals	30½
Bateman	15
Belcher	153
Bellechasse	52
Bonnyville	12
Bouscadillac	8
Calalta	62
Calg. & Edm.	$20⅜
Campbell Chib.	830
Cdn. Devonian	820
Cdn. Homestead	210
Cdn. Lithium	21½
Canalask	31
Can-Met	215
Canso Pete	390
Chiboug. Jaculet	44
Cons. Bi-Ore	7
Cons. Denison	$12
Cons. Den. Wts	800
Cons. Que. Yellowk	6½
Continental	310
Fargo	820
Fab	10
Falconbridge	$24½
Fano	19
Frobisher	142
Fundy Bay	7½
Futurity	50
Gaspé	7
Golden Age	23
Graham-Bousq.	7
Gunnar	$14¼
Gunnar. Wts	650
Hollinger Cons.	$21⅜
Iso	28
Jaye	40
MacLeod	101
Marpic	79
Milliken	200
Merrill Island	85
Mining Corp.	$11
Mid Chib	45
Monpre	43
Mogul	52
Nama Creek	27
New Formaque	9
New Spr. Coulee	15
Nickel Rim	120
Normetal	290
Norpax	33
Obalski (1945)	7
Okalta	145
Opemiska Copper	735
Paudash	34
Pennibec	22
Pronto	430
Que. Chiboug.	45
Que. Copper	40
Quebec Oil	8
Sherritt-Gordon	465
Steep Rock	920
Sullivan Cons.	185
Titan	215
Trebor	14
United Oils	282
Vico	5
Ventures	$26
Virginia	46½

Bourse de New York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 22 novembre 1957

Allied Chemical	74½
Am. Cyamid	41
Am. Tel. & Tel.	166¼
Anaconda Copper	43½
Atchison Ry	17⅞
Baltimore & Ohio	26¼
Bethlehem Steel	38⅛
Boeing Aircraft	38½
Chesapeake & Ohio	52⅛
Chrysler	68¾
Curtiss Wright	27
Douglas sAircraft	71¾
Dupont de Nemours	175¼
Eastman Kodack	95¾
Ford	43⅜
Gen. Elect.	62¼
Gen. Motors	35¾
Glen Martin	35¼
Int. Tel. & Tel.	28
Lockheed	35¾
N. Y. Central	16⅜
Ohio Oil	29½
Pennsylvania R. R.	13⅞
Radio Corp.	29⅞
Royal Dutch	41⅜
Sperry	18½
Standard Oil N. J.	49
United Aircraft	57⅜
U. S. Steel	54⅛

Valeurs étrangères

A NEW YORK
Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 21 nov. 1957

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	88½	89
Bolivie 7% 1958	15⅜	18⅛
Brésil 3¾% 1979 (série 1)	93	96
Brésil 3¾% 1979 (série 2)	95½	...
Brésil 3¾% 1979 (série 3)	91¾	93
Brésil 3¾% 1979 (série 4)	98⅝	99
Brésil 3¾% 1979 (série 5)	95	...
Brésil 3¾% 1979 (séries 11 à 30)	92	93
Brésil 3¾% 1979 (nouv.)	71	73
Brésil 3¾% 1979 (anc.)	71	73
Chili 2½% 1993	36¾	36¾
Colombie 3% 1970	50	51
Cundinamarca 6½% 1959	89	...
Italie 1 à 3% 1977	55	57
Medellin 3% 1978	...	47
Milan 6½% 1952	111	...
Pérou 3½% 1997	45	46
Panama 7% 1958	97½	98
Rome 6½% 1952	111	...

Bourse américaine

Cours fournis par A.M. Kidder & Co et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 21 novembre 1957

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Braz. Tract	6⅝	6½	6½
Brown Co	11⅛	11	11⅛
Cdn Marconi	2¼	2¼	2¼
Cons Smelters	20⅛	20	20
Creole Pete	78½	78½	78½
Elect Bond & Share	25⅞	25	25⅞
Ford of Cda "A"	83½	83	83¼
Humble Oil	54¼	53⅞	54
Imperial Oil	42⅜	41⅞	42⅜
Int Pete	40⅜	39	39⅞
Massey Harris	6	6	6
Molybdenum	16⅜	15¼	15½
Mesabi Iron	28¼	27⅜	28
Pacific Pete	21⅜	20¾	21⅛
Standard Prods	12⅞	12⅜	12⅜
St Law Corp	13	11⅜	12⅞
Trl Cont Wts	14⅛	13⅝	14⅛
Webb & Knapp	1⅛	1	1⅛

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 22 novembre 1957

	Off.	Dem.
Amal. Kirk	2½	4
Annamaque	1½	2½
Atlas Chib	7	10
Ass. Dev.	7	9
Beacon	4	7
Brosnan	...	20
Bald Min	14	16
Can. Jav.	16¼	16¾
Chib Copper	5	10
D. Mirror	95	115
Ellwood	53	60
Frebert	...	5
Gibson Chib	7	10
Glencona	1½	2½
Hazeur	...	20
Mubert Lake	8	12
Imp. Chem.	4¾	5⅛
Lake Xpanse	3	5
Laduboro	75	90
Main Oka	...	23
Martin Bird	9	11
Mate Yellowk	5	7
Moorkill	...	22
Mica	14	18
Mirado	...	12
Murray Mining	14	18
Nat. Malartic	10	13
New Aug.	5	7
New Ranch	2	4
Norbeau	50	60
Paige Pete	6	9
Pascalis	9	11
Pershing	...	20
Presdor	1	3
Quepo	3	4
Rand Malartic	2	4
Richgroup	3½	5
Rugged	1	2
Russet	3	5
Raglan	45	49
St. Law. Riv.	...	50
Scott	3	5
Starlight	2½	4
Surpass	38	42
Titanium	...	35
Tower	4	8
Tamara	55	60
Wesley	4½	5½
Young David	11½	13

Cours des huiles

Cours fournis par James Richardson & Sons et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 21 novembre 1957

Titres	Off.	Dem.
Aldina	02	06
Alta Gas	13.00	13.25
Anaconda	1.18	1.20
Barons	07	08
Blue Cr	11	14
Burrex	...	80
Cdn Fort	04	05
Castle	13	15
Century	10	11
Claybar	08	10
Cons Emjay	02	03
Cont Potash	50	65
Dom Min	02½	04½
Edoran	04½	05½
Fort St. John	3.78	4.35
Freed	01½	02½
Gway	02½	03½
Kenare	06	06
Keno	10	12
Leamac	04½	06
Led Cal	10	12
Merland	32	36
Monarch	05½	06½
N Banc	02½	03
N Rich	05	06
N Cont	02	02½
Nuco	14½	16
Quinalta	16½	20
Realtor	01	02
Renfrew	02½	04
Redgeway	01½	02
Sastex	04½	08
Sage	75	80
Select	05½	08
Share	05	07
Transfield	03	04
W Warn	05¾	08½
York	04	07

La Banque de Nlle-Ecosse progresse

Toronto. — Le rapport annuel de la Banque de Nouvelle-Ecosse pour l'exercice terminé le 31 octobre relève que l'actif a atteint un chiffre record de $1,355,000,000 grâce surtout à l'augmentation sensible des dépôts. La hausse de $85,219,000 enregistrée par l'actif n'a été dépassée qu'une seule fois dans les 125 années de l'histoire de la Banque, soit en 1955.

Les dépôts des épargnants se sont haussés de $83 millions au cours de l'exercice, portant le total des dépôts à $1,260,600,000. L'augmentation enregistrée au cours des 12 mois précédents était de $56 millions.

La somme totale des dépôts aux comptes d'épargne s'est accrue de $21,000,000. L'augmentation aurait cependant été de $35,000,000 compte tenu des modifications apportées à la classification des comptes au cours de l'exercice, modifications qui se sont traduites par un virement de $14,000,000 de l'épargne individuelle à divers autres postes du bilan. Suivant la classification des comptes en vigueur pendant 1956, l'accroissement de l'épargne individuelle a été, cette année, de 6 pour cent contre 4.3 pour cent un an plus tôt.

Le rapport annuel de la Banque signale aussi une augmentation de $75,000,000 des prêts, composée en forte partie de prêts consentis en devises étrangères et utilisés en dehors du pays. Il mentionne aussi que le capital versé est passé de $68,000,000 à $70,000,000 par suite de l'achat du solde des 300,000 actions émises par la Banque le 31 mai 1956.

Les bénéfices nets du dernier exercice se sont levés à $4,744,000 contre $3,790,409 précédemment; l'impôt sur le revenu s'est chiffré par $4,325,000 et la dépréciation, par $1,763,000. Les dividendes versés aux actionnaires, y compris le boni de 10 cents annoncé en fin d'octobre, se sont élevés à $2.10 par action. Le surplus, en fin d'exercice, a été augmenté de $972,000 à $1,604,000.

Prix de gros des denrées

New York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indication contraire.

SUCRE, domestique, contrat No 6 de mars, prix offert	0.0551
SUCRE, brut, marché courant, prix nominal	0.0605
SUCRE, mondial, contrat No 4 de mars, prix offert	0.0367
SUCRE, mondial brut, marché courant	0.0363
CAOUTCHOUC, "REX", contrat de novembre	0.2720
CAOUTCHOUC, brut feuilles fumées à nervures, marché courant No 1, prix nominal	0.27½
CAFE, marché courant, Santos No 4, prix nominal	0.54
CAFE, Santos "B" contrat de décembre	0.5570
CACAO, contrat de décembre prix demandé	0.3860-0.3865
CACAO, "Acera" marché courant, prix nominal	0.41⅝
FARINE, en sac de coton de 100 lbs "Family Patents" à Minneapolis	7.45
COTON, contrat de décembre, la balle	36.46
COTON, "middling" marché courant, prix nominal	36.50
HUILE tirée de la graine de coton blanchie, contrat de décembre	0.1659
PEAUX brutes, la livre, contrat de janvier, prix offert	0.1201
PEAUX légères de vaches, marché courant	0.13½-0.16
LAINE, contrat de décembre	1.3940
LAINE, certifiée, marché courant, prix nominal	1.3910
LAINE "Tops", contrat de décembre, prix offert	1.6750
LAINE, Tops certifiée, marché courant, prix nominal	1.6820
SOIE, marché courant, prix demandé	0.0432
ETAIN, contrat de mai, prix offert	0.8850
PLOMB, contrat de mai, prix offert	0.1240
ZINC, contrat de décembre	0.0915
CUIVRE, contrat de décembre, prix offert	0.2410
BLE, Northern No 1, Dark du printemps C.I.F. à New York	2.84¾
MAIS, No 2, jaune, C.I.F. à New York	1.50⅝
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F., à New York	0.94½
ORGE No 2 fourragère domestique, C.I.F. à N.Y., prix nominal	1.20
SEIGLE No 2 américain, F.A.B. New York en lots de wagons	1.79¼
FEVES SOYA, No 1 jaune, à Toledo, Ohio	2.21-2.22
brute au wagon-citerne,	
HUILE, tirée de la fève soya à la livre, prix demandé	0.13
SAINDOUX, midwest, prix nominal	0.1085

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Séance du 21 novembre 1957

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	439.80	+ 8.43
20 chemins de fer	102.70	+ 1.87
15 services publics	66.93	+ 0.91
65 titres	147.41	+ 2.23

Volume des ventes: 2,900,000 actions.
A Londres, la moyenne des titres ordinaires a reculé hier de 1.9 point à 170.5.

Revue des marchés mobiliers

La perspective d'un nouvel adoucissement des restrictions monétaires a des répercussions sur les marchés financiers.

A MONTREAL

Montréal. (PC) On a signalé une hausse des prix, ce matin, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Asbestos a progressé de 1 3-4 à 31, Powell River de 1 1-8 à 29 5-8 et Pacific Petroleum de 1-2 à 20 1-2. Un gain de 1-4 a fait monter B.C. Power à 39 1-2, B. A. Oil à 36 1-4, Aluminium à 29 1-2, Great Lakes Paper à 28 3-8 et Canadian Breweries à 25 1-4.

Hiram Walker a glissé de 1-2 à 74 1-2 et la Banque de Nova Scotia, de 1-4 à 52 5-8.

A TORONTO

Toronto. (PC) La Bourse de Toronto a progressé légèrement, ce matin.

Les gains des actions industrielles n'ont pas dépassé un demi-point mais ont été plus nombreux que les pertes. B. A. Oil, Aluminium et Stelco ont monté. Interprovincial Pipe Line a baissé d'une fraction.

Les métaux usuels majeurs ont glissé tandis que les mines à bon marché ont encaissé plus de gains que de pertes.

Fargo et Triad ont grimpé de dix cents chez les pétroles de l'Ouest. Les autres changements de prix ont été minimes.

A NEW YORK

New York. (PA) Les avionneries ont monté à l'ouverture d'un marché mixte et indécis à la Bourse de New York, aujourd'hui.

Les usines de projectiles ont attiré l'attention mais leurs gains ont été fractionnaires.

Douglas Aircraft, principale productrice du projectile Thor, a fait exception et a monté de 1 3-8 à 71 3-4 sur une première liasse de 1,700 actions.

Curtiss-Wright s'est raffermi après avoir fléchi, jeudi. Curtiss a monté aujourd'hui de 1-8 à 27 sur une première inscription de 3,000 actions. Boeing, en baisse au début, s'est ensuite orienté en hausse. North American Aviation a avancé de près d'un point tandis que United Aircraft a été ferme.

Baltimore and Ohio a glissé d'une forte fraction; Du Pont d'environ un point. Youngstown Sheet et Union Carbide ont avancé d'une fraction. U.S. Gypsum s'est avancé d'environ un point.

Aluminium Ltd a ouvert avec 3,200 actions en hausse de 3-8 à 31 1-8; General Electric, 1,500 en hausse de 1-8 à 62 1-4 et Penn-Texas, 4,000 inchangées à 4 3-8.

LES OBLIGATIONS A MONTREAL

Montréal — (PC) — Les obligations du gouvernement canadien se transigeaient activement, mais manifestaient une légère tendance vers la baisse aujourd'hui sur la place locale. Les émissions des provinces ont conservé leurs positions sur un marché modérément actif. Les obligations des corporations étaient calmes et fermes.

LES OBLIGATIONS A NEW YORK

New York, (PA). — Les obligations des corporations ont monté au milieu de transactions passablement actives aujourd'hui sur la place locale. Les services publics, les titres industriels et les valeurs de placement ont gagné du terrain. Les titres de chemins de fer étaient indécis tout en affichant une faible tendance vers la hausse. Les obligations étrangères libelées en dollars ont été enclines à fléchir.

A WINNIPEG

Winnipeg, (PC). — Une grande activité sur le parquet du lin a caractérisé la séance d'aujourd'hui à la Bourse des grains de cette ville. Les prix ont monté. L'avoine et l'orge ont fait l'objet de quelques transactions, la plupart d'un caractère routinier. Le marché du seigle était calme.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

Avoine de décembre	$0.70½
x x x	
Orge de mai	0.92¼
-o-	
Lin de décembre	3.03⅝
Lin de mai	3.11¼
Lin de juillet	3.07
-o-	
Seigle de décembre	1.08⅜
Seigle de mai	1.14⅛

A CHICAGO

Chicago — (PA) — Le maïs a poursuivi son mouvement de baisse aujourd'hui à la Bourse des céréales de cette ville, mais les prix des autres grains sont demeurés à peu près stables sur un marché exceptionnellement calme. Vers la fin de la première heure, le blé avait baissé de 1-8 de cent ou monté de 3-8 ; le contrat de décembre se cotait à $2.18 1-8 le boisseau. Les fèves soya ont monté de 1-2 cent ou baissé de 1-8 ; celles de janvier se vendaient $2.33 3-8.

Nos pêcheries maritimes

Ottawa, (PC) — Les prises de poissons et de crustacés accusent une baisse en octobre par rapport au mois précédent, a annoncé hier le Bureau fédéral de la statistique dans un relevé sur les pêcheries dans les provinces maritimes.

Cette baisse en poids est de 37 pour cent. En octobre en effet, on a pris 58,172,000 livres de poissons contre 92,116,000 en septembre. En argent, cette diminution se chiffre par 43 pour cent, passant de $3,435,000 en septembre à $1,970,000 en octobre. Le rapport précise que la pêche dans les provinces maritimes accuse normalement une baisse en cette saison de l'année.

Bourse de Londres

Séance du 22 novembre 1957
(Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne)

Titres	Ferm.
Aluminium Ltd	$60½
Anglo-Amer. of So. Africa	128s 1½d
Anglo-Newfoundland Dev.	43s 9d
Associatel Electric Ind.	50s 9d
Assd News	11s 1½d
Babcock & Wilcox	60s
Bilyoors	20s 1½d
Borax Holdings Ltd	23s 1½d
Bowater Paper Corp. Ltd	29s 7½d
Bristol Aer.	14s 4½d
British Aluminium	42s 10½d
British-Amer. Tobacco	38s 7½d
British Petroleum Co. Ltd	98s 6d
Burmah Oil	78s
Can. Pac.	$48¾
Central Mining	58s 9d
Courtaulds	21s 10½d
Daggafontein	27s 3d
Daily Mirror	9s 4½d
De Beers Deferred	91s 10½d
De Havilland	18s 3d
Distillers	21s 6d
Dunlop Rubber	16s
Electric & M. Ind.	28s
Ford Ltd	32s 6d
Free St. Geduld	78s 1½d
General Electric Ltd	40s 6d
Gt. Univ. Strs Ltd	45s 4½d
Hawker Siddeley	31s 3d
Hudson's Bay Co.	165s
Imperial Chemical	38s 1½d
Imperial Tobacco	38s 9d
Metal Box	42s 9d
Mexican Eagle	22s 6d
Monsanto Chemical	14s
Mount Isa Mines	25s 6d
Rand Mines	66s 3d
Rhodesian Anglo-Amer.	68s 10½d
Rhokana Corp.	540s
Rolls-Royce	100s 7½d
Shell T. & T.	144s 7½d
Stewarts and Lloyd	23s
Tanganyika Concessions Ltd	115s
Unilever Ltd	70s 9d
United Molasses	30s 9d
United Steel Corp.	20s 9d
United Sua Betong	48s 9d
Vickers Ltd	31s 6d
West Holdings	83s 1½d
West Reefs	26s 9d
Woolworth	42s

OBLIGATIONS

British 2½% Consols	£46
British 3½% War Loans	£61½
British Fundings 4% 1960-90	£84⅞
British Transports 3% 1978-88	£61
German 5% 1924	£129½
Intl Bank 3½% 1966-71	£74¾
Japanese 5% 1907	£230
Consols	£69¼
War	£96 1-16
Fundings	£90⅜
Victory	£92¼
Conversion	£61⅜
Treasury	£53¾
Redemption	£59
Savings Banks	£84 9-16

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 21 novembre 1957

Titres	Off.	Dem.
Alg Cent & Hud Bay Rl C	20	22
Anglo Can Tel A	26½	28
Banque d'Economie de Qué.	22	...
Banq. Provinciale du Cda	24	...
Briqueterie St-Laurent	50	75
Cdn Javelin	18¾	17¾
Citadel Brick Com	10	...
Do $5 Pfd	1	...
City Gas & Electric Com	1.50	...
Crédit Foncier Franco Cdn	50	...
Dupuis Frères Pfd	17	...
Guarantee Co of No Amn	275	325
Do 20 Pc Paid	...	100
Hud Bay Co	21	22
La Laurentienne Cie Ass	40	...
La Prévoyance Cie Ass	30	...
La Sauvegarde Cie Ass Vie	40	...
Les Prévoyants du Cda	175	...
La Solidarité du Cda	30	...
Manufacturers Life	218	225
Prudential Trust	18	...
Que Apta Com	14	...
Soc d'Admin. & Fiducie	75	85
Sun Life Ass Co	180	200
Trust Gen du Cda	95	105

La production du papier-journal a diminué

Montréal, (PC) — La production de papier-journal au Canada en octobre a atteint 548,678 tonnes, soit un déclin de 33,407 tonnes par rapport à octobre 1956. Les exportations ont atteint 544,437 tonnes, soit un déclin de 344,001 tonnes par rapport à octobre 1956. Pour les 10 premiers mois de l'année, la production a été de 5,456,334 tonnes en regard de 5,395,062 tonnes pour la période correspondante de l'an dernier. Le total des exportations pour ces dix mois a été de 5,372,271 tonnes contre 5,352,954 l'an dernier.

Les appareils de radio et de télévision

Ottawa, (PC) — Il s'est vendu au Canada plus d'appareils de radio et de tourne-disques au cours des neuf premiers mois de cette année que l'an dernier, mais par contre dans le domaine de la télévision, les ventes ont accusé une baisse.

L'an dernier, on avait vendu 456,501 appareils de radio et cette année on a vendu 486,780. Pour les tourne-disques, les chiffres sont de 100,664 l'an dernier et 148,031 cette année. Pour les appareils de télévision, 28,156 cette année contre 403,399 l'an dernier.

TRANS MOUNT

Voici les nouveaux camions d'avant-garde

Les POWER-MASTER FARGO

Tout nouveaux en '58!

Plus robustes... pour les plus durs travaux

• **Nouveauté!** Les V-8 Fargo plus puissants vous fourniront un rendement économique tel que vous n'en avez jamais connu.

• **Nouveauté!** P.B.V. plus élevés pour la plupart des modèles, plus fortes charges utiles.

• **Nouveauté!** Un style d'avant-garde qui vous donne du prestige et vous aide à augmenter vos affaires.

• **Nouveauté!** Transmission à 3 vitesses à changements *FACILES* dans les modèles légers express et à panneaux. Un nouveau levier de vitesse monté sur la colonne de direction et une nouvelle tringlerie de commande rendent les changements de vitesse plus faciles que jamais.

• **Nouveauté!** Les phares jumelés ultra-modernes éclairent mieux, sont élégants, sûrs.

• **Nouveauté!** Suspension arrière perfectionnée sur les modèles légers. Les ressorts s'ajustent automatiquement aux diverses charges. Le roulement est aussi doux, que le camion soit vide ou chargé.

• **Nouveauté!** Transmission automatique LoadFlite à boutons-poussoirs maintenant livrable avec *tous* les modèles légers. Perfectionnement exclusif à Chrysler Corporation, rend moins fatigantes les randonnées à arrêts multiples.

• **Nouveauté!** Freins ultra-robustes plus gros, plus puissants, sur tous les modèles poids moyen et poids lourd. Ils sont plus efficaces, plus sûrs et durent plus longtemps.

Fargo vous offre dans ses nouveaux modèles tous ces perfectionnements et une foule d'autres qui faciliteront vos travaux les plus durs. Les Power-Master Fargo sont les camions les plus maniables que vous ayez jamais conduits.

Voyez comment les Fargo facilitent *vos* travaux de transport, les font rapporter plus que jamais, et accroissent votre prestige.

Chrysler Corporation of Canada, Limited.

LES POWER-MASTER FARGO..., D'AUTRES FAMEUX CAMIONS DU STYLE ÉLANCÉ



Voyez-les sans tarder... et constatez l'avantage que vous donnent les Power-Master FARGO

UNIVERSAL AUTO LTD.
Robert Pouliot, président
777, 1ère Avenue, — Tél.: LA 5-5111

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Lévis, Qué.

PAUL AUTO ENR.
338 boul. Ste-Anne, Beauport — Tél.: MO 3-7868

BLONDEAU AUTOMOBILE ENR.
Lorretteville, Qué.

Voyez "C'EST LA VIE" tous les mardis soir à 9h., canal 4

Joute Russes vs Whitby Dunlops ce soir à Toronto

LA Ronde DES Heures



par Marcel BOURASSA

Dans le cours de l'histoire internationale du hockey reconnu comme apanage exclusif du Canada nous avons attrapé deux claques et toutes deux par les Russes. Après avoir dominé aux Olympiades d'Hiver en 24-28-32-48 et 52 une première taloche nous était donnée en 54 avec les Lyndhusts de Toronto battus par un pays n'ayant que 6 ans d'histoire dans le hockey contre 46 chez nous. Les Penticton V's nous vengeaient au tournoi mondial de 55 mais la seconde claque nous était donnée de nouveau par la Russie par 2-0 contre les Dutchmen, de Kitchener Waterloo aux Olympiades de 56 sans oublier à ce même tournoi la rebuffade de 4-1 aux mains des Américains de Johnny Mariucci pour nous reléguer en 3ième place avec 4 points.

Et avant que n'atterrissent les Dutchmen en terre européenne que disaient les experts . . . ? Sans se soucier semble-t-il du fait que les Russes avaient fauchée une tournée en Angleterre avec l'impressionnant record de 19-7 et remporté la coupe "Ahearne" aux dépens de la Suède à Stockholm avant la Noel un type comme l'aviateur Louis Lecompte d'Ottawa qui avait fait partie des Flyers du C.A.R.C. champions olympiques 1948 en plus d'avoir arbitré dans 2 séries olympiques et 5 tournois mondiaux disait: "Les Russes se sont améliorés mais ils ne sont pas encore assez forts pour les Dutchmen. Ils termineront en 4ième place . . ." Que disaient Jack Adams, Baz O'Meara, Dr E. J. Tyler, président de l'Association de hockey du Manitoba, Ken Farmer, de l'Association Canadienne Olympique; Geo. Dudley de la C.A.H.A. . . . ? A les entendre les Dynamos n'avaient pas de chances . . . contre la formidable équipe des Dutchmen avec leur cerbère Brodeur, leurs défenses Lee, Hurst, Klinck; leurs ailiers Théberge, Logan, Brooker, Scholes, Knox, Horne, etc., etc., et tous les autres avec leur moyenne de 170 livres de pesanteur et 24 ans d'âge. Ikola dans les filets et Mayasich à l'attaque pour les Américains nous battirent à eux seuls avant le vernissage de 2-0 procuré par Tregubov & al des Dynamos. Et n'oubliez pas qu'à cette même année 1956, à Cortina, les Russes à leur première participation aux Jeux Olympiques d'Hiver, l'emportait comme équipe dans le classement général impressionnant surtout par leurs marchands de vitesse sur patins.

Mes amis vous savez le reste . . . Et le bulletin No 17 de l'Association Canadienne Olympique de mars 56 y allait du paragraphe suivant, laconique mais fort explicite: "Les Russes doivent être félicités de leurs succès et tout spécialement pour leur superbe équipe de hockey. Les Dutchmen ont bien joué mais ils n'étaient pas de taille pour les intelligents et rapides patineurs de l'Union Soviétique. Et je ne vous parle pas de toute la commotion soulevée même en Chambre des Communes par nos Canadiens offusqués du revers des Dutchmen mais qui auraient bien été embêtés pour nous dire combien le gouvernement de Sa Majesté avait fourni pour appuyer l'envoi de nos porte-couleurs en terre européenne. De tout ceci que faut-il conclure . . . ? Tout d'abord que les Russes apprennent très vite que ce soit dans le domaine scientifique ou sportif et que leur conception du sport n'est pas la même que la nôtre. Leur potentiel est inépuisable et de cette masse humaine ils savent tirer les meilleurs sujets pour en faire des instructeurs et développer des super-athlètes dans quelques catégorie que ce soit. Le sport est étatisé e à Moscou les "Spartiades" annuelles sont organisées, régies et subventionnés par l'état tout-puissant et servant principalement à déceler ce qu'il peut y avoir de meilleur pour les compétitions internationales futures. Du strict point de vue hockey c'est le dixième anniversaire de naissance cette année et déjà l'on compte là-bas plus de 100,000 patinoires dans tout le pays et à Moscou même il y a un aréna des plus modernes avec glace artificielle et capacité de 14,000 personnes. L'équipe qui évolue ce soir est composée de vedettes des trois équipes suivantes: Dynamos, Soviet Wings et Central Sports Club du Ministere de la Défense Nationale (j'ai bien dit Ministère de la Défense Nationale). La vraie équipe qui fera face à nos Whitby Dunlops au prochain tournoi mondial à Oslo du 28 février au 9 mars ne sera définitivement formée qu'au début de décembre. Ceux qui évoluent ce soir au Maple Leafs Gardens sont avant tout et pardessus tout des soldats avant d'être des joueurs de hockey. Les observateurs n'ont pas été sans remarquer cette discipline de fer, cette entente entre tous les membres et cette forme superbe qui les a vus demeurer 18 heures dans un avion pour arriver à Gander sans avoir touché à une seule bouchée de pain et ayant dormi tout au plus six heures sur 24. Un repos, un sommeil de quelques heures, un bain et dès la même journée de leur arrivée en terre canadienne ils sautaient sur la glace pour une pratique de deux heures sans qu'aucune fatigue apparente se décele sur leurs traits. Ce sont des durs, entrainés durement et habitués en véritables soldats à ne pas rejimber et se plaindre pour rien. Le colonel Korotkov qui les dirige ici en apprendra beaucoup sur nos us et coutumes dans le hockey et sur le comportement de nos professionnels. Quand cette tournée sera terminée il sera définitivement fixé sur la capacité des Dunlops qui représenteront notre pays en mars à Oslo et c'est là que vous verrez la véritable figure de l'équipe russe. Avant tout et par-dessus tout ils viennent ici en observateurs et je le répète ils apprennent très vite. S'ils font mauvaise figure ils pourront sauver la face en affirmant que ce n'est pas la plus forte équipe dont ils disposent. Ils ont déjà une avance sur les nôtres et c'est d'avoir réussi à faire adopter leurs propres règlements de la Fédération Internationale. C'est déjà quelque chose.

Au Maple Leafs Garden. – Première d'une série de sept joutes en terre canadienne. – Les Hawks ont voulu signer Veniamin Alexandrov

Toronto, 22. (CP) Les Russes sont bien désolés mais le jeune Veniamin Alexandrov ne s'alignera pas avec un club de l'organisation des Black Hawks de Chicago. Le joueur de centre de 18 ans ne peut accepter de l'argent pour jouer au hockey.

C'est ce que les officiels russes ont déclaré après qu'ils eurent appris que le nom d'Alexandrov avait été placé sur la liste de négociations des Black Hawks de Chicago de la Ligue Nationale. Son nom fut placé sur la liste mercredi par l'éclaireur Bob Wilson qui avait vu l'équipe soviétique pratiquer au Maple Leaf Gardens.

Les Russes semblaient amusés de la façon d'agir de l'éclaireur. "Je ne comprends pas beaucoup ce genre de choses, mais vous pouvez dire que Veniamin ne jouera pas pour un autre club que le nôtre," a déclaré le colonel Korotkov, chef de l'équipe russe. "Nous avons des parties ou des pratiques à chaque jour et Alexandrov n'aura pas le temps de jouer pour un autre club."

Le colonel, président de la Fédération soviétique de hockey sur glace, a ajouté qu'il n'empêcherait pas les représentants de Chicago de faire signer un contrat à Alexandrov. "Je sais d'avance qu'ils le regretteraient."

ON JOUE A CACHE-CACHE

Au cours de la journée d'hier, les joueurs russes ont joué à cache-cache avec les journalistes et les spectateurs.

Les Russes devaient tout d'abord jouer au soccer à 10 heures du matin au Varsity Stadium. Lorsque les journalistes sont arrivés au stade à l'heure indiquée, les Soviets montaient dans un autobus pour se rendre à leur hôtel.

Une pratique de hockey devait avoir lieu à midi au Maple Leaf Gardens et plusieurs rédacteurs sportifs, de même que quelques spectateurs les attendaient avec impatience. Les Russes sont finalement arrivés une heure en retard et n'ont tenu qu'une légère pratique.

Ce soir, les Dynamos affronteront les Dunlops de Whitby à Toronto, dans la première des sept joutes qu'ils doivent disputer contre des clubs canadiens.

ECHANGE DE PRESENTS

Avant le début de la partie, les joueurs vont se mettre à leur ligne bleue respective et vont ensuite patiner vers le centre de la glace pour échanger des souvenirs. Le joueur-gérant Sid Smith, des Dunlops, va remettre une coupe d'argent au capitaine Nikolai Sologubov, le joueur le plus âgé des Dynamos avec ses 33 ans, tandis que ce dernier va lui faire cadeau d'un fanion.

Ensuite, une fanfare militaire va jouer "God Save the Queen" et l'hymne national de la Russie. Puis, les Russes vont tenter de démontrer à une foule d'environ 13,000 personnes qu'ils sont des aspirants sérieux au championnat mondial de hockey sur glace, qui aura lieu en Norvège au mois de février. Le Canada sera représenté à ce tournoi par les Dunlops.

Des experts que les Russes impressionnent

Toronto, 22. (CP) Les membres de l'équipe russe de hockey, qui ont la réputation de ne manger que du bifteck pourraient bien ne faire qu'une bouchée des Dunlops de Whitby ce soir.

Des experts comme l'éclaireur Bob Wilson des Black Hawks de Chicago, Ken Reardon, vice-président des Canadiens de Montréal, et Bobby Bauer, ancienne vedette des Bruins de Boston, ont tous été surpris par la tenue de l'équipe russe durant ses pratiques.

Bauer et Reardon ont surtout admiré la précision des lancers et des passes des joueurs soviétiques.

Si ces experts ont raison, le club russe ne devrait faire qu'une bouchée du club qui va représenter le Canada au prochain tournoi mondial de hockey.

Mais il faut dire que l'on n'a pas encore vu les Russes se servir de la mise en échec. Selon les règlements européens, les joueurs d'une équipe ont le droit d'utiliser la mise en échec dans leur zone défensive. Les puissants coups d'épaule des porte-couleurs des Dunlops pourraient bien nuire au jeu de passe de leurs adversaires.



NIKOLAI LOLUGUBOV LE CAPITAINE DES RUSSES

GARDIEN DE BUTS BLESSE

Le grand John Henderson, ancien cerbère des Bruins de Boston, a été blessé jeudi au cours d'une pratique et sera remplacé dans les filets des Dunlops par Carl Wetzel.

LUTTE A LA TOUR
Ce soir 8 hres 30
Finale 2 de 3
(par équipes)
Carpentier- Bollet
vs
Jonathan-Ursus
(Pour le championnat)
Semi-finale
Wright vs Langevin
2 autres combats 2
Admission: $1.00 $1.50 $2.00
(toute taxe incluse)
Réservations: Tél.: LA 2-4818

Agenda sportif

LUTTE

La Tour: A 8:30 heures p.m. programme régulier du vendredi avec finale par équipe entre Carpentier et Bollet contre Ursus et Jonathan. Autres batailles.

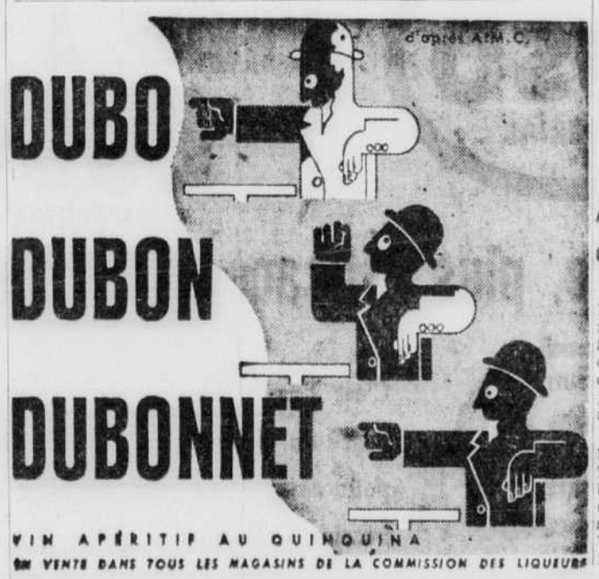
CURLING

Bonspiel Interclubs: Semi-finales dans les tournois "Martineau Electrique" et "Intendant Talon" au club Eichemin et au Club Victoria.

Mike Green est éliminé

Adelaide, Australie, 22. (PA) — Mike Green, de Miami, a été éliminé hier par Graham Lovett, de Sydney, dans le tournoi de tennis du Sud de l'Australie. Green, classé au cinquième rang chez les joueurs étrangers, a perdu au compte de 6-2, 3-6, 6-4 et 7-5.

Toutefois, Vic Seixas et Herb Flam l'ont emporté par défaut. Le vétéran Gardnar Mulloy a battu Wayne Reid par 6-4, 3-6, 6-4 et 6-2; Barry MacKay a eu raison de Peter Newman par 6-1, 7-5 et 6-1 et Ron Holmberg a défait Fred Stolle par 6-2, 6-4 et 6-1.





Les Canadiens juniors

Cornwall, 22 (PC) Les Canadiens d'Ottawa-Hull ont défait hier les Chevvies de Cornwall 7-4 dans une joute de la ligue Senior A de l'Ontario

Contre les hockeyistes russes ce soir



SMITH — O'CONNOR — HENDERSON — McKENZIE

Au bout du poing...

C'est Calhouun contre Boyd ce soir

New York, 22 (UP) Les aspirants poids-moyens Rory Calhoun et Bobby Boyd en viendront aux prises ce soir au Madison Square Garden et tous les deux ont les yeux fixés sur Joey Giardello.

Calhoun, tout comme Boyd, espère remporter la victoire dans le but d'obtenir une bataille revanche contre Giardello, le dernier homme dans la catégorie de 160 livres à l'avoir battu. Le combat de ce soir débutera à dix heures. C'est une bataille de dix rondes qui sera télévisée partout. Calhoun, qui vient de White Plains, N.Y., est favori à 11-5 bien que Boyd sera à la recherche de sa septième victoire consécutive en 1957.2 Calhoun a 23 ans tandis que Boyd a 24 ans.

Le 17 mai dernier, Calhoun perdit une décision contestée contre Giardello de Brooklyn. On sait que le champion actuel Carmen Basilio a laissé entendre qu'il aimerait bien se battre contre Giardello si l'ex-champion Sugar Ray Robinson refuse de le rencontrer dans une bataille revanche pour le titre.

Le 28 septembre 1956, Boyd se battait contre Giardello et le combat fut forcément arrêté dans la cinquième ronde lorsqu'il se fractura la mâchoire. Boyd a recommencé à se battre en mars dernier et a réussi à remporter six victoires consécutives depuis.

En dépit de leurs brillants records et de leur classement, Calhoun et Boyd savent très bien qu'ils ont peu de chance d'obtenir une bataille pour le titre tant qu'ils n'auront pas fait oublier leur défaite contre Giardello. Selon le Ring, Calhoun est classé troisième tandis que Giardello est quatrième tandis que Boyd est neuvième. Dans le classement de la N.B.A., Giardello est troisième, Calhoun cinquième et Boyd huitième.

La défaite de Calhoun en mai contre Giardello fut sa seule défaite en huit combats cette année et seulement sa deuxième en 33 batailles professionnelles. Rory a perdu par décision contre Spider Webb en août de l'an dernier.

Cette année, Rory a annulé contre Joey Gimbra le 21 juin mais il a triomphé par décision contre Giambra dans un combat revanche le 26 août. A son dernier combat livré au Madison Square Garden le 18 octobre, Calhoun l'emporta haut la main aux dépens de Docky Cartellani, pour porter son record à 30-2-1 y compris quinze victoires par knockout. Il n'a jamais été knockouté.

Cette année, Boyd a remporté des victoires par décision contre Franz Szuzina (deux), Eddie Demars, Willie Vaughn (deux) et Castellani. Son record de 46-7-2 comprend 22 victoires par knockout. Il a été knockouté à cinq reprises. Mais il a déclaré hier: "Je vais battre Calhoun. J'ai trop de talents pour lui. Je pourrais même le knockouter".

Hockey

HIER

Ligue du Québec
Québec 7, Chicoutimi 4
Montréal 4, Shawinigan 0
Ligue Intermédiaire
As 2; Donnacona 4
Levis 8, Patro Q.-Ouest 4

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
New York	19	10	5	4	48	39	24
Montréal	18	10	4	4	64	37	22
Boston	17	8	8	1	48	47	17
Chicago	18	7	8	3	35	40	17
Toronto	18	5	10	3	44	55	13
Détroit	18	5	10	3	32	53	13

PROCHAINES JOUTES

AUJOURD'HUI

Rangers à Chicago

Samedi

Canadiens à Boston
Détroit à Toronto

Dimanche

Canadiens à Détroit
Toronto à Rangers
Boston à Chicago

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	18	14	2	2	71	38	30
Providence	17	8	8	1	57	53	17
Buffalo	17	7	9	1	52	64	15
Rochester	16	6	8	2	46	57	14
Cleveland	16	6	9	1	48	62	13
Springfield	18	5	10	3	54	73	13

PROCHAINES JOUTES

AUJOURD'HUI

Springfield à Cleveland
Providence à Rochester

Samedi

Rochester à Cleveland
Buffalo à Hershey
Providence à Springfield

Dimanche

Hershey à Buffalo
Springfield à Providence
Cleveland à Rochester

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	16	12	3	1	80	38	25
Shawinigan	19	9	9	1	66	66	19
Québec	18	8	9	1	53	62	17
Montréal	15	7	7	1	49	40	15
T.-Rivières	20	8	13	2	48	68	12

PROCHAINES JOUTES

Samedi

Chicoutimi à T.-Rivières

Dimanche

Montréal à Québec
Chicoutimi à Shawinigan

LIGUE METROPOLITAINE
Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Snowdon	8	4	2	2	36	28	10
St-Jérôme	6	3	1	2	37	14	8
N.D.G.	6	1	3	2	19	24	4
Lakeshore	8	0	4	1	7	39	1

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent	7	5	1	1	56	18	11
Québec	5	4	1	0	30	12	8
Lachine	6	2	4	1	20	38	5
National	7	1	5	1	14	25	3

PROCHAINES JOUTES

Samedi

Québec vs St-Jérôme

Dimanche

St-Jérôme vs St-Laurent
Québec vs Lachine
National vs Lakeshore

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Donnacona	6	6	0	0	27	11	10
St-Sauveur	5	4	1	0	32	17	8
Patro Q.-O.	6	3	3	0	27	31	4
As	5	2	3	0	18	30	4
Levis	6	2	4	0	36	36	4
Beaupré	5	0	5	0	13	38	0

Les Rangers à Chicago ce soir

par l'United Press

Les Rangers de New York, actuellement en tête de la ligue Nationale de hockey, tenteront d'augmenter leur avance quand ils affronteront les Black Hawks à Chicago dans la seule partie à l'affiche de la ligue Nationale ce soir.

Les surprenants Rangers détiennent actuellement une avance de deux points sur les Canadiens de Montréal mais les Canadiens ont joué trois parties de moins que les Rangers. Chicago est en troisième place sur un pied d'égalité avec les Bruins, sept points en arrière des Rangers.

Ce soir, les Rangers pourront compter sur les services du brillant joueur de défense Bill Gadsby, qui a manqué les quatre dernières parties de son club, à cause d'une blessure au dos. Les Hawks seront également au grand complet.

Marcel Paillé, qui est le grand responsable des récents succès des Rangers, sera de nouveau dans les filets des visiteurs. De-

"Spoutnik-sport" au pays des Kamarades

Londres, 22. (UP) L'Union soviétique a trouvé un moyen de "propulser" ses athlètes de sauts en hauteur dans les airs. Cette nouvelle a semblé causer apparemment autant d'étonnement dans le monde des sports que ne l'a fait le "spoutnik" dans le domaine scientifique.

Cette découverte se résume à un morceau de caoutchouc, d'environ un pouce d'épaisseur, qui est appliqué à la semelle d'un soulier de piste au moyen d'une mince lanière de cuir. L'effet a été si concluant que le fameux sauteur russe Yuri Stepanov a bondi pardessus la barre horizontale à une hauteur de sept pieds un pouce.

C'est là un record mondial, mais encore ce n'en est pas un. Car cette affaire ne manquera pas de provoquer une dispute lorsque les principaux officiels des sports athlétiques du monde se rencontreront à Stockholm, l'an prochain, afin de considérer le cas de ces souliers "propulseurs".

Quand les photos du saut de Stepanov (et des souliers) ont été montrées dans les pays occidentaux, il y eut de tels cris de protestation que la Fédération Athlétique Amateur Internationale a refusé de reconnaitre le record, bien qu'il fut de trois huitièmes de pouce plus haut que la marque officielle établie par l'Américain Charles Dumas.

Les officiels de l'Ouest se sont plaints que la caoutchouc spongieux avait aidé Stepanov à sauter plus haut tout en lui donnant plus de chance de passer par-dessus la barre horizontale.

"La prochaine chose que feront les Russes sera de placer un ressort dans une perche pour permettre à leurs sauteurs à la perche de "bondir" à 16 pieds", a déclaré un officiel suédois.

plus qu'il a été rappelé des Reds de Providence de la ligue Américaine, les Rangers ont subi seulement une défaite en neuf parties, soit contre les Black Hawks de Chicago le 9 novembre.

Un autre observateur de l'Ouest a de plus fait remarquer que les coureurs russes pourraient aussi bien se servir de plus grandes pièces de caoutchouc qui agiraient comme frondes pour les lanceurs de la ligne de départ. Ou bien ils iront jusqu'à installer des fusées sur les javelots pour les envoyer à une plus grande distance.

Il ne subsiste aucun doute que la tenue de Stepanov s'est grandement améliorée dès qu'il eut chaussé les souliers magiques. Dans des concours d'athlétisme à quelques mois d'intervalle, il a fait des sauts de cinq pouces plus haut.

Les Russes ont répliqué à cette protestation comme étant "une conspiration en vue d'amoindrir les progrès soviétiques dans le domaine de la culture physique." Ils ont ajouté que l'équipement des sports devait aussi être amélioré.

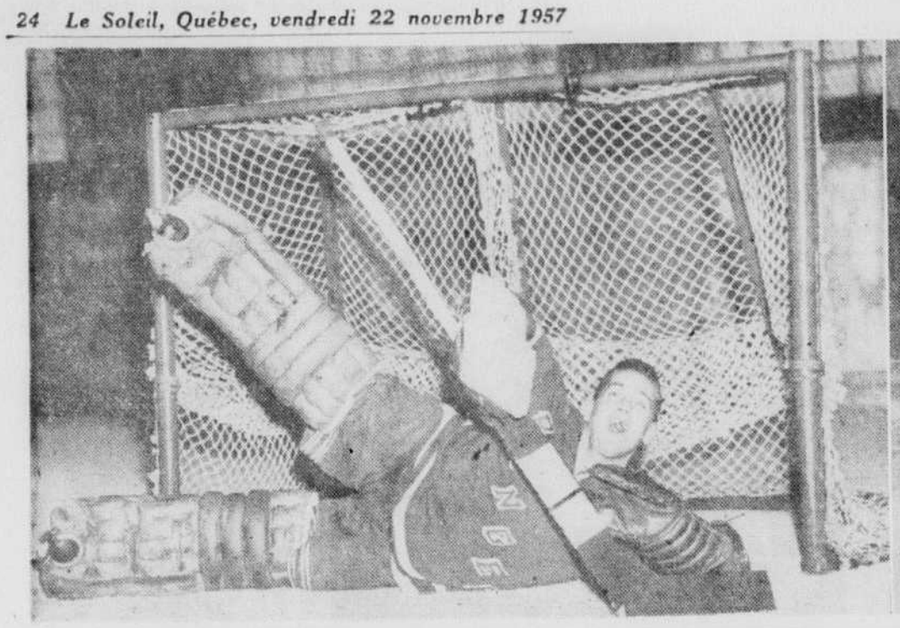
Les Russes pourraient bien avoir marqué un point. Les règlements de l'AAF ne mentionnent rien au sujet des souliers athlétiques. Et nous devons admettre que pendant des années les athlètes de sauts en hauteur européens ont pu expérimenté des chaussures de plus en plus modernes. Nul n'avait élevé d'objections jusqu'à ce que les Russes ne commencent à réussir des sauts de sept pieds.

COLISÉE
—Ligue de hockey du Québec—
Dimanche, 2 h. 45 p.m.
★ ROYAUX ★
de Montréal
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
BILLETS de SAISON et AUTRES BILLETS RESERVES en VENTE dans DEPOTS jusqu'à la fermeture ce soir ainsi qu'au COLISEE. Samedi au COLISEE seulement toute la journée jusqu'à 5 heures.
Rés.: $2.00 — $1.60 — Gén.: Adultes $1.00. Enfants 40c.

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE



MEILLEUR
PAR SON ARÔME ET SA SAVEUR!
COMFORT
TABAC À PIPE
MD PRODUIT DE A. ROUDE & BROTHE LIMITÉE







TOUR D'HORIZONS SPORTIFS. — Tout d'abord au Madison Square Garden avec un Marcel Paillé dans l'une des rares fois où il a dû se coucher sur la glace depuis qu'il sauta dans les jambières de Gump Worsley pour briller avec l'éclat que vous savez. Il a sauvé superbement sur ce coup mais il fallait que ce soit fort corsé et qu'il n'y ait pas eu d'autres moyens de parer le coup pour qu'il se soit ainsi étendu. Puis filons vers le Maple Leafs Garden alors que des observateurs épient les faits et gestes des Russes en pratique sur la glace. Ces observateurs n'ont pu être autrement qu'impressionnés par la vitesse des visiteurs. Puis à droite c'est l'instructeur Anatoly Tarasov qui y va de ses conseils à ses joueurs surtout dans le cas des attaques en territoire ennemi. Ce même Tarasov faisait partie de l'équipe russe qui battit les Lyndhursts de Toronto au tournoi mondial du hockey en 54.

Les As doivent céder 4-2 aux Saguenéens

(Par Bertrand Tremblay)

Chicoutimi, 22. — Le capitaine Gerry Claude a capitalisé sur son puissant "slap-shot" hier soir, au Colisée de Chicoutimi pour enregistrer deux buts et fournir une assistance sur le point vainqueur, pour conduire ses compagnons à un quatrième consécutif contre les As de Québec.

Toutefois, si les as ont dû s'incliner par 4 à 2 devant la supériorité des locaux, ils sont toutefois heureux d'avoir enfin réussi à déjouer le cerbère Gilles Boisvert pour la première fois cette saison. Dans les trois premières rencontres entre les deux clubs, les Québécois avaient essuyé autant de blanchissage. Après ce long silence de 252 minutes, l'artillerie des As s'est remise à tonner quand Sleaver a sauvé les siens d'une plus grande humiliatio en comptant au milieu de la dernière période. La rondelle frappa un patin de Georges Roy pour ricocher dans les filets. Durant cette partie hier soir, les deux clubs ont affiché une grande rapidité et l'action n'a pas dérougi. Ce fut un spectacle de première valeur à tous les points de vue.

Voulant mettre fin à cette disette contre les Saguenéens cette saison, les As ont sauté sur la glace avec la ferme volonté de maculer au moins par un point le record parfait de trois blanchissages d'affilé reussi par l'incomparable Gilles Boisvert. Ils ont lancé durant la période initiale, des offensives bien rythmées, mais leurs assauts se brisèrent en grande partie à l'arrière-garde surtout devant Jacques Deslauriers et Gerry Glaude qui veillaient comme des sentinelles attentives devant la forteresse de Boisvert.

Une fois cependant Maxwell a réussi à tromper les vigilance des deux garde de corps de Boisvert pour lancer à bout portant sur le gardien des Saguenéens. Rapide comme l'éclair, Boisvert effectua un plongeon à la Johnny Wesmuler pour écarter le danger.

QUEL BOULET !

Les Saguenéens, après avoir repoussé quelques tentatives assez dangereuses, répliquèrent avec une série de montées pour refouler définitivement les visiteurs dans leur territoire. Il ne restait que trois secondes à jouer quand Glaude laissa partir un de ces boulets dont il connait seul le secret pour prendre Dufour en défaut. Le lancer fut effectué à un angle très difficile.

A la reprise du jeu, Glaude couronna un jeu de puissance en dirigeant un autre boulet dans la cage de Dufour. Le cerbère des As n'y vit que du feu. Il n'eut même pas le temps de faire un geste, la rondelle était déjà tombée derriere lui.

ON JOUE DU COUDE

Vexés de leurs insuccès les As eurent recours à la rudesse afin de briser la résistance des Saguenéens. Les coups d'épaules furent assez violents et à un certain moment, Hayden et Glaude faillirent en venir aux coups. L'arbitre intervint pour punir les deux belligérants. Jacques Gagnon, Hicks et Lamirande paradèrent à leur tour au pénitencier, mais les deux cerbères, principalement Boisvert, demeurèrent solides devant les attaques répétées.

ILS LE MERITAIENT BIEN...

O'Ree, Cossette et Labadie eurent de belles occasions de compter durant la dernière période. Labadie principalement vit un de ses lancers frapper le poteau. Mais c'est finalement Sleaver qui vint mettre fin à la disette des As en déjouant Boisvert sur un lancer volé alors que les Saguenéens jouaient avec le désavantage numérique d'un homme. Le cerbère Boisvert s'était mérité une punition qui fut servie par Caron. Cette punition devait coûter son quatrième blanchissage. Mais il fallait évidemment que ce "blanchithon" prenne fin, car les as ont vraiment tout tenté pour repartir dans l'espoirs de retourner à Québec avec une victoire. Encouragés par ce but, les protégés de Joe Crozier égalerent le compte une minute plus tard. Mais c'est Gerry Glaude qui devait jouer le rôle de héros en menant lui-même l'attaque conduisant au but vainqueur. Arrivé à la ligne bleue des As, il fit mine de lancer pour reléguer le disque à Lou Smke qui filait à l'aile droite. Le Yougoslave effectua un lancer précis dans le coin gauche pour permettre au Saguenéens d'infliger un quatrième échec au As et d'augmenter leur avance en tête du classement. Quelques instants plus tard, Grozier retira Dufour de ses filets pour lancer un sixième homme à l'attaque mais sa tactique s'avéra infructueuse quand Hicks s'échappa dès la mise au jeu dans le territoire des Saguenéens dès la mise au jeu dans le territoire des Saguenéens pour aller lancer le disque dans les filets déserts.

Arbitre: Ching McDonald; juges de lignes O'Doherty, Bolleau.

Première période

1—Chicoutimi: Glaude, (Pichette, Harvey) 19:57
Puns: R. Rousseau 3:56.

Deuxième période

2—Chicoutimi: Glaude, (Smrke, Hicks) 4:38
Puns: Hayden 4:56, Glaude 4:56, Gagnon 6:18, Hicks 13:06, Lamirande 15:46.

Troisième période

3—Québec: Sleaver, (Hayden) 11:26
4—Québec: O'Ree, (Lamirande) 12:19
5—Chicoutimi: Smrke, (Glaude) 14:36
6—Chicoutimi: Hicks, 18:26
Puns: R. Rousseau 6:34, Boisvert, servi par Caron 10:49

LA BOXE

Par la Presse Associée

Marseille, France. — Mohammed Omari, 132, de France, a défait aux points, en 10 rounds, Ray Palmi, 136, d'Italie.

Los Angeles — Richardo Moreno, 128, de Mexico, a défait par k.o. technique, au 6e round, Ike Chestnut, 128 de New York.

Oakland, Californie — Bob Satterfield, 183, de Chicago, a défait aux points, en 10 rounds, Howard King, 194, de Reno.

Phoenix, Arizona — Zora Folley, 195, de Chandler, Arizona, a mis hors de combat, au 4e round, Duke Sabedong, 215, de Honolulu.

Revere, Mass.—Joe Devlin, 152½ de Boston, a défait par k.o. technique, au 1er round, Hal Jaynes, 150, de Springfield, Mass.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.





Football

Edmonton (PC) 22 — Les amateurs de football discutaient encore hier du match de football disputé la veille à Edmonton entre les Eskimos et les Blue Bombers de Winnipeg. Edmonton l'a emportée, 5-4, mais non sans difficulté, pour ainsi égaliser les chances dans cette série finale deux de trois. Le match décisif aura lieu samedi, à Edmonton également.

Charlie Shepard, un demi-arrière, a aggravé une blessure à une hanche et Pete Mangum a subi une foulure à la cheville. Il est possible que ces deux joueurs du Winnipeg soient au rancart samedi. On rapporte plusieurs blessures du côté des Eskimos, mais toutes de nature légère.

Jackie Parker, le pilier des Eskinos, a déclaré que la partie de samedi prochain ne sera pas aussi contestée. "Nous gagnerons par une forte marge ou serons battus de la même façons," de dire Parker hier.

Montréal, 22 (PC) — Les Alouettes de Montréal ont tenu hier une pratique endiablée — une pratique qui pourrait bien être leur dernière de la saison, à moins qu'ils ne réussissent à battre les Tiger-Cats de Hamilton par plus que sept points, demain après-midi, dans la dernière joute de la finale pour le championnat du Big Four et le droit de rencontrer les champions de l'ouest dans la classique de la coupe Grey, le samedi suivant à Toronto.

A l'issue de la pratique secrète, l'instructeur Doug Peahead Walker s'est refusé à toute discussion au sujet de la strategie qu'il entend adopter pour cette joute décisive.

"Hamilton est un club déjà assez difficile à battre", a déclaré Walker, impliquant évidemment que quiconque étant d'avis que l'instructeur des Alouettes allait "vendre" ses plans à des araignées au plafond.

Les Tiger-Cats l'ont emporté au compte de 17-10 samedi dernier à Montréal, dans la première joute de la finale. Les Cats commenceront donc la deuxième joute de cette finale de deux parties au total des points avec l'avantage d'un touché converti ou de n'importe quelle combinaison formant un total de sept points.

Les Alouettes, bien conscients du fait qu'ils devront être plus prolifiques que dans leurs dernières joutes s'ils veulent remonter la côte et battre Hamilton, ont pratiqué dur toute la semaine.

Une chose en faveur de l'équipe montréalaise est l'excellent moral de ses joueurs. Les joueurs des Alouettes rayonnent en effet de confiance et de détermination depuis leur victoire de 24-15 sur les Rough Riders d'Ottawa, le 13 novembre dernier, dans la semi-finale du Big Four. Trois jours après cette victoire, ils devaient faire face aux Cats dans la première partie de la finale. En dépit de toute la détermination des Alouettes, les effets de leur dure joute contre Ottawa se fit sentir.

Edmonton, 22 (PC) — Les preneurs au livre ont établi les Eskimos d'Edmonton favoris pour battre les Blue Bombers de Winnipeg demain soir et representer encore l'ouest dans la classique de la coupe Grey, le samedi suivant à Toronto.

Les Eskimos étaient favoris par 16 et même 18 points pour gagner la premiere joute de leur finale de deux de trois contre les Bombers. Ces derniers ont gagné la partie au compte de 19-7. Mercredi soir, avant la deuxième partie que les Eskimos ont gagnée par 5-4, le club d'Edmonton était encore favori pour l'emporter par une marge de 16 points.

Cataractes gelés 4-0

Shawinigan Falls, 22 (PC) — Le gardien de buts Charlie Hodge a bloqué 27 lancers hier soir alors que le Royal de Montréal a blanchi les Cataractes de Shawinigan Falls au compte de 4-0. Les Cats sont en deuxième place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec, six points derrière les Saguenéens de Chicoutimi.

Murray Balfour, Gene Kowalchuk, Kelly Burnett et Cec Hoekstra ont compté les buts du Royal.

Cette victoire du Royal l'a rapproché à deux points des As de Québec, troisième dans le classement du circuit de cinq clubs.

Ed Johnston, le gardien de buts des Cataractes, n'a été mis à l'épreuve que 20 fois.

L'arbitre George Whitehead a imposé 11 punitions mineures, dont six au Royal. Aucune n'a figuré dans le pointage.

Arbitre: George Whitehead; juges de lignes: Landry, Landry.

Première période

1—Montréal: Balfour, (Hoekstra) 2:06
Puns: Bownass 4:14, Bouchard 11:04

Deuxième période

2—Montréal: Kowalchuk, (Duncan) 2:42
Puns: Balfour 1:40, Taillefer 1:40, Duncan 5:25, Labrosse 7:05, Bouchard 11:52, 18:06.

Troisième période

3—Montréal: Burnett, (Denis) 10:16
4—Montréal: Hoekstra, 19:48
Puns: Kowalchuk 4:35, Balfour 8:05, Mosdell 16:12.

Gain-surprise de Moreno sur Chestnut

Los Angeles, 22. (UP) Le Mexicain Ricardo (Pajarito) Moreno a gagné hier soir par knockout à la sixième contre Ike Chestnut, deuxième aspirant poids plume.

Moreno a plu à une foule partigane de 10,000 personnes en s'attaquant sans relâche au corps et à la tête de son rival.

Moreno, battu par mise de combat à sa dernière bataille, a ouvert une coupure sur le pommette gauche de Chesnut à la troisième ronde et la blessure saignait considérablement quand le combat a pris fin.

Après avoir consulté le docteur Robert Rovke, l'arbitre Tommy Hart a mis fin aux hostilités après que la cloche eut annoncé laf in du sixième engagement.

Les deux boxeurs pesaient 126 livres.

Moreno a maintenant mis hors de combat 29 de ses 33 adversaires.

Moreno menait par une grosse marge aux points lorsque le combat se termina. Le boxeur mexicain fut transporté sur les épaules de ses armirateurs après la rencontre.

Turcotte au premier rang

Réal Turcotte, des Ponsards de Snowdon, domine toujours les compteurs du circuit Alex McKellar. Le brillant ailier droit du Snowdon a compté huit buts en plus de fournir dix assists en sept parties. Normand Doyle, du St-Jérôme a fait le plus de progrès au cours de la dernière semaine. Il a quitté la huitième place pour se hisser en deuxième position sur un pied d'égalité avec Réal Trépanier des Jets de St-Laurent.

Chez les gardiens de buts, André Thibodeau des Baronets de Québec conserve la meilleure moyenne. Il a été déjoué seulement huit fois en quatre parties. Claude Cyr, du St-Jérôme a toutefois réussi le plus de blanchissage soit trois.

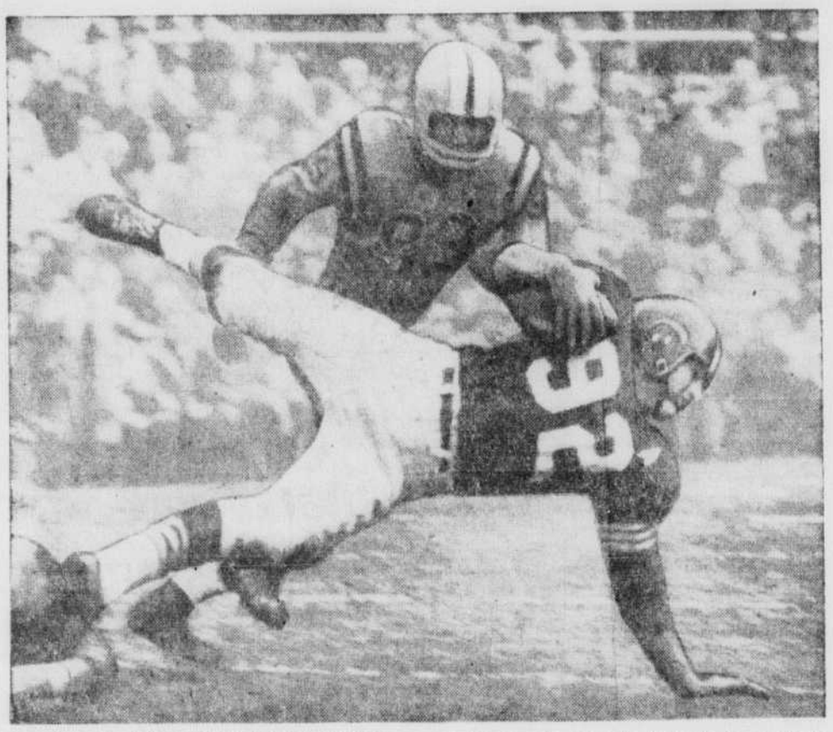
	PJ	B	A	Pts	Pu.
1—R. Turcotte, (Snowdon)	7	8	10	18	6
2—N. Doyle, (St-Jérôme)	6	7	8	15	4
3—R. Trepanier, (Jets)	7	3	12	15	17
4—B. Doyle, (St-Jérôme)	6	5	9	14	0
5—P. Ethier, (Snowdon)	7	7	6	13	0
6—N. McGregor, (Snowdon)	7	8	4	12	2
7—A. Samson, (Jets)	7	4	8	12	4
8—C. Fournel, (N.D.G.)	5	6	5	11	0
9—Y. Gamache, (St-Jérôme)	5	5	6	11	21
10—Y. Local, (St-Jérôme)	5	4	7	11	30
11—R. Dejordy, (Jets)	7	8	2	10	13
12—A. Drolet, (Baronet)	4	5	5	10	2
13—S. Boudreau, (St-Jérôme)	5	5	5	10	6
14—A. Roy, (St-Jérôme)	6	4	5	9	2
15—H. White, (N.D.G.)	5	3	6	9	20

Moyenne des gardiens de buts

	PJ	BC	BL	Moy.
A. Thibodeau, Qué.,	4	8	0	2.
J. Chandis, St-L.,	6	11	1	1.83
J. Prescott, St-L.,	1	5	0	5.
TOTAUX	7	16	1	2.28
C. Cyr, St-J.,	6	14	3	2.33
K. Hollingdrake, Sno.,	7	20	1	2.85
N. Laurence, Nat.,	7	28	0	4.
A. Herron, N.D.G.	4	14	0	3.5
R. Broadbelt, N.D.G.,	2	10	0	5.
TOTAUX	6	24	0	4.
N. Walls, Lach.,	6	28	0	4.66
M. Boyer, Lakes.,	5	39	0	7.8

Lane veut le retour de Rosen

St-Louis, 22. (PA) Frank Lane, le nouveau gérant général des Indians de Cleveland, a déclaré hier qu'il tentera de persuader Al Rosen, ancien joueur de troisième but des Indians, de revenir au jeu après une absence d'un an. Lane a déclaré qu'il rencontrera Rosen samedi prochain et que tout le porte à croire que l'ancienne étoile des Indians est vivement intéressée à effectuer un retour au jeu.



SERA-T-IL AUSSI MAL PROTEGE DEMAIN APRES-MIDI . . . ? Le quart-arrière des Alouettes de Montréal, poursuivi par TONY CURCILLO, des Tiger-Cats de Hamilton, tombe au sol pour une perte considérable de terrain au cours de la première partie de la finale. ETCHEVERRY fut de nouveau mal protégé par les joueurs de son club et il fut plaqué à pas moins de 10 reprises par les joueurs des Tiger-Cats derrière la ligne de mêlée des Alouettes.

Sous les feux de la rampe sportive

Un "oscar" pour Mickey Mantle

New-York, 22 (UP) — Mickey Mantle n'a pas gagné la saison dernière aucun des championnats de la "triple couronne" mais il a assez bien joué pour se mériter le titre de "joueur le plus utile à son club" dans la Ligue Américaine.

Le puissant frappeur des Yankees de New-York a reçu cet honneur pour une deuxième année consécutive. L'Association des rédacteurs de baseball lui a accordé 233 points contre 209 pour Ted Williams et 205 pour Sievers des Sénateurs de Washington. Ce fut l'une des votations les plus corsées de toute l'histoire et Mantle devient ainsi le quatrième joueur à avoir cet honneur pour une deuxième année consécutive. Bien qu'handicappé par des blessures Mantle y alla d'une moyenne de 365; de 34 circuits et 94 points produits. Pour Williams ce fut également un bel honneur surtout si on considère son âge de 39 ans.

Bionda blessé

Boston, 22 (PA) - Jack Bionda, joueur de défense des Bruins de Boston, de la ligue Nationale de hockey, ne pourra jouer avant une semaine au moins à la suite d'un accident survenu lors de la pratique de mercredi.



MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

PRODUITS ESSO IMPERIAL

EXIGEZ L'HUILE À POÊLE ESSO IMPERIAL

plus pure, plus efficace, plus économique

PRODUITS ESSO IMPERIAL

C'est l'huile idéale pour votre poêle. Son degré de viscosité est contrôlé en laboratoire pour assurer un débit régulier et une combustion uniforme.

PRODUITS ESSO IMPERIAL

Scientifiquement équilibrée pour fournir une chaleur maximum et un allumage instantané.

Brûle d'une flamme vive et propre, n'encrasse pas, n'oxyde pas.

PRODUITS ESSO IMPERIAL

Livraison rapide en tout temps.

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL!

VOYEZ VOTRE VENDEUR D'HUILE À POÊLE ESSO

La nouvelle fonction de Coleman pourrait apporter changement

New York, 22. (UP) — La promotion de Jerry Coleman au bureau de direction des Yankees de New York a pavé hier la route pour le gérant Casey Stengel qui pourra maintenant réaliser son "mignon projet" de changer Tony Kubek en un joueur d'arrêt-court.

Un tel changement n'est pas sans provoquer le dérangement du versatile Gil McDougald, qui fut l'arrêt-court régulier des Yankees la dernière année et demie, pour en faire le joueur de deuxième-but régulier de l'équipe. Un joueur de deuxième-but par acquisition, McDougald, 29 ans, s'est signalé à chaque position dans le champ intérieur sauf au premier coussin depuis qu'il a rejoint les Yankees en 1951.

Un porte-parole du club de New York a semblé avoir devancé les projets de Stengel avant-hier lorsqu'il a déclaré que le retrait de Coleman comme joueur plaçait Bobby Richardson "en ligne pour être le joueur de deuxième-but du club à moins que Stengel ait quelqu'autre joueur plus précieux en vue."

Stengel lui-même a laissé entendre de façon très claire qu'il avait plusieurs "bonnes combinaisons à l'idée." Et l'un d'eux est connu pour être le convertible Kubek, le joueur de 21 ans natif de Milwaukee qui a joué à cinq positions au cours de sa campagne comme recrue, qui deviendrait alors un arrêt-court régulier.

Richardson a prouvé qu'il pouvait être un splendide joueur-clé dans les double-jeux au cours de sa saison comme recrue mais il n'a frappé que pour une moyenne de .256, produisant 19 points seulement et n'obtenant pas un seul coup de circuit en 96 parties. McDougald, aussi bon joueur de deuxième-but que Richardson, a frappé pour .289, produit 62 points et a cogné 13 circuits.

En somme, une combinaison de deuxième-but avec Kubek (.297 de moyenne, 39 points produits et trois circuits) et McDougald serait la plus forte offensive que pourrait posséder Stengel et qui défensivement ne lui coûterait probablement rien.

Un tel arrangement laisserait Andy Carey (.255 de moyenne, six circuits et 33 points produits en 85 parties) et Jerry Lumpe (.340, aucun circuit et 11 points produits) pour couvrir le troisième but devant les frappeurs gauchers et droitiers.

Kubek a été choisi à la discrétion de Stengel à cause de son degré étonnant d'adaptabilité mais le gérant-général George Weiss est reconnu pour critiquer les idées de Stengel tant que celles-ci ne se sont pas justifiées. Ce fut l'erreur de Kubek au troisième but qui a amorcé le fameux ralliement de quatre points des Braves au cours de la partie décisive des Séries Mondiales et Weiss croit qu'un aussi bon jeune joueur devrait être ancré à une seule position et non déplacé continuellement suivant la décision de certains.

En ajoutant Coleman au personnel du bureau de direction, les Yankees retiennent les services d'un des hommes les plus respectés dans le baseball. Coleman a été une étoile défensive qui a possédé un coup de bâton peu régulier mais très dangereux. Il a frappé pour une moyenne de .364 au cours des séries de cette année et en 1950 il avait été choisi comme le joueur le plus extraordinaire à la suite d'un balayage de quatre parties des Yankees contre les Phillies de Philadelphie.

C'était bien le genre de Coleman lorsqu'il accepta tout le blâme pour un jeu hautement disputé au cours de la cinquième partie des séries 1957. Eddie Mathews avait atteint le premier coussin sur un roulant ordinaire sur lequel Coleman prétend qu'il aurait dû foncer. Mathews fut sauf sur ce jeu et deux coups sûrs suivirent pour donner aux Braves une victoire de 1-0 ainsi qu'une avance de 3-2 dans les Séries.

Rendement des équipes Campbell à domicile et sur la route

Sur leur terrain	A Montréal	A New-York	A Boston	A Détroit	A Chicago	A Toronto
Gagnées Perdues Nulles	G. P. N.	G. P. N.	G. P. N.	G. P. N.	G. P. N.	G. P. N.
CANADIEN 7 2 1	S	0 2 0	0 0 0	1 0 0	0 0 1	2 0 0
RANGERS 5 2 2	1 0 1	O	1 1 0	1 0 1	1 1 0	1 1 0
BRUINS 5 2 1	0 2 0	1 1 0	L	1 1 0	0 1 0	1 1 0
RED WINGS 2 5 1	0 2 0	1 0 1	0 2 0	E	1 1 0	1 0 1
BLACK HAWKS 5 2 1	0 2 0	0 1 1	0 2 0	2 0 0	I	0 1 1
MAPLE LEAFS 3 5 2	1 1 0	0 1 0	1 0 1	0 1 0	0 2 0	L

Ce fameux Pizarro

San Juan, Porto-Rico, 22. (UP) Le total de 19 retraits au bâton, réussi récemment par le lanceur Juan Pizarro au cours d'une partie de la Ligue d'hiver de Porto-Rico, assure maintenant les Braves de Milwaukee que le jeune artilleur de 20 ans pourrait leur être bien utile au cours de la saison 1958.

Pizarro, qui n'avait gagné que cinq parties contre six défaites pour les champions du monde en 57, a établi un nouveau record pour cette ligue de baseball en menant l'équipe de Caguas à une victoire de 1-0 sur celle de Ponce. Pizarro retira quatre fois Carlos Bernier au bâton et ne donna que trois coups sûrs, dont deux à la neuvième manche.

La performance de Pizarro lui a permis de briser un record qui avait été établi par le fameux Satchel Paige il y a une vingtaine d'années. Bob Turley, alors des Orioles de Baltimore, avait égalé le record de Paige en 1954. Le record des Ligues majeures est de 18 et appartient à Bob Feller.

Pizarro avait obtenu en 1956 un boni de $35,000 pour signer un contrat avec les Braves. Il fit sensation l'année suivante au camp d'entrainement du Milwaukee et les Braves le gardèrent avec eux pour la majeure partie de la saison.

Pizarro avait été en 56 le meilleur lanceur de la Ligue Sally. Jouant pour les Braves de Jacksonville, il avait remporté 23 victoires, obtenu 318 retraits au bâton en 274 manches, lancé six blanchissages et conservé une moyenne de 1.77 point mérité par partie.

La saison dernière, il avait retiré 65 frappeurs au bâton en 99 manches dans la Ligue Nationale.

Pizarro a maintenant remporté quatre victoires contre seulement deux défaites depuis le début de la saison du baseball à Porto-Rico.

Kid Chocolate traité au lieu d'emprisonné

La Havane, 22. (PA). — Kid Chocolate, l'ancienne idole des amateurs de boxe de Cuba, n'aura pas à purger sa sentence de sept mois d'emprisonnement pour avoir été trouvé en possession d'une cigarette de marijuana.

On a appris hier que le président Fulgencio Batista est intervenu personnellement et a consenti à ce que Chocolate soit exempté de sa peine à condition qu'il suive des traitements et qu'il se trouve éventuellement un emploi.

Chocolate, qui fut arrêté en janvier dernier mais qui ne subit son procès qu'au début de novembre, a juré qu'il n'a jamais fumé de marijuana. Il a cependant déclaré qu'il souffre d'ulcères d'estomac et que sa santé se détériorait rapidement depuis quelques années. C'est à la requête des rédacteurs sportifs et des anciens admirateurs de Chocolate que le président Batista est personnellement intervenu.

Reconnu jadis comme champion poids plume du monde par la Commission de boxe de New York, Chocolate avait pris sa retraite en 1938.

Poussière de piste

Westbury, New-York, 22.—(UP) Le conducteur Billy Haughton a mené hier soir Goose Ali à la victoire dans la course principale de la soirée à la piste Roosevelt, pour une bourse de $3,150.

Au dernier tournant, Haughton et son cheval de quatre ans étaient en quatrième place mais ils ont réussi à distancer tous leur rivaux pour remporter la victoire par une demi-longueur.

Goose Ali, propriété de M. Bowman A. Brown, de Harrisburg, Pennsylvanie, a payé $19.60 au pari mutuel pour sa victoire en 2:07.2. Up Top, conduit par Billy Myer, a pris la deuxième place et Doctor Heywood la troisième.

La scène locale

CURLING

Une finale Victoria vs Winter Club est assuré dans la competition "Intendant Talon" du premier bonspiel inter-clubs de 1957-58 qui se terminera demain soir.

En revenant au tournoi "Intendant Talon", disons que deux équipes du Victoria, celles des skips J. G. Ross et Ray Malenfant, se disputeront le droit de jouer contre le vainqueur de la rencontre qui opposera Yvon Tassé et Robert Monast, tous deux du Winter Club.

Monast etait en semi-finale depuis mercredi soir, tandis que Tassé s'est mérité ce droit avec un gain de 11-9 contre Quebec No 4 (Guy Archer). Pendant que Ross avait raison de la puissante équipe Etchemin No 1 (N. Lemelin) par 6-5, Malenfant triompha de Winter Club No 6 (Tommy Byrne) au pointage de 6-4.

Au début de ce bonspiel, il avait été entendu que la ronde semi-finale "Martineau Electrique" serait jouée sur les glaces du club Etchemin. Toutefois, comme on craint que la glace ne soit pas prête en temps à cet endroit, ces rencontres ont été transférées au club Québec. Il est bien entendu, cependant, que la finale sera jouée au populaire club de St-Romuald.

LE "BRITISH CONSOLS"

La deuxième ronde du tournoi régional "British Consols" pour le trophée du sportsman H. E. Weyman aura lieu demain après-midi, dans les différents clubs de la région à l'exception du club Cambrai. On sait que cette compétition a commencé samedi dernier.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Un ralliement de trois points en moins de cinq minutes de jeu dans la troisième période, a permis au Donnacona de triompher des As au compte de 4 à 2, pour remporter sa cinquième victoire consecutive sans défaite, et ainsi s'assurer l'exclusivité de la première position du classement des clubs.

Les As d'Albert Vallieres ont affiché une belle combativité, mais une punition à Gaston St-Hilaire à 4:25 dans la troisième période a été fatale aux jeunes protégés du pilote Adjuto Côté, et Fernand Vallières a tiré avantage de cette supériorité numérique en comptant le premier de ses deux points éclairs.

Première période

Aucun point.

Punis: Vallières 7:40, Turgeon 10:25, Gingras 15:33, St-Hilaire 14:23, Gosselin 19:59, Flageol, m.c., 10:25.

Deuxième période

1—Donnacona: Royer, 2:03
2—As: St-Laurent, (McNaughton, St-Hilaire) 19:52
Punis: Côté 16:50, Rochette 14:28.

Troisième période

3—Donnacona: Vallières, (Després, Robitaille) 4:25
4—Donnacona: Vallières, (Robitaille, Côté) 5:35
5—Donnacona: Gingras, (Chabot, Després) 8:10
6—As: Bourassa, (Noël) 19:30
Punis: St-Hilaire 3:35, Noël 14:10, Côté 16:03.

Premier blanchissage

Dans la deuxième joute à l'affiche, le cerbère Claude Grenier a enregistré le premier blanchissage de la ligue cette saison alors qu'il permettait au Patro de Québec-Ouest de blanchir le Lévis au compte de 6-0.

Les compteurs ont été Robert Blais et Raymond Allaire 2 buts chacun ainsi que Clement Ferland et Pierre Drolet 1 but respectivement.

JUDO

Emboitant le pas à la métropole, les villes de Sherbrooke et Québec possèdent maintenant leurs centres d'entrainement de judo de plus en plus fréquentés où déjà les premiers novices se verront décerner prochainement une ceinture jaune, signe distinctif et traditionnel mérité par leur expérience et leur valeur et premier échelon dans la hiérarchie très spéciale de ce sport avant la possession tant convoitée de la fameuse ceinture noire.

Tous les amateurs de Québec désireux d'assister à ce premier passage de ceinture jaune seront les bienvenus samedi le 30 novembre au club de judo KARATE-DO, 770 Ste-Claire, où les instructeurs de l'endroit (ceintures noires) seront à la disposition du public.

"MONSIEUR FOOTBALL"

Raymond Gignac du 1484 4e Avenue à Québec a été élu hier midi "Monsieur Football 1957" et il aura l'occasion d'assister à la finale de la coupe Grey qui sera disputée à Toronto le 30 novembre prochain.

Plus de protection au stade McGill

Pour la prochaine année 58

Montréal, 22. (PC) Les autorités de l'Université McGill ont accepté hier l'offre du maire Sarto Fournier de fournir la protection de la police municipale aux joutes du Big Four la saison prochaine. Le maire a fait cette offre afin de prévenir la répétition des incidents de la semaine dernière, à l'issue de la joute entre les Alouettes de Montréal et les Tiger-Cats de Hamilton.

Dans une lettre adressée au maire Fournier, le Dr Cyril James, vice-chancelier de l'Université McGill, a déclaré que son institution est heureuse de cette offre faite par les autorités municipales.

Le maire a déclaré hier aux journalistes que l'on pourra compter sur l'aide de la police municipale, lors de la joute d'étoiles est-ouest, au stade de l'université, le 7 décembre prochain. Il a ajouté que "la porte demeurera ouverte pour les joutes de l'an prochain.

En accusant réception de la lettre du Dr Pames, M. Fournier a déclaré Harry Griffiths, directeur athlétique de McGill, et le directeur Albert Langlois, de la police de Montréal, pourraient peut-être se rencontrer sous peu afin de régler les détails assurant la présence de policiers municipaux, aux joutes de football au stade de l'université.

SOLUTION IDEALE

Les autorités de McGill, sur la recommandation de leurs locataires, les Alouettes, avaient confié cette saison le maintien de l'ordre au stade à une agence de détectives privés, en l'occurrence l'agence Pinkerton. Cette saison, aux joutes régulières, l'agence avait posté 80 policiers spéciaux en uniforme autour du terrain. Pour la joute de samedi dernier, il y en avaient assumé le service d'ordre au stade mais les autorités municipales avaient ordonné la discontinuation de cette pratique.

Le Dr James, en parlant des incidents disgracieux de la semaine dernière, alors que des voyous s'en sont pris aux arbitres et aux joueurs des Tiger-Cats, a déclaré qu'il n'est rien que McGill puisse faire qui assure mieux l'ordre que la présence de la police municipale.

En plus de deux billets pour la finale de la coupe Grey, Monsieur Football recevra un montant de $100 pour ses dépenses de voyage. Le premier vice-président élu est C. F. Hatton de Montréal qui recevra également deux billets pour la coupe Grey en plus d'un montant de $75 pour ses dépenses. Un autre Québécois, Paul-F. Léger du 138 Saunders, a été élu deuxième vice-président et recevra un montant de $50, pour ses dépenses en plus de deux billets pour la partie du 30 novembre à Toronto.

L'INTERUNIVERSITAIRE

La présente fin de semaine marquera les débuts de saison pour l'équipe Rouge et Or dans le hockey interuniversitaire, soit la huitième de Laval dans le domaine du jeu national des canadiens.

En effet, Jean-Paul Poulin conduira les porte-couleurs de Laval aux Etats-Unis, où ils disputeront deux parties exhibitions contre des équipes interuniversitaires américaines. Ces parties seront disputées selon les règlements américains du jeu, règlements qui sont presqu'identiques aux règlements en vigueur lors des jeux olympiques.

La première joute aura lieu ce soir, à Potsdam, état de N.-Y., où le Rouge et Or en sera à sa troisième rencontre annuelle contre le Clarkson College.

Un Dunlops blessé

Toronto, 22. (PC) — John Henderson, gardien de buts des Dunlops de Whitby, a été transporté hier soir à l'hôpital, souffrant d'une fracture probable de la rotule du genou droit. L'accident est survenu au cours d'une pratique des Dunlops, à la veille de leur joute hors concours contre l'équipe d'étoiles russes actuellement en visite au pays.

La direction des Dunlops a déclaré qu'on ne connait pas encore exactement la gravité de la blessure de Henderson mais qu'il est à peu près certain qu'il ne pourra prendre part à la joute de ce soir, au Maple Leaf Gardens de Toronto. On a déclaré que les Dunlops tenteront d'obtenir John Albani, le gardien de buts des Wolves de Sudbury, de la ligue Senior A du nord de l'Ontario, comme substitut de Henderson.

Carpentier et Bollet légèrement favoris pour triompher ce soir

Les champions par équipes Edouard Carpentier et André Bollet sont légèrement favoris pour conserver leur couronne aux dépens de l'équipe composée de Don Leo Jonathan et Mighty Ursus ce soir à La Tour dans le combat principal 2 de 3 sanctionnés par la National Wrestling Association. Deux officiels auront charge de ce combat final dont l'un sera nul autre qu'Eddy Cretchman de la Commission de Montréal. Un immense intérêt ne cesse de se manifester depuis l'annonce officielle de ce match et tout laisse croire que près de 3,000 amateurs en seront les témoins ce soir au populaire centre sportif de la vieille capitale.

Carpentier qui en plus de détenir conjointement avec son partenaire Bollet le championnat par équipes est également reconnu comme champion individuel par la N.W.A. à la suite de sa victoire aux dépens de Lou Thez. Il a prédit qu'il l'emporterait de nouveau ce soir en deux chutes consécutives et que la pesanteur ou la taille ne constituaient pas du tout un handicap pour eux. "Plus ils sont lourds et hauts, plus ils tombent pesamment", d'ajouter Bollet... Quant à Don Leo Jonathan il devrait fournir en compagnie de "Mighty Ursus" une formidable opposition à l'équipe française et dans ce combat principal on devrait voir se défiler toute la gamme des émotions.

Et pour supporter cette finale de choix il y a trois autres combats fort bien balancés. C'est ainsi qu'en semi-finale ce sera "Bear Cat" Wright contre Bob Langevin. En spécial ce sera Gene Rougeau contre Maurice Vachon et en préliminaire ce sera Manuel Cortez contre Angelo Savoldi. N'est-ce pas amateurs de lutte qu'il s'agit là d'une superbe réalisation au crédit de la Tour et de son matchmaker Roland Ste-Marie...? N'est-ce pas qu'il y a dans ce programme quelque chose qu'on ne retrouve nulle part ailleurs du double point de vue qualité et nombre de vedettes réunies sur une même carte en un même soir à un centre sportif...? Et dire que tout cela vous est accessible aux mêmes prix ordinaires d'admission. Un conseil les amis... Pourquoi ne pas vous occuper immédiatement de vos réservations...? (Ann.)

Requête de Lindsay & al

Toronto, 22 (PC) La requête de l'Association des joueurs de la ligue Nationale de hockey pour obtenir sa certification comme agent négociateur pour les joueurs des Maple Leafs de Toronto a pris une nouvelle tournure hier alors que la compagnie Maple Leaf Gardens Limited a produit une liste de 31 joueurs sous contrat.

La présentation de la requête s'est ouverte hier devant les membres de la Commission des relations ouvrières de l'Ontario.

La liste originale des joueurs des Maple Leafs qui s'étaient jointe à l'Association ne contenait que 16 noms. La demande de certification déposée le 1er novembre contenait 18 signatures.

Jacob Finkelman, le président de la Commission, a fait remarquer que 20 seulement des signatures concordaient avec la liste présentée hier par Maple Leaf Gardens Limited.



La Coupe Canadian Schenley

destinée à honorer

le joueur de football le plus remarquable au Canada

Canadian Schenley offre aussi des récompenses au meilleur arrière, au meilleur avant, ainsi qu'au meilleur joueur canadien de l'année.

Cette coupe sera présentée le jeudi de la semaine de la coupe Grey, à Toronto.



Mendès-France élu président de son parti

Strasbourg, 21 (Reuters) — M. Pierre Mendès-France, ancien président du Conseil français qui a tenté de convaincre ses compatriotes de boire du lait lorsqu'il était au pouvoir en 1954, a remporté aujourd'hui un premier succès dans sa lutte pour reprendre la tête du parti radical-socialiste.

Au cours d'une réunion des dirigeants du parti, il a été nommé, grâce au soutien d'Edouard Daladier, président du parti pour l'année à venir.

Ce qui constitue une victoire pour l'aile la plus dynamique du parti que dirige Mendès-France contre l'aile traditionaliste qui a la majorité à la Chambre.

Depuis qu'il a perdu le pouvoir Mendès-France avait perdu beaucoup d'influence dans son parti, surtout à cause de ses idées sur la question algérienne. Il avait donné sa démission de chef du parti en mai dernier.

Cette victoire qu'il a remportée aujourd'hui lui permet de couper l'herbe sous les pieds du président du Conseil, M. Félix Gaillard, qui représente l'aile conservatrice des radicaux qui espérait mettre à la tête du parti le jeune premier ministre.

Grève générale à Trieste

Trieste, Italie 21 (Reuters) — Une grève générale de huit heures a éclaté aujourd'hui à Trieste pour protester contre l'intervention de la police lors d'un défilé des ouvriers des chantiers maritimes samedi dernier. Tous les syndicats et partis politiques de la ville ont soutenu la grève. Samedi, la police avait fait usage de gaz lacrymogènes pour briser une manifestation des ouvriers des chantiers maritimes qui réclamaient une augmentation de salaire.

Plus savoureuse la gomme en palette RAFRAÎCHIT DAVANTAGE
Goûtez-y... vous serez ravis!
WRIGLEY'S SPEARMINT CHEWING GUM

MOTS CROISÉS du Soleil

1	D	E	M	A	N	T	E	L	E	M	E	N	T
2	E	L	E	G	I	E	■	E	L	E	V	E	R
3	C	A	L	A	M	E	■	S	A	L	A	M	I
4	I	M	A	G	E	■	E	P	I	L	O	N	■
5	D	I	T	■	S	A	N	A	S	■	U	R	I
6	E	T	E	S	■	I	L	S	■	B	E	A	T
7	P	E	S	T	A	■	E	■	G	R	E	L	E
8	■	S	■	E	L	E	V	U	R	E	■	E	■
9	R	■	C	A	I	S	S	E	T	T	E	■	E
10	A	G	O	R	A	■	M	■	N	E	R	O	N
11	M	A	■	V	I	C	T	O	I	R	E	S	T
12	A	L	E	N	E	■	N	■	E	S	T	E	R
13	S	E	N	E	■	E	T	E	■	E	U	R	E

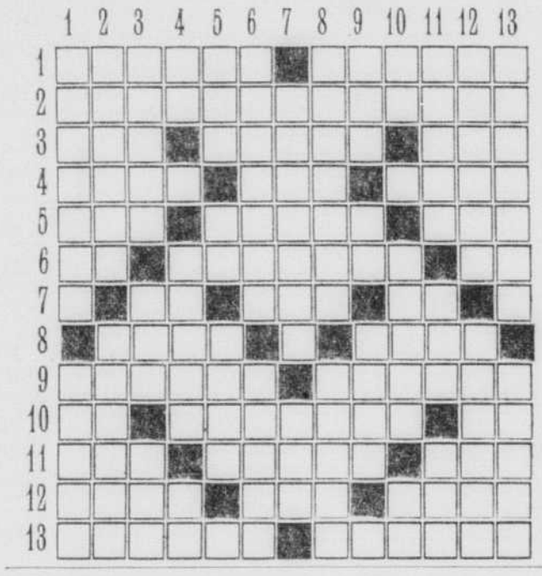
(Solution du dernier probleme)

HORIZONTALEMENT

1—Tissu à mailles tricotées — En forme d'arc.
2—Personne qui renchérit.
3—Intérêt (abr.) — Essoufflé — Lettre grecque.
4—Maki du Madagascar — Commune autonome rurale en Russie — Dont la superficie est unie.
5—Se rendra — Terminé — Unité.
6—Prép. latine — Bagatelle — Pronpers.
7—Conjonct. — Période — A été capable de :
8—Soin — Plate-forme en saillie autour des bas-mâts.
9—Qualité de ce qui est pur — Défaut de sensibilité.
10—Conjug. — Petit piège pour prendre les rats — Osmium.
11—Croix de saint Antoine — Pays de l'ancienne Asie Mineure — Préfixe.
12—Globe, sphère — Ce qui échoit à chacun par la sort — Fond d'un bateau sans quille.
13—Qui n'est ni acide ni alcalin — Epreuve que subit un candidat.

VERTICALEMENT

1—Usé, rebattu — Petit pied.
2—Homme fin et ruse — Poison végétal tre violent.
3—Préposition latine sign. dans l'intérieur de — Au-dessus de — Comedie d'A. Jarry (1890).
4—Centimètre cube — Regarder en visant — Conjonction.
5—Interj. — Marque le dédain — Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire.
6—Fini — Ornement sacerdotal.
7—Entaille faite en long dans un morceau de bois, de métal — Fille de Cadmus.
8—Sel de l'acide citrique — Divinité de la Fable.
9—A la hardiesse de : — Mesure chinoise — Tête de sanglier.
10—Usage — Dessin achevé, par opposition à croquis — Adj. joss.
11—Elu de nouveau — Seule — Titre donné aux nobles en Portugual.
12—Hydrocarbure naturel, combustible — Astre fixe, qui brille par sa lumiere propre.
13—S'essoufflent à force de courir — Ville d'Allemagne, sur la Ruhr.



Kansas City. (Spéciale) Un rancher célibataire, fatigué de sa solitude, plaça une annonce dans le journal pour se trouver une épouse. Il reçut 200 réponses; "tous des maris qui m'offraient leur femme..." avoua-t-il.

une Dow?



D'accord!

Quand un ami visite un ami, qu'est-ce qu'il lui apporte?... de la DOW, naturellement! La bière DOW a si bon goût! Où règnent gaieté et franche camaraderie, la DOW est toujours servie!

Au dehors comme au foyer, demandez de la DOW.

Emportez-en à la maison

La seule bière brassée dans la ville de Québec

SEULE LA BIÈRE Dow EST "CLIMATISÉE"

N55FQ

LES AVENTURES DE PAULINE — *par Buford Tune*



JOE PALOOKA — *par Ham Fisher*



MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



RIP LE DETECTIVE — *par Alex Raymond*



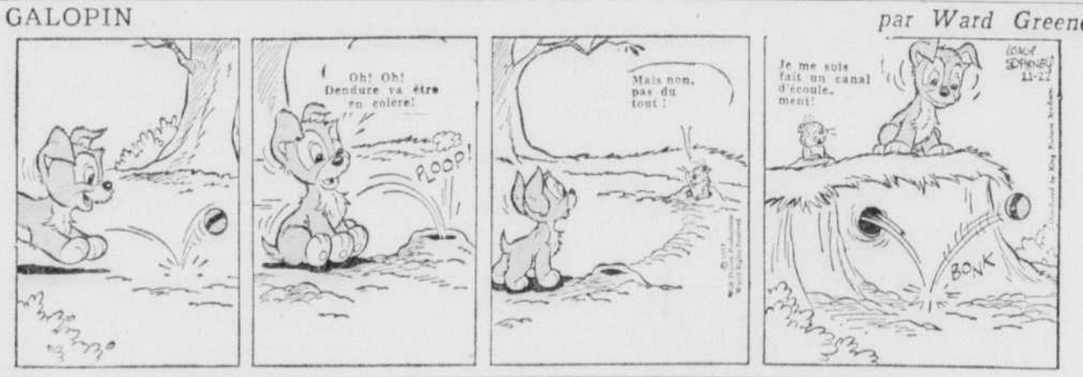
MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



MUTT et JEFF — *par Al Smith*



GALOPIN — *par Ward Greene*



MIQUE — *par Bressy & Robert*



LE PETIT DAIM AU NEZ ROUGE — *par Rube Grossman*



Controverse autour d'un chemin de croix

(Suite de la dernière page)

1953-54, commanda ce Chemin de Croix à Lydia Roppolt, de Vienne. Elle vit le dessin et le travail fut exécuté par les moines du monastère cistercien de Schlierbach, en Autriche.

L'oeuvre est exécutée dans des couleurs brillantes sur un fond de bleu. L'abbé O'Neil la qualifie de "gothique du Ve siècle, sous un déguisement moderne". Le Chemin de Croix est arrivé en 1954 après que le comité de construction eut approuvé l'achat d'après des ébauches qui, selon le prêtre, étaient "passablement compréhensibles."

OPINION FRANCHE

En dépit de sa consternation, l'abbé O'Neil décida d'installer les stations. Mais après avoir consulté Mgr John Hugh MacDonald, archevêque d'Edmonton, l'abbé O'Neil envoya à Rome des photos du Chemin de Croix en demandant aux autorités une opinion franche.

Il obtint une réponse. Dans sa lettre, la Congrégation Pontificale des Arts Sacrés disait que les personnages des stations étaient "trop éloignés de la nature, avec exagération évidente ... La représentation artistique ne parle pas à l'âme et ne peut donc exercer une influence salutaire sur la dévotion des gens, ainsi que le doit l'art sacré. Même les échantillons que nous avons examinés révèlent que les personnages peuvent distraire réellement les fidèles."

D'après le représentant de l'Eglise, le Chemin de Croix ne remplissait donc pas sa mission religieuse.

OEUVRE D'ART ?

Alors que l'abbé O'Neil qualifie ces personnages d'affreux, d'horribles, de repoussants, M. Ussner, l'architecte, affirme que le Chemin de Croix est un chef-d'oeuvre. Il ajoute que sans doute l'oeuvre sera beaucoup critiquée, mais que les paroissiens ont besoin d'être éduqués.

Mme Roppolt dit qu'en concevant le Chemin de Croix, elle a suivi les tendances dominantes en Europe à l'heure actuelle.

D'après l'abbé O'Neil, il faudra de $700 à $1,200 pour remplacer les 14 stations. Il a l'intention les tableaux pour servir d'ornementation dans d'autres parties de l'église.

Ces images de verre lumineuses sont éclairées par l'arrière du tableau, le jour par le soleil entrant par les murs de verre de l'église et, le soir, par des ampoules électriques.

L'église elle-même, construite au coût de $190,000, est située à deux milles du centre de la ville. Elle peut contenir 570 personnes. La paroisse compte 700 familles.

Les paroissiens, dans l'ensemble, ont de la difficulté à s'habituer au Chemin de Croix. D'autres — particulièrement les amateurs d'art moderne — l'apprécient beaucoup.

Advenant une guerre notre pays pourrait évoquer la Belgique

Advenant une guerre entre les deux puissances soviétique et américaine, le Canada se trouvera dans la même situation que la Belgique en 1940, alors que les troupes nazies déferlèrent sur l'Europe occidentale, a déclaré hier soir M. Gérard Bergeron au cours d'un dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Sainte-Foy.

Professeur de relations internationales et de sciences politiques à l'université Laval, M. Bergeron a été cette année le seul boursier de l'OTAN en Amérique du Nord, a fait remarquer Me Robert Lafrenière en présentant le conférencier.

De cette causerie se dégage principalement l'idée que le règlement des différends internationaux par les armes est dorénavant rendu momalement impraticable, en raison de la puissance effroyablement destructrice des nouveaux engins militaires.

Une nouvelle guerre aurait pu survenir après 1945, alors que la Russie gardait encore sous les armes environ deux cents divisions, les autres pays ayant démobilisé. Un incident, le blocus de Berlin, alerta les nations libres sur le péril russe à puis le coup d'Etat communiste en Tchécoslovaquie décida de la formation de l'OTAN, le 4 avril 1949.

Ce qui avait réellement empêché jusqu'ici l'Union soviétique de déclencher une guerre, c'est que son principal rival, la République américaine, était seul à posséder la bombe atomique. Quand la Russie eut produit cet engin destructeur, les Etats-Unis annoncèrent presque aussitôt la production de la bombe à hydrogène. C'était en 1955. Six mois plus tard, Moscou se dit en possession de la même arme. Dès lors, les deux rivaux pouvaient se mesurer à armes égales. L'équilibre fut rompu récemment, lorsque les Russes inventèrent la fusée intercontinentale et ensuite lancèrent les deux spoutniks dans l'exosphère.

Bien que les Américains soient devancés par les Russes, dit M. Bergeron, il est peu possible que ces derniers courront le risque de provoquer une guerre, dont ils souffriraient autant que leurs adversaires. Il reste, pourtant, que le monde est à la merci d'un fou qui, en poussant un simple bouton, ferait disparaître l'humanité dans une catastrophe dont l'histoire n'a pas encore offert d'exemple.

Les récents succès russes ont eu deux effets sur le monde occidental, et en particulier sur les pays de l'Amérique du Nord : ils ont appris aux pays démocratiques la nécessité de se tenir en état d'alerte et de reviser leur échelle des valeurs. L'éducation, désormais, sera l'objet d'une plus efficace considération de la part des gouvernements, et les hommes de science seront entourés de plus de respect et de sympathie.

Le conférencier fut remercié par le Dr Oscar Villeneuve.

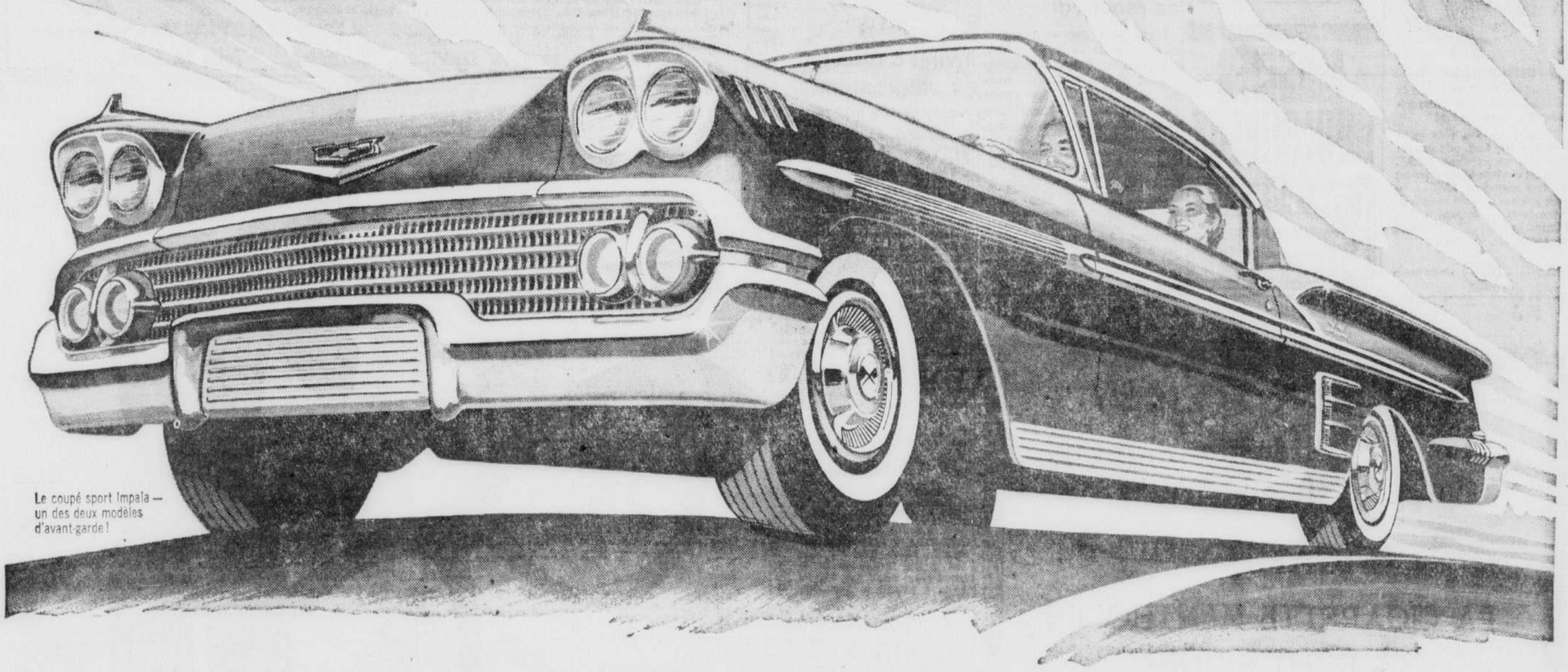
La réunion était sous la présidence de M. Marcel Fortin.

Le marché minier

Londres, (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a avancé hier de 0.1 point à 67.8.

Corby's
OLD RYE
UN WHISKY EN CARAFE
À PRIX POPULAIRE

LE V8 Turbo-Thrust
ET LA TURBOGLIDE



L'équipe la plus rapide sur la route...

La nouveauté radicale du Turbo-Thrust V8 Chevrolet et la souplesse extraordinaire de la transmission automatique Turboglide vous promettent une performance éblouissante! A tous les régimes, dans toutes les conditions, cette équipe vous apporte l'action la plus rapide et la plus adaptable que vous puissiez souhaiter.*

Venez mettre à l'épreuve la nouvelle équipe de puissance Chevrolet . . . rien que pour le plaisir de voir comment une voiture peut répondre au moindre de vos ordres . . . rien que pour voir comment cette nouvelle race de V8 et cette nouvelle transmission ultra-souple se complètent l'une l'autre. Il n'y a jamais eu un mécanisme de propulsion comme celui-ci!

Le Turbo-Thrust V8* Chevrolet présente une tendance radicalement nouvelle en fait de rendement des moteurs. Les chambres de combustion sont logées dans le bloc plutôt que dans la culasse, leurs parois sont usinées avec la plus grande précision. Il en résulte une puissance souple et uniforme.

La Turboglide—seconde moitié de l'équipe — est la seule transmission à triple turbine dans la catégorie Chevrolet. Elle vous fait passer du point mort à la vitesse de route sans le moindre heurt, dans un seul élan de poussée soutenue. "Attelez" cette triple turbine à un Turbo-Thrust de 250 cv ou à un Super Turbo-Thrust de 280 cv et vous pourrez passer instantanément à n'importe quel régime. Aucun autre mécanisme ne peut exécuter vos ordres avec la même rapidité et la même souplesse.

Votre dépositaire vous offre un assortiment complet d'équipes de puissance pour 1958. Le célèbre Blue Flame 6-cylindres et cinq robustes V8. Cinq transmissions différentes y compris les Powerglide et Turboglide — toutes deux moyennant supplément. Mais avant de fixer votre choix, ne manquez pas d'essayer l'équipe Turbo-Thrust-Turboglide, l'ensemble le plus rapide et le plus souple!

*Moyennant supplément

CHEVROLET '58!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Chevrolet '58... le moyen d'être économe avec élégance!

C-758AB

ALBERT BARRÉ AUTOMOBILES LTÉE
1095 de la Canardière – Québec – Tél.: LA 9-3331

LAPORTE AUTOMOBILES LTÉE
250 est Boulevard Charest – Québec – Tél.: LA 5-4531

Lettre d'Ottawa

M. Maurice Bourget réclame des travaux publics afin de parer à la crise du chômage

(Suite de la page 17)

épidemie de chômage que nous connaissons.

M. Green a dit que telle chose était impossible. Il a ajouté que si le gouvernement précédent avait laissé derrière lui un excellent programme, dans les crédits des Travaux publics, la chose aurait été possible. On sait que le gouvernement nouveau doit utiliser actuellement le programme et les crédits libéraux.

L'ancien ministre des Pêcheries, M. James Sinclair, a rétorqué que le programme était tout prêt, dans les crédits de la dernière session du printemps. M. Green a prétendu que non, mais que le gouvernement faisait tout en son possible pour pousser les travaux de mise en valeur et de développement, à travers le Canada.

M. Bourget a été rappelé au règlement deux ou trois fois, parce qu'il voulait souligner au ministre que... les crédits de l'an dernier... mais il a été interrompu par l'orateur, qui le pressait de s'en tenir à des questions à poser au ministre des Travaux Publics.

Le député de Lévis est revenu à la charge et demande au ministre de regarder de plus près, "sur les tablettes" des crédits, pour retracer des projets qui ont été prévus et préparés par le gouvernement d'avant le 10 juin dernier.

Avec humour, M. Green a répondu qu'il avait regardé sur "toutes les tablettes, et même sous les lits..." et promis une fois de plus, en regard de ce qui a déjà été prévu par les libéraux, de faire tout son possible pour stimuler les travaux.

Des anciens ministres, comme M. J. W. Pickersgill et Paul Martin, tentaient de mentionner des travaux qui avaient été retardés, à la suite de M. George McIlraith, libéral d'Ottawa-Ouest, et par instants, il y eut confusion à la Chambre. Puis le ministre des Travaux Publics a promis de faire enquête sur les travaux retardés.

LE CHOMAGE

D'après les statistiques publiées mercredi, le chômage au pays est grandement supérieur à la même période l'an dernier, dans la proportion de 121,306, suivant les chiffres de l'Assurance-Chômage et du Bureau des Statistiques.

D'après le tableau remis à la presse ces jours derniers, dans tous les principaux centres du Canada, on voit le signe "plus" devant les chiffres de cette année, en octobre, en comparaison des chiffres de l'an dernier, à la même période. Rappelons que cette année, à Québec, le mois dernier l'on comptait 1,500 chômeurs de plus qu'en octobre 1956; et à Lévis, 619 de plus qu'à la même période il y a un an.

C'est un peu pour cela que M. Bourget a posé sa question, à part du fait que des travaux publics sont coupés ou retardés.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.



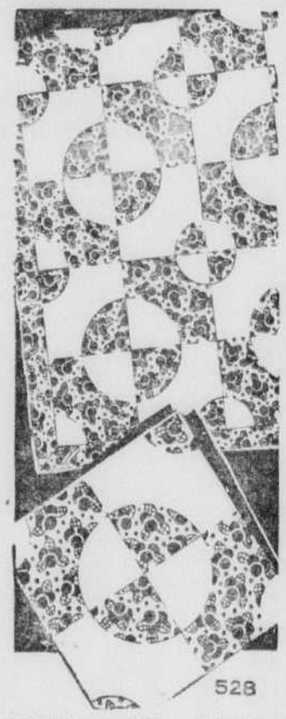
"J'imagine que ces moeurs barbares sont plus ou moins illegales dans ce pays-ci.. . . . !"

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★



528

Vous avez beaucoup cousu, le printemps dernier, et il vous reste beaucoup de tissus. Alors, voici la meilleure manière de les utiliser. Confectionnez des courtes-pointes, ces articles si appréciables en cette saison froide.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50¢

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

M. Robert Elie aux Beaux-Arts de Montréal

L'hon. Yves Prévost a annoncé qu'au cours de la réunion du 6 courant du Conseil des Ministres, M. Robert Elie a été nommé directeur général de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et de l'Ecole d'Architecture, en remplacement de M. R.-H. Charlebois, démissionnaire. M. Elie assumera ses nouvelles fonctions le premier décembre prochain.

Né à Montréal, le nouveau directeur général est bien connu dans les milieux littéraires et artistiques de la métropole et de la province. Jusqu'ici, il occupait le poste de directeur du service de presse et d'information à Radio-Canada. Membre du conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal, il fait partie de plusieurs sociétés, dont la Société Royale et la Société des Ecrivains canadiens.

Spécialistes invités à discuter du programme...

(Suite de la page 17)

ge, professeur au Séminaire de Québec, qui agit comme secrétaire, et des membres nommés: le R. Père Florian Larivière, s.j.; le R. Père Lucien Gagné, c.ss.r.; M. l'abbé Benoit Garneau, préfet des études au séminaire de Québec; M. l'abbé Louis Dubé, préfet des études au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière; M. l'abbé Arthur Tremblay, préfet des études au séminaire de Chicoutimi; M. l'abbé Gilles Boulet, préfet des études au séminaire Ste-Marie, de Shawinigan; la R. Soeur Marie-de-St-Hubert, directrice des études à l'Institut Maria; la R. Soeur Marie-de-Lourdes, du Collège de Jésus-Marie, de Sillery; le R. Frère Marie-Hector Deshaies, préfet des études à l'Académie de Québec, et M. Paul-Henri Lamarre, professeur au séminaire de Québec.

Coup de feu tiré à Ste-Foy

Un individu a tiré un coup de feu en direction d'un chauffeur de taxi de la compagnie 5-8123, vers 3 h. ce matin, à Ste-Foy. Celui-ci a fait démarrer sa voiture aussitôt après que l'inconnu lui eut intimé l'ordre de déguerpir, sinon il lui ferait son affaire. La balle a atteint le pare-choc de l'auto.

Le chauffeur de taxi est M. Albert Delisle. A la suite d'un appel, il s'était rendu à l'école St-Jean Bosco pour y chercher un homme. L'homme apparemment en état d'ivresse avait trouvé refuge à cette institution et voulait se faire transporter en taxi.

M. Delisle à son arrivée constata que le client était parti. A l'intersection de la rue Myrand, près de l'institution, il aperçut un homme qui se tenait en bordure du trottoir. Il immobilisa sa voiture et s'informa s'il avait demandé un taxi. C'est alors que l'individu proféra ses menaces et qu'il tira ensuite un cou de feu en direction de l'auto que M. Delisle avait fait démarrer.

18 mois de prison pour fraudes

Un journalier de Québec, 25 ans, s'est reconnu coupable ce matin en Cour des Sessions de la Paix de six chefs d'accusation de fraude au dépens de plusieurs religieux de Québec. Le prévenu avait soutiré par le mensonge des montants se totalisant à environ $225 dans le courant du mois de novembre. Le juge Albert Dumontier a condamné le prévenu à 18 mois de prison.

Paterson, N.-J. (UP) — L'enjeu ne valait même pas la chandelle pour le voleur qui a grimpé à une dalle, traversé un toit, a ouvert un puits de lumière pour entrer dans une chambre et enfoncer la porte d'entrée des bureaux de la New England Freight Co. Il est reparti avec exactement $3.45.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Escarmouches entre les rebelles et les troupes à Cuba

La Havane, 22. (PA) Le gouvernement de Cuba a communiqué aujourd'hui que 46 rebelles ont été tués hier au cours de trois engagements avec les troupes de l'Etat, dans le sud-est du pays.

Il a de plus révélé que sept soldats ont perdu la vie et que huit autres ont été blessés. Les engagements ont eu lieu dans les montagnes de la chaine "Maestra", où sont retranchés les guerilleros rebelles que dirige Fidel Castro.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Tuyaux restaurés par la compagnie

A la suite d'une entente avec la compagnie "Les Tuyaux Vibrés Inc.", les édiles ont décidé d'accepter une proposition selon laquelle la compagnie fournira les matériaux et paiera le travail des employés de la cité pour réparer certains tuyaux qui se sont brisés.

de REDIFFUSION INC.
(297, rue Du Pont)
● Modèle régulier 21"
● seulement $3.00 par semaine
● entretien gratuit
● contrat minimum: 13 semaines
LOUEZ UNE TV
Appelez LA: 2-7368

ROBERT RADIO T. V.
Service jour et nuit
$2.00 pour appel de service
Réparations garanties
TEL.: MU 3-3524
APPELS ACCEPTES LE DIMANCHE

Noël! Jour de l'An
avec
ROUYER
COGNAC
des Rois de France
ROUYER GUILLET & Cie
fondée par Philippe Guillet maire de Cognac en 1687
Whiteley's

FARRAH T.V. SERV. LA 3-2056
LAMPES, GARANTIES 1 AN
24 HEURES PAR JOUR
DIMANCHES et FETES
2.50

A LA TELEVISION
CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - Vendredi	CFCM-TV Canal 4 - Samedi	CKMI-TV Canal 5 - Vendredi	CKMI-TV Canal 5 - Samedi	CHLT-TV Canal 7 - Vendredi
2.30 Mire et musique	9.00 Mire et musique	5.55 Opening	4.55 Opening	3.45 Cinéfeuilleton
3.15 La beauté avant l'âge	10.00 Parade du Père Noel	6.00 Open house	5.00 Count of Monte Cristo	4.00 Menu à la Carte
3.30 Vous êtes invitée	10.30 Domino	6.30 Howdy doody	5.30 Wild Bill Hickok	4.30 Actualités féminines
4.30 En matinée	11.00 Pon Pon	8.00 Hidden pages	6.00 Cartoon carnival	4.45 Théâtre des Petits
5.00 La boîte à surprise	12.00 Mire et musique	8.30 Mighty Mouse playhouse	6.45 News desk	5.00 Jungle Jim
5.30 Le trèfle à 4 feuilles	12.40 En marge du football	6.00 Stories of the century	7.00 Radisson	5.30 Le trefle à quatre feuilles
6.00 Le Kiosk	12.55 Football du Big Four	6.30 News desk	7.30 Holiday ranch	6.00 Border Rhythmaires
6.15 Parlons sports	4.30 Concert pour la jeunesse	7.01 Tabloid	8.00 Perry Como Show	6.30 Overseas adventure
6.30 Jacques Larochelle	5.30 Les jeunes talents	7.30 Star and the story	9.00 N.H.L. Hockey	7.00 Télébulletin
6.45 Court métrage	6.00 Le kiosk	8.00 Alfred Hitchcock presents	10.15 King Whyte show	7.06 La météo
7.00 Nouvelles locales	6.15 Parlons sports	8.30 The Plouffe family	10.30 Cross-Canada hit parade	7.09 Edition sportive
7.10 La météo	6.30 Court métrage	9.00 The big record	11.00 CBC news	7.15 La clinique du coeur
7.15 La clinique du coeur	7.00 Nouvelles locales	9.30 Hockey: Canada vs Russia	11.10 Juliette	7.45 Pour elle
7.45 Pour elle	7.10 La météo	10.45 Jim Coleman show	11.30 Saturday night Wrestling	8.00 Chansons Canadiennes
8.00 Chansons canadiennes	7.15 Les voyages du Père Ambroise	11.00 CBC news	12.30 CIGN-OFF	8.30 Quiz-Variétés
8.30 Quiz-Variétés	7.45 Quelles nouvelles	11.15 Sports news		9.00 Les Quatre as
9.00 Panoramique	8.00 Aventures	11.25 The lateshow		9.30 Le théâtre des étoiles
9.30 Le théâtre des étoiles	8.30 Chacun son métier	12.30 SIGN-OFF		10.00 Divertissement
10.00 Divertissement	9.00 Long métrage			10.30 Affaires de famille
10.30 Affaires de famille	10.30 Au jeu			11.00 Téléjournal
11.00 Téléjournal	10.45 Impromptu			11.10 CHLT-TV
12.10 Cinéfeuilleton	11.00 Téléjournal			11.20 Fireside Theatre
11.25 Long métrage	11.10 Cinéfeuilleton			12.30 SIGN-OFF
12.55 FIN DES EMISSIONS	11.25 Long métrage			
	12.35 FIN DES EMISSIONS			

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Bell TV Service LA 9-3796 24 heures. Garantie 1 an.

REPARATIONS de TV à DOMICILE
JOURS ET NUITS — DIMANCHES ET FETES
$2.00
Spécialistes dans les marques suivantes: Admiral, RCA Victor, Westinghouse, Marconi, Crosley, Dumont, Travellers, G.E., Sylvania, Pye Fleetwood, Philips et Sparton.
● Consultez une maison spécialisée pour toute réparation, avec équipement complet, à domicile, par des techniciens experts et diplômés.
● Pièces garanties par contrat pour 1 an.
● Service le plus rapide à Québec, Ste-Foy, Sillery, Québec-Ouest et Giffard.
ROY & FRERES TV SERVICE
Maison canadienne-française.
Tél.: LA 5-4617

LA MARQUE DE LA QUALITÉ
Le PORTO australien EMU


LE PORTO DORÉ EMU 999
Un grand vin de dessert fortifié de pur brandy. Gagnant de quatre médailles d'or internationales!
N'oubliez pas non plus qu'un verre de sherry Emu, pris avant le repas, est un excellent apéritif. GRATIS: une superbe brochure sur les vins australiens EMU... un guide précieux pour vos réceptions. Demandez-la en écrivant à Emu (Canada) Ltd., Dép. XX, 1126 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
Marque déposée

PROMPT SOULAGEMENT DES MUSCLES DOULOUREUX
LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

Différente... et si rafraîchissante!
CAMEO
LA CIGARETTE MENTHOLÉE À BOUT FILTRE
C'est sa légère saveur de menthol qui rend la Cameo si différente, si rafraîchissante. Faite des tabacs les plus fins, la Cameo à bout filtre est la cigarette mentholée par excellence. Elle est si délicieusement rafraîchissante!


UNE QUALITÉ DONT ON NE PEUT DOUTER


Au premier coup d'oeil, vous reconnaissez l'élégance, la fabrication soignée et la beauté des couleurs d'un vêtement Harvey-Woods... et vous savez qu'un vêtement Harvey-Woods vous ira bien et durera longtemps. Voyez le vaste choix de vêtements de nuit, de sous-vêtements, et de chaussettes de tous genres... tous signés Harvey-Woods.

M. Hervey Jobin

St-Basile, (DNC) Recemment est décédé à l'hôpital Laval de Québec, M. Hervey Jobin, fils de feu Azarie Jobin et de dame Bernadette Julien. Il était âgé de 43 ans.

Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Azarie Jobin; ses frères, MM. Albert, Henri, Gérard, Alberic, Jean-Louis et André Jobin; sa soeur, Mme Donat Leclerc (Marguerite); sa belle-soeur, Mme Albert Jobin; son beau-frère, M. Donat Leclerc.

Il laisse plusieurs cousins et cousines.

Décès et funérailles

M. N. Thibodeau

M. Narcisse (Dodé) Thibodeau, époux en premières noces de feu dame Georgiana Noël et en secondes noces de dame Anna Soucy, est décédé, lundi, à l'âge de 84 ans et 4 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Mmes F.X. Pépin, Joseph Blouin, de Montréal, Rodolphe Paquet (Laura), J.-M. Thibaudeau (Adrienne) et Roland Rousseau (Lorraine), du Parlement de Québec, et Mlle Georgette Thibodeau; ses fils, MM. Omer St-Amand et Albert St-Amand; ses gendres, MM. F.-X. Pépin, Joseph Blouin, J.-M. Thibaudeau, Rodolphe Paquet et Roland Rousseau; son frère, M. Théodore Thibodeau, de Château d'Eau; sa soeur, Mme C. Paradis; ses belles-filles, Mme Omer et Albert St-Amand; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Theodore Thibodeau, Mme Philomène Dion, M. et Mme Adelard Brochu; ainsi que plusieurs autres parents.

Les funérailles ont eu lieu, hier, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Mme L. Perrault

Ste-Marguerite, Dorchester, — (DNC) Au sanatorium Bégin, est décédée Mme Ludger Perrault, née Florida Brousseau, à l'âge de 76 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: Lauréat Perrault, Rosaire Perrault, Henri, Aurèle, Roland; ses belles-filles, Mme Henri Perrault (Juliette Marquis), Mme Aurèle Perrault (Edith Boutin), Mme Roland Perrault (Suzanne Labrecque); ses frères: MM. Napoléon Brousseau, Albert Brousseau; ses soeurs: Mme Amédée Gérard (Albertina), Mme Joseph Gagnon; ses belles-soeurs, Mme Vve Fortuna Brousseau, Mme Vve Evangéliste Perrault, Mme Albert Brousseau, Mme Napoléon Brousseau.

M. L.-G. Hébert



M. Louis-Georges Hébert, employé du Canadien National, est décédé, hier à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 38 ans. M. Hébert était célibataire. Il était le fils de M. Odilon Hébert et de Mme Hébert, née Alice Laverdière, domiciliés au 601 de la Canardière.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, son frère, M. Philippe Hébert; ses soeurs, la R. S. Marie-Odilon (Marie-Ange) des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal; Mme Lucien Simard (Gabrielle), Mme Edouard Rousseau (Isabelle) et Mlle Adeline Hébert; sa belle-soeur, Mme Philippe Hébert (Fernande Dion); ses beaux-frères, MM. Lucien Simard et Edouard Rousseau. M. Hébert comptait aussi quatre neveux et nièces, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Les restes mortels de M. Hébert sont exposés aux salons de la maison Lorenzo Savard, 698, 5e rue. Les funérailles auront lieu lundi, à St-Fidèle.

M. Léo Matte

Barraute — M. Léo Matte, de Barraute, Abitibi, est décédé accidentellement à la mine Tilt Cove, Terre-Neuve.

Le service fut chanté récemment à Barraute par M. l'abbé Adjenor Langlais, ancien curé de Barraute, assisté du chanoine E. Couture et de M. l'abbé Gérard.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Marie-Rose Marcotte, et sa fille Gisèle; son gendre, M. et Mme Rolland Dupas, de Barraute; ses soeurs: Mmes Israël Bourcier (Emiliana), d'Amos; M. Hormidas Séguin (Régina), de Rippone, Papineau-Mine; Florimont Faubert (Alice) et Gédéon Montreuil (Clarisse). Ses frères: MM. Osias et Emmanuel Matte, tous de Montpellier, Papineau; Hector Matte, de Chesseville, Papineau; Mmes Willie et Samuel Matte, de Barraute. Ses beaux-parents, M. et Mme Eugène Marcotte, de Barraute. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Israël Bourcier, M. Florimont Faubert, M. Gédéon Montreuil, Mmes Hector, Willie et Sam Matte, Mme Emile Darveau, de Bourlamaque; MM. et Mmes François Marcotte, de Val d'Or; Hervey Marcotte, Joseph Marcotte, Antoine Bolly, Euclide Guillemette, Théode Bergeron, Ferdinand Marcotte, Orlando Marcotte, Henri Marcotte, Jos Scheyer, Antonio Marcotte, Georges Marcotte et Rosaire Séguin, tous de Barraute, M. H. Darveau, de St-Basile, Portneuf.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

M. O. Laroche

Warwick, (DNC) D'imposantes funérailles ont été célébrées à Warwick à M. Ovide Laroche, de Laurier - Station. M. le curé Lucien Roberge, assisté de MM. les vicaires Jacques Perreault et Réal Provencher, chanta le service à l'église paroissiale.



Le défunt laisse dans le deuil, son épouse en secondes noces, dame Rachel Chabot; ses enfants: André, Ginette, Jean-Claude et Gilbert, issus de son premier mariage à feu Florida Mailhot; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Laroche; ses beaux-parents, M. et Mme Arthur Chabot; ses frères et soeurs: Robert, Hervé, Paul et Philippe, tous de Warwick; Roland, de Danville, Mme Ovila Noël (Irène), Mme Maurice Ling (Aline) et Cecile; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Maurice Ling et Ovila Noël, MM. et Mmes Henri Hébert, Robert Chabot, Wilfrid Chabot, Georges Anctil et Roland Chabot, Mmes Marcel Pépin, MM. et Mmes Georges Gorgin, Paul Fortier, Ch.-Auguste Desrochers, Raymond Hénault et Lionel Chabot.

M. P.-E. Bergeron

Monsieur Paul-Emile Bergeron, époux de dame Simone Couture, est décédé mercredi dernier, à l'âge de 46 ans. Il demeurait au 66, Côte de la Montagne.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-François et Marjolaine; son père, Jean-Baptiste Bergeron; ses frères: MM. Joseph, Narcisse, J.-Baptiste, Edouard, Albert, Georges, Antoine, François, Edgar et Louis Bergeron; ses soeurs: Mme Willie Lacroix (Anne-Marie), Mlle Marie-Louise Bergeron, ses beaux-frères: M. Willie Lacroix, Raymond Couture, Jean-Marie Couture, Paul-Emile Dion, Armand Gagnon et Jean Gaboury; ses belles-soeurs: Mmes Annette Pelletier, Paul-Emile Dion, Raymond Couture, Jean-Marie Couture, Armand Gagnon, Jean Gaboury, Joseph Bergeron, Narcisse Bergeron, Jean-Baptiste Bergeron, Edouard Bergeron, Albert Bergeron, Georges Bergeron, Antoine Bergeron et François Bergeron ainsi que plusieurs oncles et tantes.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église Notre-Dame des Victoires, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

M. Donat Pépin

Notre-Dame-du-Lac, (DNC) — M. Donat Pépin, d'Estcourt, est décédé à l'hôpital St-Joseph-du-Lac, à l'âge de 53 ans et 4 mois.

Outre son épouse, née Berthe Ouellet, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, Jacqueline et Louise; un frère, M. Julien Pépin, de Victoriaville; ses soeurs, Mlles Yvonne et Marie-Anne Pépin, de Rivière-Bleue; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Julien Pépin, de Victoriaville; Mme Jos.-L. Côté, de Rivière-Bleue; M. et Mme Alcide Guérette, d'Estcourt; M. et Mme Félix Dionne, de Notre-Dame-du-Lac; John, Antoine, Fleur-Ange et Marie-Paule Ouellet, de Notre-Dame-du-Lac, de même que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Marie-Médiatrice d'Estcourt.

M. A. Duquette

Lac-Mégantic, (DNC) — A l'hôpital de Lac-Mégantic est décédé M. Albert Duquette, époux de feu Rose-Délima Aubert, à l'âge de 80 ans. Son épouse l'a précédé dans la tombe il y a 2 ans.

Lui survivent ses frères: MM. Jos. Duquette, de Montréal, Charles et Isidore, de Lac-Mégantic; ses soeurs: les RR. SS. St-Antoine de St-Joseph-du-St-Esprit; Marie-Joséphine, Mmes Arthur Lemieux (Alice), de Montréal, Alfred Roy (Blanche), de St-Georges de Windsor; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Arthur Lemieux, Alfred Roy, Mmes Charles et Isidore Duquette, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

M. O. Bellavance

Rimouski (DNC) — M. Octave Bellavance est décédé récemment, à l'âge de 87 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Claudia Gentil; son fils, M. Jean-Marie Bellavance, de Québec, ses filles: Mmes Roméo Gagné (Thérèse) de Rimouski et M. Tremblay (Simonne), de Forestville; sa belle-fille, Mme Jean-Marie Bellavance (Alice Gamache), de Québec; ses gendres: MM. Roméo Gagné et Maurice Tremblay et plusieurs petits-enfants.



Des troubles se préparent au Sahara

(Par Charles M. McCann, de l'agence United Press)

La vaste région du Sahara, au nord-ouest de l'Afrique, évolue en une nouvelle source d'ennui pour la France.

Les rebelles algériens ont prolongé leurs opérations jusque dans cette zone et ils exercent de nouvelles pressions sur les forces françaises qui les combattent depuis plus de trois ans.

Simultanément, le Maroc, qui a obtenu son indépendance en 1955, a créé un "bureau pour les affaires du Sahara" pour souligner qu'il reclame une partie du territoire.

L'objet de ce qui semble devoir éventuellement devenir le sujet d'un amer litige consiste en un secteur qui recele d'immenses ressources pétrolières et minérales que la France commence à exploiter sur une grande échelle.

La superficie de l'Algérie atteint 850,000 milles carrés, dont environ 724,000 milles s'étendent dans la région du Sahara, la zone méridionale du pays.

Dans sa tentative pour étouffer la revolte algérienne, la France est disposée à accorder au pays une grande mesure d'autonomie.

Néanmoins, l'offre ne vise que l'Algerie septentrionale, d'une étendue approximative de 126,000 milles carrés.

Si des négociations sérieuses avec les rebelles algériens deviennent jamais possibles, la France est préparée à offrir à l'Algérie une partie des richesses des territoires méridionaux. Il reste toutefois évident que la France insistera pour conserver une domination inflexible sur la région.

Quant au Maroc, ce pays reclame un vaste secteur de la Mauretanie, situé en Afrique occidentale française et adjacente à l'Algerie au sud-ouest.

L'établissement par le Maroc d'un bureau chargé des affaires du Sahara constitue une réplique à l'initiative de la France qui a créé l'été dernier un nouveau "ministère du Sahara" pour régir l'exploitation de l'huile et des autres ressources naturelles.

Depuis quelques mois, des bandes marocaines ont effectue des incursions occasionnelles en Mauretanie.

Le 17 octobre, une compagnie de méharistes indigènes s'est mutinée dans le secteur de Timimoun, en Algérie méridionale. Les soldats indigènes ont abattu huit soldats français avant de s'enfuir dans le désert.

Le 7 novembre, des rebelles algeriens ont attaqué une équipe de prospecteurs d'huile français et le détachement de la Légion etrangère française qui les accompagnait.

Vingt-quatre prospecteurs et légionnaires ont été tués.

En déclenchant l'attaque, les rebelles ne faisaient que réaliser la menace d'"ouvrir un front" dans le Sahara pour tenter d'empêcher la France d'exploiter l'huile du desert.

La France aurait dépêché des troupes aéroportées dans la région orientale du Sahara, près de la frontière libyenne, en prévision d'attaques par les rebelles dans ce secteur.

Jusqu'à présent, tous les incidents rapportés se sont révélés insignifiants. Cependant, ils semblent symptomatiques de troubles éventuels d'envergure, non seulement dans le règlement de la rébellion algerienne, mais également dans toute tentative de solution générale au problème algérien.

Tendance des prix

New York. La moyenne des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a reculé hier de 0.04 point à 169.06.

Service des signaux

GOLFE

Québec, O — Montant: 6.30 am Sunviator 70 est dû 11.00 am pour Mtl.

St-Jean, I.O. 14 — Couvert, sud ouest. Montant: 7.15 am Louisburg. Descendant 2.05 am Olga, 3.35 am Marietta Bolten, 5.25 am Irsh Elm, 7.35 am Albatross. Hier: 11.50 pm Vexilla, 11.30 pm Erika Schulte, 9.45 pm Britamaco, 8.00 pm Irvinglake, 5.40 pm Rapmore Head, 2.05 pm Farrandoc.

Pointe Noire, 103 — Couvert, calme.

Forestville, 183 — Montant, Parti 7.00 pm Savoy pour Québec.

Pointe au Père, 158 — Montant: 3.55 am Queen Frederika, 3.15 pm Arabia, Burz Sparrenberg dû 11.00 am, Boonagh Head dû 6.00 pm, Seacrow dû 2.30 pm pour Mtl, Archanax dû 10.00 am pour Mtl, Lars Maersk dû 5.00 pm pour Mtl. Hier: 4.25 pm Manitoulin pour les Lacs, 7.00 pm Novaport pour Mtl, 8.00 pm Tongariro, 8.00 pm Rushwood, 10.30 pm Makaweli. Descendant: 2.10 am Ylanja, 4.07 am Calliope, 8.07 am Transwinland, 5.28 am Lismoria. Hier: 4.05 pm Ganandoc pour Cornerbrook.

Pointe Renommée, 330 — Montant: Hier: Rydboholm dû 8.00 pm, 1.3 pm North Gaspe, 2.18 pm Bulkarier dû Pointe au Père 11.30 am le 22. Descendant. Hier 11.15 pm Wabana pour Sydney.

Rivière au Renard, 340 — Descendant, hier 3.25 pm Havre Aubert pour Grindstone.

St-Paul Island, 345 — Mont.: Hier — 1.00 p.m. Thorscape 310 s.s. dû Pointe au Père 6.10 p.m. le 21 nov., pour Mtl.

Baie Isle, 739 — Mont.: Hier: — 1.24 p.m. Poseidon 205 nord est pour Mtl. Desc.: Hier, — 12.25 p.m. Empress of France.

MONTREAL A QUEBEC

Montreal, 197 — Clair, sud ouest. Cap St-Michel, 125 — Clair, sud ouest. Mont.: 1.00 a.m. Federal Commerce, 6.00 a.m. Willoworanch, 7.19 a.m. HMCS Restigouche. Hier: — 8.20 p.m. Redspinel, 3.50 p.m. Bayshell, 9.06 p.m. Sheldon Weed, 10.36 p.m. Isleblake, 5.39 p.m. Fuel Transporter, 1.10 p.m. Rudens, 10.27 p.m. St-Léon C, 9.01 p.m. Grey Beaver. Desc.: 8.16 a.m. Agios Spyridon, 7.41 a.m. Sumprincess, 7.32 a.m. City of Oxford.

Sorel, 100 — Nuageux, leger sud ouest. Mont.: Arrive 7.25 a.m. G.T.D., Passe 8.00 a.m. Brown Beaver.

Trois-Rivières, 68 — Nuageux, ouest. Mont.: Arrive 10.55 a.m. Bon Pasteur, Parti 8.45 a.m. VBC Frontenac. Passe 6.50 a.m. Aldersnor, 9.00 a.m. Empress of England. Desc.: Arrive 6.45 a.m. W. H. Daniels.

Batiscan, 81 — Nuageux ouest. Desc.: 9.15 a.m. Kolfinn.

Grondines, 41 — Nuageux sud. Mont.: 8.43 a.m. Elmbranch, 8.25 a.m. Skaraas. Desc.: 7.35 a.m. Himing.

Québec, 0 — Couvert, sud ouest. Mont. Arrive 3.05 a.m. Cairnaven. Parti 4.00 a.m. Empress of England, 3.45 a.m. Elmbranch. Passe 5.35 a.m. Skaraas, 6.10 a.m. Easternshell, 8.55 a.m. Louisburg.

Quebec, O. Descendant. Arrive 9.00 a.m. VGC N. B. McLean. Parti 5.50 a.m. Albatross. Passe 7.30 a.m. Johanna, 3.40 a.m. Irish Elm 2.20 a.m. Marietta Bolten, 12.55 p.m. Olga.

Hier: Montant. Arrive 3.00 p.m. Empress of England, 4.15 p.m. Cartierdoc, 5.25 p.m. Chesterfield (VGC). Parti 7.10 p.m. HMCS Restigouche. Descendant: Arrive 3.50 p.m. North Pioneer, 5.30 p.m. Merchant Baron, 8.20 p.m. Trans-Canada, 9.25 p.m. Beavercove, 10.20 p.m. Marie Renee, 10.36 p.m. Carmine Smith, 11.30 p.m. Manchester Port. Parti 7.15 p.m. Roden D., 7.25 p.m. Notre-Dame du Cap, 6.30 p.m. Irvinglake.

OUEST DE MONTREAL

LACHINE, 7 — Nuageux sud-ouest. — Descendant: 8.18 a.m. Redriver, 6.18 a.m. Wilkinson, 7.25 a.m. F. H. Bron, attendant; C. A. Ansell, Geo. M. Carl Picton, Brampton, R. H. Marshall, Shelter Bay, James Stewart. Hier: 2.45 p.m. Keyport, 8.45 p.m. W. H. Daniels, 8.20 p.m. Sprucebranch, 7.30 p.m. Beaverton.

Cascades, 22 — Nuageux sud ouest. Descendant: 7.50 a.m. Corisellife Hall.

Coteau, 34 — Nuageux sud ouest — Descendant: 1.20 a.m. Freden V, 8.00 a.m. Prins Casimir, 1.50 p.m. Dixie hier, attendant: Diala.

Cornwall, 61 — Nuageux sud. — Descendant: 5.38 a.m. New-York News, 9.30 p.m. Kurt Arlt, hier.

Dickinson's, 70 — Clair ouest. Descendant 2.15 a.m. J.-A. France, 8.25 a.m. Hemsefjell, 7.10 a.m. Prins Willem, 4, 2.40 p.m. Rigoletto, hier, 3.50 p.m. Fairhead hier, 8.30 p.m. Hier Scheersberg.

Galops, 97 — Neige, léger ouest. — Descendant: 1.05 a.m. Penetang, 1.40 a.m. Imperial Collingwood, 2.45 a.m. Tecumseh, 3.50 a.m. Iroquois, 4.45 a.m. Griffon, 1.35 p.m. Hier: Belvoir, 8.10 p.m. hier Mapleheath, 8.45 p.m. hier J.-G. Irwin.

Kingston, 188 — clair léger sud ouest. Descendant: 6.45 am Avonwood, 2.00 pm Hier Tammerfors, 3.30 pm Prins Philip Willem.

DERNIERE HEURE

Québec, 0 — Montant: 9.05 am Tongariro 48 est dû Québec 2.30 pm pour Montréal.

St-Jean, I.O., 14 — Descendant: 8.40 am Johanna.

Rimouski, 155 — Descendant: 9.00 am Irvinglake ancré.

Pointe au Père, 158 — Montant: Fretteo dû 1.00 am le 23 pour Québec, 5.45 am Rydboholm pour Montréal, 8.10 am Archanax pour Montréal. Descendant: 8.25 am Vexilla.

Pointe Renommée, 330 — Montant: 1.15 am Thomhills dû Pointe au Père 1.30 am le 23 pour Fort-Alfred, 8.12 am Boonagh Head dû Pointe au Père, 6.00 pm pour Montréal.

Rivière au Renard, 340 — Couvert calme.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Sorel, le 21 novembre 1957.

AVIS No 43 — Fleuve St-Laurent:

Veuillez prendre note que la bouée noire à gaz 193-M a été placée 300 pds en aval de sa position régulière pour fins de dragage.

Signé H. BEAUCHEMIN,
Agent Régional Services Maritimes

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

DÉCÈS

BEAUPRE — A St-Raymond, le 20 novembre 1957, à l'âge de 21 ans, est décédé subitement M. Aurélien Beaupré, fils de Lauréat Beaupré et de dame Diana Moisan.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Plamondon & Frères, à 11 heures 15, pour l'église St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

21nov-2fs—860983

BERGERON — A Québec, le 20 novembre 1957, à l'âge de 46 ans, est décédé Monsieur Paul-Emile Bergeron, époux de dame Simone Couture, demeurant 66, Côte de la Montagne.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère avenue, à 8 heures 40, pour l'église Notre-Dame des Victoires, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

20nov-2fs—860865

BIBEAU — A Montréal, le 21 novembre 1957, à l'âge de 82 ans 3 mois, est décédé M. Ovila Bibeau, époux de dame Flore Gagné, demeurant 4269 Boul. Rosemont.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ des salons mortuaires J.-A. Guilbault Inc, No 8385 11e avenue, Rosemont, à 10 heures 15, pour l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

21nov-2fs—861071

BOULET — A Québec, le 22 novembre 1957, à l'âge de 60 ans 5 mois, est décédé sieur Joseph Boulet, meulenr, fils de feu Louis Boulet et de feu Adala Gagnon, demeurant No 24 de la Reine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 283 Est, rue St-Joseph, à 9 heures 55, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

22nov-2fs—861479

GAGNON — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 novembre 1957, à l'âge de 67 ans 10 mois, est décédé M. l'abbé Philias Gagnon, ancien curé de Ste-Emilie, Lotbinière.

La translation des restes mortels aura lieu vendredi après-midi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Claude Marceux Enr. No 96 rue de la Fabrique, à 2 heures 45, pour l'église St-Romuald où sera chanté le service samedi à 10 heures et l'inhumation au cimetière St-Charles à Québec.

20nov-3fs—860683

GAGNON — A l'Ancienne Lorette, le 22 novembre 1957, à l'âge de 27 ans, est décédé M. André Gagnon, agent d'opération pour la Compagnie Air Canada, époux de dame Rolande Genois, demeurant à 1617, St-François, Ancienne Lorette.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère avenue, à 8 heures 30, pour l'église de l'Ancienne Lorette, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

22nov-2fs—861418

GELLY — A Montréal, le 21 novembre 1957, à l'âge de 71 ans 9 mois, est décédée Mme Evans Gelly, née Izabella Rhéaume, demeurant rue St-Etienne, à L'Assomption.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire Edgar Guilbault, No 371, Boulevard l'Ange-Gardien, à 9 heures 45, pour l'église paroissiale de L'Assomption, et de là au cimetière du même lieu. —861294

GOSSELIN — A Beauport, le 19 novembre 1957, à l'âge de 80 ans 3 mois, est décédée Mme Evelina Tremblay, épouse de feu Benoni Gosselin, demeurant chez son gendre Arthur Bélanger, 818 Blvd des Chutes.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 15.

Départ des salons funéraires Wilbrod Roger, 844 avenue Royale, à 10 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière de l'Ange-Gardien.

20nov-3fs—860822

HEBERT — A Québec, le 21 novembre 1957, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Louis-Georges Hébert, employé du C.N.R., fils de Odilon Hébert et de dame Alice Laverdière, demeurant au No 601 Chemin de la Canardière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Lorenzo Savard, No 698, 5ème Rue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles.

22nov-2fs—861297

LAMONTAGNE — A L'Hôpital St-Augustin, le 20 novembre 1957, à l'âge de 49 ans 10 mois, est décédé Monsieur Darril Lamontagne, époux de dame Jeanne d'Arc Beaupré demeurant à 715 Avenue Belvédère Appt 1.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc, 270 Marie de l'Incarnation, à 8 h. 45 pour l'église Ste Marthe Canadienne et de là au cimetière St-Charles.

22nov-2fs—861275

LAVOIE — A Ste-Anne de la Pocatière, le 20 novembre 1957, à l'âge de 89 ans 3 mois, est décédé Monsieur Dominique Lavoie, époux de dame Eva Francoeur.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire Georges Martin, à 9 heures 15 pour la Cathédrale, et de là au cimetière paroissial.

21nov-2fs—861026

LEBLANC — A Québec, le 19 novembre 1957, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Philip Leblanc, époux de Antoinette Martin, 374 Jeanne d'Arc.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 580 rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et l'inhumation au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

20nov-3fs—860828

LEMIEUX — A St-Michel de Bellechasse, le 20 novembre 1957, à l'âge de 85 ans 8 mois, est décédée madame Césarie Verreault, épouse de feu M. Cyrille-A. Lemieux.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 30, pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial.

21nov-2fs—861027

QUEVILLON-HEBERT — A Québec, le 22 novembre 1957, à l'âge de 88 ans 8 mois, est décédée dame Joséphine Démers, épouse, en premières noces de feu Alphonse Quevillon, et en secondes noces de feu Joseph Hébert. Elle était la mère de M. Armand Quevillon, demeurant à 495 St-Cyrille Ouest.

Les funérailles auront lieu lundi. L'heure sera annoncée plus tard.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300, Chemin Ste-Foy, pour l'église St-Dominique, et de là au cimetière St-Martin, cie Châteauguay.

22nov-2fs—861477

PARENT — A Beauport, le 19 novembre 1957, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Georgianne Grenier, épouse de feu Joseph-Charles Parent.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 653 avenue Royale, à 8 heures 30, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial.

20nov-2fs—860839

PLAMONDON — A Baie-Comeau, le 17 octobre 1957, à l'âge de 24 ans 11 mois, est décédé accidentellement M. Claude Plamondon fils de M. et Mme Gaudiose Plamondon, demeurant à 196, Berthiaume.

Le corps n'étant pas retrouvé, un service sera célébré samedi, le 23 novembre à 9 heures 15, en l'église Ste-Claire d'Assise.

21nov-2fs—860894

PRUDHOMME — A Québec, le 20 novembre 1957, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Joseph-Vital Prudhomme, époux de dame Rita Boulanger.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 9 heures, pour la chapelle du Camp Valcartier, et de là au cimetière St-Charles.

Services anniversaires

BOUCHARD — Samedi, le 23 novembre, à 8 heures, à l'église de l'Ange-Gardien, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Léonidas Bouchard, époux de feu dame Marie-Thérèse Laberge.

21nov-2fs—860951

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La lecture quotidienne du "Soleil" est une habitude dont on ne se départ pas.

ERRATA

Dans l'annonce de Chenor Ltée publiée dans notre édition d'hier, on pouvait lire "GRATIS, $15.00 en marchandise de votre choix sur l'achat d'un chic complet ou d'un paletot". On aurait dû lire: "Et d'un paletot".



Du maïs frais, tendre et sucré ...chaque grain bien doré au soleil

V37-4F

Nous DEMANDONS
SPECIALISTE EN "Merchandising"
ayant l'expérience de la mise en marché pour groupes d'achats et magasins à chaîne. Position permanente pour homme qualifié. Bon salaire, assurances groupe.
Inutile de nous écrire si vous n'avez pas les qualifications requises
ECRIRE DEPT 1328, LE SOLEIL QUEBEC



Souffrez-vous d'acidité? prenez du SODA



Prompt soulagement! Prenez ½ cuillerée à thé de Soda à Pâte dans ½ verre d'eau. Neutralise l'excès d'acidité, calme rapidement un estomac amer et dérangé

SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

SAVOUREZ le vin riche de raisin concord
VIN MOGEN DAVID
VENDU DANS TOUS LES MAGASINS DE LA C.I.Q.

Sûre Puissance de Démarrage
Seulement $11.95 PRIX D'ÉCHANGE

★ Célèbre Willard Autex 1-13
★ Pleine puissance première
★ Garantie et police d'ajustement par écrit

BATTERIES WILLARD

FABRIQUÉES AU CANADA . . . POUR LES CONDITIONS ROUTIÈRES CANADIENNES

LES BATTERIES WILLARD SONT GARANTIES JUSQU'À 4 ANS
Voyez le Marchand Willard de votre voisinage avant que le froid ne mette votre batterie actuelle hors d'usage.

VENDEUR AUTORISE WILLARD
LIMOILOU BATTERY SERVICE Enr.
F. BOUGIE, prop.
249, 2e RUE — TEL.: LA 5-8228

TELEVISIONS
RCA Victor
REFRIGERATEURS
LESSIVEUSES
POELES
RADIOS
HAUTE FIDELITE
Aux meilleurs prix du marché
LEMIEUX
AMUSEMENTS, ENR.
Laurent Lemieux, prop.
654 ouest, ST-VALLIER, Québec
Bur.: LA 7-2374 - Rés.: LA 2-5378

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
INGLIS
BENDIX
CONNOR
THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.
351 Blvd Charest E.
LA 3-4727 LA 2-2724

UNE QUEBEQUOISE GAGNE LES $1000 DU CONCOURS GLO-COAT JOHNSON



C'est une Québéquoise, mademoiselle Madeleine Laliberté, 425 des Franciscains, qui a soumis la première réponse exacte tirée parmi les réponses au concours qui s'est terminé vers la fin d'octobre. On la voit ici recevant son chèque, entourée des représentants des cires Johnson, MM. David Graham et Paul Guay et de M. G. Bédard, propriétaire de l'épicerie Bédard, Enrg., 756 de l'Alverne.



TAPIS
TUILE ET LINOLEUM
de tous genres
QUEBEC PRELART & TAPIS ENR.
Tél.: LA 2-7696

TUILE et LINOLEUM
Pour murs et planchers, vente et posage, ouvrage garanti, 20 ans d'expérience.
ROBERT SIMARD
Tél.: MU 3-0462

MACHINERIES
A LOUER
Grader Austin Western 99H, grader Allis Chalmers D4, tracteurs Caterpillar D8, pelle mécanique de 1 verge, pelles mécaniques de ¾ verge, pay loader Michigan 2½ verges. CIE DE CONSTRUCTION DES BOULEVARDS DU QUEBEC, 1275 Boul. Charest.
Tél.: LA 7-2574

ECHELLES et ESCABEAUX
en bois ou en aluminium
ECHELLES en ALUMINIUM
pour services des incendies
Consultez-nous
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ième Ave. Tél.: LA 8-2151

DEMENAGEZ MAINTENANT
AU LIEU DU 1er MAI 1958
Ce qu'il y a de mieux comme espaces pour bureaux dans la ville de Québec. Service au complet. Ascenseurs etc . . , occupation immédiate.
Location commençant le 1er mai 1958
LE CENTRE CHAMPLAIN
(un centre de commerce)
265 de la Couronne — Québec — Tél.: LA 3-1818
SOIR et FIN DE SEMAINE
Le propriétaire au CHATEAU FRONTENAC
Chambre 5508 — Tél.: LA 2-3861

Avez-vous besoin de $600? $50? $1000? $1550? $300? $800?
Pouvez-vous rembourser chaque mois $18? $30? $14? $25? $45? $10?

PRÊTS NIAGARA
Vous pouvez emprunter de $50 à $1000 (parfois davantage)
Remboursements mensuels à partir de $6.00 en montant.
* * *
376 du Roi est, ch. 401 — Tél.: LA 9-2101
220 rue ST-JOSEPH EST
Téléphone: LA 2-8283
184, rue ST-JEAN (chambre 102).
Téléphone: LA 2-1251
SUCCURSALES
CHICOUTIMI: Suite 100, 110 rue RACINE Est — Tél.: LI 3-4468
RIVIERE-DU-LOUP: 336 rue Lafontaine
Téléphone: 3800.
Chandler: Téléphone: 364
Succursales à travers le Québec

Importées de France depuis 1755
LIQUEURS
MARIE BRIZARD
Le secret d'une boisson rafraîchissante
Rien ne rafraîchit mieux qu'une menthe bien frappée! Versez de la Crème de Menthe ou de l'Anisette Marie Brizard dans un verre trapu — rempli de glace pilée — Ajoutez-y une courte paille.
Dégustez aussi les liqueurs Marie Brizard: Crème de Cacao, Apry ou Blackberry
L-PAUL CHARTRAND • OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES • MONTREAL, QUE.

MAISONS A VISITER
VILLE DE STE-FOY
Centres résidentiels
MAISONS 6 PIECES A VISITER
No 388 rue Matapédia
No 55 avenue Du Coteau
AUTRES MODELES 6 PIECES
avec 3 ou 4 chambres à coucher
LIVRAISON - NOVEMBRE A MAI 58
Dépôt à partir de $1650.00 sur certains modèles
Pour appointement: JOUR, MU 3-4446
Soir et fin de semaine: LA 7-6939
WILFRID LEGARE Inc.
ENTREPRENEURS GENERAUX
915, Chemin Ste-Foy — Québec
"AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS AU-DELA DE 25 ANS"

Il succombe à ses blessures

M. David Thibault, 47 ans, de Forestville, est décédé, hier, dans un hôpital québécois, des suites d'un accident de chasse survenu le 5 novembre 1956. L'homme se serait accidentellement transpercé la tête d'une balle. Son fusil se serait accroché dans une branche. L'accident est survenu à Forestville même.

Un avion spécial avait été nolisé pour son transport jusqu'à l'Ancienne-Lorette. M. Thibault avait été soumis à une intervention chirurgicale à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. En février 1957, il devait être interné à St-Michel Archange où il est décédé.

Le Dr J.-E. Raymond, de Courville, coroner du comté de Québec, dit que la mort de M. Thibault serait attribuable aux suites de l'accident de chasse. Le détective D. Dussault, de la Sûreté provinciale, fait les recherches nécessaires au coroner.

Les dépêches amusantes de la journée

Atlanta, Georgie, (UP) Le Service du bien-être du comté de Fulton a rejeté deux demandes d'aide récemment en apprenant que chaque signataire possédait deux automobiles.

Rockwood, Tennessee, (UP) La police a découvert récemment la nature de la cargaison transportée depuis deux ans par un camion-citerne à travers la ville. Elle a arrêté le camion et trouvé 100 caisses d'alcool de contrebande dissimulées dans l'immense réservoir du camion.

Longview, Texas, (UP) L'autorité a confirmé l'alibi de deux hommes détenus par la police à Marshall, au Texas, en marge d'un récent vol à main armée à cet endroit. Ils avaient affirmé à la police de Mashall qu'ils purgeaient une peine d'emprisonnement à Longview au moment du vol.

Cleveland, Ohio, (UP) Walter Thomas a raconté à la police qu'il préparait un médicament pour guérir de la grippe asiatique les cinq enfants d'une amie. Il a tenté de faire corroborer sa déclaration par le témoignage de l'amie que les enfants de cette dernière s'étaient rétablis le jour suivant. Il s'est cependant vu imposer une amende de $200 et les frais et laissé en liberté conditionnelle pour avoir préparé la concoction: une chopine d'alcool clandestin.

San Antonio, Texas, (Spéciale) Un rancher qui a vu ses terres morcelées de plus en plus par les acheteurs de terrains auxquels il ne pouvait résister, se plaint à ses enfants des difficultés de l'existence. "Mes pauvres enfants", leur dit-il les yeux pleins de larmes; "il va falloir déménager ailleurs. La ferme est presque toute disparue, il ne nous reste plus qu'un toit sur la tête, une petite orangerie de 10,000 acres et à peine 2 millions de dollars en banque . . ."

Atlanta, (UP) — La police fait actuellement enquête pour retrouver l'auteur d'un accident à multiples conséquences. Un camion de remorque a brisé un poteau d'électricité qui, à son tour, est tombé sur une maison. Mais avant que les policiers ne soient rendus sur la scène du désastre, le conducteur et son lourd véhicule non endommagé étaient disparus.

Un pompier "racé"

A 62 ans, il exécutait encore des prouesses

(Par Gérard Denis)

Vous avez 62 ans, Monsieur! Il y a devant vous une échelle de 70 pieds tenue par quatre câbles. Vous en montez les échelons jusqu'à l'avant dernier. Vous appuyez les genoux contre le dernier. Vous vous tenez droit. Vous étendez les bras. Voilà le tour est joué!

Si vous avez réussi cet exploit peu commun vous pouvez échanger vos impressions avec M. Edgar Wagner, ex-chef adjoint de la brigade des incendies de Québec. En effet, M. Wagner a bel et bien réalisé cette prouesse comme l'atteste la photo qu'il regarde ci-dessous, lors d'une démonstration de prévention contre les incendies, le 27 septembre 1953, à Iberville, près de Montréal.



M. Wagner, jeune pompier, a de plus exécuté en 1914, lors d'un exercice d'entraînement, un saut de 65 pieds dans un filet, de la fenêtre du bureau du maire actuel à l'hôtel de ville. Il reçut le sobriquet de "Moineau" à cause de l'habileté dont il faisait preuve en gravissant l'échelle de 45 pieds.

L'ancien chef adjoint Wagner demeure encore un homme très actif bien qu'il ait pris sa retraite le 1er mai 1957 après 44 années et 11 mois de service dans la brigade des incendies. En effet il voyage à travers la province à titre de membre du conseil supérieur de l'est et de l'ouest du Cercle Combattif des incendies dont il fut le président de 1952 à 1954.

Au cours de sa carrière, M. Wagner a vu la mort de près en quelques occasions. Il fut même administré deux fois. Il fut asphyxié à la suite de l'incendie de la brasserie Champlain, dans la rue de la Couronne, au mois de mai 1940. Il se trouvait sur la toiture de l'édifice. Le vent avait tourné subitement et la fumée qui se dégageait du goudron chauffé de la couverture avait occasionné l'asphyxie.

Il subit le même sort dans l'incendie d'un restaurant, situé en face du Château Frontenac. Il échappa de nouveau à la mort dans l'incendie de l'Echange de Bouteilles, sur la rue St-Vallier au cours duquel périt le pompier Edmour Tremblay. Le chef de district Wagner du haut de la grande échelle venait de mettre pied sur la couverture lors qu'elle s'écroula. Il eut juste le temps de faire un pas pour se mettre en sécurité. Le pompier Tremblay fut enseveli sous les débris.

M. Wagner fit son entrée dans la brigade des incendies, le 25 mai 1912, à l'âge de 20 ans. Il travailla au poste no 1, de l'hôtel de ville de 1912 à 1914. Il fut ensuite assigné au poste no 4, situé alors sur le site actuel du Château Champlain et au no 5, dans la rue Dalhousie.

En 1930, il était promu lieutenant au poste no 1 et l'année suivante il devenait capitaine. En 1936, il était nommé chef de district en remplacement de M. Omer Bélanger. Il succéda en 1947 à Napoléon Drolet comme assistant du chef Rosaire Beaulieu.

Le père du chef adjoint Wagner, M. Henri Wagner fut lui-même pompier de 1890 à 1908. Son frère Adjutor fit également partie de la brigade de 1914 à 1918. Enfin son garçon Edgar, âgé de 27 ans, entrera prochainement dans le service.

La famille Wagner habitait le troisième étage de l'édifice du poste no 4. Dès l'âge de 7 ans, comme ses deux frères, Alphonse et Alexandre, le jeune Wagner se rendait à chacun des incendies auxquels devait répondre le poste. Il laissait toujours son linge sur la voiture pour être sûr de ne pas manquer un voyage.

Le chef adjoint Wagner dit que le plus gros incendie dont il fut témoin, petit gars, fut celui de la manufacture de chaussures Rochette, située sur la rue Colombe. Le feu éclata vers 8 heures 30 de la soirée et nécessita trois alarmes. Le jeune Wagner resta sur les lieux jusqu'à minuit.

Le feu le plus impressionnant de toute sa carrière fut celui de l'hôpital St-Michel Archange, le 16 mai 1939.

En terminant cette interview, l'ex-chef adjoint Wagner a tenu à souligner l'attitude généreuse des autorités municipales à son endroit quand vint le jour de prendre sa retraite.

Contremaître demandé
CHAUDRONNERIE
ayant base d'école Industrielle, 15 ans minimum d'expérience dans Chaudronnerie, connaissance parfaite des plans, notions de traçage. Bon conducteur d'hommes, énergique, ayant de l'ordre et de la méthode. Bon salaire, assurance-groupe.
Ecrire Dept 1315 LE SOLEIL

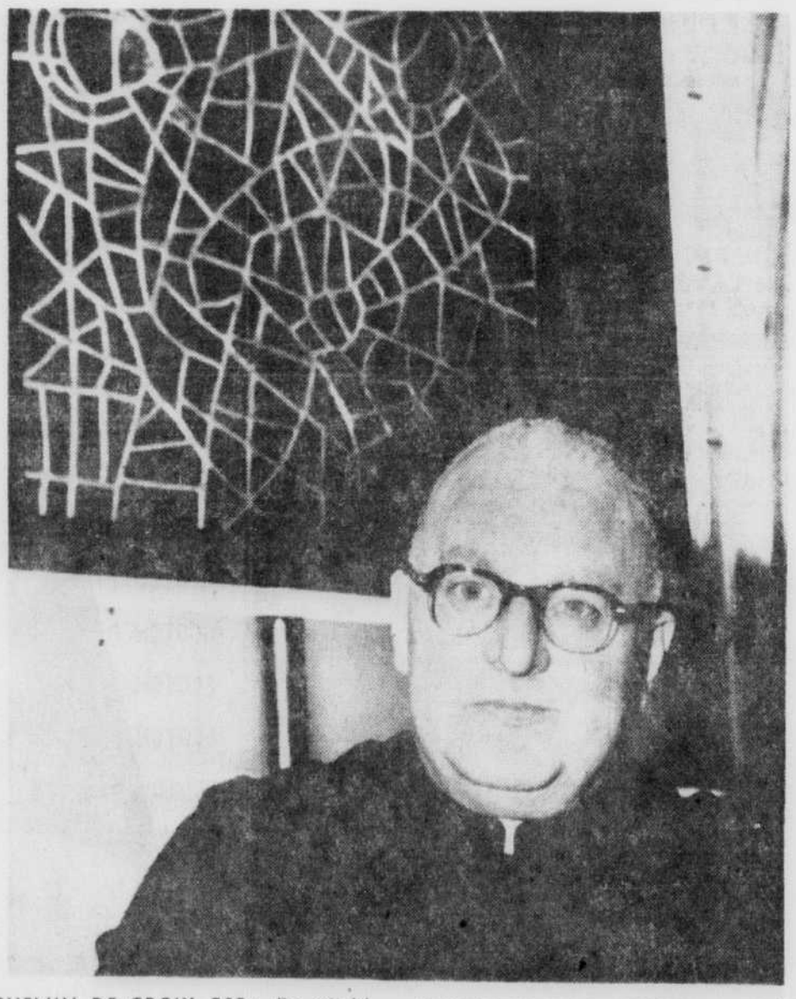

RCA CAMDEN 12" L.P. HAUTE FIDELITE 2.29 CHACUN
CAL-386 LE BARBIER DE SEVILLE — CAL-303 THE DEEP RIVER BOYS — CAL-362 LES 12 MEILLEURS HITS DE 1957 — CAL-101 PIERRE ET LE LOUP — CAL-333 CHRISTMAS PARTY — CAL-270 POLKA PARTY — CAL-197 DVORAK DANSES SLAVES — CAL-264 DANCING PARTY — CAL-375 TOSCANINI joue HAYDN & WAGNER — CAL-125 AMERICA MARCHES — CAL-255 GUY LOMBARDO — CAL 114 Tchaikovsky CAPRICE ITALIEN — CAL-316 STARDUST — CAL-209 THE TRAPP FAMILY SINGERS (Christmas & Folk songs) — CAL-360 CALYPSO — CAL-116 WILLIAM TELL OVERTURE — CAL-380 WE DANCED ALL NIGHT, ETC... ETC...
à l'Institut LITTÉRAIRE
470, RUE DE LA COURONNE - QUÉBEC

★ Smiles pour le Bonheur...


C'est l'élégance dans l'ordre des chocolats . . . assortiment de luxe de brésils, amandes, noisettes, cerises, cordiaux, croquants, crèmes de fruits et de noix . . . chacun enrobé de chocolat . . . chacun une surprise de saveur.
BOÎTE ORCHIDÉE
LE RÉGAL DU MOIS
Smiles'n Chuckles
"Un cadeau idéal pour vos tout premiers envois de Noël"

Controverse autour d'un chemin de croix

De l'art "distrayant" pour les fidèles



CHEMIN DE CROIX OSE: On voit ici le R. P. R. J. O'NEILL, curé d'une paroisse catholique d'Edmonton, Alberta, en face d'une station de chemin de croix dans le plus pur style moderne! Le Père O'Neill se propose d'enlever de son église ce chemin de croix osé et "distrayant". Il a déclaré à ses fidèles de Notre-Dame de l'Assomption que les 14 stations, d'une valeur de $3,000, sont "grotesques" et qu'elles ne sont pas conformes au projet initial. La station ci-dessus est la troisième, celle de la première chute du Christ. L'oeuvre a été exécutée en Autriche et installée dans l'église il y a trois ans. Pour rassurer ses paroissiens, le Père O'Neill a ajouté qu'il avait obtenu l'appui du conseil suprême des Arts de l'Eglise à Rome, lequel a approuvé le remplacement de ce chemin de croix "moderne" par un autre. (Presse Canadienne)

Par Lorne Brude

Edmonton, 22 (PC)—Un prêtre catholique a l'intention d'enlever de la nef de son église — parce qu'il distrait l'attention des fidèles — le Chemin de Croix très moderne, installé il y a trois ans.

L'abbé J. R. O'Neill, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, déclare que le groupe de 14 stations — qui a coûté $3,000 — est "grotesque" et qu'il n'est pas fidèle aux esquisses qui avaient été soumises.

La situation a provoqué une controverse internationale dans laquelle l'abbé O'Neil, qui est curé depuis 30 ans, a l'appui du Conseil suprême des Arts de l'Eglise catholique, à Rome.

OPINIONS OPPOSEES

L'architecte de l'église au mur de verre et le créateur des stations prétendent tous deux que le Chemin de Croix est une oeuvre d'art.

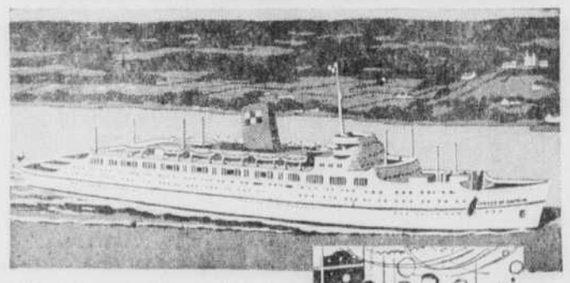
L'abbé O'Neil affirme pour sa part que ses paroissiens trouvent ces tableaux de trois pieds carrés plutôt étranges. Il a l'impression que l'appui que lui accorde Rome prouve que l'Eglise catholique ne donne pas de directives à ses membres en ce domaine et ne les force à accepter aucune forme d'art particulière.

M. W. R. Ussner, de Vancouver, âgé d'une trentaine d'années, architecte de l'église construite en

(Suite à la page 27, 1ère col.)

GARDERIE ENFANTINE
Personnel licencié. Nous prenons soin de vos enfants durant vos sorties. D'agréables salles de jeu de repos sont à la disposition des jeunes. 905 AVENUE BOUGAINVILLE — TEL.: MU 1-1405.

VENDEURS DEMANDES
pour la vente de portes, fenêtres et auvents en aluminium.
Composez LA 4-5121, local 353, M. Larouche.
Le soir: MA 3-9085

Profitez des "tarifs d'économie" pour aller en EUROPE À BORD D'UN "EMPRESS"

C'est le temps plus que jamais de faire ce voyage transatlantique dont vous avez rêvé. Les prix sont plus bas durant la période des "tarifs d'économie" . . . et la vie est toujours aussi agréable à bord des fameux paquebots Empress du Pacifique Canadien: ventilation contrôlée individuellement . . . ponts-promenade couverts . . . atmosphère cordiale, cinéma et divertissements . . . repas délicieux et service empressé qui ont fait la renommée du Pacifique Canadien à travers le monde.

DATES DE DÉPART COMMODES
de ST-JEAN, N.-B., à LIVERPOOL

* 3	déc.	Empress of Britain	4	fév.	Empress of France
*13	déc.	Empress of France	18	fév.	Empress of Britain
24	déc.	Empress of Britain	11	mars	Empress of Britain
8	janv.	Empress of France	21	mars	Empress of France

*Arrivée en Europe pour la Noël!

DÉPART SPÉCIAL DE NEW-YORK
31 mars Empress of England
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, BUREAU DES BILLETS DE TRAINS, ou
L. P. ST-HILAIRE
Pacifique Canadien,
Gare du Palais, Québec, P.Q.
Tél.: LA. 2-1306 ou LA. 4-5266
Pacifique Canadien

Faites vos réservations au tarif officiel à
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100, carré d'Youville, Québec. Tél.: LA 5-4877